POUR VOUS SERVIR :
Journal – Librairie
Imprimerie
Reliure – Photogravure

QUEBEC — 60e ANNEE — Numéro 17,909

LAROCK J.W.
SALLE DE LECTURE
CHAMBRE DU SENAT
OTTAWA ONT.
7009 L I JANV 67

l'Action

SEPT CENTS

QUOTIDIEN CATHOLIQUE

Météorologie

Nuageux avec quelques chutes de neige, plus froid. Vents légers. Minimum et maximum à Québec: 25 et 30. Aperçu pour dimanche: généralement nuageux, froid, possibilité de neige légère en fin de journée.

Samedi, 11 mars 1967

LE CHENAL DU ST-LAURENT EN AVAL DE QUÉBEC SERA DRAGUÉ

QUEBEC (PC) — Le gouvernement fédéral a annoncé hier à une délégation de Québec sa décision de porter de 30 à 35 pieds la profondeur du chenal du Saint-Laurent sur une distance de 11 milles en aval de Québec.

A l'issue de la présentation d'un mémoire du Bureau de l'industrie et du commerce de Québec métropolitain, M. Jean Marchand, ministre de la Main-d'Oeuvre et de l'Immigration, a fait observer en réponse à une question d'un journaliste, qu'actuellement le chenal du Saint-Laurent à 35 pieds de profondeur de Québec à Montréal sauf sur une distance de 11 milles à l'est de l'Ile d'Orléans.

Le mémoire demandait que le chenal sur ce parcours soit dragué pour atteindre une profondeur de 45 pieds.

A ce sujet M. Marchand a déclaré: "La décision de draguer le chenal pour porter sa profondeur à 35 pieds est prise. Elle a été annoncée tantôt à la délégation.

"Quant à la porter à 45 pieds comme le demande le mémoire, cela nécessitera au préalable des études techniques et il faudra aussi établir si de tels travaux pourraient être justifiés du point de vue économique."

En mentionnant que le chenal du Saint-Laurent à 35 pieds de profondeur jusqu'à Montréal, M. Marchand a souligné qu'à Québec, "quelques pieds additionnels sont gagnés du fait de la marée qui est plus haute à Québec qu'à Montréal."

La délégation, dirigée par M. J. Marcel Lambert, président, a présenté son mémoire à M. Marchand et à M. Jack Pickersgill, ministre des Transports, au cours d'une séance qui a duré environ une heure.

Le mémoire souligne que l'Etat se doit de favoriser l'expansion du port de Québec parce que, d'une part, il joue un "rôle fondamental dans l'économie régionale" et que, d'autre part il représente des investissements de $50 millions.

DELEGATION

Le mémoire traite aussi de la décision du Conseil des ports nationaux de vendre les élévateurs à grain du port de Québec.

La-dessus M. Marchand a déclaré que, dans la décision de vendre les silos du port de Québec à l'entreprise privée, le gouvernement avait mis des conditions strictes, notamment celle d'assurer dans les silos un espace pouvant contenir 6 millions de boisseaux de céréales pour consommation domestique.

"Nous croyons, a dit M. Marchand, que la vente des silos à l'entreprise privée est de nature à favoriser leur expansion."

M. Lambert a déclaré que le bureau de l'industrie et du commerce de Québec métropolitain était pleinement d'accord avec cette interprétation.

Outre le président, la délégation québécoise comprenait M. Yves Poisson, directeur général, M. André Tessier, trésorier, M. Georges Lachance, membre de l'exécutif du bureau, le Dr. Gaston Tremblay, maire de Beauport, M. Charles Samson, maire de St Romuald, M. Gérard Berlinguette, président de la Chambre de commerce, M. Claude Diamant, assistant directeur général du bureau.



● JAIPUR EN EFFERVESCENCE — Mardi dernier, c'était le troisième jour consécutif de violence dans la ville de Jaipur en Indes et l'armée dut utiliser les grands moyens pour venir à bout d'une foule en démence. Plusieurs personnes furent tuées quand la police ouvrit le feu dans la capitale de l'Etat de Rajasthan. Les manifestants protestent contre ce qu'ils appellent de la discrimination politique quand le gouverneur de l'Etat lance un appel en faveur du parti du Congrès de l'Inde, une forme de gouvernement pour l'Etat. On voit un soldat au casque d'acier et armé d'un fusil pour lancer du gaz lacrymogène sur une foule de manifestants. (Câblephoto UPI)

Dozois présentera son budget mardi

On prévoit une hausse de taxes

par Claude Bédard

Le ministre des Finances du Québec, M. Paul Dozois, présentera la semaine prochaine, et plus probablement dès la reprise de la session mardi, les estimés budgétaires de la province pour le prochain exercice financier.

De plus, il ferait part au cours des jours qui vont suivre du discours du budget qui, selon les observateurs de la politique québecoise, serait marqué au coin de l'austérité. Une hausse de l'impôt sur le revenu est même envisagée.

Par ailleurs, on s'attend à ce que les dépenses gouvernementales atteignent un nouveau sommet cette année et dépassent le recard établi l'an dernier et qui était de deux milliards et demi de dollars. Et cela, malgré les déclarations récentes de plusieurs membres du cabinet provincial, avec M. Daniel Johnson en tête, à l'effet de réduire d'une façon radicale la dimension des déficits et des emprunts de Québec.

Quant à la hausse d'impôt, on sait qu'elle a été évitée de justesse l'an dernier par le premier ministre Jean Lesage, qui voyait poindre à l'horizon une nouvelle élection et qui ne désirait pas indisposer outre mesure le contribuable.

Pour sa part, M. Johnson, qui est décidé plus que jamais à remplir son mandat jusqu'au bout, est moins désavantagé à prime abord que son adversaire pour prendre la mesure qui s'impose. Il a d'ailleurs fait remarquer à plusieurs reprises lors de déclarations publiques qu'il se verrait sans doute dans l'obligation de hausser les taxes pour faire face aux obligations de la province. Aussi l'annonce d'une hausse d'impôt, qui pourrait même être assez substantielle selon certains, ne sera certainement pas une surprise pour la majorité des contribuables qui s'y sont déjà résignés à l'avance.

Il faudra aussi s'attendre à un certain réaménagement de l'impôt en fonction des besoins immédiats du gouvernement. Il est difficile de s'avancer davantage sur ce terrain sans tomber dans la spéculation pure et simple.

Les priorités

Parmi les priorités du Québec dans les estimés budgétaires, l'éducation prendra certainement la part du lion. Plusieurs nouveaux projets sont venus s'adjoindre au cours de l'année et on prévoit de fortes dépenses pour plusieurs autres, tels que le réseau de collèges d'enseignement général et professionnel que le gouvernement commencera à mettre sur pied en septembre prochain.

Déjà des nouvelles ont paru à l'effet que le gouvernement entend consacrer, dans son budget, une somme de $65.5 millions uniquement en subventions aux établissements universitaires, au chapitre des dépenses de fonctionnement. Quant aux subventions d'équipement, on croit savoir que le Québec consacrerait entre $25 et $30 millions au financement de la construction de divers immeubles universitaires.

Il est aisé de s'imaginer que les autres secteurs de l'éducation ne seront pas non plus négligés. Bien au contraire.

Les ministères de la Santé, de la Famille et du Bien Etre social viendront sûrement ensuite dans le partage de l'assiette fiscale.

On peut croire enfin que le ministère des Affaires culturelles devra, cette année encore, se contenter d'un os modique.

Mystère bientôt éclairci . . .

Le budget de M. Dozois appliquera-t-il certains principes mis de l'avant par le rapport Carter en favorisant le gagne-petit au détriment de certaines catégories de contribuables, dont les revenus s'élèvent au-dessus de la moyenne ?

C'est un mystère qui sera bientôt éclairci.

On peut même s'attendre à ce que le gouvernement donne suite à certaines recommandations de la Commission royale d'enquête sur la fiscalité, dirigée par M. Marcel Bélanger, dont le rapport a été rendu public à la fin de janvier 1966.

Mais attendons le lourd "dossier" que déposera en Chambre, le ministre Dozois, la semaine prochaine . . .

Autre budget supplémentaire pour la télévision scolaire

Par GERARD ALARIE

OTTAWA (PC) — Le gouvernement fédéral a proposé hier aux Communes, par voie de budget supplémentaire, la création d'une société d'Etat qui sera chargée de mettre à la disposition des provinces des services de télévision scolaire.

Le Secrétaire d'Etat Mlle Judy LaMarsh a déclaré, dans une interview, que cette procédure visant à créer une société d'Etat est exceptionnelle.

"Le gouvernement, a-t-elle dit, a décidé de procéder par voie de budget supplémentaire, plutôt que par la voie normale qui consisterait à présenter un projet de loi, pour créer cette nouvelle société d'Etat à cause de l'urgence de la situation et parce que le programme législatif du parlement est déjà très chargé".

Le budget supplémentaire qui annonce la création de cette nouvelle société d'Etat prévoit $750,000 qui seront mis à sa disposition au cours des prochains mois.

Mlle LaMarsh a déclaré que la future société aura essentiellement comme fonction de "construire une tour de transmission, d'obtenir un permis de transmission du Bureau des gouverneurs de la radiodiffusion et de louer du temps d'écoute aux gouvernements provinciaux".

SOCIETE D'ETAT

La demande des subsides additionnels, qui constitue le 6e budget supplémentaire de l'exercice financier qui prendra fin le 31 mars, déclare que la future société d'Etat tombera sous l'empire de la loi fédérale de la radiodiffusion.

Mlle LaMarsh a noté que la création de cette société d'Etat était déjà prévue dans le livre blanc de la radiodiffusion dont l'examen par un comité parlementaire est maintenant complété.

Lors de la présentation de ce livre blanc l'automne dernier, le gouvernement québécois avait soulevé des protestations pour affirmer ce qu'il considère comme étant sa compétence constitutionnelle dans le domaine de la télévision scolaire.

Mlle LaMarsh a déclaré: "Il ne fait aucun doute que le gouvernement fédéral a une compétence exclusive sur la radiodiffusion".

Elle a ajouté que par le truchement du BGR et de la future société d'Etat, le gouvernement fédéral déterminerait l'emploi des fréquences pour la télévision scolaire de même que les périodes de diffusions mais que le contenu des émissions de télévision scolaire serait établi par l'autorité provinciale.

Marcel Masse :

"Les enseignants ne gagneront rien en faisant des grèves"

Les enseignants n'acquerront pas le statut professionnel qu'ils réclament en faisant des grèves. Car les parents et la population en général ne se laisseront pas disposer à l'égard des enseignants par des comportements qui loin de prouver leur responsabilité démontrent clairement qu'ils doivent être mis au rancart".

C'est ce qu'a déclaré hier, au congrès de la Fédération des normaliens du Québec, à Montréal, le ministre d'Etat à l'Education, M. Marcel Masse.



— lire les détails en page 8

KENNEDY AURAIT ETE DISPOSE A ENGAGER DES POURPARLERS AVEC LE CHEF CUBAIN CASTRO

NEW YORK (AFP) — Le président Kennedy aurait été disposé à envisager favorablement certaines manoeuvres d'approche qu'aurait faites M. Fidel Castro en vue d'un rétablissement des relations diplomatiques entre les Etats-Unis et Cuba.

C'est dans un livre qui doit paraître jeudi prochain en librairie, écrit par M. William Attwood, ancien ambassadeur des Etats-Unis, que les intentions de M. Kennedy sont ainsi rapportées.

Selon M. Attwood, c'est en septembre 1963 que M. Castro lui aurait fait part, par personnes interposées, de son désir de se livrer à "des substantielles concessions" pour revenir vis-à-vis des Etats-Unis à une situation de rapports plus normaux.

M. Adlai Stevenson, alors représentant des Etats-Unis à l'ONU, à qui M. Attwood avait suggéré d'entrer en rapport à ce sujet avec la délégation cubaine, aurait fait état de ses conversations au président Kennedy qui les aurait approuvées.

M. Kennedy aurait cependant souligné son désir qu'il soit bien précisé à la délégation cubaine que ce n'étaient pas les Etats-Unis "qui sollicitaient des conversations".

M. Attwood rencontra lui-même le chef de la délégation cubaine, M. Carlos Lechuga, après la mort du président Kennedy.

M. Attwood écrit qu'ayant avisé la Maison Blanche de l'état des choses tel qu'il se présentait, "peu après on me fit savoir que l'affaire cubaine serait mise en veilleuse pendant un moment — ce qui fut fait et la situation n'a pas changé depuis lors".

Les Berlinois vont aux urnes

BERLIN (AFP) — Environ 1,730,000 électeurs de Berlin-Ouest, sur une population de 2,200,000 d'habitants, iront dimanche prochain aux urnes pour élire les 134 députés de leur Chambre, qui compte 200 sièges mais dont 66 sont symboliquement réservés à Berlin-Est. Le scrutin est majoritaire mais la répartition des sièges répond à une règle proportionnelle qui fait que leur nombre final peut légèrement varier. Il y a eu en 1963 par exemple six sieges supplémentaires. En même temps, les Berlinois de l'Ouest éliront leurs assemblées municipales dans leurs 12 arrondissements.

Cinq partis sont en lice. Quatre les trois grands — les sociaux-démocrates, les chrétiens-démocrates et les libéraux — se présentent également le parti communiste-socialiste, qui se dit indépendant de Berlin-Est, Aud, petit groupement de droite.

Le SPD, parti de Willy Brandt, majoritaire à Berlin-Ouest depuis 1946, part grand favori dans une campagne électorale calme et même terne.

La Chambre des députés de Berlin-Ouest désigne 22 de ses membres au Parlement de Bonn où ils ne disposent que d'une voix consultative en raison du statut particulier de la ville.

Aucune précision de la Maison Blanche

WASHINGTON AFP — La Maison Blanche n'a fourni aucune nouvelle précision hier sur le lieu et la date d'une prochaine conférence consacrée au Vietnam qui réunira le président Johnson, M. Henry Cabot Lodge et le général William Westmoreland.

M. George Christian, porte-parole de la présidence, s'est borné à répéter que M. Johnson, ainsi qu'il l'a annoncé hier, souhaiterait que cette conférence ait lieu dans le courant du mois quelque part dans le Pacifique.

Il n'a pas été en mesure toutefois de préciser si les dirigeants vitenamiens seront invités à participer aux entretiens. M. Christian a simplement déclaré que la conférence, du moins telle qu'elle est prévue pour l'instant, ne débordera pas du cadre des consultations périodiques du président Johnson avec ses deux principaux représentants du Sud-Vietnam.

A quelques heures du second tour de scrutin

Violente attaque portée contre le régime du général de Gaulle

PARIS (AFP) — Une violente attaque contre le régime du général de Gaulle a été portée, hier soir, par les deux principaux leaders de l'opposition au cours de la dernière émission de la campagne électorale officielle française.

Devant la télévision, M. François Mitterand, président de la fédération de la gauche non communiste a qualifié de despotique et d'arbitraire le pouvoir du général de Gaulle. Il a estimé que la France, en se mettant à l'ombre d'un pouvoir tutélaire se dirigeait dans la voie où se sont engagés avant elle l'Espagne et le Portugal. M. Mitterand n'a pas cité une seule fois, au cours de son allocution, le parti communiste avec lequel la fédération qu'il dirige a passé des accords électoraux. Ces accords se traduisent notamment par la désignation d'un candidat unique pour l'ensemble des formations de gauche communistes compris dans la plupart des 404 circonscriptions qui seront disputées dimanche prochain. M. Mitterand s'est contenté, parlant des communistes, de les désigner sous le vocable compagnons de route de la fédération de la gauche.

Le leader communiste Jacques Duclos n'a pas été, de son côté, moins violent contre la cinquième république quand il a appelé les français à voter pour les candidats uniques de la gauche. Il a dit s'adresser comme aux heures sombres de l'occupation hitlérienne aux hommes et aux femmes de toutes opinions aussi bien ceux qui croyaient au ciel que ceux qui n'y croyaient pas pour assurer le succès de l'opposition contre le gaullisme.

POMPIDOU

M. George Pompidou, premier ministre du général de Gaulle a répondu indirectement à ses attaques par une offensive particulière appuyée contre l'opposition qu'il a accusé d'avoir le parti communiste comme chef d'orchestre.

Il en a déduit "que la république et la liberté étaient de ce fait en cause". "Que tous ceux, a-t-il dit, qui ne veulent pas du totalitarisme ouvert ou camouflé répondent à mon appel et pour longtemps l'avenir est assuré".

Le premier ministre français, a, dans la première partie de son allocution, fait allusion à la concordance de tous les sondages qui donnent la victoire à la majorité gaulliste quand il a dit "la cinquième république va continuer, elle va poursuivre sa tâche".

M. Couvre de Murville ministre des Affaires étrangères a, avant le premier ministre, exposé les grandes lignes de la politique étrangère française. M. Couve de Murville, depuis neuf ans titulaire du poste de ministre des affaires étrangères, est candidat à l'élection législative pour la première fois de sa carrière, il se présente dans la circonscription parisienne où se trouve situé le quai d'Orsay. Sa position électorale est jugée difficile par les observateurs et ses chances d'être élu sont considérées comme les plus faibles parmi celles des quatorze autre ministres gaullistes qui se présentent au second tour de scrutin. Onze ministres, dont le premier ministre, ont été élus au premier tour dimanche dernier.

Mme I. Gandhi entend demeurer à son poste

NOUVELLE DELHI (AFP) — "Je continuerai à demeurer le chef du parti et le premier ministre à moins qu'un vote de défiance n'intervienne contre moi" a déclaré, Mme Indira Gandhi, vendredi.

D'autre part, aussitôt que M. Morarji Desai, ancien ministre des Finances, eut fait acte de candidature à la présidence du conseil, tous les ministres élus ont proclamé en bloc leur soutien à Mme Gandhi.

l'Action

	Pages
Annonces classées	16-17-18
Bridge	19
Décès et funérailles	19
Editorial	4
Féminine	6
Finance	13
Horoscope	6
Mots croisés	19
Nouvelles canadiennes	9
Nouvelles provinciales	8-18
Nouvelles internationales	20
Spectacles, T.V.	14-15-18
Sport	10-11-12

Symposium sur la planification et l'aménagement

Québec et Ottawa se considèrent comme des étrangers quant à l'information économique
– Roland Parenteau

Le Québec peut se donner les outils de planification dont il a besoin
– Roland Parenteau

Lire nos informations en page 5

L'exercice de la planification au Québec entravée par les vices d'administration
– J.-B. Bergevin

RIVE-SUD — RIVE-SUD — RIVE-SUD — RIVE-SUD — RIVE-SUD



● LES MOSQUITOS DE LAUZON A MONTREAL — Les jeunes joueurs qui apparaissent sur cette photographie participeront au tournoi de hockey mosquito de Montréal-Nord. Ils joueront samedi, le 11 mars, à 4 heures et dimanche le 12 mars à 3.30 hres. 1ère rangée, de gauche à droite : Bruno Boulay, Guy Larose, Gaétan Poisson, Robert Guay, gérant-instructeur, Luc Fournier, Marcel Côté, assistant-instructeur, Luc Larose, Denis Côté et Ronald Guay. 2ième rangée : Jacques Turgeon, entraîneur, Sylvain Nadeau, Robert Sylvestre, Gilles Breton, Michel Cliche, J.-Pierre Picard, Kevin Johnston, Jacques Sirois, Pierre Breton et Pierre Roy. (Photo St-David Enr.)

L'Institut de technologie maritime sera établi à Lauzon



● 4 GENERATIONS — M. Enoch Talbot, qui a célébré son 90e anniversaire dimanche dernier, le 5 mars est ici entouré de son fils, Georges Talbot âgé de 57 ans, son petit-fils, Henri-Paul Talbot, de St-Adalbert de L'Islet et son arrière-petit-fils, Gérard Talbot, 13 ans 7 mois. L'arrière-grand-père, M. Enoch Talbot est de Saint-Marcel de L'Islet où il a élevé sa famille et exercé le métier de forgeron pendant au-delà de 50 ans. Il jouit encore d'une bonne santé n'utilisant même pas de lunettes. (**)

LEVIS — L'Institut de Technologie Maritime sera établi à Lauzon, a annoncé hier M. Jean-Marie Morin, député de Lévis, lors d'une réception officielle offerte par la cité de Lauzon, aux propriétaires de l'Industrie Dulac Inc. Le maire Gilles Lamontagne réclamait l'implantation de cet institut dans sa ville de Québec.

Je suis autorité par le premier ministre Johnson, dit le député provincial de Lévis à confirmer cette implantation en dépit des démarches faites par plusieurs autres villes qui réclament cet institut chez elle.

M. Morin a confirmé qu'un arrêté ministériel autorisant l'établissement de cet institut à Lauzon, date du 28 septembre dernier mais que en dépit des démarches effectuées par les autorités municipales d'autres villes, le gouvernement ne changera pas d'idée. Lauzon, a-t-il continué, aura l'Institut de Technologie.

Quelques minutes plus tard, le Dr L. P. Guay, maire de Lauzon a déclaré que le premier ministre Johnson lui a fait parvenir, hier, un télégramme confirmant la décision du gouvernement.

Afin qu'il n'y ait pas de doute à ce sujet, le premier magistrat de Lauzon a affirmé que le télégramme du premier ministre est déposé à l'hôtel de ville et, toute personne qui voudra en prendre connaissance pourra le faire. C'est un document public.

Le maire Guay et le député fédéral de Lévis, Me Raynald Guay, ont été les premières personnes à féliciter M. Morin.

On nous a déclaré par ailleurs que le gouvernement fédéral contribuera dans une large mesure à la construction de cet institut qui exigera des déboursés de quelques milliers de dollars.

Copie du télégramme

TELEGRAMME

A: Hon. Daniel Johnson, premier ministre, Hon. Jean-Jacques Bertrand ministre de l'Education, Jean-Marie Morin, adjoint parlementaire du premier ministre et député de Lévis.

9 MARS 1967

Le Conseil et toute la population de Lauzon protestent énergiquement contre les déclarations du Maire de Québec concernant l'Institut de Technologie Maritime.

Demandons que le gouvernement maintienne l'arrêté ministériel no 1665, du 28 septembre 1966, fixant le site à Lauzon.

Cette localisation se justifie à cause de notre longue tradition maritime et de la proximité des chantiers maritimes.

La Rive Sud doit avoir sa part des millions qui seront dépensés dans la région métropolitaine de Québec à laquelle elle appartient.

Le Maire et les Echevins de la Cité de Lauzon

Dr. L.-P. Guay, Maire.



● CLAUDE BOURQUE — Ce jeune cerbère des Eperviers de Lauzon, s'est illustré d'une façon particulière lors du tournoi de hockey de Montréal en fin de semaine dernière.

LE BON SENS

Même si vous considérez qu'un autre conducteur est dans le tort, ne le condamnez pas à subir un accident. "Prudentia" recommande plutôt de collaborer à le sortir de ses difficultés, même s'il se les a attirées. Adoptez une telle ligne de conduite de gentilhommerie pour lui démontrer que vous avez à coeur la sauvegarde de la vie humaine.

Emission accordée

LAUZON. — Au cours d'une réunion spéciale hier soir, les commissaires de Lauzon ont accordé à la maison A. E. Ames & Cie, une émission de $495,000, pour 10 ans, à 6½% à 97.06.

C'est la soumission la plus avantageuse des 7 reçues. Le taux net est par conséquent de 8.78%, soit plusieurs points plus avantageux que le prix accordé depuis quelques années aux Commissions scolaires.

Ceci a fait dire au président Roméo Bissonnette que le crédit de Lauzon est excellent. Les soumissions que nous avons reçues sont très concurrentielles, les taux varient peu. C'est une preuve de plus que le bon renom financier de Lauzon est connu des principales maisons spécialisées qui n'ont pas hésité soumissionner à des taux plus avantageux que ceux généralement offerts depuis quelques années".

Unité sanitaire

Principales activités de l'Unité sanitaire de Lévis pour la semaine du 12 mars 1967.

Lundi, 13 mars

Lévis — Bureaux de l'Unité sanitaire, de 9½ à 11 heures et le 1½ à 2½ heures : clinique antituberculeuse (examen pulmonaire).

Lévis — Bureaux de l'Unité sanitaire, cartes de santé (manipulateurs d'aliments).

Christ-Roi — Local sous la sacristie, de 2 à 3 heures : clinique de puériculture, d'immunisations et de vaccinations.

St-Lambert - Ecole, examens dentaires.

Mardi, 14 mars

Hôtel-Dieu de Yévis et Hôpital de Charny — Clinique de BCG.

St-Romuald — Hôtel de ville, de 2 à 3 heures : clinique de puériculture, d'immunisations et de vaccinations.

St-Henri — Au village, salle publique, de 2 à 3 heures : clinique de puériculture, d'immunisations et de vaccinations.

Lévis — Bureaux de l'Unité sanitaire, à 1.30 heure : cours d'hygiène prénatale.

St-Lambert - Ecole, examens dentaires.

Mercredi, 15 mars

Lévis — Bureaux de l'Unité sanitaire, clinique dentaire.

St-Nicolas — Ecole Mgr Gauvreau, de 2 à 3 heures : clinique de puériculture, d'immunisations et de vaccinations.

Bienville — Salle St-Vincent de Paul, de 2 à 3 heures : clinique de puériculture, d'immunisations et de vaccinations.

Jeudi, 16 mars

Lévis — Bureaux de l'Unité sanitaire, de 2 à 3½ heures : clinique de puériculture, d'immunisations et de vaccinations.

Vendredi, 17 mars

Hôtel-Dieu de Lévis et Hôpital de Charny — Clinique de BCG.

Lévis — Bureaux de l'Unité sanitaire, cliniques dentaires.

ABONNEZ-VOUS A "LA SAINTE-CROISADE"

"LA SAINTE CROISADE" l'organe de la Pieuse Union St-Joseph, est honorée d'une bénédiction de S. S. Pie XI et elle a été recommandée à maintes reprises par feu S. E. le cardinal Villeneuve, o.m.i., archevêque de Québec.

Elle publie des articles de fond, des traits édifiants des légendes charmantes sur saint Joseph, ainsi que de nombreuses faveurs obtenues par l'intercession de ce grand saint.

"LA SAINTE CROISADE" est imprimée sur papier de luxe et ses illustrations, oeuvres d'excellents artistes, tout en agrémentant la matière à lire, permettent d'admirer les plus belles productions de l'art chrétien.

Un numéro spécimen est envoyé gratis sur demande. On s'abonne à n'importe quelle date de l'année. Prix de l'abonnement : $1.00 au Canada; $1.25 aux Etats-Unis.

De très belles récompenses sont offertes aux zélatrices de la revue.

Adresse: "LA SAINTE CROISADE" 500 chemin Sainte-Foy, Québec-6.

Refus catégorique du maire, des échevins de Saint-Jean Chrysostome d'être rémunérés

ST-JEAN-CHRYSOSTOME — Le taux de la taxe foncière et celui de compensation pour le service d'aqueduc et d'égout demeurent inchangé dans la benjamine des villes de notre région.

Les estimés budgétaires adoptées par le conseil présidé par le maire Gérard Nolin, prévoient des surplus de $9,000 à la section générale et de $21,-019. à la section aqueduc. Ce dernier surplus sera cependant ramené à $7,759.78 parce que la ville effectuera un dernier paiement de $13,259.22 sur des pièces de machinerie utilisées dans ce département.

A la section générale, les revenus prévus sont de $42,392 et les dépenses de $33,000. Les taxes foncières rapporteront $19,924.82 au taux de $1.20 du cent dollars d'évaluation, sur une évaluation imposable de $2,622,500. La taxe de vente rapportera $3,672.

A la section aqueduc et égout, les revenus estimés sont de $46,067.25 au taux de $2.50, les dépenses ordinaires sont de $25,048.25, ce qui laisserait normalement un surplus de $21,-019. Le conseil a décidé de ramener le surplus réel à $7,-759.78 en effectuant par anticipation le paiement dont nous parlons plus haut.

Ainsi se continue l'ère des surplus qui a débuté il y a quelques années.

Amélioration prévue

Le conseil a autorisé l'Hydro-Québec à faire une étude du système d'éclairage dans le secteur urbain, en vue d'une amélioration éventuelle. Dès que le rapport sera déposé, le conseil prendra action.

Refus catégorique

Les membres du conseil ne songent nullement, du moins pas pour le moment, à se faire payer leur service. Ils ont, en effet, servi un non catégorique à un groupe de contribuables qui ont signé une requête recommandant une rémunération pour le maire et les échevins. Devant le refus des membres du conseil, plusieurs contribuables présents lors de l'assemblée ont insisté sans plus de résultat, en faveur d'une rémunération.

Demandes diverses

Le conseil demande au Ministere de la Voirie de réouvrir le chemin Taniata fermé à la circulation depuis quelques mois, les membres du conseil allègrent que le dit ministère a suspendu temporairement ses travaux, que la nouvelle route où se fait maintenant la circulation, sera mauvaise durant la période de dégel.

Demande est formulée au service hydraulique du Ministère de l'Agriculture et de la Colonisation d'aménager le cours d'eau Pichet qui coule des terres du rang Bel-Air jusqu'à la rivière du Bras, à Saint-Henri de Lévis.

Armoiries

Le conseil étudie la possibilité de doter la ville d'armoiries.

Ristourne

Une ristourne de 3% sera accordée aux contribuables qui paieront leurs taxes dans les 50 jours de la réception de leur avis de cotisation.

Nouvelles de Portneuf



Donnacona

DONNACONA — "L'union de tous les syndicats en vue d'une éducation politique des citoyens, est certes une urgente nécessité". C'est ainsi que s'exprimait, jeudi soir dernier, le président de la CSN, M. Marcel Pépin, conférencier invité de l'Association des enseignants de la régionale Tardivel, du comté de Portneuf.

Le chef syndical a par ailleurs énoncé le besoin de la participation de chaque citoyen en vue d'une vraie démocratie, chez-nous. Plus loin, parlant du fameux BILL 25 et ses implications sur le monde syndical, M. Pépin, a tout simplement dit que ce bill était un "ACCIDENT" et un "accroc". En outre, le conférencier a déclaré devant les quelque 300 personnes présentes, que le bill 25 avait été imposé aux enseignants, et que le gouvernement était responsable de ce qui est arrivé, en ce sens qu'il est trop lent dans ses décisions à prendre.

Il conclut en disant que pour obtenir justice, il faut sans aucun doute, demeurer ensemble, rester encore plus unis. "Le syndicat est une sorte de père de famille, a-t-il laissé entendre."

"L'union fait la force et vous le savez."

Pour sa part, le président de l'Association des enseignants de la région de Portneuf, M. Roger Alain, de Neuville, a su trouver les mots nécessaires pour remercier le conférencier de marque, soit M. Marcel Pépin.

Cette manifestation était inscrite dans le cadre de la semaine de l'Education.

X X X

Cap-Santé

CAP-SANTE — La Corporation municipale du comté de Portneuf, a réussi un excédent des revenus sur les dépenses de l'ordre de $2,483.00, au 31 décembre 1966. Le rapport officiel du vérificateur, Gauthier, Gagnon et Associés, indique en effet, que la corporation a eu pour $22,044.02 en revenus tandis que les dépenses n'étaient que de l'ordre de $19,-560.87.

D'autre part, la corporation municipale vient d'adopter des prévisions budgétaires au montant de $18,427.71, pour l'année financière en cours.

Finalement, celle-ci, a convenu de passer un règlement imposant une taxe de $4.50 par arpent de superficie de terrain égoutté par le cours d'eau Chamberland. Un tel règlement fut adopté afin tout simplement, de payer les dépenses encourrues par les travaux effectués sur le dit cours d'eau. Cependant, précisons que cette taxe de l'ordre de $4.50 sera imposée aux contribuables intéressés à profiter du cours d'eau Chamberland.

Pour ce qui est des travaux d'amélioration apportés à cet endroit, mentionnons qu'il en a coûté à la Corporation, la somme de $447.20 soit $242. plus $157.40 de règlementation et $47.80 pour la perception.

X X X

CAP-SANTE — Le préfet du comté de Portneuf, M. Lucien Godin, maire de la municipalité de Saint-Casimir, demeure à son poste. Par ailleurs, une subvention de l'ordre de $500 est accordée à un organisme de la région. Finalement le nouveau secrétaire de la corporation municipale sera rémunéré.

C'est ce qui ressort principalement d'une récente réunion du conseil de comté de Portneuf, tenue au bureau d'enregistrement, à Cap-Santé. La totalité des maires présents à ce rassemblement trimestriel, ont décidé que l'élection du préfet se tiendrait dorénavant, lors de l'assemblée du mois de juin, plutôt qu'en mars. Ceci veut donc dire que l'actuel préfet, en l'occurence M. Lucien Godin, conservera son siège jusqu'en juin prochain. Une décision en ce sens fut prise, en raison de la tenue des élections municipales qui se tiennent comme on le sait, en mai.

D'autre part, la Chambre de Commerce de la région, présidée par M. André Julien, de Saint-Basile, vient de recevoir du conseil de comté, sa subvention annuelle de $500. Le président de cet organisme avait déjà fait une demande à cet effet.

En terminant, mentionnons que M. Vauquelin Frenette, l'actuel secrétaire de la corporation municipale de Portneuf, s'est vu accorder une rémunération annuelle de l'ordre de $1,200. Cependant, c'est par un vote secret que les maires se sont prononcés pour fixer ce salaire. Auparavant, on sait que deux propositions voulaient que le nouveau secrétaire reçoive pour son travail, soit un cachet de $1,500 ou de $1,200.

X X X

Portneuf

PORTNEUF — Pont-Rouge, Donnacona et Saint-Marc-des-Carrières représenteront en fin de semaine, le comté de Portneuf, lors du tournoi de hockey PEE-WEE, de Trois-Rivières. Cinquante équipes prennent part à ce grand tournoi, l'événement majeur de la ville de Trois-Rivières et le second en importance au Québec.

Aujourd'hui, le Donnacona jouera contre le Saint-Louis de Montford, le Saint-Marc-des-Carrières disputera sa première rencontre avec le Saint-Philippe de Trois-Rivières tandis que les porte-couleurs de Pont-Rouge, seront opposés au club Les Saules.

Plus de 700 jeunes hockeyeurs évolueront sur la surface glacée du colisée de l'endroit. Il y aura huit clubs dans la classe "A", 18 dans la catégorie "B" et 24 dans la section "C".

La population du comté de Portneuf souhaite la meilleure chance possible aux clubs Pont-Rouge, Donnacona et Saint-Marc-des-Carrières.

Décès du bébé Couture

LEVIS — A l'Hôtel-Dieu de Lévis le 9 mars à l'âge de 16 mois est décédée Shirley Couture enfant bien-aimée de monsieur Georges Couture et de dame Georgette Gosselin demeurant à St-Louis de Pintendre. Elle laisse outre son père, sa mère, ses frères et ses soeurs, Serge, Steventhan, Frank, Sonia, ses grands parents M. et Mme Alphonse Couture de St-Romuald.

L'hymne des Anges aura lieu samedi à 4 hres a.m. Départ des Salons Gilbert et Turgeon 58 Ave. Bégin Lévis à 3.30 hres pour l'église de St-Louis de Pintendre et de là au cimetière paroissial.

* * *

Donner son sang, c'est conserver une vie.

Pour venir en aide aux pauvres de Québec

NOUS AVONS BESOIN

DE VOS VIEUX VETEMENTS, DE VOS VIEUX MEUBLES

C'est urgent ! Appelez-nous, on ira chercher vos surplus

LE COMPTOIR EMMAUS

160 St-Paul, Québec — 692-0385

LA SOURIS MIQUETTE — par Walt Disney



LE FANTOME — par Lee Falk et Ray Moore



PHILOMENE — par Ernie Bushmiller



J.-M.-L. Verret
12, rue Garant
VILLE ST-DAVID
Tél.: 837-4152
Correspondant de L'ACTION pour la rive sud

A vendre — Divers

Pour de L'AMEUBLEMENT et des ACCESSOIRES électriques de qualité
Venez nous visiter
LES NECESSITES DOMESTIQUES
43 TRANS-CANADA ouest, Rond-Point Lévis
Pour rendez-vous
Tél. 837-9381
66455 18-2 (s. au 11-3) 21 C.L.

Chambres à louer

POUR HOMMES seulement, 3 chambres, plus salle de bain, meublées, chauffées, électricité, permis de cuisine, usage boudoir avec T.V., pension si désirée, proximité centre d'achats, après 5 heures; Tél.: 837-1470.
66968 8-3 (12 fs) 44 C.L.

Clavigraphes

CLAVIGRAPHES des meilleures marques, neufs $59.95 — Machines à additionner, réparations de toutes marques par techniciens, 25 ans d'expérience. Ameublements de bureaux. Centre de Couture Couturier, 41 Avenue Bégin, Lévis; Tél.: 837-8824.
66902 9-3 (1 ms) 60 C.L.

Ecoles

COURS DE COUTURE
RENSEIGNEZ-VOUS sur nos cours de couture, complets par professeurs diplômés. Inscrivez-vous immédiatement, ECOLE DE COUPE & COUTURE Couturier, 41, Ave Bégin, Lévis; Tél.: 837-8824.
66903 9-3 (1 ms) 81 C.L.

Machine à coudre

COUTURIER
LE SEUL centre de couture, spécialiste en machines à coudre, sur la Rive Sud. Machines à coudre neuves, $49.95. Réparations, pièces, aiguilles, pour toutes marques. Vendeur autorisé "PFAFF", "WHITE", "BERNINA" "OMEGA", etc. CENTRE DE COUTURE COUTURIER, 41 ave. Bégin, Lévis; Tél.: 837-8824.
66769 3-3 (1 ms) 120A. C.L.

Logements à louer

ST-ROMUALD, 3, 4 et 5 pièces, eau chaude, entrée "220", libre immédiatement. Pour informations; Tél.: 524-3516.
66934 7-3 (12 fs) 118 C.L.

A vendre — Divers

Tél. : 837-6567 — J.-ANTOINE ROY

LE ROYAUME DU TAPIS ENR.

Qualités de toutes sortes
Couleurs assorties
Posage
Estimés gratuits sur demande

5, avenue Plante, LEVIS, P. Q.
66920 11-25-3 21 C.L.

La Confédération année zéro

Chronique d'il y a 100 ans

par Pierre Chaloult

N.D.L.R. — Dans cette chronique qui paraît quotidiennement dans l'ACTION, Pierre Chaloult fait revivre des personnages et des événements d'il y a cent ans. Chaque jour, il emprunte la personnalité d'un Canadien de 1867, pour ressusciter cette époque, qui a vu naître la Confédération canadienne.

Les ouvriers sont "encore" en grève

LUNDI, LE 11 MARS, 1867

Décidément le CANADIEN est toujours sur la brèche. Il n'acceptera le nouveau régime que sous réserve d'inventaire. L'éditorialiste du journal de M. Langevin, celui du journal de M. Cauchon peuvent y aller de leurs arguments favorables et même enthousiastes, M. Evanturel demeure sceptique ainsi que le démontre l'éditorial du CANADIEN d'aujourd'hui.

Il n'est pas long, cet éditorial, je le cite en entier :

"Le TIMES de Londres dit que la confédération ne peut pas durer, et il est loin d'être le seul.

"Parlant du droit de concurrence que devra avoir la législature fédérale au sujet des DROITS CIVILS (tels que la propriété, le mariage, le divorce, le droit DIVIN de l'enseignement religieux laissé aux évêques par les apôtres, mais qui va être maintenant sous la férule bien ou mal disposée de la majorité protestante), ce puissant journal anglais s'exprime comme suit :

"Cela révèle une FAIBLESSE INHERENTE au projet de confédération, QUI AFFECTERA FATALEMENT sa stabilité. On peut se demander si une union législative n'aurait pas été préférable à l'union fédérale que l'on veut établir par ce bill."

"Le TIMES termine son article en déclarant que l'on va finir par enlever tout à fait ce SIMULACRE DE CONTROLE LAISSE AUX POUVOIRS LOCAUX."

"Lors Carnavon, dans son discours, lors de l'introduction du bill de la confédération, a dit : "J'aurais désiré, ainsi que la plupart des délégués coloniaux, arriver de suite à une union législative, mais les différentes provinces ne l'auraient pas acceptée, DANS LE MOMENT ACTUEL."

"Que l'on ose dire, après cela, que le projet actuel n'est pas une union législative ! Que l'on ose dire, après cela, que la nationalité canadienne-française n'a pas été sacrifiée ! Que l'on ose dire, après cela, que les ministres et députés conservateurs qui les ont appuyés en tout et partout, méritent le titre de conservateur ! "

"Qu'ont-ils conservé ? Rien. Qu'ils osent maintenant accuser les rouges, auxquels ils ont donné mille fois raison, par leur conduite anti-nationale, et nous disons anti-catholique."

M. CAUCHON, PREMIER MINISTRE ?

Au chapitre des FAITS DIVERS, dans le CANADIEN d'aujourd'hui :

"COMITE DE BEAUCE. — Le CHRONICLE de ce matin nous apprend qu'un grand nombre des principaux électeurs de Beauce ont invité, M. E. Taschereau, le représentant actuel à se porter candidat pour les législatures locales et fédérales. Nous sommes convaincu que si M. Taschereau accepte, comme nous sommes porté à le croire, il sera sans aucun doute réélu."

"LORD MONCK. — On dit sur la foi de certaines lettres privées de Londres que lord Monck et sa famille reviendront au Canada au commencement de mai, et que ce retour indique une prochaine session."

"PREMIER MINISTRE DE LA PROVINCE DE QUEBEC. — (Il est rumeur que M. Cauchon) sera premier ministre de la province de Québec sous la confédération."

L'exemplaire de mon journal est déchiré tout juste à la hauteur de la première ligne de cette très importante nouvelle. Je crois pouvoir lire : "IL EST RUMEUR QUE M. CAUCHON..." mais je ne sais pas si c'est exactement ce qui est écrit. Il me paraît bien que l'on mentionne "M. Cauchon".

Je note avec amusement que cette nouvelle paraît dans le CANADIEN qui n'est pas tout à fait le journal de M. Cauchon sans que l'on puisse classer M. Evanturel comme un "ennemi" politique de M. Cauchon. L'un et l'autre sont des hommes de valeur. Mais je dirais que M. Cauchon est peut être plus "ministrable" (que l'on m'excuse ce néologisme) que M. Evanturel et que M. Evanturel est p'us carrément journaliste que M. Cauchon.

Je continue à lire les FAITS DIVERS dans le CANADIEN d'aujourd'hui :

"ABSENCE DE M. BRYDGES. — Pendant l'absence de M. Brydges qui est parti ces jours derniers pour l'Angleterre, M. Hickson sera chargé de la gestion du Grand-Tronc."

SYSTEME POSTAL ET LIGNE TELEGRAPHIQUES. — Sous la confédération, le système postal comprendra les lignes télégraphiques. Ici, il manque tout à fait une ligne dans le journal que je lis. Ce n'est pas mon exemplaire du CANADIEN qui est déchiré. Il manque une ligne. Pour dire les choses telles qu'elles sont : il y a une ligne en blanc.

LES FENIENS ET LES GREVISTES

Je continue à lire les FAITS DIVERS :

"ECOLE MILITAIRE. — Les messieurs suivants ont obtenu des certificats de seconde classe à l'école militaire de cette ville, après un examen subi devant le major Buller : — F. Wurtele, H.-J. Miller, W. Jackson, H. O'Connor, W. Blaiklock, J. Ellis, J. Mahoney, et H. Walsh."

"PORTE ST-JEAN. — Nous sommes heureux d'apprendre que les travaux de la porte St-Jean, vont enfin se continuer. M. Pierre Gauthier, a été nommé, le 7 juillet dernier, par le comité des chemins, pour surveiller les travaux. Ce monsieur nous informe qu'il a déjà fait plusieurs rapports à la corporation et que l'ouvrage marche rapidement sous sa direction."

"COURT DES FORTIFICATIONS A QUEBEC. — Les autorités militaires ont calculé que la confection des fortifications à Québec par les soldats coûterait 93 par cent de moins que par les contracteurs."

"DESERTION DES MARINS DE L'AURORA. — Il paraît que quatre marins de la frégate ennuyés sans doute de la vie peu active qu'ils mènent en ce moment se sont décidés à prendre la clef des champs. Trois d'entr'eux ont été rejoint et auront à répondre de leur conduite devant les tribunaux, ainsi que ceux qui ont aidé et favorisé leur évasion. Le quatrième a pu jusqu'à ce moment se soustraire aux recherches de la police."

"APPREHENSION DE TROUBLES. — Les journaux du Haut-Canada disent que 5,000 hommes vont bientôt être appelés à prendre les armes pour être stationnés dans le Haut-Canada, à Niagara, au port Dalhousie, au Fort Erie et à Windsor. Un assistant commissaire général se serait rendu, il y a quelques jours, à Ste-Catherine pour y prendre des arrangements relativement aux approvisionnements des troupes qui doivent y être envoyées. Le général Michel a donné ordre aussi de mettre le fort Wellington et Prescott en état de recevoir des volontaires."

"Ces mesures de précaution sont sans doute dictées par l'activité que l'on remarque dans les cercles féniens aux Etats-Unis et qui donne lieu de croire qu'il y aura une nouvelle invasion du Canada dans un avenir plus ou moins prochain."

"LES OUVRIERS ENCORE EN GREVE A MONTREAL. — Les charpentiers et menuisiers sont encore en grève à Montréal; ils demandent une augmentation de six à huit chelins par jour."

Encore en grève !... En quel temps vivons-nous...

LE BICQM AU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL :

Ottawa doit prendre des mesures pour faire du port local l'avant-port du Saint-Laurent

Le Bureau de l'Industrie et du Commerce de Québec Métropolitain a demandé hier au gouvernement fédéral de prendre des mesures pour assurer un plus fort volume d'exportations des céréales, tout en protégeant le commerce domestique indispensable à l'agriculture de notre région et d'entreprendre le dragage du chenal à 45 pieds de profondeur de Québec en aval afin que notre port devienne l'avant-port à eau profonde du Haut-St-Laurent.

Ces recommandations ont été faites dans un mémoire préparé par le BICQM et présenté à l'honorable J.W. Pickersgill, ministre des Transports.

Ces recommandations du BICQM sont basées sur les conclusions d'une étude de la situation actuelle du port de Québec, particulièrement en fonction du chenal et du commerce des céréales.

Ces conclusions sont que :

a) L'intérêt du pays et plus spécialement de sa région la plus fortement industrialisée commande que l'on établisse aussi haut que possible dans le St-Laurent un avant-port à eau profonde capable de recevoir sans difficulté les navires de 60 à 75,000 tonneaux de jauge;

b) Le port de Québec est merveilleusement situé pour jouer ce rôle d'avant-port à eau profonde, puisqu'il est relié par un réseau routier de premier ordre, par des chemins de fer efficaces et par d'excellentes lignes aériennes à un vaste arrière-pays;

c) L'expansion économique qui résulterait de la venue à Québec des navires de fort tonnage profiterait non seulement à toute la région immédiate, mais également à une partie importante de l'Est du pays.

Les mesures

Dans son introduction, le mémoire déclare que la situation qu'il décrit revêt un caractère d'urgence qui requiert l'attention immédiate de l'Etat.

"Nous l'invitons, poursuit le mémoire, à adopter les mesures suivantes pour y remédier :

1) Assurer au port de Québec un volume normal de transport et d'entreposage des céréales, tant pour le marché domestique que pour l'exportation;

2) Entreprendre le plus tôt possible le dragage du chenal du fleuve St-Laurent en aval de Québec, jusqu'à une profondeur de 45 pieds afin de permettre aux navires de fort tonnage d'atteindre le port.

Consommation domestique

Par ailleurs, le mémoire s'en prend aux pressions qui seraient actuellement faites sur les courtiers pour que les céréales destinées aux agriculteurs de la province de Québec soient acheminées par chemin de fer directement de la tête des Grands Lacs ou de la Baie Georgienne.

"Nous sommes d'avis, quant à nous, poursuit le mémoire, que le meilleur moyen de stabiliser les prix des céréales dans l'Est, serait non pas de les acheminer par rail, mais plutôt d'autoriser la Commission canadienne du Blé à les entreposer elle-même dans les silos du port de Québec aux conditions qui prévalent aux silos de Fort-William et de la Baie Georgienne".

"Tout en exerçant un certain contrôle sur les stocks requis pour répondre à la demande normale, la Commission Canadienne du Blé pourrait permettre aux courtiers accrédités de s'y approvisionner au prix courant du marché et d'effectuer leurs livraisons dans des conditions beaucoup plus favorables à la fois à leur commerce et aux agriculteurs eux-mêmes".

"Cette solution, répète le mémoire, nous paraît plus logique et elle serait certainement plus efficace que des livraisons par train à très longues distances.

Vente des silos

Quant à la mise en vente des silos du port de Québec, le mémoire considère que c'est là une démonstration de la ferme intention du Conseil des Ports Nationaux d'apporter une solution au problème de notre commerce de céréales.

"Cette nouvelle politique place cette question dans un éclairage différent, dit le mémoire, mais elle n'en change pas les données fondamentales.

Commerce d'exportation

"Dans le domaine des exportations, il faut tenir compte à la fois des conséquences de la mise en vente des silos du port et des projets actuels des grandes compagnies, de construire des silos très spacieux dans le Bas St-Laurent, c'est-à-dire à Sept-Iles, Port-Cartier et Gros-Cacouna".

"Si ces derniers projets étaient les seuls à devoir se réaliser, ils auraient nécessairement pour effet de réduire à la portion congrue le volume des exportations de céréales des autres ports du St-Laurent dont Québec, conclut le mémoire.

Solutions

"Deux solutions s'imposent donc, ajoute le mémoire du BICQM :

1) Etablir dans notre port des exportateurs sérieux de céréales qui soient en mesure d'y maintenir un achalandage qu'il importe non seulement de conserver mais même d'augmenter;

2) Procéder au dragage à 45 pieds de profondeur du chenal etc.

"Rond-Point" disparaîtra

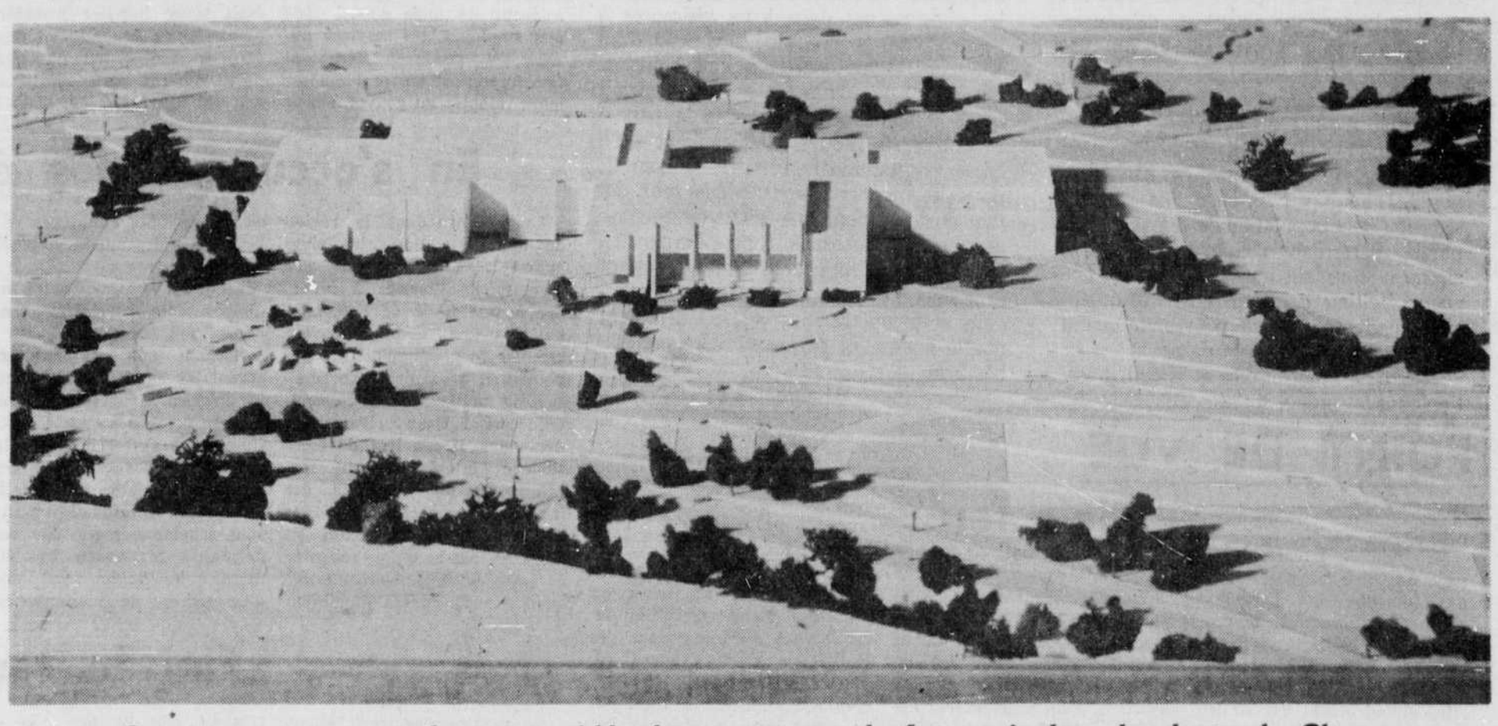
Le poste de télévision CBVT de Radio-Canada à Québec vient de décider de cesser la diffusion de son magazine local d'information, "Rond-Point", le 31 mai prochain. Et il semblerait que l'émission ne serait pas remplacée.

Il semble que CBBT aurait voulu que l'émission "Rond-Point" atteigne la cote d'écoute élevée de certaines émissions de style "populaire" des postes de télévision privée. Et que la faible cote d'écoute de "Rond-Point" ait influencé la décision de retirer l'émission de la programmation.

D'autre part, on nous dit, de source digne de foi, qu'une diminution de budget a pu jouer dans la décision de ne pas remplacer l'émission "Rond-Point" après le 31 mai. Et l'on ajoute que CBVT enlèverait d'ailleurs de sa programmation dans peu de temps son supplément régional d'information par mesure d'économie.

La tendance du poste local de Radio-Canada serait donc de réduire le nombre de ses heures de production locale à cause de coupures dans le budget, selon certaines informations.

Seul le retrait de "Rond-Point" le 31 mai a cependant pu être confirmé de façon certaine.



● Cette maquette nous donne une idée de ce que sera la future école polyvalente de Charny. Cette bâtisse pourra recevoir 2,600 élèves.

La régionale de Tilly a approuvé les esquisses préliminaires de l'école polyvalente de Charny

Les esquisses préliminaires de l'école polyvalente de Charny dont voici la maquette ont été approuvées par les commissaires de la commission scolaire régionale de Tilly jeudi soir. Les plans de cette école dont la construction devrait commencer au cours de la présente année, soit après l'approbation par le ministère de l'Education, ont été favorablement reçus par les commissaires qui se sont dits entièrement satisfaits. Les plans ont été préparés par M. Maurice Boutin, architecte de la firme Mainguy, Jarnuszkiewicz et Boutin. L'école polyvalente, qui pourra recevoir 2,600 élèves et devient de ce fait l'une des plus importantes de la province, se compose de deux zones principales qui groupent d'une part, classes et laboratoires, et d'autre part, amphithéâtre, bibliothèque et autres classes. Ces deux zones sont situées l'une au sud-est et l'autre au nord-ouest d'un hall (dégagement) ouvrant sur deux cours extérieures semi-ouvertes. De cette façon la direction de l'école pourra regrouper d'un côté les garçons ou garçons et filles du premier cycle du secondaire, de l'autre côté les filles ou garçons et filles du deuxième cycle du secondaire. L'école comprendra environ 56 classes sans compter les 13 laboratoires. Le hall constitue le noyau du complexe et débouche à l'extrémité sud-ouest dans le secteur de l'éducation physique et à l'extrémité nord-est dans la zone des ateliers (mécanique, menuiserie, etc.). Les deux volumes du centre se composent de trois étages dont le rez-de-chaussée est réservé aux services généraux pour les étudiants, c'est-à-dire vestiaires, activités étudiantes, services alimentaires; les deux étages supérieurs sont réservés aux fonctions académiques.

Avis de l'Institut Canadien de Québec

Concert contremandé

Pour des raisons complètement en dehors de sa volonté, le Quatuor Marc Bélanger a dû contremander le concert qu'il devait présenter aux membres de l'Institut, le lundi 13 mars courant, en compagnie de ses deux artistes invités: Madame Jeanne Landry, pianiste, et M. Jacques Simard, hautboïste.

Il s'en excuse.

Ce sera toutefois l'occasion de vous faire entendre l'une de nos belles voix canadiennes en la personne de M. Jules Bruyère, baryton de réputation internationale qui est présentement attaché au Covent Garden de Londres.

Monsieur Jules Bruyère s'est très peu ou à peu près pas produit au Canada, ses études et les débuts de sa déjà phénoménale carrière l'ayant retenu d'une façon constante en Europe.

Nous vous convions donc à ce récital de grande classe où vous aurez l'avantage d'entendre Monsieur Bruyère dans un choix de pièces qui raviront tous les mélomanes de la belle musique.

Le mercredi 15 mars

L'Office national israëlies de tourisme (Montréal) présentera, dans la salle de l'Institut, un programme de films sur la France, l'Italie et Israël.

Les abonnés de l'Institut qui voudront assister à ce cinéma, seront admis sur présentation de leurs cartes de membres.



M. Jules Bruyère, baryton

Palais de justice

Par ROBERT GIROUX

Trois mois pour un homme sans dossier pour de la grossière indécence avec des jeunes

Le juge en chef Thomas Tremblay a condamné, hier, un homme de 46 ans, d'une localité du comté de Portneuf, à 3 mois d'emprisonnement après qu'il eut avoué sa culpabilité à avoir commis des actes de grossière indécence avec trois garçons de 12, 15 et 16 ans, en 1965 et 1966.

Quand un homme admet sa culpabilité à de tels actes à votre âge, 46 ans, ce n'est pas qu'il n'en ait jamais commis d'autres auparavant, c'est plutôt parce qu'il ne s'est jamais fait prendre, a déclaré le magistrat au journalier qui possédait un dossier judiciaire vierge.

Lorsque le procureur de l'accusé, Me Jules Lesage, demanda que son client ne soit condamné qu'à l'amende, le juge répondit qu'il le faisait lorsqu'il s'agissait d'individus d'à peu près du même âge qui commettaient ces fautes ensemble.

Pour sa part, Me Roch Lefrançois, de la Couronne, a demandé une sentence de prison, qualifiant le crime de "répugnant".

Une réponse du prévenu à une question du juge en chef sembla faire déborder le vase :

"Qu'est-ce que vous faites"?

— L'été, je travaille dans une colonie de vacances...

Invitation à l'Oratoire St-Joseph de Montréal

Le samedi 18 mars, fête de Saint-Joseph, il y aura pèlerinage en son Oratoire du Mont-Royal.

Le départ s'effectuera devant l'église St-Sauveur à 5h.30 a.m. et le retour est fixé pour minuit.

Tous ceux qui sont intéressés à y participer sont priés de communiquer avec les organisateurs.

M. Gérard Pouliot du 325 rue Montmartre, Tél.:522-2512 ou à Mme Paul Plante du 185 rue d'Argenson, Tél.: 522-3595.

Température froide

Selon le Bureau de la Météo de l'Ancienne Lorette, le mois de mars, qui habituellement a une température de 23 degrés, sera un peu plus froid, et la chute de neige qui se situe, en moyenne entre 15 et 20 pouces, sera plus forte.

La légère chute de neige qui est tombée sur l'est de la province au cours de la nuit de jeudi à vendredi est estimée à plus de 4 pouces. La précipitation totale depuis le début de l'année est de 114 pouces. Cette précipitation est inférieure à celle de l'an dernier, mais il est à noter que le Québec n'a pas connu de dégels comme par les années passées. On prévoit donc un mois de mars assez froid avec de bonnes chutes de neige.

Soins à domicile

"L'Association Ambulancière St-Jean donnera un cours de soins à domicile qui débutera lundi le 13 mars prochain à 8 hrs au centre Durocher, à 290 rue Carillon à Québec à 8 hrs p.m. Ce cours se donnera les lundis et mercredi soirs pour une période de 5 semaines.

Le public en général est invité".

Vous remerciant de votre obligeance.

Veuillez me croire,

Bien vôtre.

D. C. Pomerleau, président du Comité des cours.

Par:— A. L. Nadeau
Mme A. L. Nadeau
Sec. de la Succursale.

Avez-vous lu ça?

Mon ami Pit Pleinledos a été conseillé par son médecin de se surveiller et de se restreindre dans les desserts. Au restaurant, mon Pit ne commande plus de mille-feuilles. Il demande des 900 feuilles !

x x x

Roger Bruneau signale la nouvelle formule du ministre Gabriel Loubier pour refranciser le Québec et surtout la ville de Montréal. Le ministre a déclaré aux gens de langue anglaise qu'un visage français se justifie même par l'argument de "la piastre".

x x x

Un bravo à la CSN de Québec pour avoir organisé un colloque sur les réalités économiques de la région de la Capitale et d'avoir réuni 15 représentants d'organismes pour étudier les possibilités (et les difficultés) d'expansion économique du Québec métropolitain qui manque d'industries.

x x x

Le représentant J.A. Blatnik, du Minnesota, compte près de 18,000 cimetières d'autos sur les routes principales des Etats-Unis. Avant de voter les crédits routiers, il veut être assuré qu'on ne les décore pas avec des amas de déchets d'acier.

x x x

Le système des "enveloppes" qui ont remplacé la "tasse" pour les quêtes dans les églises défraient les conversations. Les "troncs" et les lampions doivent en souffrir. Il est certain que le total des "enveloppes" est inférieur au montant donné par une famille.

x x x

M. Maurice Lebel fait honneur à notre Université Laval avec son volume "Education et Humanisme". Le livre a été suffisamment apprécié en France pour mériter à son auteur la médaille Richelieu au titre de Prix de Langue française. Félicitations à la France et à M. Lebel.

x x x

Notre rédactrice sportive Diane Gendron a qualifié de "comédie sur roulettes", le spectacle de Match sur roulettes offert aux Québecois jeudi dernier. C'était, dit-elle, "sûrement un bon remède pour les gens tristes". — Ce sport ou spectacle féminin ne connaîtra pas une vogue de longue durée.

Jean Napran

l'Action éditoriale

Pas concluant !

Dans sa réplique au sénateur Kennedy, le président Johnson a puisé à pleines mains dans ses réserves de lieux communs: les Etats-Unis n'interrompent pas les bombardements au Nord-Vietnam tant que Hanoï ne fait pas le premier pas, une trêve serait déloyale pour les combattants américains qui verraient l'ennemi poursuivre son infiltration, etc. A une plus haute échelle, c'est l'éternelle protestation de deux bambins: "Ce n'est pas moi qui ai commencé, c'est lui". Notre mère Eve avait d'ailleurs donné l'exemple au paradis terrestre en refilant ses responsabilités au serpent, et le matriarcat américain suit fidèlement le sentier battu.

De telles explications du président n'avancent pas les discussions: le Nord-Vietnam et les Etats-Unis peuvent prolonger leur guerre meurtrière éternellement, si l'un et l'autre continuent d'attendre que l'autre fasse dle premier pas. Ce qui est plus spécieux dans l'argumentation du président américain, c'est qu'il ne se reconnaît de devoirs qu'à l'égard des armées américaines : "Un tel geste (la cessation des raids) serait en effet déloyal à l'égard des combattants américains qui verraient en même temps l'ennemi continuer son agression, poursuivre son infiltration et introduire division après division au Vietnam-Sud tandis que l'aviation américaine resterait inactive contre le nord". Dans tout cela, on oublie généreusement (?) la population de ce pays rongé par la guerre depuis vingt ans, on passe aisément sous silence que le but d'une guerre légitime demeure la paix et qu'aucune guerre ne doit se poursuivre quand surgit la possibilité de la paix.

Car c'est bien de cela qu'il était question dans les propos du sénateur Kennedy. Il ne s'agissait pas de frapper d'une paralysie totale et définitive la machine de guerre américaine, mais bien de ménager huit jours d'accalmie pour que s'amorcent des négociations. Au pis aller, l'effort militaire américain subirait un retard de huit jours: en effet, si Hanoï refusait de s'asseoir à la table des négociations pendant la trêve, Washington demeurerait libre de reprendre son pillonnement au terme du délai.

Pour le président Johnson, "les communistes ne s'attendent plus à une victoire militaire, mais ils cherchent désespérément à remporter une victoire de propagande qui se manifesterait ici même aux Etats-Unis". Si telle est la situation, il devient possible pour les Etats-Unis de marquer le pas pendant huit jours et de remporter cette victoire de propagande. L'opinion mondiale, en effet, pourrait interpréter la cessation des raids comme un geste précis, comme une preuve manifeste du désir américain d'instaurer la paix. La réponse du président Johnson au sénateur Kennedy ne fait que confirmer les observateurs dans leurs réticences à l'endroit de la politique américaine au Vietnam: le président ne répond à aucune critique, il ne manifeste en aucun endroit que son gouvernement préfère la paix à la guerre, il prouve éloquemment qu'il laisse constamment à autrui le soin de poser les premiers jalons. Même ceux qui sont d'accord pour que le monde libre recourt à la lutte armée contre l'expansion communiste entretiennent des doutes quant à la sincérité du gouvernement américain dans cette guerre. Surtout, ils déplorent que la guerre lui paraisse encore préférable à la paix.

Laurent LAPLANTE

La revue de la presse périodique

Réforme, quand tu nous tiens !

La plupart de nos professions ont décidé de se "refaire une beauté" au cours de 1967. Nous pouvons, de mémoire seulement, en nommer une demi-douzaine qui ont annoncé le désir de remettre leurs horloges à l'heure de 1967.

C'est heureux ... à la condition qu'on ne se contente pas de ce qu'un journaliste appelait des "réformettes".

C'est en profondeur qu'il faut agir.

Ce qu'il faudra considérer au delà de tout, c'est l'aspect social de nos diverses professions.

Nous n'allons pas faire le procès du passé, mais il faut admettre — puisque c'est l'évidence même — que nos professions et nos professionnels ont peu à peu, avec les années, développé un égoïsme de classe qui a fini par leur nuire singulièrement devant l'opinion publique.

Et s'il n'y avait que cet aspect du problème à envisager, — celui de notre "image" — ce serait déjà important, mais il y a l'autre aspect, fondamental celui-là, de notre présence dans la société et de nos devoirs envers elle.

Avouons que nous nous sommes cantonnés avec joie dans une sorte de générosité personnelle qui nous dispensait de nos devoirs collectifs envers la société; admettons que nous avons élevé des cloisons autour de nos professions et que trop souvent nos groupes professionnels ont semblé avoir davantage pour mission de protéger ses membres que de défendre les intérêts des citoyens.

Admettons, avouons ... D'accord.

Mais que personne par ailleurs ne fasse mine de ne pas voir quelles transformations sont en voie de s'opérer. Que cela n'aille pas pour le moment aussi loin et aussi vite qu'on le voudrait, peut-être. Continuons d'insister pour que la réforme soit complète, mais n'allons pas nous scandaliser si tout n'est pas fait du jour au lendemain.

Nos professions font preuve de bonne volonté et d'un désir sincères de s'adapter. N'ont-elles pas à l'unanimité reconnu le syndicalisme professionnel ? n'ont-elles pas jugé nécessaire de reprendre le dialogue avec les universités ? d'être présentes devant l'opinion publique par une publicité honnête et bien aite ? n'ont-elles pas, en grand nombre, décidé de **revoir les lois qui les gouvernent pour les adapter à la situation actuelle ?**

Tout cela est encourageunt et l'opinion publique devrait applaudir.

Quant aux professionnels, qu'ils sachent l'importance et l'urgence des réformes qu'ils entreprennent. Qu'ils s'arment de courage et ... qu'ils s'entourent des meilleurs conseillers qu'ils pourront trouver, à l'intérieur ou à l'extérieur des professions.

(Extrait de "Le monde professionnel" 15-2-67)

Le gouvernement a pris position

Il y a longtemps que tous ceux qui observent de près ou de loin le monde du travail au Québec, s'attendaient qu'un jour l'affrontement des Centrales Syndicales avec le gouvernement devait s'avérer inévitable. Il fallait s'attendre qu'après avoir accordé le droit de grève à partir du mois d'avril 1964 aux employés des services publics les syndicats uniraient leur force pour tenter d'imposer leurs volontés au gouvernement et à toute la population de la province de Québec. C'est un fait accompli avec la grève des enseignants. On lance un ultimatum et on dicte même ces volontés tout comme si la province de Québec appartenait maintenant aux syndicats. En fait si le gouvernement s'en était laissé imposer premièrement son existence serait peut-être en jeu et en plus tout notre système administratif aurait été mis à l'enjeu. Mais M. Johnson n'a pas fléchi et n'a pas fait la courbette devant l'attitude des syndicats le gouvernement a pris ses responsabilités.

Personne ne peut le nier le Bill 25 est une loi dure et qui peut aller très loin tout le monde l'admet même le premier ministre de cette province. Les partisans des syndicats ont-ils raison d'affirmer que la loi est injuste et que, conséquemment l'on est pas tenu en conscience d'y obéir. Bien, rendu à ce stage nous ne pouvons que qualifier l'attitude des syndicats de révoltante et il est infiniment regrettable que tous ces chefs syndicaux placés devant l'évidence n'aient point pensé que l'intérêt public, le sens du devoir et les millions de petits gars qui fréquentent nos institutions passaient bien plus que l'intérêt personnel de quelque syndicat que ce soit. Il faut que ces grèves sans lendemain cesse. Nous ne sommes pas contre les syndicats au contraire mais de là à abuser du pouvoir que l'on nous a confié il y a une marge. La population du Québec est sortie victorieuse de cette épreuve de force et que ce soit une leçon bien apprise de nos chefs syndicaux. Comme dirait mon grand-père USEZ MAIS N'ABUSEZ PAS.

Jean-Marc Emond

(Extrait de "Le Courrier de Limoilou", 27-2-67.)

En s'occupant des étudiants, l'Alcan prépare la relève

La présence dans la région de l'industrie de l'aluminium amène les dirigeants de nos diverses installations à répondre à une foule de demandes qui, à prime abord, peuvent sembler fort éloignées du but poursuivi, à savoir: la production du meilleur métal au monde, le métal Alcan ... Parmi ces demandes, il convient de mentionner l'intérêt constant manifesté par les étudiants des instituts de technologie, des collèges et des universités au sujet de tout ce qui se rapporte à nos centrales hydro-électriques, à nos usines d'aluminium ou de produits chimiques et à l'ensemble des autres établissements.

Et quelle est la réaction des dirigeants de notre entreprise à l'égard des jeunes ?

Sachant que ces étudiants seront les employés de demain et qu'il en viendra sans doute un bon nombre à l'Alcan, notre Compagnie s'efforce de collaborer en organisant pour la gent scolaire des visites industrielles en groupes, lesquelles visites sont échelonnées sur une bonne partie de l'année. Les étudiants bénéficient en outre d'un service de conférenciers, de films, qui leur est offert par le Service des relations publiques de l'Alcan dans la région. Ce dernier met à la disposition des maisons d'enseignement toute la documentation nécessaire.

On sait que certains étudiants, durant leurs vacances d'été, obtiennent un emploi de quelques mois dans les usines, laboratoires et bureaux de l'un ou l'autre des établissements de la Compagnie, soit dans la région, soit ailleurs au pays. Et plus ces étudiants sont avancés dans leur cours universitaire, plus ils ont de chances de venir s'initier à l'industrie, à condition, bien sûr, qu'il y ait des postes de vacants dans telle ou telle discipline.

Dans certains cas bien spécifiques, l'Alcan va plus loin encore. C'est ainsi qu'elle vient d'aider à la création d'une troisième année à l'Ecole de génie et de sciences pures de Chicoutimi, en fournissant l'équipement de base pour les laboratoires de résistance des métaux.

On se souvient sans doute qu'il y a quelques années, notre entreprise avait également collaboré à l'aménagement des laboratoires de chimie-physique au collège de Jonquière. Enfin, l'Alcan offre chaque année des bourses d'études dans 22 universités canadiennes.

Ces exemples et une foule d'autres que l'on pourrait énumérer démontrent toute l'ampleur de la participation indirecte mais efficace de l'industrie de l'aluminium à la formation technique, voire scientifique, des travailleurs qui prendront un jour la relève à l'Alcan.

Extrait de "Le Liagot" 23/2/67

Fini le temps des fusils de bois !

Le syndicalisme n'est pas un jeu de salon. C'est la seule arme des faibles, surtout à notre époque. C'est particulièrement vrai pour les cultivateurs qui sont encore plus défavorisés que d'autres groupes populaires de notre société. Face à des intérêts de plus en plus puissants et concentrés, seule l'action collective peut permettre au cultivateur de tirer son épingle du jeu. La vie est un combat dans son ensemble. Dans le domaine social et économique, ça devient quasi une guerre sans merci. A cause de la loi de la jungle du libéralisme économique. Ce n'est pas par plaisir que le syndicalisme doit combattre pour ses membres. Il n'a pas le choix. Le terrain de bataille et les moyens lui sont dictés par le système et ceux qui en profitent. Au fur et à mesure que les classes laborieuses seront traitées avec un peu plus de justice et de charité, les syndicalistes seront des plus heureux d'atténuer le ton de leur action en conséquence. Mais tel n'est pas le cas présentement et les perspectives immédiates sont peu reluisantes de ce côté.

Dans les circonstances, par qui et comment les cultivateurs veulent-ils être défendus ? Ont-ils même le choix ? ... En vertu de la loi de la jungle, les gros dévorent les petits. La preuve a été clairement établie qu'il en fut ainsi pour les cultivateurs lorsqu'ils étaient isolés. Et la même règle continuera à s'appliquer tant et aussi longtemps que tous les cultivateurs ne présenteront pas un front commun, à toute épreuve. Et qu'ils n'adopteront pas tous les moyens voulus pour que cette force collective donne son plein rendement.

La défense et la promotion de la classe agricole ne peuvent donc être assurées que par les cultivateurs eux-mêmes. Pour ce faire, il leur faut adopter les mesures appropriées. Ils ont déjà franchi des étapes importantes en se dotant d'une association syndicale assez remarquable et en mettant sur pied des institutions très importantes dont les coopératives et les plans conjoints. Ces premiers pas essentiels doivent être suivis d'autres. Car à mesure que l'organisation deviendra plus efficace, les résistances se feront plus fortes et plus irréductibles. C'est alors qu'un fonds de défense professionnelle s'impose comme une nécessité absolue afin d'éviter que tous les résultats obtenus soient grandement diminués et même perdus et surtout d'être en mesure de poursuivre la marche à l'avant.

Depuis son lancement, le fonds de défense professionnelle de l'U.C.C. a connu des résultats très satisfaisants. Plusieurs groupements régionaux ou de producteurs y ont souscrit d'une façon remarquable et exemplaire.

Il s'agit de donner un dernier coup de coeur. Un bon coup de coeur. Un excellent. Jusqu'à ce que ça fasse mal! Tous ceux qui n'ont pas encore donné ce coup ou ne l'ont pas complété, doivent sans tarder et sans aucun ménagement suivre l'exemple de ceux qui ont déjà fait leur part. Le fonds de défense professionnelle de l'U.C.C. c'est l'affaire des cultivateurs et des travailleurs forestiers eux-mêmes, puisqu'ils en ont le contrôle absolu par leurs représentants qu'ils choisissent pour l'administrer et en tirer le meilleur parti possible. Les responsables du fonds sont prêts à continuer de donner le meilleur d'eux-mêmes à la cause, et comptent qu'il en sera de même de la part de ceux qui doivent fournir le "nerf de la guerre".

Car en définitive qu'on aime ou qu'on n'aime pas ça, l'argent demeure une arme essentielle dans de tels combats. On peut espérer qu'il n'en sera pas toujours ainsi et que d'autres outils finiront par prévaloir. Mais d'ici là, il n'y a pas de choix. Pas plus qu'on ne peut envisager aujourd'hui de conduire sérieusement une guerre avec des fusils de bois !

Paul-Henri LAVOIE

(Extrait de "La Terre de Chez nous)

Le clergé reprend ses droits !

Depuis quelques mois chez nous, on dirait que les anticléricaux qui s'étaient donné pour mission de nous libérer de "l'oppression cléricale" suivant leur propre jargon, voient leur mission s'acheminer vers l'échec total. En termes de gros bon sens disons que les crieurs publics semblent tout pantelants après nous avoir tous tournés en ridicule. Nous étions tous bien "fous" de ne pas tourner le dos aux Frères, aux Bonnes Soeurs et à nos "petits clochers" qui ont fait la force de nos populeuses campagnes. Un abbé se plaint maintenant publiquement que la revanche des berceaux est en panne. Il lance le cri d'alarme. M. l'abbé Louis O'Neil écrit textuellement "sans cette Eglise paternaliste". On peut se demander où serait ce peuple que l'on veut libérer de "l'oppression cléricale"...! Il a certainement cent fois raison car la mission était engageante aux premiers temps de la colonie, et notre clergé n'a jamais reculé devant les difficultés. Sans ce rempart "contre lequel les portes de l'enfer ne prévaudront jamais", c'eût été la faillite complète de notre survivance en terre d'Amérique. Cette vérité l'abbé O'Neil vient de la rappeler en termes précis quand il ajoute... "Sans l'Eglise du Québec, il faut bien l'avouer, il est plus que possible que le Canada français n'existerait plus". Voulez-vous avalez ça les Fernand Séguin et les autres du même acabit qui aimez vous moquer de nos grandes familles, celles-là même qui ont fourni ces milliers de prêtres pour veiller sur le Canada français, et vous les Frères Untel qui avez si bien écrit... avant de devenir un fonctionnaire grassement payé, sous prétexte d'aider la cause (probablement perdue) de l'Education Nouvelle.

Les hommes... du moins quelques têtes enflées... avaient voulu donner une mauvaise réputation à notre clergé, nos Frères, nos Bonnes Soeurs. Voilà que maintenant tout n'est que chaos dans les hôpitaux, dans l'enseignement, dans les finances scolaires, dans l'administration des paroisses, des conseils municipaux, des centres de loisirs. C'est la pagaille même dans les sports au mont Ste-Anne comme au mont Orford, dans les hôpitaux privés. C'est étrange comme au temps des Bons Frères, des "petits prêtres", et des Bonnes Soeurs, les dirigeants des hôpitaux n'étaient pas traduits devant les tribunaux... les institutions pour patients avaient des surplus... et les élèves ne "bloquaient" pas leurs examens dans 75 pour cent des cas. Non, ça allait trop bien ! Il fallait une révolution tranquille pour saboter ce que nous avions de plus cher. Or, aujourd'hui comme dans tous les après-révolutions il y a tellement de débris sur le parvis qu'on semble enclin à demander au clergé... "Venez donc encore une fois nous sortir du pétrin... Nous ne pensions pas que ça allait tourner si mal...!

Le clergé reprend ses droits que les faux intellectuels de la "révolution tranquille" avaient voulu lui faucher sous les pieds.

Extrait de "L'Appel".

Qui est responsable de la législation ?

Il existe au Québec depuis quelques années une nouvelle classe de personnages puissants. Ces personnages sont apolitiqués dans le sens qu'ils s'intéressent peu au parti qui détient le pouvoir en Chambre. Ce sont cependant des spécialistes très compétents qui sont en mesure non seulement d'orienter l'action du gouvernement, mais même de dicter cette action. Ce sont les hauts fonctionnaires spécialisés dans une discipline et qui préconisent des solutions qui dépassent souvent les hommes politiques.

Lorsque ces hommes suggèrent des solutions qui sont bien reçues du public et qui par conséquent donnent de la popularité au parti au pouvoir on les qualifie élogieusement de conseillers du gouvernement, de spécialistes, de hauts fonctionnaires. Cependant, dans la majorité des cas, personne ne les mentionne et tout passe comme si c'était le parti au pouvoir qui avait conçu ces nobles solutions.

D'autre part, lorsque les solutions mises de l'avant soulèvent la désapprobation du public et partant jettent de l'ombre sur le parti au pouvoir, les hommes qui ont conçu ces solutions deviennent des technocrates, c'est-à-dire des spécialistes rêveurs qui trouvent des solutions idéales qui ne tiennent aucun compte des facteurs humains. A ce moment, le gouvernement désavoue discrètement ces solutions et en rejette rapidement le blâme sur ces hauts fonctionnaires. Les technocrates sont alors là en coulisse comme de malins génies toujours prêts à faire trébucher le politicien, à le couper de ses électeurs, à lui suggérer des législations qui ne tiennent pas compte du possible.

Dans les deux cas, solutions heureuses, solutions malheureuses, ce sont les mêmes hommes qui les ont conçues. Cependant comme l'homme politique doit toujours passer des lois qui font plaisir au public il est normal que le fardeau des lois désagréables soit jeté sur d'autres épaules. Les hauts fonctionnaires sont là pour accepter ces contrecoups puisqu'ils n'ont pas à se faire élire du public.

Les hauts fonctionnaires ne sont évidemment pas à l'abri de tout reproche; ils commettent leur bonne part d'erreurs. Cependant, ils ne sont pas des législateurs mais des conseillers en législation, des spécialistes dans l'exécution. Ce sont les politiciens qui sont responsables de la législation et particulièrement les ministres. C'est à eux d'analyser les mesures préconisées par leurs fonctionnaires. C'est à eux de se documenter suffisamment sur les problèmes pour avoir une opinion bien motivée face aux solutions proposées par les fonctionnaires.

Après discussion d'une mesure, l'homme politique devrait faire absolument sienne une solution qu'il accepte et le haut fonctionnaire devrait disparaître du débat. Ou la mesure proposée convient au gouvernement ,ou elle ne lui convient pas. S'il accepte, les politiciens des deux partis devraient cesser de faire entrer les hauts fonctionnaires dans le débat.

Si la discussion publique des problèmes actuels continue à faire intervenir les hauts fonctionnaires comme responsables de ceci ou de cela, nous finirons tous par croire que nous pouvons nous passer des partis politiques et que nous serions mieux servis en rendant les hauts fonctionnaires éligibles, ce qui nous permettrait de les blâmer nous-mêmes en ne les réélisant pas si leurs mesures ne nous plaisent pas.

Il est extrêmement malsain pour la démocratie que des hommes politiques acceptent que les hauts fonctionnaires portent le blâme ou les louanges de la législation.

G. Laflamme

(Extrait de "La Voix de Lévis et de Lotbinière 22.2.67)

POINT DE VUE

"Plein feu"

Vendredi, le 3 mars, dans la page de votre journal réservée aux étudiants, j'ai lu l'article de M. Jacques Véronneau au sujet du système scolaire en Russie. Monsieur Véronneau faisait un grand éloge de ce système scolaire et fournissait des statistiques intéressantes pour démontrer que le peuple russe avait à sa disposition le levier formidable qui lui a permis et lui permettra de progresser encore.

Evidemment, M. Véronneau s'est basé sur certains documents officiels pour rédiger son article, mais il paraît évident aussi que ses sources de renseignement ne contenaient qu'une part de la vérité. Les autres aspects concernant le régime scolaire de l'Union soviétique ont été passés sous silence.

Or, mon but, dans le présent article, est de faire ressortir ces autres aspects qui pourront aider les lecteurs à se faire une idée adéquate de la situation faite aux étudiants sous le régime dictatorial marxiste.

M. Véronneau nous dit que l'instruction est gratuite en Union soviétique et que les étudiants reçoivent un pré-salaire. Ceci est vrai. Mais ce qu'il omet de mentionner, c'est que les parents de ces étudiants ne reçoivent que des salaires de famine qui ne leur permettraient nullement de faire instruire leurs enfants et de les faire vivre.

De plus, en Russie, comme c'est l'Etat qui assume tous les frais de scolarité (bien entendu, avec l'argent du peuple), il surveille de très près les élèves paresseux et ne tolère absolument pas les étudiants qui perdent leur temps au lieu de travailler avec acharnement. Ainsi par exemple un étudiant qui bloque un examen n'a aucun droit de reprise. Donc, les étudiants peu studieux et ceux qui échouent à un examen sont éliminés et le Gouvernement les dirige, de gré ou de force, vers les fermes collectives (Kolkozes) ou vers d'autres travaux réservés aux ouvriers manuels. Dans ces conditions, je pense que plusieurs étudiants canadiens se verraient dans l'obligation de renoncer à une carrière intellectuelle.

En outre, au moment des examens, les étudiants doivent connaître leurs matières, il va sans dire, mais comme l'Etat surveille de très près ses sujets, il pose aux candidats des questions concernant le régime communiste. Si un étudiant est réticent au sujet de ce régime ou s'il s'y oppose, ses études sont terminées. Même s'il est compétent dans les disciplines scolaires, il est considéré comme un citoyen de mauvaise qualité et est rayé des cadres de toute institution scolaire. Lui aussi est envoyé sur une ferme collective ou affecté à des emplois qui n'exigent guère d'aptitudes intellectuelles. De force, il est dirigé vers un métier quelconque, selon la seule volonté du Gouvernement et selon les besoins de l'économie soviétique.

Aucun compte n'est tenu alors des goûts ou de la volonté du sujet. On peut se demander combien de talents furent ainsi sacrifiés depuis quarante ans et plus en Russie.

Un point à retenir également, c'est le suivant. En Russie, les étudiants doivent travailler durant leurs vacances dans les Kolkozes ou ailleurs selon la volonté des Maîtres de la dictature communiste. Il n'est pas question pour les étudiants de se prélasser durant toutes les vacances. Un autre point qu'il est utile de signaler c'est que la boisson, au sens canadien du mot, n'est pas fournie par le gouvernement sur les campus des Universités soviétiques. Et le pré-salaire accordé aux étudiants ne leur permet pas de s'offrir un tel luxe.

Enfin, une fois que les étudiants ont terminé leurs études, comme c'est le Gouvernement qui a défrayé tous les frais de scolarité, c'est aussi le Gouvernement qui décide de l'emploi, du salaire et de l'endroit où chacun doit oeuvrer. Et tout le monde sait qu'en Russie, les revendications sont inutiles. C'est le Gouvernement qui mène avec une poigne de fer. Tout le monde sait qu'en Russie, le Syndicalisme est un mythe. Le Syndicalisme existe, il est vrai, mais il est à la merci du Gouvernement lui-même.

Le système scolaire russe comporte donc certains aspects intéressants. C'est une très grosse machine qui n'a qu'un défaut, mais un défaut de taille. Elle brime d'une façon totale la liberté de la personne humaine. Je me demande si ce beau système scolaire réjouirait la majorité de nos étudiants si assoiffés de liberté à l'heure actuelle !

P. Robert-M. PIUZE, o.p.

Pour attacher les deux bouts

"L'art de dépenser"

Voyons donc ! Faudra-t-il à présent se mettre à parcourir de gros traités pour apprendre à dépenser ? ... Les occasions de débourser sont pourtant nombreuses ! Il semble que ce soit une chose qui s'apprenne d'emblée !

Considérons l'affaire d'un peu plus près. Précisément parce qu'il existe moult façons et manières de dépenser son argent; précisément parce que les occasions de le faire sont multiples, il convient certes d'y voir bien clair. Et, de la part d'un économiste, par exemple, c'est sûrement poser geste utile, profitable à tous, que consacrer une plaquette à "L'art de dépenser".

Ce geste, M. Gilles Tittley, directeur du Service d'éducation de l'Union régionale de Montréal des Caisses populaires Desjardins, l'a posé tout bonnement dans l'idée et le but de rendre service. Son texte, ses conseils et réflexions sont contenus dans environ 45 pages publiées sous les auspices de l'Union régionale et de la Fédération de Québec des Unions régionales, que préside M. Emile Girardin.

Un document savant, presque inaccessible ? Pas du tout ! Lisons plutôt ce qu'en dit l'auteur lui-même, dans son avant-propos : — "Ce n'est pas un traité philosophique, mais un recueil de réflexions simples concernant la vie de tous les jours avec ses problèmes, ses difficultés, et qui offre des éléments de solutions aux problèmes du budget familial et individuel".

M. Tittley traite d'abord d'un sondage effectué auprès de quelque 300 personnes. Puis, viennent une quinzaine de chapitres courts visant à faire sortir de cette brochure quelque chose de concret. Ici, quelques titres de chapitres : — "Pourquoi, quand et comment établir un budget familial ? — "Les douze éléments du budget" — "Savoir acheter, c'est déjà épargner" — "Les jeunes et le budget; l'initiation de l'enfant au budget" — "Le siècle des loisirs, l'utilisation des loisirs et le budget" —"Piéton et locataire ... ou automobiliste et proprio" — "De quoi demain sera-t-il fait ? Aux futurs époux" — "Les assurances et le testament" — "Que savez-vous du mouvement coopératif"? — "De la Caisse populaire" — "Vingt conseils pour "vous en sortir".

La coopérative, la Caisse populaire ,qu'en savons-nous, en fait ? N'ignorons - nous pas beaucoup trop de choses de ce côté ? Et ne gagnerions-nous pas amplement à utiliser davantage cette belle "formule de rédemption sociale", pour reprendre ici le mot du regretté Cardinal Villeneuve ?

Et puis, comment "en sortir", comment bien faire face à ses obligations financières ? Comment parvenir à rattacher les deux bouts ? La plaquette "L'art de dépenser" renferme une foule de recettes. Des recettes magiques ? Non pas ! Mais des recettes pratiques, bien concrètes qui, si on les respecte, aideront sûrement. Aux pages 41 et 42, par exemple, une bonne vingtaine de "conseils pour réussir" dont l'on ne peut nier qu'ils soient judicieux, appropriés, sages et efficaces ... à la condition que l'on veuille bien les suivre.

Décidément, les Caisses populaires auront encore rendu un fier service aux nôtres en faisant paraître cette intéressante brochure qui a pour titre "L'art de dépenser", et pour auteur, M. Gilles Tittley.

Un document qui mérite large diffusion ! Odilon ARTEAU

Québec et Ottawa se considèrent comme des étrangers quant à l'information économique

— Roland Parenteau

(J.G.) M. Roland Parenteau a indiqué hier, à un symposium portant sur la planification et l'aménagement, que le principal problème qui limite la coopération entre Ottawa et le Québec, dans ce domaine, est la non-disponibilité de l'information économique pour le Québec, et l'avantage marqué d'Ottawa, sous ce rapport, dans le processus de l'élaboration des plans.

Le directeur du Conseil d'Orientation économique du Québec a ajouté que l'information est à la disposition d'Ottawa, et qu'il n'y a pratiquement pas de collaboration entre les organismes ayant des fonctions identiques. Les deux parties se considèrent comme des pays étrangers quant à l'information économique, Ottawa ne donne pas plus au Québec qu'à l'Allemagne ou aux Etats-Unis, a dit M. Parenteau.

Prenant exemple sur la question controversée des problèmes de main-d'oeuvre, M. Parenteau ajoute qu'il a fallu un an de discussions avant qu'Ottawa consente à ce que les directeurs des bureaux de main-d'oeuvre fournissent les dossiers confidentiels aux enquêteurs du Québec. Il était alors trop tard, l'enquête était terminée...

Parlant du partage de juridictions entre le gouvernement provincial, M. Parenteau a ajouté qu'il se pose là plusieurs problèmes qui rendent difficile la planification. Ottawa possède tous les outils des politiques fiscales et monétaires, comme celle des douanes, ce qui lui donne une position de force. Pour sa part, Québec possède juridictions totales en matières d'aménagement des ressources, et s'il ne retire actuellement que 50% environ des revenus de l'impôt, rien n'indique qu'il n'aura pas tout dans un proche avenir.

Ainsi, pour M. Parenteau, il est possible, quoique difficile, de faire de la planification sérieuse et efficace malgré le partage des juridictions. Il a par contre laissé entendre que si la situation de cloisonnement dure trop longtemps et empêche la coopération et l'échange libre de l'information économique, une alternative se posera : soit un gouvernement unique, soit un système transformé de relations entre les gouvernements.

M. Parenteau a indiqué que les travaux actuels s'effectuent dans le but de réaliser le second pôle de l'alternative.

Relations entre conseils

Répondant à une question d'un participant, M. Parenteau a noté en souriant que les relations que le COEQ entretient avec le Conseil Economique du Canada sont cordiales, mais rien de plus. Nous n'avons pas senti le besoin d'élaborer ces relations parce que nos préoccupations sont très différentes depuis deux ou trois ans.

De plus, a-t-il indiqué, le Conseil canadien est un organisme de recherche et de publication, et il n'est pas intégré à l'appareil politique du Canada comme le COEQ l'est dans le Québec. Il a avoué que l'on songe depuis quelque temps à faciliter des échanges de personnel pour mettre en branle la coopération et faciliter des rapports plus étroits.

Cependant nous sommes comme tous les citoyens, a-t-il remarqué; nous avons accès à leurs publications, mais aucunement à leurs dossiers.

Communisme et planification

Parlant des difficultés d'implanter le concept de planification en Amérique du Nord, M. Parenteau a souligné qu'il y a encore des gens pour associer le terme aux initiatives économiques communistes.

Il a noté qu'il est plus facile de faire de la planification dans les pays totalitaires en raison de l'absence de ce blocage psychologique, mais que le recours à l'animation sociale et à l'animation des groupes sociaux peut faire disparaître ce blocage. Quant aux difficultés soulevées par la présence des firmes étrangères (américaines) dans le Québec, M. Parenteau a admis que la question était de savoir jusqu'où peut aller leur puissance de décision.

Quand il y a des négociations entre elles et le gouvernement, a-t-il dit, on assiste encore au spectacle du déséquilibre des forces. Les entreprises étrangères, fortes et parfaitement informées des conditions du marché, imposent leurs conditions et demandent le maximum d'avantages. De son côté, le gouvernement n'est pas si bien pourvu en information, et il doit jusqu'à une certaine mesure se plier à plusieurs exigences, ce qui amoindrit d'autant son pouvoir de contrôle.

Les syndicats et les autres

Toujours en réponse à une question d'un participant, M. Parenteau a soutenu que les syndicats, par leur position idéologique, étaient théoriquement mieux placés pour coopérer avec le gouvernement dans une entreprise de planification.

Pourtant, a-t-il ajouté, pratiquement, les syndicats n'ont pas collaboré plus qu'aucun groupe socio-économique du Québec, et ont manifesté, comme tous les autres en général, sinon de la résistance, du moins de l'inertie. Peut-être ne leur avons-nous pas demandé de prêter leur concours à nos entreprises multiples, et à nos projets d'ériger la planification, a conclut M. Parenteau.

Selon le directeur du CPAR

L'exercice de la planification au Québec est entravée par les vices d'administration

(J. G.) Le directeur du Comité permanent d'aménagement des ressources (CPAR) a dénoncé hier les vices d'administration qui entravent l'exercice de la planification au Québec, devant les participants à un symposium sur la planification et l'aménagement.

M. Jean-Baptiste Bergevin, qui est également sous-ministre adjoint au ministère de l'Agriculture et de la Colonisation et fonctionnaire dépositaire de l'administration ARDA dans le Québec, a tenté de décrire l'état actuel des choses, à l'heure de la naissance prochaine d'un Office du Plan.

Tel qu'annonce dans le Discours du Trône de décembre dernier, l'Office du Plan sera créé dans quelques mois.

Parlant du projet de Loi actuellement en gestation, M. Bergevin a émis l'opinion que l'Office du Plan se verra confier par le gouvernement la tâche de préparer un ou des plans de développement économique du Québec.

Cette tâche avait été confiée au Conseil d'Orientation Economique en 1964 qui jouait également un rôle d'organisme consultatif auprès du cabinet des ministres en matières économique.

M. Bergevin ajoute que l'Office du Plan devrait en outre avoir le droit de faire la coordination dans l'action des ministères, rôle actuel du CPAR.

Ce rôle de coordination, affirme M. Bergevin, même s'il lui est donné dans une loi, n'aura pas une grande signification si l'on ne donne pas en même temps à l'Office le contrôle d'importants fonds de développement.

Rôle supplétif de l'Office

C'est là la grande question : l'Office aura-t-il un pouvoir et un contrôle sur les budgets de la province?

Pour le sous-ministre, ce pouvoir est nécessaire, c'est en définitive en dollars que se traduisent les projets d'aménagement.

De plus, une autre question est encore sans réponse : l'Office aura-t-il un pouvoir d'exécution supplétif, n'ayant le droit de passer à l'action que si un ministère ne peut ou ne veut pas le faire?

Ce pouvoir serait concurrent à ceux de certains ministères, mais cela ne serait pas une innovation, ajoute l'administrateur de la Loi ARDA, plusieurs ministères possèdent des juridictions non seulement concurrentes mais contradictoires.

M. Bergevin a noté qu'il y a maintenant deux écoles : celle du respect intégral de l'autorité de chaque ministère; et celle de l'intervention de l'Office du Plan quand un ministère ne juge pas important de réaliser un projet quelconque ou qu'il n'en est pas capable pour raisons de budget ou autres.

Ceux qui seraient surpris

M. Bergevin a affirmé que malgré l'apparence étrange de ce phénomène, le fait brutal est que l'organisme principal et tout puissant de la planification au Québec, c'est le Conseil de la Trésorerie ou le Comité du budget, deux façades d'une seule et même autorité, soit le ministère des Finances.

Les membres seraient fort surpris d'être reconnus pour organisme clé de la planification, a-t-il ajouté, mais la vérité est que le Comité, en approuvant ou désapprouvant les actions des ministères, fait de la planification. M. Bergevin a indiqué qu'il y a deux raisons fondamentales qui empêchent le Comité de jouer pleinement son rôle.

D'une part, il n'y a pas de plan, et il lui est difficile d'ajuster des budgets à un plan inexistant.

D'autre part, la tradition a réservé la préparation des budgets à des professionnels de formation comptable, alors que le besoin est de plus en plus grand du recours aux équipes multidisciplinaires, polyvalentes. M. Bergevin a de plus souhaité l'organisation d'un imposant centre de recherche pour pouvoir faire des pondérations et les choix.

De plus, il ne faut pas oublier que les ministères ont toujours travaillé dans leurs secteurs respectifs comme les seuls maîtres, sans tenir compte de la coopération avec les autres ministères.

CPAR

C'est dans ce désordre administratif que le CPAR a dû limiter son action à celle de conseiller le ministre responsable de l'administration ARDA, même si son rôle de coordination entre les sept ministres québécois des ressources devait être relégué au second plan.

Cependant, a-t-il ajouté, cette importance du CPAR dans l'administration ARDA a probablement accélérer la participation des ministères aux projets.

Parlant du conflit de juridictions entre certains ministères, M. Bergevin a souhaité qu'un personnel de recherche étudie le problème en profondeur.

Le Québec peut se donner les outils de planification dont il a besoin

— *Parenteau*

Dans une société comme la nôtre, fondée essentiellement sur le libéralisme économique, la planification est révolutionnaire, en voulant indiquer l'orientation des efforts des agents économiques et en faisant connaître, d'une certaine manière par la contrainte, cette orientation aux agents.

C'est ce qu'a affirmé hier, devant les participants du symposium sur la planification et l'aménagement organisé par l'association des Etudiants en Agriculture de Laval, le directeur du Conseil d'Orientation Economique de Québec, M. Roland Parenteau.

Le symposium profite de l'appui de l'administration ARDA-Québec, et donne lieu à l'examen des structures actuelles de planification et d'aménagement dans le Québec.

M. Parenteau a expliqué que la planification intervient dans des rouages traditionnellement réservés à l'initiative privée et au jeu des forces libres qui fixent les conditions du marché.

En mettant en place des instruments et des structures de rajustement de l'économie qui a toujours trouvé son équilibre par le marché libre, la planification tend à s'opposer à la liberté du marché elle-même, ce qui est contraire en apparence au libéralisme économique.

Pour M. Parenteau, la planification dans un pays suppose un contact beaucoup plus étendu et plus exigeant que celui de la planification dans l'industrie.

La planification dans un pays sera fondée sur une hiérarchisation des objectifs économiques globaux, et le plus détaillés possible.

Sous ce rapport, M. Parenteau a indiqué que le type de planification que fait le Conseil Economique du Canada, en proposant des objectifs aussi vagues que le maintien de la croissance économique à un indice croissant, par exemple, ne peut pas réellement être de la planification, sinon à un stade pas très avancé, et guère plus efficace.

De plus, a-t-il dit, revenant à la définition du concept, la planification exigera un inventaire le plus complet et constamment corrigé des moyens, des ressources en main-d'oeuvre, et en capitaux, et des centres de décision publics comme privés.

Enfin, la planification exigera l'installation d'un certain régime de contraintes qui subordonnera la réalisation de tous les projets économiques à un seul organisme chargé d'en déterminer le rythme et l'ordre d'exécution.

Dans un pays, contrairement à une entreprise, les centres de décision sont multiples, les problèmes complexes, les intérêts des agents économiques nombreux sont divergents, et ces agents n'ont pas établi librement un concensus quant à leurs objectifs propres.

M. Parenteau a ajouté que dans un pays démocratique, la réussite de la planification dépend du degré de compréhension des agents ou groupes d'agents économiques, et implique un fort degré de participation de ces agents à l'élaboration même du ou des plans. Enfin, la planification dépend également du degré de concentration des décisions économiques et de la distribution des pouvoirs qui font que l'Etat manifestera une intention plus ou moins forte d'intervenir selon les circonstances.

Au Québec, selon le directeur du COEQ, le problème important est de savoir si les centres de décision sont intérieurs ou extérieurs, faisant allusion à la présence d'une infrastructure industrielle dépendant des Etats-Unis.

L'expansion et le COEQ

Parlant de l'ambiguïté de la fonction du Conseil d'Orientation économique, M. Parenteau a fait remarquer que le COEQ est à la fois consultant auprès du cabinet des ministres, et planificateurs des décisions économiques du gouvernement.

C'est pourquoi le COEQ, selon son directeur, n'a pu terminer jusqu'à maintenant la préparation d'un plan général pour l'économie du Québec.

M. Parenteau a ajouté que le Québec est maintenant rendu à une époque où il peut se donner les outils de planification dont il a besoin.

C'est dans cette perspective que le COEQ a suggéré au gouvernement la création de plusieurs organismes, dont la fonction, à long terme, sera de redonner au Québec le contrôle de son économie.

Frein administratif

M. Parenteau s'en est pris à la structure verticale de l'appareil administratif de l'Etat organisé suivant les principes issus du libéralisme économique et de la liberté d'action.

Dans le but de transformer cet appareil inefficace et toute cette structure qui freine lamentablement tout le processus de décision, le COEQ a proposé au gouvernement la création d'un Office du Plan et d'un Conseil du développement.

Le défi sera maintenant de concillier la tradition qui voulait que l'objectif premier de l'administration soit de contrôler les dépenses par les mécanismes de réduction, avec la nature essentiellement expansionniste de la planification, a dit, en terminant, M. Parenteau.

Une enfant de cinq ans a été mortellement heurtée par une auto

Le conducteur a pris la fuite

par G.B.

La police municipale de la ville de Québec est toujours à la recherche de l'ignoble individu qui a continué sa route après que son véhicule eut mortellement heurté une bambine de cinq ans, Marie-Josée Marois, enfant de M. et Mme Charles Marois, du 241 de la rue Marie-Louise, dans la basse-ville de Québec.

Les détectives M. Métivier et P.E. Rancourt de la Brigade volante n'ont rien ménagé, au cours de la journée, hier, afin de retracer le chauffard.

La tragique accident est survenu vers les 2h.45, au moment où l'enfant sortait d'une épicerie. L'automobile a heurté la jeune Marie-Josée qui se serait violemment heurtée la tête sur le pavé. La tragédie a eu lieu à une centaine de pieds du domicile familial.

L'enfant a été conduit à l'hôpital du St-Sacrement par les ambulanciers de la m Arthur Crautier. Les médecins de l'institution ont constaté la mort. Une enquête du coroner a été instituée en fin d'après-midi par de Dr J.A. Drouin.

Une information reçue à la Centrale de police faisait savoir que le véhicule-fantôme était une Chevrolet '61 de couleur blanche et crème dans laquelle circulait deux hommes.

La police a pu retracer les deux individus, mais l'information s'est avérée fausse.

Les détectives doivent repartir à zéro.



Marie-José Maroix

Soyez le convive de LIFE-Nature Library durant 10 jours et explorez les merveilles infinies des océans du monde



Votre famille et vous-même pouvez maintenant partager — avec l'océanographe — l'histoire de la mer, de ses paysages sous l'eau, de ses marées, de ses créatures fantastiques et leurs possibilités

De temps immémorial l'homme a subi le charme magnétique et mystérieux de la mer. Ce que vous en avez appris n'est guère plus qu'en connaissait Colomb il y a près de 500 ans.

Depuis deux décades seulement avons-nous commencé à percer ses secrets par sondages électriques, écouteurs, enregistrements, appareils-plongeurs et respiratoires nouveaux, caméras et lumières sous-marines, aspirateurs géants qui balaient le fond des mers, creuseuses étonnantes qui extirpent des sections du lit de l'océan, foreuses qui percent la croûte même de la terre à mille lieues sous l'eau. Maintenant, de ces trésors de connaissances scientifiques, TIME-LIFE BOOKS vous apporte LA MER, qui sera votre initiation à la librairie LIFE-NATURE.

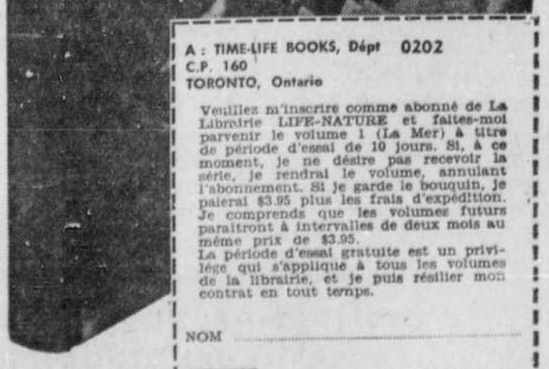
Afin de vous présenter ce volume, TIME-LIFE BOOKS a mobilisé des écrivains, des photographes, des artistes et des investigateurs d'une compétence exceptionnelle. Ils ont compilé une encyclopédie vraie de l'océan. Elle est si exacte qu'elle fut absorbée à l'usage des classes de tous degrés et jusqu'aux collèges.

Elle est si fascinante que, de 750,000 familles américaines voulant simplement examiner "LA MER", plus de 720,000 décidèrent de le garder.

Par 192 photographies, peintures, dessins, cartes marines resplendissantes et 35,000 mots de texte, vous êtes témoins des grandes aventures scientifiques de notre temps.

Vous abordez le "Bathyscaph" TRIESTE et plongez dans la noirceur d'une tranchée de sept milles sous le niveau de la mer, la plus profonde connue. Vous vous joignez pour dresser une chaîne de montagnes, reconnue la plus longue, 40,000 milles et entièrement sous l'eau. Vous pêchez un poisson géant, présumé disparu depuis 50 millions d'années. Vous examinez la larve d'une simili-andouille, créature dont la forme adulte n'a jamais été vue d'aucun humain et qui pourrait mesurer 90 pieds. Vous prenez part à une chasse à l'indice sur les origines de la vie même, que contiennent les sédiments qui couvrent le fond. Ces sédiments sont quelquefois de 2½ milles d'épaisseur et forment un dépôt vieux de billions d'années.

Evidemment, une entreprise si vaste et si stimulante ne peut être décrite adéquatement. Donc, nous vous invitons à emprunter une copie de "LA MER", quitte à la retourner après 10 jours sans frais, si vous le désirez. Ou alors, vous pouvez la réclamer pour beaucoup moins que ne coûte habituellement un volume si beau et si luxueusement édité. Grâce aux facilités illimitées de TIME-LIFE BOOKS et aux nombreuses commandes, vous ne payez que $3.95 (plus frais). Vous avez ensuite droit à un deuxième volume de LIFE-NATURE LIBRARY pour examen gratuit tous les 2 mois, sans engagement ou promesse d'acheter, et vous pouvez tout annuler en aucun temps.



Format 8½" x 11", couverture dure permanente, pleins tons, 190 pages, plus de 400 cartes, photos, dessins, peintures, dont plusieurs en couleurs.

A : TIME-LIFE BOOKS, Dépt 0202
C.P. 160
TORONTO, Ontario

Veuillez m'inscrire comme abonné de La Librairie LIFE-NATURE et faites-moi parvenir le volume 1 (La Mer) à titre de période d'essai de 10 jours. Si, à ce moment, je ne désire pas recevoir la série, je rendrai le volume, annulant l'abonnement. Si je garde le bouquin, je paierai $3.95 plus les frais d'expédition. Je comprends que les volumes futurs paraîtront à intervalles de deux mois au même prix de $3.95.
La période d'essai gratuite est un privilège qui s'applique à tous les volumes de la librairie, et je puis résilier mon contrat en tout temps.

NOM .....
ADRESSE .....
VILLE .....
ZONE ..... PROV. .....

Ecoles & Librairies
Adressez commandes à Silver Burdett Co., Morristown, N. Y. 17960

Parmi les autres volumes de LIFE-Nature Library



l'Action féminine

Les services de maternité dans le monde

Patricia TYLER

Les besoins fondamentaux des mères et des tout-petits sont sans aucun doute les mêmes partout, mais la façon d'y répondre et les équipements destinés à leur assurer les soins adéquats changent énormément d'une région à l'autre.

Ce fait ressort clairement d'un rapport unique en son genre qui a été publié en Grande-Bretagne; il est le résultat de plusieurs années de collaboration entre de nombreux pays dans toutes les parties du monde, et dans lequel sont consignées les informations concernant les soins fournis aux mères et aux nouveau-nés.

Ce volume doit le jour à un groupe d'étude international composé de gynécologues et de sages-femmes, créé en 1961 par la Fédération internationale de gynécologie et d'obstétrique et la Confédération internationale des sages-femmes.

L'Association des sages-femmes de Londres a fourni les données de base pour le travail effectué dans le cadre de cette étude, à la disposition de laquelle elle a mis trois de ses principales personnalités. L'organisation mondiale de la santé a fourni ses conseils et ses services de traduction et de polycopie.

L'un des buts de l'étude était d'analyser la formation et les pratiques des sages-femmes dans le plus grand nombre possible de pays: à la fin des travaux, on avait réuni des renseignements concernant 75% de la population mondiale.

Le rapport qui en est résulté recommande qu'au niveau international, on normalise définitions et terminologie, qu'on établisse les besoins fondamentaux de formation et qu'on lance des programmes de perfectionnement destinés au personnel diplômé.

On a réuni des renseignements provenant de 174 pays groupés, aux fins de l'enquête, en six zones, et il est possible d'en tirer une appréciation d'ensemble des soins offerts aux femmes de toutes nationalités au cours de la grossesse, lors de l'accouchement et pendant la période post-nataie.

Par exemple, les renseignements obtenus mettent en évidence qu'en Afrique et en Asie, plus de 80% des accouchements se font à domicile, en Amérique (Etats-Unis exclus), ce chiffre est de 65% — Il est d'environ 35% en Europe.

La durée du séjour à l'hôpital dans le cas des accouchements dans un établissement hospitalier, varie: il est de 5 à 10 jours en moyenne dans les pays européens, mais on constate une tendance vers des séjours plus brefs. En Amérique, en Asie et en Afrique, le séjour est de 2 à 6 jours.

L'âge minimum pour les élèves sages-femmes semble être de 18 ans, et la formation scolaire préalable à la formation spécialisée nécessaire dans les pays d'Europe et d'Afrique et en Russie semble être de 8 à 10 ans; dans les pays d'Asie, de 7 à 10 ans, et en Amérique, de 9 à 12 ans.

Une note du **Royal College of Midwives** de Londres attire l'attention sur le fait qu'environ 25% des élèves sages-femmes inscrites dans les écoles spécialisées d'Angleterre et du Pays de Galles viennent de l'étranger et que le Bureau central des sages-femmes pour l'Angleterre et le Pays de Galles donne aux autres pays une quantité considérable de conseils et d'assistance dans le domaine de la formation des sages-femmes.

Le volume considérable d'informations réuni au titre de l'enquête a été analysé et présenté d'une façon purement objective.

La grande valeur du rapport final réside dans le fait qu'il permet maintenant à chaque pays d'étudier de façon critique ses services et ceux de ses voisins, et il encouragera ces pays à adopter les meilleures pratiques possibles à la lumière de leurs propres ressources.

L'ADOPTION (1)

Des enfants abandonnés vous tendent la main...

Voici le premier d'une série d'articles consacrés à la promotion de l'adoption au Québec.

par CELINE COTE

Depuis que le monde est monde des enfants souffrent de l'abandon de ceux-là même qui leur ont donné le jour. Des gens plus altruistes ont secouru quelques-uns de ces milliers de déshérités, mais toujours trop nombreux ont été ces victimes au sein des civilisations...

Alarmé par le nombre toujours croissant des pensionnaires dans les crèches, le ministère de la Famille et du Bien-Etre s'est fait un devoir de mettre sur pied un comité qui canaliserait toutes ses énergies à promouvoir l'Adoption dans notre province. Les premières tentatives remontent à septembre dernier et déjà on a constaté une augmentation impressionnante. Les statistiques révèlent que 40% plus d'enfants ont été adoptés en décembre dernier comparativement au mois de décembre de l'année 1965. C'est un magnifique succès.



● J'AI DES SECRETS A VOUS RACONTER... — Oui, c'est moi le Louis qui essaie de faire la causette aux camarades, mais ils ne m'écoutent pas... Je suis certain qu'un papa et une maman c'est plus gentil. Oh, comme j'aimerais cela avoir une famille !

La première période consacrée à augmenter le nombre d'adoptions dans notre milieu a réussi grâce à vous parents. Vous avez répondu affirmativement au problème humain que notre journal a soumis. Pour une deuxième fois, nous venons vous demander votre collaboration afin d'assurer un peu de bonheur à des petits êtres malheureux parce qu'ils n'ont pas l'affection d'un papa, d'une maman, d'une famille bien organisée. Encore une fois que les parents se donnent la main pour doubler le pourcentage des adoptions (de décembre dernier). Les familles seront toujours le milieu par excellence pour le développement normal d'un enfant. Des expériences passées ont prouvé l'importance de l'affection parentale pour assurer un équilibre raisonnable à l'âge adulte. Une carence affective chez un enfant est une source inévitable de traumatismes, problèmes, blocages de toutes sortes.

Statistiques de la situation actuelle

La population québécoise a marqué une augmentation sensible ces dix dernières années. De 4,628,000 habitants. elle est passée à plus de 5.700.000 habitants. Toutefois, c'est à regret qu'on remarque, que malgré cette importante augmentation de la population, il y a fléchissement tant qu'au nombre d'adoptions. En 1955 on avait enregistré 3,239 adoptions. Ce dernier chiffre reste le même pendant plusieurs années, puis 1965 révèle une diminution de 5%.

Les crèches sont saturées, les institutions se font nettement insuffisantes. Les demandes d'internat, pour les enfants de tout âge, n'ont jamais été aussi nombreuses. Le ministère de la Famille et du Bien-Etre était face à un problème sérieux qui exigeait une solution adéquate à brève échéance.

Organiser d'autres maisons sociales pour recevoir ces enfants abandonnés pouvaient résoudre le problème en partie. Mais on a misé sur les familles du Québec. Cette dernière solution demeure l'idéale puisque elle attaque le problème en profondeur. Elle ne donne non seulement un abri, mais elle répond au plus grand besoin de l'enfant, comble le plus grand vide de leur vie, parce qu'elle leur donne un foyer.

Les grands efforts déployés au cours de la première partie pour augmenter le nombre d'adoptions chez-nous ont été couronnés de succès, d'accord. Mais. si l'on considère qu'en 1966 on a compté 352 naissances de plus que l'année précédente, nous réalisons que cette deuxième période est motivée, et que nous pouvons rien sans la coopération des couples. invitons toutes les familles, qui sont en mesure de le faire, à se rendre à la crèche pour adopter un de ses petits bonhommes. Il y a si longtemps qu'ils espèrent un papa et une maman, pourquoi les faire attendre encore !

X X X

N.B. — Le deuxième de notre série d'articles vous renseignera sur la loi de l'ADOPTION au Québec.



● POURQUOI LE FAIRE ATTENDRE PLUS LONGTEMPS ?... — Mon nom est Albert, un papa et une maman m'aideraient à vaincre mon pire ennemi, la timidité. Je n'ai rien pour faire un gros bonhomme, les seules armes que je possède pour taquiner les gens que j'aime sont mes yeux et mon sourire moqueurs...

Luci Nugent confirme sa maternité

STONEWALL, Tex. (P.A.) — La fille du président Johnson, Luci Nugent, a confirmé dimanche la nouvelle voulant qu'elle attende la naissance d'un enfant.

Mme Pat Nugent s'est déclarée très heureuse à l'idée de cette maternité prochaine.

Le jeune couple a consenti à répondre à des questions après la messe qui venait d'être célébrée à l'église catholique Saint-François-Xavier, à Stonewall, situé à 65 milles à l'ouest de Austin. Le ranch du président se trouve aux environs.

Naissance

Le Dr Marcel Tremblay, O.D. et Mme Tremblay (Florence Couture) annonce la naissance de leur fille Agnès-Pascale, née le 14 février 1967. L'enfant sera baptisée dimanche, le 12 mars en l'église du St-Esprit. Parrain et marraine : M. et Mme Fernand Clouet, oncle et tante de l'enfant; porteuse : Mme Laurent Tremblay.

11-3 (1 fs)

Facile à faire



9341
Teen
10—16

Marian Martin

Genre chemise pour le haut et ceinture basse ! ... Oui, c'est tout ce que vous avez besoin pour le printemps. Regardez bien le modèle, voyez comment, dans quelques heures, vous pouvez le faire avec un matériel brillant.

Le patron 9341 se vend grandeurs : 10, 12, 14, 16.

Envoyez .65 en bon de poste. Les timbres ne sont pas acceptés.

Ecrivez lisiblement vos nom et adresse ainsi que le numéro exact du patron. Adressez le tout au Service des Patrons, "L'Action", 3, Place Jean-Talon, Québec 2, P.Q.

Ces patrons ne sont pas échangeables. On doit compter environ 10 jours entre la date de commande et la réception du patron.

Ci-inclus .65

(Les timbres ne sont pas acceptés)

No du patron .....

Mesure désirée .....

Nom .....

.....

Adresse .....

.....

—Horoscope—

LUNDI 13 MARS

21 mars au 20 avril (Bélier) — "Aide-toi et le ciel t'aidera" semble être la meilleure politique à suivre, aujourd'hui. Vous êtes conscient de la mode et de ses exigences.

21 avril au 21 mai (Taureau) — On vous fait une remarque pleine de sagesse et d'à-propos. La planète Vénus est dans une position stimulante pour les penseurs et les juges.

22 mai au 21 juin (Gémeaux) — Ne cultivez pas de préjugés. La prière et la patience sont vos deux armes les plus puissantes pour sortir glorieusement des épreuves de la journée.

22 juin au 23 juillet (Cancer) — On compte sur votre sérénité pour rasséréner une personne qui s'inquiète trop facilement. Souriez et l'on vous sourira.

24 juillet au 23 août (Lion) — Le soleil sourit timidement, mais ça ne vous empêche pas d'être d'excellente humeur. On seconde vos initiatives.

24 août au 23 septembre (Vierge) — Mettez vos talents au service de bonnes causes seulement et vous vous en féliciterez. Vous faites la connaissance d'une personne charmante.

24 septembre au 23 octobre (Balance) — Ne jouez pas sur des cartes trop hasardeuses. Il faut éviter les extrêmes et les risques.

24 octobre au 22 novembre (Scorpion) — Vous n'êtes pas en air de vous faire déposséder. Ceux qui veulent abuser de vous en auront pour leur compte.

23 novembre au 21 décembre (Sagittaire) — Soyez reconnaissant à la Providence pour tous les biens dont Elle vous comble. Mouvement planétaire propice à la vie artistique.

22 décembre au 20 janvier (Capricorne) — Soyez patient, observateur, et ne vous riez pas des détails. Un nuage se dissipe.

21 janvier au 19 février (Verseau) — Une faiblesse de procédure expliquera une erreur infiniment regrettable. Tout ira mieux demain.

20 février au 20 mars (Poissons) — Ne donnez pas trop de corde à votre imagination. Votre jugement aura force de loi auprès d'amis fidèles.

SI VOUS ETES NE UN 13 MARS

Vous avez des qualités d'orateur et de vulgarisateur. Vous êtes secourable pour ceux qui sont dans le malheur et dynamique en tout temps. Développez un plus grand souci d'adaptation aux conditions matérielles de votre existence.

LE BOUQUET de la MARIEE



H.W. McKenna INC
FLEURISTES
1183 rue St-Jean — 522-6868

Et maintenant service complet

DE CORSETERIE MEDICALE et section pour COMMUNAUTES

Pour les cas
• POSTOPERATOIRES
• SUPPORTS LOMBAIRES
• MASTECTOMIE

Spécialistes diplômées et choix complets de supports CAMP.

Ordonnances médicales exécutées de façon impeccable



COMMUNAUTES
Pour les membres des

nous mettons à leur disposition une section spéciale de notre salon et huit salons d'essayage
• 22 employées
• 9 corsetières diplômées
• 18 salons d'essayage

Service CAMP Autorisé

Geneviève Morel

287 est, rue St-Joseph 522-3590

Soyez pleine d'ENTRAIN



Pour posséder la vigueur, l'endurance, la joie de vivre, il faut que le sang soit riche, rouge et généreux. Les bonnes PILULES ROUGES à cause de leur formule à base de fer, sont un remède des plus simples, des moins coûteux et des plus efficaces pour tonifier le sang. Alors, demandez aujourd'hui même les

PILULES ROUGES
AMÉLIORÉES
Elles sont peu coûteuses. Tonique à base de fer, préparé contre l'anémie. 4-59

BANQUET RECEPTIONS NOCES
50 couverts: $3.00 ch.
75 couverts: $2.75 ch.
100 couverts: $2.50 ch.
BANQUET-VIN-ORGUE-MOTEL
L'ERMITAGE
CHAMPIGNY
TEL.: 653-8593

Robol
Une ou deux ROBOL ce soir- effet demain matin
CONSTIPATION

JOUEZ Bilopage C.P. 4444 QUÉBEC 2
EN COLLABORATION AVEC Westinghouse

1ère GAGNANTE
Mme Jean-Luc Villeneuve
Ville Les Saules



Téléviseur portatif Westinghouse valeur $169.

2ème GAGNANTE
Mlle F. Normandin
Sillery



Stéréo portatif Westinghouse valeur $150.

3ème GAGNANTE
Mme R. Bouffard
Charlesbourg



Téléviseur portatif Westinghouse valeur $169.

4ème GAGNANTE
Mme R. Morin
Rimouski



Cuisinière électrique Westinghouse valeur $400.

félicitations aux heureuses gagnantes . . .
profitez-en, vous aussi en dégustant les meilleurs produits de charcuterie continuez à rechercher cette étiquette JOUEZ Bilopage #400
CHARCUTERIE BILOPAGE INC.
la seule à Québec, sous inspection sanitaire fédérale

GRAND DEFILE DE MODE



DANS LE MAIL DE PLACE LAURIER
MARDI SOIR LE 14 MARS A 9h.

Présentation par Mme Grace.
MODES pour futures mamans, dames et demoiselles, négligés, vêtements de base, présentés par les meilleurs manufacturiers.

Mme LANA SMITH
représentante de la Cie S.H. Camps Mfg, gaines-supports et brassières, sera à nos comptoirs de la
rue St-Jean le 15 mars
boul. Charest le 16 mars
Place Laurier le 17 mars
l'après-midi et le soir.



Grace BOUTIQUE
3 SALONS POUR VOUS SERVIR
694 rue St-Jean, Québec - 545 boul. Charest
Place Laurier, Ste-Foy

L'industrie manufacturière des jouets a connu un grand développement au Canada

MONTREAL. (P.C.) — L'industrie manufacturière des jouets au Canada est devenue une affaire de plusieurs millions, grâce aux développements technologiques et aux exigences des enfants de l'ère spatiale.

Au niveau de la vente au détail, l'industrie du jouet a atteint un chiffre d'affaires de quelque $180 millions l'an dernier au Canada. Les manufacturiers travaillent maintenant à établir un marché d'exportation en ce domaine.

Le congrès qu'ont récemment tenu à Montréal les fabricants de jouets témoigne de la croissance de cette industrie : de 15 membres qu'ils étaient à la fondation de leur Association en 1940, ils sont maintenant 130.

Le président de l'Association, M. Dennis E. Tiberiis, estime que son industrie emploie actuellement quelque 10,000 personnes au Canada pour la production de jouets, jeux et décorations de Noël.

M. Tiberiis, président de Eldon Industries Limited, dit qu'il n'y a que trois ou quatre grands manufacturiers de jouets au Canada, mais qu'à eux seuls ils n'occupent qu'environ 10 pour cent de la production totale.

Environ les deux tiers de ces manufacturiers sont installés en Ontario, la plupart des autres étant au Québec.

PARITE DES PRIX

Quelque 20 firmes sont des succursales de compagnies américaines. Toutefois, ces succursales se suffisent maintenant à elles-mêmes, possédant leurs propres machines-outils et leur propre mode de fabrication, tandis qu'il y a 25 ans, la plupart se servaient de machines-outils des firmes-mères américaines.

"Il en est résulté que les prix au Canada sont maintenant à peu près équivalents aux prix américains, ou seulement un peu plus élevés en quelques cas", a ajouté M. Tiberiis.

Les principaux compétiteurs du Canada en matière de fabrication et de vente de jouets sont le Japon et Hong-Kong, le Royaume-Uni, l'Allemagne et l'Italie.

EN AUSTRALIE

Mais dans le champ de l'exportation, les fabricants canadiens entrevoient un avenir fort intéressant. Une mission commerciale doit se rendre bientôt en Australie, où le tarif préférentiel du Commonwealth jouera en faveur des manufacturiers canadiens, selon le président de l'Association.

Les plastiques et métaux nouveaux ou améliorés ont contribué à améliorer la qualité des jouets, et les prix de production et de détail ont augmenté proportionnellement.

"Alors qu'il y a quelques années des jouets à $10 ou même à $3 étaient considérés comme trop dispendieux, il y a maintenant un bon marché pour cette catégorie de jouets".

Pour suivre de près les goûts changeants des consommateurs en cette ère spatiale, les fabricants de jouets doivent faire montre de plus de créativité que plusieurs autres industries, et le coût de production s'accroît en conséquence.

Toutefois, pense M. Tiberiis, la croissance de cette industrie témoigne jusqu'à un certain point de l'état plus opulent de notre société. Il y a 20 ans, un enfant pouvait recevoir en cadeau deux jouets de $2 chacun. Aujourd'hui, il recevra probablement six cadeaux à des prix variant jusqu'à $6.



L'avion sera le moyen idéal pour se rendre à l'Expo '67

L'avion sera le meilleur moyen de transport pour approcher du terrain de l'Expo sans encombre. Les autorités fédérales ont fait preuve d'à-propos en décidant d'ouvrir l'aéroport de Saint-Hubert à l'aviation générale pendant la durée de l'Expo, à la suite d'une entente entre le ministère de la Défense Nationale et le ministère des Transports. L'espace réservé à l'aviation civile sera contrôlé par le ministère des Transports.

X X X

L'aéroport de Saint-Hubert est situé seulement à cinq milles, par la route, de l'emplacement de l'Expo et les communications terrestres sont excellentes. Ceci donnera également aux visiteurs l'occasion d'avoir une vue d'ensemble de l'Expo, un coup d'oeil général de cette "île inventée" et tant vantée, avant d'y prendre pied.

X X X

L'utilisation de cet aéroport par l'aviation générale permettra de décongestionner l'aéroport international de Montréal pendant la durée de l'Expo, alors qu'on s'attend à un accroissement considérable de l'activité aérienne dans la région de Montréal. Le ministère des Transports procurera les installations nécessaires pour subvenir aux besoins d'avions légers, moyens ou du type exécutif. Ceci comprendra les services au sol, pour les plans de vol, pour l'information, pour le stationnement des autos et des avions, pour les douanes et l'immigration, ainsi que pour le transport terrestre. Un Québécois pourra quitter sa maison et se trouver sur le terrain de l'Expo une heure et demie plus tard. Mieux encore que la route 9, n'est-ce pas ?

X X X

Un Québecois qui voulait atterrir à Toronto ne parlait pas très bien l'anglais et avait des difficultés linguistiques dans ses échanges avec la tour de contrôle et causa quelque embarras à un pilote de ligne. Quand on s'expliqua plus tard, ce dernier s'exclama : "Après tout, on ne devrait pas se plaindre. Nous allons à Paris et nous ne pouvons même pas parler français !" Voilà une largesse d'esprit que l'on aimerait voir s'étendre.

X X X

Le Bulletin d'Ontario, qui rapporte l'anecdote précédente, consacre plusieurs paragraphes aux planeurs en matière plastique, pour lesquels l'Agence fédérale de l'aviation américaine et le ministère des Transports canadien se refusent à accorder des certificats de navigabilité. Voici quelques explications.

Slingsby Sailplanes ont envisagé de se servir de cette matière dans leurs planeurs, mais n'ont pu trouver de fabricant de résine, anglais ou européen, qui garantirait des caractéristiques constantes d'une fournée à l'autre. Peut-être que les manufacturiers européens utilisent la matière plastique sans garantie, en accordant une plus grande marge de sécurité pour compenser les irrégularités. Pourquoi les appareils européens approuvés sont-ils mis à l'épreuve de très fortes charges ? Il est évident que les fabricants eux-mêmes n'ont pas entièrement confiance. On ne sait pas non plus ce que la matière plastique fera en vieillissant. Aucun des appareils en plastique n'a été en service pendant de longues années. Seul le Phoenix a approché une dizaine d'années, et son dossier n'est pas particulièrement brillant.

Il y a deux ou trois ans, Piper Aircraft a fait des expériences dans le but de monter une aile en plastique sur le Papoose. On se montra d'abord très enthousiaste à son endroit, mais elle disparut sans bruit. L'un des plus grands constructeurs d'avions de tourisme au monde pourrait certainement influencer l'Agence fédérale avec de bonnes raisons. Il y a donc lieu de ne pas s'impatienter et d'attendre des perfectionnements.

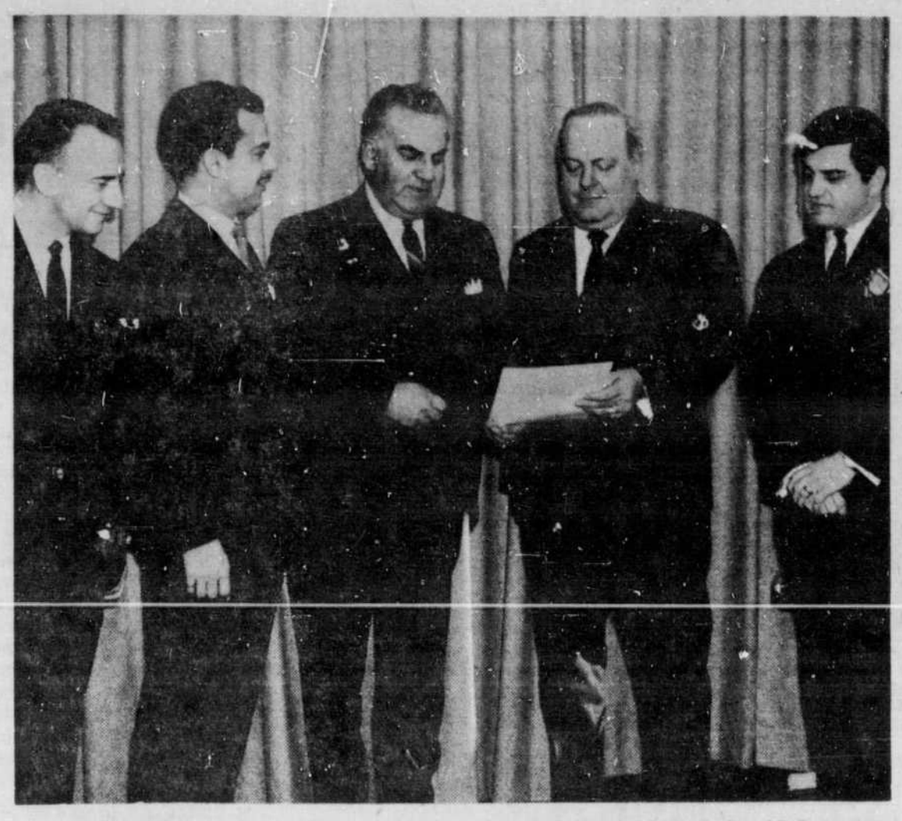
X X X

Bill Budachs écrit dans ce bulletin : "Aucune personne ayant un intérêt commercial ne devrait occuper des fonctions prominentes dans l'organisme (Soaring Society of America). Faire partie d'un comité est une chose différente — on peut faire profiter de ses connaissances sans être prominent — mais être directeur, ou même président devrait être banni par la propre conscience de l'individu. C'est aussi vrai pour le club que pour l'organisme national." Cela rejoint les opinions que j'avais exprimées à la suite de la première assemblée générale de l'Aéro-Club.

X X X

Nombre de gens demandent ce qu'un planeur peut coûter. J'ai justement quelques descriptions qui vont accéder à leur curiosité. Le planeur HP-14 dessiné par Dick Schreder doit être produit par Slingsby, constructeurs anglais de planeurs bien connus. Pour la production, on a fait certaines modifications qui améliorent encore l'appareil. Construit en métal, il pourra être certifié au Canada, mais son prix fera réfléchir : près de $9,000.

Le Pirat polonais est facile à manoeuvrer. Il a une bonne stabilité en vol rectiligne comme en virage, et de respectables performances. Son prix : $5,300.



● **LE MINISTRE DU TRAVAIL** est accompagné du président de la C.M.E., M. Jean Chauret, du directeur général de la C.M.E., M. Jean LeBon, ing., et de Me F. Morin, sous-ministre adjoint.

L'officier unilingue de la GRC est à l'Expo pour apprendre le français

OTTAWA. (P.C.) — Un officier unilingue de la Gendarmerie royale a été nommé à Montréal "afin d'apprendre le français" et il y accomplira des tâches régulières au cours de l'année, a déclaré jeudi soir un porte-parole du gouvernement. Il a ainsi nié que cet inspecteur ait été nommé pour servir d'officier de liaison entre la Gendarmerie royale et la force policière de l'Expo 67.

M. Gérard Laprise, député créditiste de Chapleau, a déclaré au cours d'un débat de clôture que le commissaire George B. McClellan, de la Gendarmerie royale, devrait être renvoyé pour "incompétence" après avoir nommé un agent unilingue comme officier de liaison.

DEMENTI

Les remarques de M. Laprise étaient fondées sur un rapport qui a été aussitôt démenti par M. Bruce S. Beer qui répondait à la place du solliciteur général, M. Larry Pennell.

M. Beer a dit que tous les officiers de la Gendarmerie royale en service au Québec étaient bilingues. La tâche que l'on s'attend devoir accomplir à Montréal au cours de cet été a rendu nécessaire d'affectation d'un grand nombre d'agents dans la région.

Le commissaire McClellan a nommé un officier unilingue à Montréal, non pas comme officier de liaison avec l'Expo mais comme officier pouvant être utilisé lorsque le besoin s'en fera sentir.

Le commissaire désirait aussi encourager cet officier à apprendre le français et ce dernier avait assisté à cette fin à quelques meetings avec des représentants de l'Expo.

OPPOSITION

C'est à ce moment de la réponse que M. Maurice Allard, député indépendant de Sherbrooke, s'est mis à rire de façon méprisante. M. Allard avait souvent émis des arguments en faveur du bilinguisme dans la fonction publique fédérale.

M. Laprise a déclaré que d'avoir nommé cet officier unilingue à Montréal "était un acte de sabotage" après que des millions de dollars ont été dépensés pour la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme.

Il a ajouté que cet officier avait dû avoir recours au service d'un interprète pour traiter avec la police de l'Expo qui utilise le français dans son travail.

Formation d'un comité consultatif

M. Maurice Bellemare, ministre du Travail, a annoncé à la Corporation des Maîtres Electriciens du Québec la formation d'un comité consultatif groupant les représentants de la Corporation des maîtres électriciens et les représentants du ministère du Travail.

C'est avec joie que la Corporation a pris connaissance de cette décision puisqu'elle avait, depuis 10 ans, fait de nombreuses représentations pour obtenir ce comité consultatif apte à améliorer les relations entre les entrepreneurs électriciens et le Bureau des examinateurs des électriciens relevant du ministère du Travail.

Voici le texte de la déclaration : "A cette fin, nous (le ministère du Travail) constituons un comité ayant pour but d'assurer des relations fructueuses entre le Bureau des examinateurs des électriciens et les entrepreneurs électriciens de la province.

Ce comité consultatif des électriciens a pour mission principale l'étude de questions d'intérêt relatives à l'apprentissage, à la formation des électriciens, à l'émission des différentes licences professionnelles et à l'inspection des installations électriques".

En effet, les entrepreneurs électriciens se sont montrés depuis toujours très intéressés à l'apprentissage, à la formation des électriciens et à l'émission de licences et évidemment aussi à l'inspection des installations électriques. L'entrepreneur a à faire face tous les jours à des problèmes relatifs à la compétence des électriciens et à l'application de la loi d'inspection des installations électriques.

L'industrie électrique toute entière est heureuse de la décision de M. Bellemare qui faisait suite à une promesse qu'il avait faite aux entrepreneurs électriciens, lors de leur dernier congrès annuel. La Corporation est cependant consciente de ses responsabilités et s'attend à être appelée à fournir une plus étroite collaboration au ministère du Travail dans l'application de certaines lois puisque la collaboration ne se fait jamais à sens unique.

M. E. Kierans entreprend une tournée dans l'Ouest

Le président de la Fédération libérale du Québec effectuera, du 13 au 22 mars courant, une tournée de bonne entente dans les principales villes des provinces de l'Ouest du Canada.

M. Kierans a accepté ainsi l'invitation que lui a faite l'association des "Men's Canadian Club". C'est la troisième fois, depuis 1960, qu'il effectue une visite des provinces de l'Ouest canadien, ayant été invité en 1961 et 1963 à prononcer une série de causeries devant des groupes d'hommes d'affaires de l'Ouest.

La tournée qu'entreprendra, lundi prochain, le président de la Fédération libérale du Québec revêt un caractère spécial. Interrogé sur les raisons de sa tournée, M. Kierans a précisé qu'il s'agissait là d'une tournée de bonne entente qui a strictement pour but de faire valoir les revendications du Québec au sein de la Confédération et de présenter à nos compatriotes de langue anglaise, des provinces de l'Ouest, le vrai visage du Canada français.

M. André Bédard est réélu président du Club Automobile

M. André Bédard, homme d'affaires de Québec, a été réélu président du Club Automobile Québec lors de l'assemblée générale de cet organisme tenue aux bureaux du Club le 27 février dernier.

Ont également été élus au conseil d'administration, M. Bernard Fortier, vice-président. M. Guy Renaud, vice-président exécutif. M. Conrad LeBlanc, secrétaire. Les autres administrateurs élus sont M. Vincent Brassard, de Chicoutimi, M. André-P. Casgrain, de Rimouski, Me François Lajoie, de Trois-Rivières et MM. Jacques de la Chevrotière, Raphaël Déry, Napoléon Leblanc, Joseph L. Pagé, Walter-H. Picard, Guillaume Piette, Reginald Simons et Gérard White, tous de Sillery ou de Québec.

Dans sa revue des réalisations de l'année, le vice-président exécutif de cet organisme, M. Guy Renaud, a fait état des progrès réalisés dans l'élaboration d'un programme d'enseignement de la conduite automobile dans les écoles secondaires, conjointement avec le ministère de l'Education du Québec. Il a souligné l'apport du Club à la traduction du manuel "SPORTSMANLIKE DRIVING" qui sera éventuellement utilisé pour cet enseignement. Des films américains seront également disponibles en version française sous peu, a-t-il ajouté, et le Club continuera de former des moniteurs de conduite parmi les professeurs du secondaire, 150 étant déjà passés par le Club pour recevoir cette formation.

Parlant de brigades scolaires dont le Club s'occupe activement depuis plusieurs années, M. Renaud a précisé qu'au-delà de 350 municipalités du Québec s'étaient maintenant prévalues des services du Club en ce domaine et il s'est plus à signaler l'aide nouvelle apportée par le personnel de la Sûreté provinciale, section de l'est du Québec, qui aide maintenant le Club Automobile dans cette oeuvre de formation des jeunes en sécurité.

Plus de 1800 personnes se sont inscrites, en 1966, à l'auto-école du Club, tant à Trois-Rivières qu'à Québec, et de ce nombre 65 pour cent étaient âgés de moins de 25 ans.

Citant encore d'autres activités, le vice-président exécutif du Club Automobile a souligné que 39 villes de la province avaient participé à un programme-concours sur la protection accordée au piéton. De plus, a-t-il dit, le Club a participé à plusieurs émissions spéciales de télévision sur la sécurité et il a ainsi continué son rôle d'éducateur de premier plan.

Organisme sans but lucratif, le Club Automobile compte maintenant au-delà de 50,000 membres auxquels s'ajoutent quelque 16,000 membres associés.

LA FLEUR DU CENTENAIRE



Le COSMOS Sensation hâtif amélioré en mélange, prix: 25¢ le pqt ou 5 pqts pour $1.10. (Le semis peut être fait sous abris ou directement en pleine terre en mai).
Un pqt GRATUIT lorsque vous achetez le Nouveau Guide du Jardinier (96 pages abondamment illustrées), prix: 50¢ —lequel montant est déductif de tout achat de $3.00 ou plus.
W. H. PERRON & Cie Ltée
GRAINETIERS & PEPINIERISTES (80)
515 BOUL. LABELLE, CHOMEDEY, VILLE DE LAVAL, P.Q.
(Propriétaires de Dupuy & Ferguson Ltée)

Cours de formation sociale
PAR CORRESPONDANCE
Etudes sociales, religieuses, politiques, économiques.
Annexé à l'Université de Sherbrooke
Diplôme en fin d'étude
POUR RENSEIGNEMENTS : LE SEMINAIRE SOCIAL PIE XII INC.
C.P. 610, NICOLET, P.Q.



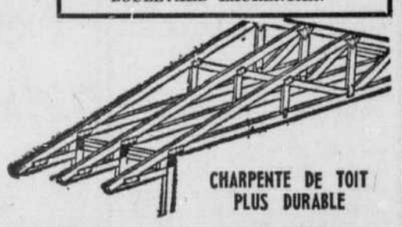
MEUBLES
ET APPAREILS ELECTRIQUES
à prix avantageux
Le rendez-vous des FUTURS MARIES
Gaston LEVESQUE Inc
122, ave Plante - Ville Vanier
683-3471

PLACEZ VOTRE ARGENT
EN TOUTE SURETE
La Fabrique de la paroisse Saint-Mathieu
DE LA CITE DE SAINTE-FOY
a été autorisée à emprunter la somme de $360,000.00 pour financer la construction de son église et de son presbytère.
On termine actuellement ces travaux.
La Fabrique de la paroisse Saint-Mathieu accepte tout prêt et offre jusqu'à 6% payable annuellement, selon la date d'échéance.
S'adresser à LA FABRIQUE SAINT-MATHIEU
906, ave Duchesneau, Ste-Foy, Québec 10, P.Q.
Tél.: 653-9575 Louis MAROIS, ptre, curé
Achille LETARTE, secrétaire.

Cours de prospection
DU 18 AVRIL AU 12 MAI 1967
● COURS : (160 heures) donnés à l'Université Laval, sous les auspices du Ministère des Richesses Naturelles, Québec, par des professeurs de la Faculté des Sciences.
● SUJETS : Prospection, géologie, minéralogie, analyse de minerais, excursions, etc.
● CONDITIONS : $15.
Aucun examen d'admission.
S'adresser au
DIRECTEUR du Département de Géologie,
Faculté des Sciences, Cité Universitaire, Québec 10, P.Q.
L'inscription doit se faire avant le 12 avril. Le nombre de places est limité.



BOIS et matériaux de construction
MATERIO INC
355, rue Dupuy - 623-9871
PRES DU NOUVEAU BOULEVARD LAURENTIEN
● Pour construction domiciliaire ou industrielle
● Rénovation
● Réparation
Des vendeurs d'expérience sont à votre disposition pour estimés gratuits.



CHARPENTE DE TOIT PLUS DURABLE

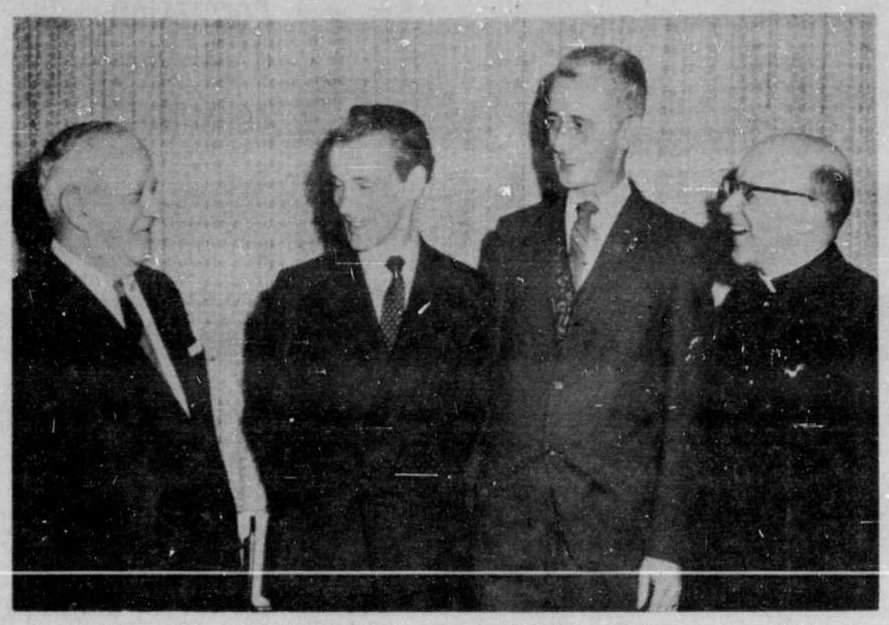


De la qualité...
A DES PRIX ABORDABLES
NOUS AVONS TOUS LES MATERIAUX NECESSAIRES POUR LA CONSTRUCTION DE LA MAISON DONT VOUS REVEZ...
CONFIEZ-VOUS A DES EXPERTS
Jos. MORNEAU, INC.
BOIS ET MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
550, 47e RUE EST, CHARLESBOURG. TEL.: 623-1563

N'ATTENDEZ PAS...
FAITES-LE MAINTENANT



Oui, MAINTENANT c'est le meilleur temps pour les travaux de réparation et de rénovation de votre maison ou de votre bureau. MAINTENANT, parce que le service est plus rapide, la main-d'oeuvre qualifiée et les matériaux plus faciles à obtenir, les prix plus avantageux. Aussi, vous obtenez des prêts L.N.H. ou autres pour l'amélioration des maisons, remboursables à long terme.
Voyez ce que vous pouvez faire exécuter MAINTENANT : peinture à l'intérieur et à l'extérieur, pièces additionnelles, tapisserie murale des chambres défraichies, finissage du grenier et du sous-sol. Pensez-vous à un garage ou un abri d'auto? Ou encore à une salle de toilette, un foyer, à des marches, planchers, toiture, armoires, plomberie et accessoires? Faites mettre à point le moteur du bateau et la tondeuse à gazon . . . rembourrer vos meubles . . . nettoyer vos tapis et tentures. C'est le temps propice !
EMPLOYEURS! Vous avez tout intérêt à appuyer la Campagne du Canada FAITES-LE MAINTENANT TRAVAIL POUR TOUS, PROFIT POUR TOUS
POUR RENSEIGNEMENTS OU CONSEILS S'ADRESSER OU TELEPHONER AU CENTRE DE MAIN-D'OEUVRE DU CANADA LE PLUS PRES DE CHEZ VOUS
Publication autorisée par l'Honorable Jean Marchand, Ministre de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration.



● A l'occasion de la Semaine de l'Education, le ministre québécois des Affaires culturelles, M. Jean-Noël Tremblay s'est rendu à l'invitation du comité de l'éducation de Ville Vanier, en prononçant hier une conférence sur la langue française au Collège St-Vallier situé dans cette municipalité. Sur cette photo, on distingue dans l'ordre habituel M. Dominique Bilodeau, président du comité de l'Education de Ville Vanier; M. Jean-Noël Tremblay, M. Jean-Paul Lafrance, président de la Commission scolaire et le Père Rosaire Langelier, supérieur et directeur général du Collège St-Vallier.
(Photo l'Action, par Marcel Laforce)

"Notre milieu sociologique ne favorise pas un langage correct"
— M. J.-Noël Tremblay

(F.D.) — Parlant hier à un groupe d'étudiants du collège St-Vallier de Ville Vanier, M. Jean-Noël Tremblay, ministre des Affaires culturelles, a affirmé que notre milieu sociologique au Québec ne favorise pas un langage correct. Selon lui, tout commence dans la famille, où on ne se force pas sur la grammaire, la syntaxe et où on n'encourage pas la bonne diction. Quand il s'agit d'un homme qui occupe une fonction publique importante, a-t-il dit, on dit que c'est une personne formidable "parce qu'il parle comme nous autres".

Pour ma part, a-t-il poursuivi, je ne fais jamais aucune concession. Bien sûr, dans mes conférences publiques, je choisis mes mots mais je désigne toujours les choses par leur mot juste. Et je les explique au besoin.

Le français, signe de contradiction

Par ailleurs, M. Tremblay a exhorté les jeunes à faire l'effort nécessaire pour que le fait de bien parler devienne un réflexe automatique, pour qu'il n'y ait plus de différence entre la langue du dimanche et la langue de semaine. Etant des francophones, a-t-il expliqué, vous avez mission de témoigner de votre culture. Trois siècles d'histoire nous ont appris que nous sommes ici comme une sorte de signe de contradiction en Amérique du Nord.

Modification au règlement concernant l'exploitation forestière

Le ministre des Terres et Forêts, monsieur Claude-G. Gosselin, annonce que, par exception aux règlements des bois et forêts, la hauteur des souches au-dessus du sol est tolérée jusqu'à vingt pouces au lieu de douze pouces, entre le 1er février et le 30 avril 1967. Cette mesure a été rendue nécessaire à cause de la forte précipitation de neige en forêt.

L'application rigoureuse de cette réglementation obligerait les exploitants forestiers à remettre à la saison prochaine la coupe des bois prévue pour l'hiver en cours. Il en résulterait par conséquent la mise à pied d'un grand nombre d'ouvriers forestiers.

Cependant, les exploitants devront verser à l'Etat une compensation pour la perte de matière ligneuse qu'occasionne la modification du règlement.

Le nouveau pont de Sorel-Tracy

Le ministre de la Voirie et des Travaux publics vient de signer, au nom du gouvernement du Québec, un contrat en vertu duquel l'entrepreneur général J.-G. Fitzpatrick, de Montréal, s'engage à construire pour le prix de $4,359,350, un pont en béton armé et acier entre Sorel et Tracy à un endroit situé à environ un mille et demi du Pont Turcotte actuel.

La longueur totale du nouvel ouvrage sera de 2,550 pieds, répartie en dix-sept travées de 150 pieds chacune. A cause de la nature du sol d'une capacité portante faible, tous les éléments du pont reposeront sur des pilots enfoncés en profondeur.

Comme le pont franchira la Richelieu, rivière navigable, un chenal de dégagement de deux voies larges de cent pieds chacune, est prévu dans le lit de ce cours d'eau et le tablier du pont s'élèvera à 70 pieds au-dessus des eaux, à marée haute.

La structure supportera quatre voies de circulation séparées par un garde-roues central et deux garde-roues latéraux. Ces quatre voies assureront, ensemble, un volume de circulation pouvant atteindre jusqu'à 45,000 véhicules par jour-moyen.

Antiquité

Les matrones romaines fermaient leurs portes au moyen de lanières de cuir et de courroies qu'elles entrelaçaient avec des noeuds compliqués.

Arbres

Les insectes et certaines maladies font mourir beaucoup plus d'arbres en Amérique du Nord chaque année que les incendies de forêts.

Les enseignants n'acquerront pas le statut professionnel par des grèves
— Masse

Par Jean Martel

Selon M. Marcel Masse, ministre d'Etat à l'Education, les enseignants n'acquerront pas le statut professionnel qu'ils réclament en faisant des grèves. "Car les parents et la population en général ne se laisseront pas disposer à l'égard des enseignants par des comportements ..qui ..loin ..de prouver leur responsabilité démontrent clairement qu'ils doivent encore être mis au rancart".

M. Masse, qui prenait la parole hier au congrès de la Fédération des normaliens du Québec, à Montréal, a ajouté qu'il pensait que le dernier conflit scolaire avait creusé un fossé entre les enseignants d'une part et, d'autre part, les administrateurs scolaires. Or, ce fossé met dangereusement en péril la réforme de l'enseignement que nous venons à peine d'amorcer.

Le récent conflit scolaire, a dit le ministre, a donné naissance à des positions irréductibles et à des sentiments de rancoeur qui devront s'évanouir rapidement si l'on ne veut trop retarder la poursuite d'une réforme qui ne cesse d'être urgente.

En outre, selon M. Masse, l'attitude des enseignants au cours de ce conflit a mis sérieusement dans le secteur scolaire et dans l'ensemble du secteur public.

Le ministre a exhorté les enseignants à accepter de donner à leur productivité marginale, c'est-à-dire à l'augmentation de leur valeur produite, une dimension correspondante aux avantages qu'ils retirent. Cette productivité, bien entendu, doit être mesurée plus par la qualité du rendement additionnel de l'enseignant, mais il faut pour cela que les enseignants soient vraiment disposés à améliorer la qualité de leur enseignement.

Objectifs fondamentaux

M. Masse a exposé les objectifs fondamentaux qui ont guidé le gouvernement au moment de la crise scolaire et qui l'ont amené à présenter le bill 25.

D'abord, le gouvernement a voulu réduire des disparités de salaires de façon que certaines régions, certains groupes d'enseignants ne soient pas défavorisés.

Ensuite, il a voulu assurer un rattrapage rapide dans le cas groupes d'instituteurs dont les salaires sont encore inférieurs à ceux des catégories les plus élevées.

Il a voulu aussi freiner la croissance des salaires dans les catégories les plus élevées pour la ramener à un rythme de croisière comparable à celui qui est appliqué dans l'ensemble du secteur public et adapté au rythme de croissance de l'ensemble de l'économie.

Enfin, il a voulu maintenir le fardeau du contribuable à un niveau supportable.

"Ces objectifs, de dire le ministre, sont fondés sur des exigences incontestables au point de vue du bien commun, qu'on le considère sous l'angle de la qualité de l'enseignement à assurer aux jeunes de toutes les régions, sous l'angle d'une juste manifestation des salaires entre les différentes catégories d'enseignants, sous l'angle des priorités à établir dans les dépenses gouvernementales ou sous l'angle de l'effort qui peut être exigé des contribuables du Québec."

Kierans en tournée dans l'Ouest canadien

Le président de la Fédération libérale du Québec, M. Eric Kierans, entreprendra lundi prochain une tournée d'une semaine dans l'Ouest canadien.

Il visitera notamment Edmonton, Victoria, Vancouver, Regina et Winnipeg.

Au cours de cette tournée d'information dans les cinq villes, il s'entretiendra avec plusieurs groupes d'étudiants prononcera quelques conférences et donnera des interview à la radio et à la télévision.

M. Kierans, qui doit quitter Montréal dimanche soir s'arrêtera d'abord à Edmonton où il sera reçu comme conférencier pendant son séjour de deux jours.

Après avoir rencontré la presse, il s'envolera pour Vancouver mercredi. Il séjournera ensuite deux jours à Victoria et deux autres jours à Vancouver puis il continuera sa tournée par Régina et Winnipeg avant de reprendre l'avion pour Montréal.

Ses principaux auditoires seront composés en grande partie par les membres du "Canadian Club" dans chaque ville, ainsi que de plusieurs groupes d'étudiants de différentes universités.

Programme de cours gratuits d'auto-école

Le ministère des Transports et Communications a annoncé hier matin les noms des localités où l'on bénéficiera, durant le reste du mois de mars de cours gratuits d'auto-école.

Il s'agit d'un double programme de sa Division de l'éducation en sécurité routière. Une partie se déroule dans la région de Montréal depuis le 13 février, et l'autre dans celle de Québec depuis le 1er mars.

A chaque endroit, on offre deux journées de cours gratuits à tous les conducteurs qui veulent s'en prévaloir. L'initiative est appelée "clinique de perfectionnement en conduite de l'automobile".

La première journée comprend un exposé sur les buts de la clinique des explications sur l'état physique du conducteur et sur le Code de la route, la projection de diapositives diverses et d'un film sur l'alcool et la route. Un forum permet à l'assistance d'obtenir les réponses à des questions particulières. On fait aussi subir une épreuve écrite dans le but d'apprécier les connaissances des participants.

L'épreuve écrite revient le deuxième jour, en ce sens que les résultats en sont communiqués avec commentaires. On traite de la nature de l'épreuve au volant que doivent subir les candidats à l'obtention d'un permis de conduire. Suivent des explications sur la signalisation routière, la conduite sur autoroute et la conduite prévoyante. Le film illustratif de la journée porte sur ce dernier sujet. Un forum complète le programme.

Les localités et les dates de cliniques d'ici à la fin de mars, dans la région de Québec, sont les suivantes : Saint-Roch-des-Aulnaies, 13 et 14; Saint-Jean-Port-Joli, 15 et 16; Sainte-Anne-de-la-Pocatière, 20 et 21; Rivière-Ouelle, 22 et 23; Saint-Pascal de Kamouraska, 29 et 30.

Dans la région de Montréal, les localités et les dates sont les suivantes : Waterloo, 13 et 14; Dorion, 13 et 14; Pierreville, 15 et 16; Varennes, 20 et 21; Panineauville, 20 et 21; Saint-André-Avelin, 22 et 23; East-Angus, 28 et 29; Waterville, 29 et 30.

Regroupement des services administratifs du ministère de la Famille et du Bien-Être

Une entente a été conclue en vue de regrouper tous les effectifs du ministère de la Famille et du Bien-être social dans un immeuble unique à l'angle de la rue Joffre et du chemin Ste-Foy. Le déménagement des unités administratives de ce ministère sera probablement complété dès le printemps prochain.

A cet égard, il convient de rappeler que le comité d'étude sur l'assitance publique constatait dans son rapport déposé en juin 1963, un certain manque de cohésion au niveau des politiques gouvernementales, un cloisonnement des mesures sociales et de leur administration. Ces carences, de l'avis du comité Boucher, se réflétaient en quelque sorte dans les structures administratives du ministère alors conçues beaucoup plus pour résoudre des problèmes immédiats que pour mettre en place une fonction publique efficace à la hauteur des problèmes sociaux du Québec.

Aux nombreux développements déjà apportés ou présentement en cours au sein du ministère s'ajoute le regroupement des cadres administratifs dans un même immeuble. Ce geste récent du gouvernement avait d'ailleurs fait l'objet d'une recommandation spécifique de la part du comité Boucher (recommandation No 20).

Le raffinage du sucre à Saint-Hilaire

La Raffinerie de Saint-Hilaire a fabriqué 35,845,350 livres de sucre avec la récolte de 1966, a révélé hier le ministre de l'Agriculture et de la Colonisation, M. Clément Vincent.

En plus du sucre, l'usine a produit 8,926 tonnes de pulpe de betterave et 6,054 tonnes de mélasse.

La Raffinerie a acheté de la betterave de 943 cultivateurs qui ont livré 130,196 tonnes à l'usine pour un revenu brut de $1,692,548, soit un revenu moyen à l'acre de $201.11 puisque 8,418 acres avaient été ensemencées.

La production à l'usine de Saint-Hilaire a duré du 5 octobre 1966 au 12 janvier 1967, soit 94 jours pour transformer la récolte de l'année. La moyenne de coupe par jour a été de 1,397 tonnes.

"Ce fut une très bonne année, a commenté M. Vincent, "car la moyenne de livres de sucre extraite par tonne de betterave a été de 257.32, alors que l'an dernier, elle n'avait été que de 211.1 livres".

Il faut d'ailleurs remonter à 1960 pour trouver une meilleure année alors que la moyenne de sucre par tonne avait été de 264.2 livres.

La récolte de cette année a produit 2,500,000 livres de sucre de plus que celle de l'année dernière, même si les emblavures en 1966 étaient de 10 p. 100 inférieures à celles de l'année précédente. Cette diminution de la superficie consacrée à la culture de la betterave sucrière s'explique par le mauvais temps qui a régné à l'automne de 1965, nuisant considérablement à la récolte et empêchant plusieurs cultivateurs de préparer leurs terrains en vue des ensemencements de 1966.

Nommé à la vice-présidence de la C.R.T.Q.

Me Ludovic Laperrière, C.R., de Trois-Rivières, a été nommée hier à la vice-présidence de la Commission des Relations de Travail du Québec.

De ce fait, l'avocat trifluvien a aussi été nommé juge de la Cour provinciale, par arrêté en conseil adopté sur proposition de M. Jean-Jacques Bertrand, ministre de la Justice.

Le juge Laperrière est actuellement chef du Contentieux municipal de la cité de Trois-Rivières. Il est âgé de 40 ans.

Il assumera son nouveau poste à la CRT le 3 avril prochain, succédant au juge Gérard Vaillancourt. Le décès subit de celui-ci, le 6 février dernier, avait réduit à quatre le nombre de vice-présidents de la Commission, fixé à cinq par le Code du Travail.

Le juge Simard agira comme arbitre

Le gouvernement a nommé le juge Jean-Charles Simard, de la Cour provinciale (district de Chicoutimi), au poste d'arbitre en vue de la mise en application du régime de convention collective dans le secteur scolaire.

Cette nomination a été faite en vertu de l'article 17 du bill 25.

Le rôle de l'arbitre sera de régler les différends qui pourraient découler de l'interprétation de certaines disposition de la convention collective et de décider des griefs que sa mise en application pourrait susciter.

En rendant publique la nomination du juge Simard, le ministre de l'Education, M. Bertrand, a déclaré que la nomination des arbitres adjoints — aussi prévue à l'article 17 de la loi— se fera sous peu.

VERRES de CONTACT
Dr Marcel Tremblay
OPTOMETRISTE
973, 3e Avenue Québec
524-2869

VOYAGE CULTUREL
ETE — 1967
EUROPE
Plus de six semaines à travers l'histoire et l'art des pays d'Europe. 47 jours en Europe: départ le 25 juin, "jet", Dorval-Amsterdam — retour 11 août Londres-Dorval — Hollande, Belgique, Allemagne, Autriche, Italie, France, Angleterre.
TOUT COMPRIS $1227.00 (canad.)
Profitez de l'expérience: treizième année consécutive. Excellents services d'une grande agence. Pour informations:
P. Julien Déziel, O.F.M.
2010, boul. Dorchester-O.
MONTREAL

expo67
VOYAGE DE FIN DE SEMAINE
COMPREND: Transport, guide, passeport, chambre et livre de l'Expo, etc.
$25
Réservez dès maintenant à:
801, 4e Rue, Québec 3
Tél.: 523-0031

A VENDRE
manufacture de portes et châssis
pouvant employer de dix à douze hommes. Machinerie et outillage. Bâtisse de 70 x 40. Bâtisse adjacente de 12 x 20 avec bouilloire de 36" x 10' ainsi que chaufferie de 18' x 20'. Terrain de 115' x 200'. Stock de bois de pin séché au four et de contre-plaqué. Quincaillerie, clous, vis, passes à mouches, colle, peinture, etc., etc. Le tout à vendre en bloc ou séparément. — Pour de plus amples informations, s'adresser à Ville St-Joseph de Beauce.
Téléphone : 432-5320 ou 432-5904

BOIS et MATÉRIAUX de CONSTRUCTION
● PLANCHES MURALES de toutes sortes
● BARDEAUX MASONITE
● MERISIER — CHENE FRENE
● ARBORITE
● MERISIER A PLANCHER
● PORTES
● CEDRE DE LA COLOMBIE
● LATTES
● B-C-FIR préparé ou brut de toutes dimensions
● CONTRE-PLAQUE (Veneer)
● EPINETTE
Visitez notre nouveau local de PLANCHES MURALES revisé et remis à neuf, il facilitera vos achats.


600, 1ère RUE, LIMOILOU - Qué. 3 - Tél.: 525-4708



En raison de notre nomination par la conférence internationale de la famille dont le congrès mondial se tient à Québec du 27 août au 2 septembre prochain, à titre d'agent exclusif pour le monde entier et afin de prendre charge des 2,500 délégués venant, de toutes les parties du monde, sous notre contrôle :
VOYAGES CLAUDE MICHEL inc.
RECHERCHE
pour emploi permanent :
1 directeur des ventes bilingue (minimum 5 ans d'expérience)
1 directeur de trafic bilingue (minimum 5 ans d'expérience)
2 agents de vente bilingues (minimum 2 ans d'expérience)
2 secrétaires bilingues (minimum 2 ans d'expérience)
Toute demande doit être faite par écrit seulement et sera traitée confidentiellement.
Ecrire à :
Claude Michel,
Voyages Claude Michel Inc.,
100, d'Youville, Québec 4, P.Q.


La Quinzaine de la Québécoise
DU 6 AU 18 MARS

DANS LE MAIL DE L'EST (grand mail)
Des défilés de modes à chaque jour, des cours d'expression corporelle, de maquillage, d'arrangements floraux, des conseils de beauté, pour votre coiffure, etc. Tout cela d'après le programme publié dans Le Soleil des 4 et 11 mars, ou dans le dépliant de La Quinzaine de la Québécoise, chez n'importe quel marchand de Place Laurier.
En plus de ce programme d'élégance, vous trouverez en tout temps des suggestions intéressantes à l'un des six kiosques suivants : l'esthétique, la décoration, la coiffure, les fleurs, les pièces de collection, les voyages.
DANS LE MAIL DE L'OUEST (nouveau mail)
Le ministère de l'Industrie et du Commerce du Québec présente un kiosque des plus intéressants de sa section pêcheries. Mademoiselle Camille Bazin et ses assistantes présentent et font même goûter des recettes nouvelles qui plairont aux amateurs des fruits de la mer.
Le Ministère de la Santé du Québec de son côté, offre pour la première fois au public québécois un kiosque instructif et un personnel qualifié pour renseigner les mamans sur l'hygiène maternelle et tous les autres soins du bébé.
Il y a aussi un concours pour bébé. La photographie de votre enfant (s'il a moins de cinq ans) peut vous valoir l'un des nombreux prix offerts aux plus photogéniques. Il y a deux (2) sections à ce concours : les photos artistiques et les instantanés. Les parents (et les grands parents aussi) sont invités à faire parvenir le portrait de leur petit être cher, aux magasins Le Coin des Petits ou Au Violon d'Ingres, à Place Laurier avant le 8 mars. Ces photographies seront jugées par un jury compétent.
Et les plus grands peuvent faire valoir leurs talents. En effet, il y a une exposition de dessins que le public jugera. Vous n'avez qu'à déposer un bulletin portant le numéro de votre choix, dans le ballot placé à cet effet, près de l'exposition. Il y a plusieurs prix à gagner, et tous les enfants de 6 à 12 ans sont éligibles. Faites simplement parvenir, le plus tôt possible le dessin de votre enfant au Salon des Artistes Français ou à la Librairie Garneau, à Place Laurier avant le 8 mars.
Un kiosque de livres d'enfants où vous pourrez vous renseigner sur les lectures appropriées pour vos enfants est également à votre disposition. Il y a même un « coin de lecture » pour les jeunes . . .
Voilà un aperçu de ce que vous offre Place Laurier pendant ces jours extraordinaires de la Quinzaine de la Québécoise. Profitez-en pour adopter Place Laurier, la Place de la Famille!
L'ASSOCIATION DES MARCHANDS DE PLACE LAURIER
PLACE LAURIER
PLACE DE LA FAMILLE!
L'ASSOCIATION DES MARCHANDS DE PLACE LAURIER

Confiez à "l'Action"
vos travaux d'impression.

l'Action

Lisez "l'Action" régulièrement
vous l'adopterez définitivement



• ASCENSION QUI DURA DEUX MOIS — Fatigués mais heureux, Ray Genet, 35 ans, Art Davidson, 22 ans, et Dave Johnson, 24 ans, de gauche à droite, abandonnent l'hélicoptère à Talkeetna, en Alaska, qui les ramena à la civilisation après avoir accompli les premiers, au milieu de l'hiver, l'ascension du mont McKinley, le plus haut sommet de montagne en Amérique du Nord. Les trois aventuriers sont tous d'Anchorage. Ils commencèrent l'assaut de la montagne de 20,320 pieds le 30 janvier avec un groupe de bûcherons. Le trio atteignit le sommet le 1er mars. (Téléphoto UPI)

Résultat d'une enquête qui a duré deux ans :

On ne doit pas tenter d'assimiler les Indiens

OTTAWA (P.C. — Une équipe de recherches qui a enquêté pendant deux ans sur les besoins économiques, politiques et éducationnels des Indiens du Canada conclut que les Indiens ne devraient pas être tenus de s'assimiler au mode de vie des Blancs. L'enquête, initiée par l'Université de la Colombie-Britannique et menée avec la coopération de professeurs d'autres universités, a été dirigée par MM. H.B. Hawthorn et M. A. Tremblay. Son rapport a été déposé hier aux Communes.

"Nous n'estimons pas que l'Indien devrait être tenu de s'assimiler pour recevoir ce dont il a besoin maintenant ou ce dont il aura besoin dans l'avenir", déclare le rapport.

"Il est certain, ajoute-t-il, que des Indiens choisiront de ne pas accepter ce que nous considérons comme des bienfaits de notre société et choisiront à la place ce qu'ils cnsidèrent comme des bienfaits de leur société".

Le rapport, qui porte la date d'octobre dernier, a été déposé aux Communes par M. Roger Teillet, ministre des Affaires indiennes, M. Arthur Laing, continuait de l'examiner et qu'il ne formulerait pas de commentaire politique sur le rapport d'ici quelques mois.

M. Frank Howard, NPD — Skeena a formulé la suggestion que des exemplaires du rapport soient mis à la disposition gratuitement de tous les Indiens du Canada. Le ministre de l'Industrie, M. C.M. Drury, a répondu que le gouvernement examinerait cette suggestion.

Rapport

Le rapport déposé hier aux Communes, qui comprend 400 pages et 250,000 mots, n'est que le premier volume du rapport complet. Le deuxième volume est en préparation.

Le rapport déclare que l'assistance du gouvernement fédéral aux Indiens sera nécessaire pendant encore pas mal de temps.

'L'intégration et l'assimilation ne sont pas des objectifs acceptables aptes à satisfaire les Indiens", dit-il dans une de ses 91 recommandations.

'L'effort du ministère des Affaires indiennes devrait porter surtout sur les objectifs spécifiques et de moyen terme, comme par exemple, l'amélioration des services éducatifs en faveur des Indiens, l'amélioration de leurs revenus réels, et l'amélioration des services de santé".

Une attention spéciale devait être donnée à l'éducation, à la formation technique et à la mobilité de la main-d'oeuvre indienne. "Le ministère des Affaires indiennes doit agir comme s'il avait la conscience nationale de voir à l'égalité économique et sociale entre Indiens et Blancs".

"Dans ce rôle, dit le rapport, le ministre doit veiller constamment à se faire l'avocat des besoins des Indiens, à exposer les déficiences dans le traitement que les Indiens reçoivent du gouvernement fédéral, et à éliminer toute tension raciale entre Indiens et Blancs".

Le rapport d'autre part propose la création d'une agence qui serait chargée de préparer des rapports annuels sur la situation des Indiens au Canada.

Programme

Il souligne encore que les besoins des Indiens sont si grands qu'un programme de développement économique adéquat en leur faveur nécessiterait des dépenses dans les centaines de millions de dollars par année durant les prochaines années.

Un tel programme, déclare le rapport, requerrait d'augmenter considérablement le budget et le personnel du ministère des Affaires indiennes.

Un personnel accru était requis pour aider les Indiens à faire face aux problèmes de la vie et du travail en milieux urbains. Une assistance spéciale était également requise en faveur de bandes indiennes qui vivent dans des endroits isolés et boisés dans le nord du pays.

Le rapport a proposé également un élargissement des services que dispensent les gouvernements provinciaux en faveur des Indiens. Il déclare que le gouvernement fédéral devrait encourager les gouvernements provinciaux à formuler la déclaration de principe que les Indiens sont, en réalité, des citoyens de la province à pleins droits.

Selon le ministre Robichaud

Il ne pourrait être question d'abolir la chasse aux phoques

OTTAWA (P.C.) — Le ministre canadien des Pêcheries, M. H.J. Robichaud, a réaffirmé hier aux Communes qu'il n'existe aucun danger que les pêches courantes de jeunes phoques entrainent la disparition, dans les eaux canadiennes, de cette espèce de poissons.

M. Robichaud répondait à des représentations du chef de l'opposition, M. John Diefenbaker, qui invitait le ministre de communiquer avec l'Union Soviétique, la Suède, la Norvège et d'autres pays en vue de provoquer une cessation éventuelle des turies de phoques.

M. Diefenbaker a soutenu que le Canada a mauvaise réputation à travers le monde en raison des tueries de phoques sans en dériver de profits matériels substantiels.

M. Robichaud a répliqué qu'il se peut que le Canada ait mauvaise réputation à cet égard en raison surtout de déclarations irresponsables qui sont faites par des personnes qui ne pensent qu'à abolir tout à fait la pêche de phoques".

Il a ajouté que les règlements qui régissent cette pêche, portant sur la durée de pêche et le nombre de phoques pouvant être pris, sont pleinement respectés.

"Je possède, a-t-il dit, des rapports d'organismes responsables et de personnes responsables de la Société protectrice des animaux qui affirment que nos règlements constituent des mesures de conservation adéquates".

Contrôle

Le ministre a déclaré que l'automne dernier, on avait dénombré dans le golfe Saint-Laurent un million et quart de phoques adultes et qu'il y en avait encore des centaines de milliers en haute mer à l'est du golfe.

"Le gouvernement canadien, a ajouté M. Robichaud, contrôle la pêche de phoques dans les eaux canadiennes. Quant à la pêche de phoques en haute mer, elle est régie par une convention internationale à laquelle participe le Canada".

Le lieutenant-colonel Fair présente ses excuses à la suite d'un article paru dans la revue mensuelle Army

Par HENRY HEALD

OTTAWA (P.C.) — Le lieutenant-colonel, M. Stanley D. Fair, de la section chimique et bactériologique de l'armée américaine, auteur d'un article qui a soulevé la colère des vétérans canadiens de la première Grande Guerre, a déclaré jeudi que "cette affaire m'a vivement chagriné".

"Si j'ai offensé quelqu'un et selon toute évidence, je l'ai fait, la seule chose qu'il me reste à faire est d'offrir mes excuses sincères en espérant qu'elles soient acceptées".

Au cours d'une interview donnée dans son bureau, au quartier général de la Défense canadienne, il a tenu à préciser que les troupes canadiennes ne s'étaient pas repliées à Ypres, en 1915, lorsqu'elles durent affronter la première offensive dans laquelle les Allemands se servirent de gaz.

Les vétérans de la célèbre bataille avaient vivement protesté. L'un d'eux, de Hamilton et âgé de 71 ans, a déclaré qu'il aimerait donner au colonel Fair un coup de poing à la figure.

"Je le mérite", a admis le colonel.

A Vancouver, le major général, M. Victor W. Odlum, un des rares officiers supérieurs qui aient survécu à l'attaque, a nié que les troupes canadiennes se soient repliées.

PASSAGE CONTROVERSE

Le paragraphe qui a causé cette polémique faisait partie d'un article paru dans la revue mensuelle Army et se lisait comme suit :

"L'attaque par les gaz a donné aux Allemands un avantage tactique de surprise et a causé le désarroi dans les rangs des troupes coloniales françaises et canadiennes au point que les troupes alliées se sont repliées en laissant une brisure de 8,000 pieds dans les lignes d'attaque. Au total les gaz ont fait 15,000 victimes dont 5,000 morts. Les Allemands ont capturé 6,000 soldats alliés, 51 pièces d'artillerie et 70 mitrailleuses. Les résultats auraient pu être encore plus désastreux si les Allemands avaient profité à plein de leur avantage; mais durant la nuit du même jour les Alliés ont comblé le vide dans leurs lignes".

Il n'y aura pas d'embargo sur les ventes d'armements aux Etats-Unis

Ottawa (PC) — Le premier ministre du Canada, M. Lester B. Pearson, a de nouveau rejeté la suggestion qui lui a été faite d'imposer un embargo sur les ventes canadiennes d'armements aux Etats-Unis.

Dans une lettre adressée aux professeurs d'université et qui a été rendue publique vendredi, M. Pearson écrit qu'une telle mesure ne contribuerait en rien à la recherche d'une solution politique du conflit vietnamien.

Les professeurs, au cours d'une rencontre avec M. Pearson, en janvier dernier, à Ottawa, avaient réclamé que le gouvernement mette un embargo sur la vente des armes destinées à être utilisées par les Américains au Vietnam.

Le Canada a vendu aux Etats-Unis l'an dernier pour quelque $300,000,000 de matériel militaire.

M. Pearson dit dans sa lettre :

"... Je devrais peut-être souligner le fait que la plus grande partie du matériel fourni aux Etats-Unis par le Canada ne consiste pas en armements dans le sens conventionnel du terme, mais plutôt d'équipement électronique, d'avions de transport et de différentes sortes de dispositifs....

CONSEQUENCE

"Pour de multiples raisons... il est clair qu'imposer un embargo sur l'exportation d'équipement militaire aux Etats-Unis, et ainsi mettre fin aux accords de partage de la production, auraient des conséquences à très longue portée qu'aucun gouvernement canadien ne saurait envisager avec sérénité".

Enquête sur la conduite du juge Landreville

MM. L. Cardin et G. Favreau ne comparaîtront pas comme témoins

OTTAWA (P.C.) — Le comité parlementaire qui étudie présentement la conduite du juge Léo Landreville a rejeté vendredi la requête visant à faire comparaître comme témoins le ministre fédéral de la Justice, M. Lucien Cardin et le régistraire général du Canada, M. Guy Favreau.

Le conseiller du juge Landreville, l'avocat David Humphrey de Toronto, a déclaré qu'il aurait aimé interroger les deux ministres à propos de la correspondance et des rencontres fréquentes que M. Landreville a eues avec ces derniers entre 1964 et 1966 dans le but d'ouvrir une enquête dans cette cause.

M. Humphrey aurait également désiré faire comparaître comme témoins l'ancien juge de la Cour suprême du Canada, M. C. J. March et l'avocat torontois J. J. Robinette. Cette requête a été également refusée après uqe le comité eut délibéré pendant 40 minutes.

Les procureurs représentant le juge Léo Landreville devant un comité parlementaire d'enquête avaient demandé la permission, jeudi soir, d'appeler comme témoins le ministre de la Justice, M. Lucien Cardin, et le régistraire général du Canada, M. Guy Favreau.

Les co-présidents du comité, M. Ovide Laflamme et le sénateur Daniel Lang, ont eu un entretien privé avec le conseiller de ce comité, M. Yves Fortier, jeudi soir, afin d'étudier cette requête.

M. Laflamme a déclaré au cours d'une interview que les procureurs du juge Landreville avaient soumis une liste de quatre ou cinq témoins qu'ils désireraient faire entendre durant l'enquête.

Cardin et Favreau

Cette liste comprenait les noms de M. Lucien Cardin, qui avait l'an dernier réclamé l'enquête judiciaire dans l'affaire Landreville, et de M. Guy Favreau, l'ancien ministre de la Justice.

Le juge Landreville a déclaré jeudi au cours de son témoignage qu'il avait demandé à M. Favreau, en 1964, d'instituer une enquête afin qu'on puisse lui donner l'occasion de se disculper, mais que le ministre avait alors refusé.

Autres témoins

Plus tôt, le conseiller du juge Landreville, M. David Humphrey, de Toronto, avait déclaré devant le comité qu'il désirerait appeler au moins deux témoins, M. C. J. March, un magistrat de Sudbury, et M. J. J. Robinette, avocat de Toronto.

Le juge March avait rejeté une accusation de corruption à l'issue d'une enquête préliminaire que le juge Landreville avait subi en 1964. Le juge Robinette pour sa part avait agi à titre d'avocat conseil lors de l'enquête présidée l'an dernier par le juge Ivan Rand, ancien membre de la Cour suprême du Canada.

M. Humphrey a déclaré que le juge Landreville et M. Robinette n'avaient pas prévu l'ampleur de l'enquête Rand et qu'ils en avaient été surpris. Il a ajouté qu'il désirait présenter la preuve à l'effet que le juge avait tenté par tous ses efforts d'obtenir une enquête entre 1964 et 1966.

Nouvel oculiste à Ste-Foy



Le docteur Jean-Louis Lavallée, M.D., C.S.P.Q., C.S.C.R. en ophtalmologie, est heureux d'annoncer l'ouverture de son bureau, à la clinique Ste-Foy, situé à 802, Chanoine-Scott, tél.: 653-4931.

Gradué de l'Université Laval en 1961, le Dr Lavallée poursuivit ses études médicales pour devenir spécialiste des troubles oculaires. En effet, après une année à Québec, c'est par 3 ans d'études et de pratiques, à l'hôpital Notre-Dame de Montréal, qu'il complétait sa formation, tout en assistant au « Lancaster Course of Ophthalmology », sous la présidence du Dr Parker Heath, de l'Université de Harvard, de Boston.

Une fois certifié spécialiste du Collège Royal et de la Province de Québec ,le Dr Lavallée, boursier de l'Institut National des Aveugles et des Gouvernements fédéral et provincial, couronna son entraînement ophtalmologique par une année supplémentaire en Belgique, avec le Professeur Dr Jules François, de renommée internationale. Le Dr Lavallée profita de ce stage pour parfaire ses connaissances dans la vision des couleurs et l'étude du champ visuel.

Déjà attaché à l'Hôpital Laval de Québec le Dr Lavallée dispensera probablement ses services professionnels, le mercredi, à l'Hôtel-Dieu de St-Georges de Beauce.

Communications par satellites

Le Conseil des sciences appelé à fournir des recommandations

OTTAWA (P.C.) — Le gouvernement canadien a demandé au Conseil national des sciences de lui formuler des recommandations sur le rapport d'une équipe de spécialistes selon lequel le Canada se verrait refuser l'accès au domaine des communications par satellites s'il n'agit immédiatement.

En réponse à des représentations de M. T. C. Douglas, chef du nouveau parti démocratique, le premier minisitre, M. Lester B. Pearson, a déclaré qu'il s'agit là d'une question très urgente.

M. Pearson a dit que le gouvernement avait fait un examen préliminaire du rapport Chapman, publié il y a une semaine, et qu'il avait demandé au Conseil des sciences de suggérer une ligne de conduite dans le plus bref délai possible.

M. Douglas a soutenu que l'espace atmosphérique, permettant de placer des satellites de communications sur orbite, est limité et qu'il risque d'être occupé entièrement par les Etats-Unis si le gouvernement n'agit pas dans les moindres délais.

M. Pearson a noté que dans l'établissement d'une ligne de conduite gouvernementale à l'égard de l'occupation de l'espace atmosphérique canadien par des satellites de communications, il devra y avoir des consultations étroites avec le gouvernement des Etats-Unis.

HEMORROIDES
ET AUTRES MALADIES DU RECTUM
JACQUES TREMBLAY, M.D.
PROCTOLOGISTE
1028, DES ERABLES
Bur.: 681-6424 — Rés.: 527-2815

CENTRE MEDICAL DU VERRE DE CONTACT
DOCTEUR
CAMILLE GELINAS, M.D.
Suite 380, Edifice Grande-Allée, 580 est, Grande-Allée, Québec.
Strictement sur rendez-vous
Tél.: 523-1471.



165, Prince-Edouard Québec 529-9088
GENERAL BEARING SERVICE LTEE

AVOCATS
GUY DORION, c.r.
PAUL-E. BERNIER, c.r.
C.N. DORION, c.r.
MARIE-J. CANTIN, LL.L.
RAYMOND-A. GAGNON, LL.L.
29, rue Ste-Ursule, Québec
Tél.: 529-9247

nous nettoyons les TAPIS
ER EMILIEN ROCHETTE 529-4164

RESTAURANT Bastogne
RECEPTIONS
BANQUETS
ASSEMBLÉES D'AFFAIRES
MARIAGES
Laurentides
750 boul. Ste-Anne. 663-7881

Etes-vous BEGUE?
Traitement rapide
au centre
LUCIE DE VIENNE
527-1749
RESIDENCE :
1517 boul. St-Cyrille ouest
Québec 6
sur rendez-vous seulement

ENTENDRE SANS COMPRENDRE
Des milliers de gens souffrent de surdité légère. Cette surdité partielle est souvent causée par une faiblesse du nerf auditif.
Les personnes affectées d'une faiblesse du nerf auditif entendent sans comprendre distinctement.
Si ce problème est le vôtre, vous apprécierez grandement la brochure: "Faits concernant la surdité du nerf auditif". Cette brochure vous sera envoyée gratuitement si vous écrivez à
SERVICE AUDITIF MAICO INC.
815, Côte d'Abraham, Qué. 4.

PRET D'HONNEUR
accordé aux élèves du
RUEL BUSINESS COLLEGE



Félicitations à Mlle Cécile Laliberté, St-François Sta., Montmagny, qui a suivi les cours de secrétariat anglais et français du RUEL BUSINESS COLLEGE, 32 Côte-du-Passage, Lévis, et qui a obtenu une position de sténographe bilingue à Niagara Finance, 259 Blvd Charest, Québec.

Dr J.-RAYMOND MARCHAND, O.D.
OPTOMETRISTE
EXAMEN DES YEUX
VERRES DE CONTACT
Centre d'Achats Place Laurier
2700, boulevard Laurier, Ste-Foy
Ouvert tous les jours, samedi inclus. Tél. : 653-8486 Le Soir : mardi, jeudi, vendredi.

FILLES DE RELIURE et COMPAGNONS
DEMANDES
Une Compagnie progressive de la banlieue de Québec demande opérateurs
Hommes — Compagnons 25 à 35 ans Scolarité — 10e année attestée
expérience valable sur machines de Reliure.
Doivent alterner jour - soir - nuit.
Filles — Détenant une carte de 4e année — 1er semestre
— Scolarité — 9e année attestée
— Doivent alterner jour - soir
Salaires et conditions de travail selon décret Région Québec, Classe C. Toute offre sérieuse sera considérée — et tenue confidentielle.
S'ADRESSER PAR LETTRE
AU VESTEMENT DU LIVRE INC.
124, Giroux — Loretteville, P.Q.
(Attention de : Bruno Gagnon)

OFFRE D'EMPLOI POUR UN
DIRECTEUR GÉNÉRAL
lequel devra :
1—Conseiller l'Exécutif de la F.C.Q. en toute question et notamment dans la formation de programmes à longue portée;
2—Suivre et participer à l'évolution de tous les milieux reliés à l'industrie de la construction;
3—Conférer régulièrement avec les autorités gouvernementales et civiles ainsi que les différents organismes professionnels;
4—Coordonner le travail de la F.C.Q. sous les directives de l'Exécutif;
5—Conseiller les associations-membres en égard à leurs problèmes administratifs ainsi que dans leurs relations patronales-ouvrières.
QUALIFICATIONS REQUISES :
1—Etre âgé de 30 à 40 ans;
2—Détenir un grade universitaire;
3—Avoir la facilité de s'exprimer soit en français, soit en anglais (écrit ou parlé);
4—Posséder une bonne initiation aux disciplines fondamentales en planification après consultation avec l'industrie : démographie, statistique, administration de programmes;
5—Connaitre les principales lois qui intéressent l'industrie de la construction (Code Civil, Code du Travail, Loi des Accidents du Travail, Loi de l'Assurance-Chômage, Loi du Salaire Minimum, Loi des compagnies, Loi des faillites, etc.;
6—Avoir les qualités essentielles aux relations humaines complexes et constantes qu'exigera l'exercice de la fonction;
7—Posséder de l'initiative personnelle avec un minimum de direction;
8—Avoir le sens des responsabilités;
9—Avoir une bonne culture générale et une imagination fertile;
10—Faire preuve de maturité et de dynamisme afin de s'intégrer pleinement dans une fédération progressive.
SALAIRE :
$12,000.00 ou plus, suivant formation.
Toute demande devra être adressée avant le 31 mars 1967 à :
La Fédération de la Construction du Québec
675, avenue Marguerite-Bourgeoys
Québec 6 (Québec)



Par Jacques REVELIN

Un p'tit coup de coeur ne serait pas superflu



Si les As de Québec n'exploitent pas leurs deux prochaines joutes pour hausser leur total de points, davantage problématique sera l'éventualité de leur participation aux prochaines séries éliminatoires de la coupe Calder. Ils ont suffisamment gaspillé d'excellentes opportunités de vaincre ces derniers temps pour que la nécessité de remonter le courant soit devenue impérative, particulièrement demain soir et mardi prochain. C'est contre les Clippers de Baltimore que Phil Watson (toujours à son poste) et ses joueurs vont se mesurer. Deux triomphes remettraient le club local à la portée du second rang, et réduiraient les risques d'une mise à l'écart du détail. Or, comme ce sont justement les porte-couleurs du Maryland qui détiennent actuellement cette position sécuritaire, deux matches très contestés devraient logiquement produire beaucoup d'action au Colisée, lors de ce double affrontement.

Presque tous les As seront en état de jouer et il n'y aura pas de changement derrière leur banc. Probablement rassuré par le triomphe de mardi dernier, M. Gérald Martineau a freiné son impatience en laissant les guides de l'équipe dans les mains de Phil Watson qui méritait bien ce sursis, d'autant plus qu'une blessure subie par Keke Mortson simplifie temporairement "le" problème. Avec une présence assez consistante de supporteurs et leurs stimulants encouragements, les As ne devraient pas être dépourvus d'atouts pour maitriser à deux reprises ceux contre qui ils doivent éviter de perdre. Les Clippers ont jusqu'alors tiré d'excellents profits de leurs parties contre les As. Il est donc grand temps que les Québécois en fassent autant car la fin du calendrier approche, onze joutes seulement restant encore à disputer d'ici la clôture de la saison régulière, le 2 avril prochain. Un p'tit coup de coeur ne serait pas superflu...

Reprise de contact sans éclat pour Nancy Greene



Hum! Nancy Greene a manqué de vélocité sur la neige des Montagnes Blanches, à Franconia. C'est vraiment dommage car son treizième rang ne lui a rapporté aucun point. Il est vrai que la reprise de contact de Marielle Goitschel avec le sol américain a été encore moins impressionnant mais, entre les deux championnes, Annie Famose s'est distinguée pour s'approprier 15 points par son troisième rang et voici la nouvelle situation des trois premières du classement féminin de la coupe du Monde:

1 — MARIELLE GOITSCHEL (FRANCE)	**152.5**
2 — ANNIE FAMOSE (FRANCE)	**143**
3 — NANCY GREENE (CANADA)	**126**

Isabelle Mir, la gagnante d'hier, est montée en cinquième place avec 77 points. Elle est précédée de sa compatriote Florence Steurer qui détenait 85 points avant de traverser l'Atlantique. Sa performance d'hier n'ayant pas été signalée dans les dépêches, son total ne peut être rectifié pour le moment. Aujourd'hui sera disputé un slalom géant et demain le spécial, deux épreuves dans lesquelles Nancy Greene est généralement plus à l'aise. Elle peut encore amasser soixante points dans les cinq prochaines et ultimes compétitions de la coupe du Monde. Ceux perdus hier sont irrécupérables car il s'agissait de la dernière descente.

En souplesse...

● Comme s'ils redoutaient une rapide fonte des neiges, les skieurs de compétitions redoubleront d'activité en fin de semaine, sur les flancs montagneux de la Belle Province. Des épreuves seront disputées à Rimouski, au Mont Tremblant, au Lac Beauport à St-Romuald et même sur les Plaines d'Abraham où vont se clôturer les cours populaires de ski...

● Comme au cours des deux fins de saisons précédentes, Laperrière est encore "hors de combat". Cette fatale habitude reporte tout le poids de la défense du club montréalais sur Jean-Claude Tremblay qui s'en est fort bien sorti chaque printemps...

● Non satisfaits d'avoir remporté les Premiers Jeux d'Hiver Canadiens, les Ontariens viennent également de s'approprier le championnat national de curling masculin. Qui les empêchera d'étendre davantage leur suprématie?...

● Quatre équipes représentant la région de Québec dans deux importants tournois de hockey mineur ont triomphé hier soir. Les clubs bantam de Loretteville et des Castors jouaient à l'aréna du Centre Paul Sauvé où ils se sont qualifiés en quart de finale. A Trois-Rivières, mêmes succès des formations pee-wee de Charlesbourg et Duberger qui devront malheureusement disputer un duel fratricide cet après-midi, en jouant l'une contre l'autre. Plusieurs clubs québécois doivent aussi entrer en compétition ailleurs, notamment à Montréal-Nord, dans un tournoi mosquito...



Qui sera devant la cage du Tricolore ce soir?

Verra-t-on une "grosse" partie ce soir, à la TV? La réapparition des Black Hawks au Forum permet d'anticiper un intéressant duel aux multiples attraits. Qui sera placé devant les buts des Canadiens par Toe Blake. Est-ce Rogatien Vachon que l'on soumettra à la fusillade des gros canons de Billy Reay et particulièrement aux tirs fracassants de Bobby Hull tentant de collectionner une troisième fois cinquante buts... et plus?

L'équipe montréalaise qui demeure à la merci d'une élimination du détail aura une périlleuse fin de semaine à traverser en affrontant successivement les deux premiers clubs du classement. Les Leafs seront dans le même cas puisqu'ils feront face également aux Rangers puis aux Black Hawks. Quant aux Wings et aux Bruins, un seul duel les occupera à Boston, demain soir. Ni une équipe ni l'autre ne peut de toute façon améliorer son sort, surtout pas les Bruins...

Horaire sportif de la TV

SAMEDI

CBVT (11) — 1h.: Golf
Tele 5 — 1h.: CBS Golf Classic
2h.: Soviet gymnasts
3h.: Wonderful world of golf
4h.: Kaleidesport
CBVT (11) et Tele 5 — 8h.30: Chicago à Montréal (LNH)

DIMANCHE

CBVT (11) — 3h.: Championnat d'athlétisme des Etats-Unis
5h.30: L'Heure des quilles
Télé4 — 4h.30: Téléquilles

Visite de la plus haute importance pour les AS

(Par Jean Pouliot)

La lutte de tous les instants pour une place dans les éliminatoires de la coupe Calder se poursuivra dimanche soir alors que les As de Québec seront les hôtes des Clippers de Baltimore.

Outre le fait que les As et les Indiens de Springfield se remplacent à chaque partie au 3e rang de la division Est, le dernier donnant droit aux séries, il faut également considérer que les Clippers ne sont qu'à six points des locaux et qu'il reste trois parties entre les deux équipes. Les As comptent évidemment sur la loi des moyennes pour prendre leur revanche sur les porte-couleurs du Maryland qui ont cinq victoires consécutives aux dépens des Québécois.

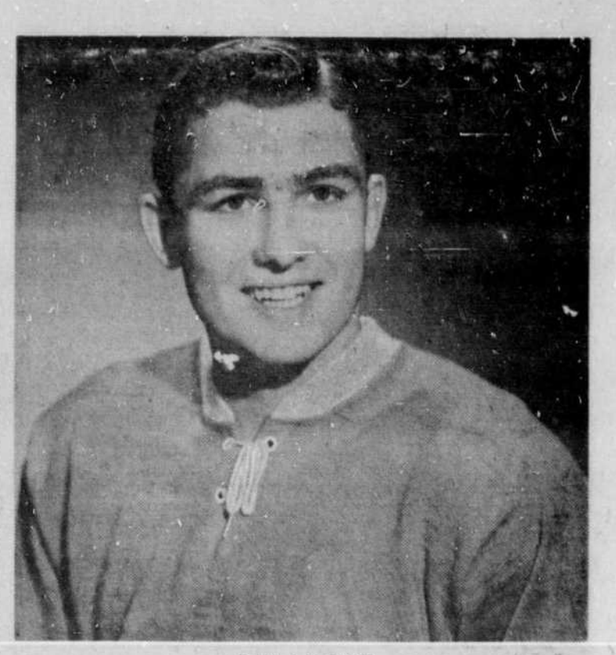
Avant de se faire surprendre 5-3 à Buffalo dimanche dernier, les protégés de Terry Reardon avaient une série de sept joutes sans défaite. Leur inspiration vient du trio Marshall-Robinson-Hicke, formé depuis que Bill Hicke a été assigné aux Clippers dans un transfert de joueurs pour Ken Schinkel, monté aux Rangers. Marshall a retrouvé son entrain des jeunes années et il est grimpé au 2e rang des compteurs en accumulant 13 points dans les quatre dernières joutes.

LES BLESSES

Un joueur ne sera définitivement pas en uniforme et c'est Keke Mortson qui a assisté à la pratique d'hier avec des béquilles, Bill Sutherland est aussi un point d'interrogation.

Tous les autres blessés, c'est-à-dire Jean-Guy Gendron, André Lacroix et Raymond Larose étaient de la pratique et seront prêts à effectuer un retour. Si Sutherland ne joue pas, Watson fera des trios Labossières-Hicks-Laforge, Lacroix-Rivard-Gendron, Nolet-Lacoste Drolet. Si Sutherland décide de tenter sa chance il sera le 10e en uniforme, autrement, Watson habillera six joueurs de défense.

Les As ont encore six parties à disputer à Québec et cinq à l'étranger. Ce sera la dernière visite double d'un club de notre section.



Bill HICKE

SPRINGFIELD AU 3e RANG COMME LES AS

SPRINGFIELD (PA) — Les Indians de Springfield sont montés sur un pied d'égalité avec les As de Québec au troisième rang de la division Est de la Ligue américaine de hockey hier en disposant des Barons de Cleveland au pointage de 2-0.

George Wood a récolté son troisième blanchissage de la saison et Jim Anderson et Brian Smith ont compté les deux buts des Indians.

Cleveland se retrouve maintenant à quatre points des Americans de Rochester dans la division Ouest à la suite de ce revers.

Les partisans et la direction des Indians a honoré au cours de la partie le vétéran Anderson qui en est à sa 13e saison avec l'équipe. Il a reçu pour une valeur de $2,500 en cadeaux et a remercié ses partisans en comptant le but vainqueur.

Wood a effectué 29 arrêts pour mériter son blanchissage.

Première période

Aucun but
Punitions : Zeidel 14.33, Rolfe 19.04

Deuxième période

1—Springfield, Anderson (Kilres) 2.32
2—Springfield, Brian Smith (Sweeney, Foley) 7.37
Punitions : Amadio et Zeidel 8.42.

Troisième période

Aucun but
Punitions : H. Glover 3.35, Johnston 7.33 et 16.10, Miller et Zeidel mineures et majeures 19.50.

Lancers :				
Cleveland	10	9	10	— 29
Springfield	7	14	9	— 30

Assistance : 4,800.

A BUFFALO

BUFFALO (PA) — Les Américains de Rochester ont compté quatre buts sans réplique à la deuxième période surmontant un déficit de 5-1 et ont complété le pointage à la troisième période pour disposer des Bisons de Buffalo au pointage de 8-5 hier dans une partie régulière de la Ligue américaine de hockey.

Kent Douglas a dirigé l'attaque des vainqueurs en enfilant trois buts. Il a joué à la défense et au centre. Les autres filets des Américains ont été l'oeuvre de Bronco Horvath, Dick Gamble, Gerry Ehman, John Brenneman et Stan Smrke.

Pat Hannigan a produit deux buts pour Buffalo et Brian Smith, Dave Richardson et Bill Speer ont complété le pointage.

Rochester a maintenant 72 points en deuxième position du classement de la division Ouest, tandis que les Bisons occupent le dernier rang.

Première période

1—Buffalo, Hannigan (Wilson, Dea) 7.22
2—Buffalo, Smith (Ouellette, Richardson) 8.57
3—Rochester, Smrke (Horvath, Brenneman) 9.15
4—Buffalo, Richardson (Smith, Ouellette) 12.14
5—Buffalo, Speer (Wilson) 14.45
6—Buffalo, Hannigan (Wilson, Dea) 16.08
Punitions : Hannigan 2.42, Cherry 13.49.

Deuxième période

7—Rochester, Horvath (Smrke, Carleton) 7.16
8—Rochester, Gamble (McKenny Douglas) 11.35
9—Rochester, Douglas (Gamble, McKenny) 11.57
10—Rochester, Douglas (Joyal, Ehman) 16.48
Punitions : Blackburn 10.49, Kassian 11.15, McKenny 13.30, Lanyon 15.33.

Troisième période

11—Rochester, Ehman (Blackburn, Sly) 0.46
12—Rochester, Douglas (Gamble, Brenneman) 1.07
13—Rochester, Brenneman (Gamble, Carleton) 19.08
Punitions : Clancy 11.37, Lafrenière 16.57, Brenneman 19.08.

Lancers :				
Rochester	11	9	14	— 34
Buffalo	15	5	11	— 31

Assistance : 2,650.

Pomerleau descend le plus vite mais rate une porte

BANFF, ALBERTA (PC) — Neil Baker de l'université McGill a effectué deux descentes superbes hier remportant les honneurs du Championnat intercollégial canadien de slalom.

Baker a contourné les 51 portes du parcours du Mont Norquay dans des temps de 46.9 et 49.5 secondes terminant deux secondes devant Denis Smith, de l'Université de Calgary.

L'Association athlétique Québec-Ontario a remporté les honneurs par équipe pour une deuxième journée d'affilée grâce au temps combiné de 1:36.4 de Baker.

Le temps de Smith a été de 1:38.4 et il a conduit l'Association athlétique intercollégiale de l'Ouest canadien en deuxième position devant l'Association athlétique Ottawa-Saint-Laurent.

André Pomerleau de Laval a enregistré le temps individuel le plus rapide hier mais a dû se contenter d'une neuvième position ayant omis une porte à sa première descente. Son meilleur temps fut 46.7 secondes.

Pomerleau, ancien membre de l'équipe nationale canadienne de ski, a enregistré un temps combiné de 1:05.3. L'Association Québec-Ontario a placé quatre de ses membres dans les 10 premières places sur un total de 25 participants.

Jean Perreault de l'Université de Sherbrooke, champion canadien de ski nautique, a enregistré le meilleur temps pour l'Association Ottwa-Saint-Laurent, terminant de justesse devant son coéquipier Ian McLaren de Carleton pour se mériter la sixième position.

DANS L'AMERICAINE

LES COMPTEURS

	B.	A.	Pts
DeJordy, Her.	**46**	**29**	**75**
Marshall, Balt.	**27**	**47**	**74**
Labossière, Qué.	**32**	**42**	**74**
Joyal, Roc.	**28**	**44**	**72**
Hicks, Qué.	**22**	**49**	**71**
Gilbert, Her.	**24**	**47**	**71**
Nykoluk, Her.	**12**	**59**	**71**

Triomphe réjouissant pour 14,000 Suédois

STOCKHOLM (P.C.-P.A.) — La Suède a difficilement disposé de l'équipe nationale de hockey du Canada hier au pointage de 2-1 dans une joute hors-concours préparatoire au Championnat mondial de hockey débutant le 18 mars à Vienne.

Il s'agissait de la deuxième victoire en autant le jours pour les Suédois à la suite d'un triomphe de 4-2 enregistré jeudi.

Lorne Davis, équipier des Pats de Régina, a marqué l'unique but des Canadiens tandis que Mils Uilsson a compté à deux reprises pour les Suédois, qui ont dû fournir un effort de 60 minutes afin de disposer des Canadiens.

Une foule de 14,000 personnes assistait à la rencontre parsemée de 15 punitions dont huit à l'équipe canadienne. Dans les dernières secondes de jeu le Canada a retiré son gardien de buts et a failli compter mais quelques secondes après les Suédois ont frappé le poteau à la suite d'un lancer de leur propre zone alors que le filet était désert.

Carl Brewer était de retour après un repos d'une semaine et son jeu a été apprécié. L'ex-joueur étoile des Maple Leafs de Toronto de la ligue Nationale de hockey a tenu ses adversaires en échec à chacune de ses présences sur la glace.

Un autre joueur de défense Terry O'Malley rejoindra l'équipe nationale aujourd'hui à Stockholm. Il a pris l'avion à Winnipeg hier après-midi.



HIER

Ligue Américaine
Rochester 8, Buffalo 5
Cleveland 0, Springfield 2
Exhibition à Stockholm
Canada 1, Suède 2
Tournoi bantam à Montréal
Loretteville 4, Hull 2
Castors 4, Melrose 1
Tournoi provincial pee-wee
Charlesbourg 3, Verdun Rangers 1
Waterloo 0, Duberger 1

AUJOURD'HUI

Ligue Américaine
Rochester à Springfield
Cleveland à Hershey
Buffalo à Pittsburgh
Ligue Nationale
Chicago à Montréal
New York à Toronto
Championnat interuniversitaire
Joutes à Edmonton et Calgary
Tournoi diocésain
Mosquito
12.00 Loretteville vs Ste-Foy
1.00 Orsainville vs Les Saules
Pee-wee
2.00 Sillery vs Orsainville
3.00 Ste-Foy vs Les Saules
Bantam
4.00 Sillery vs Patro Charlesbourg
5.00 Orsainville vs Les Saules
Tournoi bantam à Montréal
Quarts de finale et semi-finales
Loretteville vs Lachute, 11.45 h.
Castors vs Ottawa, 1 hre
Tournoi pee-wee provincial
Charlesbourg vs Duberger, 2.30 h.
Donnacona vs St-Louis 9.30 h.
St-Marc vs St-Philippe, 12 h.
gagnants de vendredi, 2.30 hres
Ville Vanier vs l'Assomption 3.45h
Les Saules vs Pont-Rouge, 7.30 h.
Tournoi mosquito à Montréal-Nord
Tigres de Qué. vs Duvernay, 1 h.
Pont-Rouge vs Boucherville 3 h.
Eperviers de Lauzon vs Sorel 4h.
Ste-Odile vs Sorel, 5 h.

DIMANCHE

Ligue Américaine
Baltimore à Québec 8 hres
Pittsburgh à Rochester
Springfield à Providence
Hershey à Buffalo
Ligue Nationale
Montréal à New York
Toronto à Chicago
Détroit à Boston
Ligue Junior A du Québec
semi-finale 3 de 5
Sorel à Trois-Rivières
(Trois-Rivières mène 2-1)
Exhibition à Francfort
Canada vs CARC
Tournoi diocésain
Midget
3.00 Villeneuve vs Beauport
Junior
Récréations vs Patro Laval
Tournoi bantam à Montréal
Grande finale, 2.30 hres
Tournoi pee-wee provincial
Neufchatels vs Ste-Marguerite 3h.
Joutes de 2e et 3e rondes
Tournoi mosquito à Montréal-Nord
Joutes de 2e ronde

LES CLASSEMENTS

LIGUE AMERICAINE

Division EST

	PJ	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Hershey	60	31	19	10	236	183	72
Baltimore	61	30	23	8	217	207	68
Québec	61	29	28	6	219	222	62
Springfield	60	27	25	8	224	209	62
Providence	62	11	41	10	168	280	32

Division OUEST

	PJ	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Pittsburgh	60	36	15	9	242	173	81
Rochester	62	32	22	8	261	129	72
Cleveland	63	30	25	8	250	209	68
Buffalo	61	13	41	7	183	318	33

LIGUE NATIONALE

	PJ	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Chicago	59	36	14	9	217	138	81
New York	59	27	23	9	159	152	63
Toronto	58	26	22	10	160	167	62
Montréal	59	24	25	10	149	159	58
Détroit	60	24	32	4	179	193	52
Boston	61	15	36	10	155	210	40

Radio-Canada tourne le dos au baseball

TORONTO (P.C.) — La société Radio-Canada n'a pas l'intention de présenter comme par les années passées une joute hebdomadaire de baseball des ligues Nationale et Américaine.

En faisant part de cette nouvelle, M. Charles Spraggett, directeur de la publicité, a ajouté que cette décision était basée sur le nombre d'épreuves sportives disputées en marge du Centenaire de la Confédération présentées par CBC.

Beaucoup de remous dans le sillage des Black Hawks

Par la Presse CANADIENNE

L'instructeur Emile Francis des Rangers de New York de la Ligue nationale de hockey, projette de ne pas utiliser l'ailier étoile Rodrigue Gilbert de même que Reg Fleming et Earl Ingarfield pour les joutes de fin de semaine.

A trois semaines seulement de la fin de la saison régulière et en regardant la lutte actuelle entre les équipes de deuxième, troisième, quatrième et même cinquième positions, séparées seulement de quelques points, les instructeurs se creusent la cervelle afin de trouver "la stratégie" qui leur permettra de gagner des places au classement.

Les Rangers n'ont plus qu'une mince avance d'un point en deuxième position devant les Maple Leafs de Toronto. Le club New-yorkais ayant perdu leurs cinq dernière rencontres et Francis tentera l'impossible pour secouer cette guigne.

Pour sa part, l'instructeur Toe Blake, des Canadiens de Montréal, éprouve des difficultés avec ses gardiens de but et a décidé de finir la saison avec trois gardiens. Blake a déclaré par ailleurs qu'il garderait le joueur de défense Carol Vadnais rappelé des Appolos de Houston de la ligue centrale professionnelle .Il est probable que Vadnais termine la saison avec le Tricolore en raison de la blessure à Jacques Laperrière, qui ne reviendra pas au jeu avant quelques semaines.

L'instructeur des Canadiens n'a pas révélé le nom du gardien qui débutera la joute de ce soir au Forum contre les Black Hawks de Chicago.

Dans la seule autre partie à l'affiche ce soir dans la LNH les Rangers visiteront les Maple Leafs à Toronto.

AUCUN BLESSE

Pour les Rangers, un des trois joueurs mentionnés antérieurement ne sera même pas en uniforme mais Francis n'a pas voulu dévoiler son nom. New York n'a pas de joueurs blessés et c'est cela qui surprend leur instructeur qui ne s'explique pas leur tenue chancelante.

Gilbert a 24 buts à son actif depuis le début de la saison et Francis a déclaré: "Je sais une chose, nous allons effectuer des changements si les joueurs ne comptent pas plus fréquemment." Il a jusqu'à dimanche soir pour rappeler des joueurs de ses filiales.

Cette semaine, il a rencontré quelques joueurs du Omaha de la LCPH que ont fait belle figure. "Allan Hamilton, recrue à la défense avec notre filiale d'Omaha m'a beaucoup impressionné de même que les avants Larry Mickey, Jim Johnson et Paul Andrea," a précisé Francis.

Les Rangers devront ouvrir la machine au maximum contre les Leafs ce soir car ceux-ci ont remporté 11 victoires au cours de leurs 12 dernières rencontres. Une victoire les hausserait au deuxième rang un point devant les Rangers.

King Clancy sera encore à son poste derrière le banc du Toronto et demain Imlach reprendra les choses en mains contre les Black Hawks à Chicago, dans l'après-midi.

Dans les autres joutes à l'affiche demain, le Canadien jouera à New York et les Red Wings disputeront la victoire aux Bruins à Boston.

Bobby Hull peut trouver son plafond

MONTREAL — Il n'y a pas tellement de nouveau dans la Ligue Nationale de Hockey car l'étonnant Bobby Hull comptera probablement 50 buts ou plus une 3e fois dans sa carrière. De fait et c'est là la nouvelle, Hull pourrait bien battre son propre record de 54 buts et en compter 55 ou même plus, puisqu'il lui reste 11 joutes à disputer. On aura remarqué enfin que Bobby a débuté plus lentement cette saison (il a dû soigner un douloureux mal de dos plusieurs fois) et on a peut-être un peu moins parlé de lui tout simplement parce que son coéquipier Stan Mikita n'a pas cessé de faire parler de lui depuis le début de la campagne. Il y a probablement le fait aussi que les clubs rivaux ne peuvent se concentrer comme ils le voudraient sur Hull, tout simplement parce que s'ils le faisaient, ils ne sauraient probablement plus quoi faire pour briser les élans du fameux trios des "scooters", formé de Mikita, Ken Wharram et Doug Mohns qui réussira à établir un nouveau record de points pour un trio, pour une saison.

Jusqu'ici, le jeune vétéran de 10 ans qui a déjà été choisi cinq fois sur le Premier club d'As et qui le sera sûrement une 6e fois cette année, a enregistré ses plus grands succès contre le gardien des Red Wings, R. Crozier puisque 13 de ses 47 buts réussis jusqu'ici l'ont été contre Crozier. L'an dernier, Hull avait compté 9 de ses 54 buts contre Roger. Voici ce que Hull a fait contre les divers autres gardiens de la LNH depuis le début de la saison: contre Ed Giacomin, des Rangers, 9 buts; contre Bruce Gamble, du Toronto, 7 contre Charlie Hodge, Canadien, Bernard Parent, Boston, 4; Lorne Worsley, Canadien 3; Ed Johnston, Boston 2, Gerry Cheevers, Boston, 1; Johnny Bower, Terrey Sawchuk et Al Smith, tous du Toronto, 1 chacun.

Hull a réussi 277 lancers pour enregistrer ses 47 buts et sa moyenne de succès a donc été de 17.1 et c'est la meilleure de sa carrière puisque l'an dernier, il compta 54 buts grâce à 352 lancers et une moyenne de 15.3.

Il a fait en moyenne 4.8 lancers par joute et n'a jamais été sans lancer aucun dans une joute quelconque. Son meilleur total pour une joute, 12, a été réussi le 11 janvier à Chicago contre les Wings, quand il compta trois buts contre Roger Crozier. Chicago l'emporta alors 6-1. Dimanche dernier, contre les Leafs, à Chicago, il a lancé 11 fois et réussi deux buts, le Chicago l'emportant 5-2.

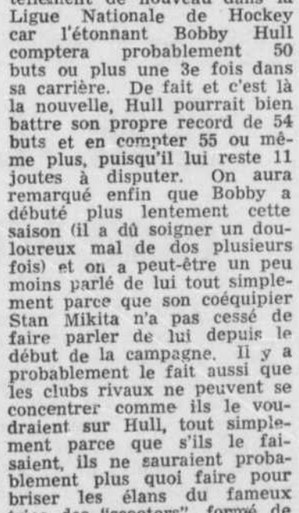
Jusqu'ici, Hull a permis à 14 de ses coéquipiers d'amasser pas moins de 72 assistances et cela fait bien l'affaire de tous naturellement. C'est le joueur de centre Phil Esposito qui a le mieux fait jusqu'ici avec 16 assistances tandis que son autre copain de ligne, Chico Maki, en a obtenu 12.

Mikita en a récolté 10, de même que Pilote; Stapleton 5; Wharram 4, Mohns, Jarrett et Nesterenko, 3 chacun; Hay, 2 et Hodge, Boyer, Angotti et Ravlich, chacun une. Deux des buts de Hull furent réussis sans aide.

Hull a réussi 16 buts de jeu de puissance, soit 6 de moins que son record de l'an dernier et un de moins que Yvan Cournoyer, du Canadien, jusqu'ici cette saison. Il a de plus compté deux fois alors que son club était à court d'un joueur, soit contre Canadien à Montréal le 21 janvier lors d'un match nul de 3 à 3 et ensuite à Chicago le 8 février, à nouveau contre le Canadien, quand les Hawks blanchirent les habitants, 5-0. Il a enfin compté 26 de ses 47 buts à Chicago et a été consistant en comptant 15 buts de 1ère période, 16 de seconde et également 10 de troisième. Voici le détail de ses buts par période, à Chicago et à l'étranger, contre ses différents rivaux:

Record			Aspirant		A jouer
Buts — Bobby Hull	54		Bobby Hull	47	11
Aides — Stan Mikita	59		Stan Mikita	54	11
Points — Bobby Hull	97		Stan Mikita	85	11

Le meilleur !



M. Jean Girard

Votre garage de confiance MONTCALM AUTOMOBILES a le plaisir d'aviser sa nombreuse clientèle que M. Jean Girard s'est classé le meilleur vendeur du mois de février pour la vente d'automobiles et camions neufs. Je désire remercier mes nombreux clients de la confiance qu'ils m'ont témoignée dans le passé et les assurer, ainsi qu'à tout le public de mon entier dévouement à leur procurer le meilleur service possible. N'oubliez pas que pour un "MEILLEUR ACHAT" voyez votre garage de confiance "MONTCALM AUTOMOBILE", 901, 1ère Avenue, Limoilou.

GROS GIN MARCHAND

LES DISTILLERIES MARCHAND LIMITEE

MADAME!
c'est une
RENAULT
AUTOMATIQUE
qu'il vous faut
Elle est si... économique et confortable!



TRES LARGES FACILITES DE PAIEMENT

CARETTE AUTOMOBILES
LIMITEE
2060 BOUL. CHAREST, OUEST — 681-7371



Premier double: $164.50

LES RESULTATS HIER

1ère COURSE : 6—Twinkle Comet (R. Savignac), 24.60, 1.30, 7.20; 8—Thunder Shawer (A. Bédard), 22.80, 9.40; 1—Champ Mon (F. Côté), 3.10.

Ont aussi couru : Shoe Clerk, Sumter Ed, Convention, Bonnie Jo Express, Julian Nathan.

Temps : 32.2, 1.06 1.41.2, 2.16.3.

2ème COURSE : 7—Janice Bel (L. Bergeron), 9.80, 5.90, 4.50; 6—Carol Ann Colby (G. Horton), 11.80, 5.90; 5—Cindy Herbert (J.-C. Gauthier), 6.40.

Ont aussi couru : Express Belle, Dixie Adios, Edbra Wilson, Success Girl, Exclusive .

Pari double — Twinkle Comet et Janice Bel : $164.50.

Temps : 33.2, 1.07.2, 1.40.1, 2.15.

3ème COURSE : 8—Bucky North (R. Bédard), 10.30, 5.20, 3.30; 6—Eddie Lee (G. Lachance), 4.20, 3.10; 1—Star Regal (Y. Desjardins), 2.70.

Ont aussi couru : Dark Onyx, White Flame, Red Rex Ida Purdue, Flint Hills Fancy.

Temps : 31.4, 1.06.3, 1.40.1, 2.13.2.

4ème COURSE : 4—Merry Piper (M. Hébert), 13.00, 8.50, 5.90; 7—Chalidale Bryan (M. Héroux), 9.10, 7.50; 8—Early Date (G. Raymond), 6.40.

Ont aussi couru : Bunny Mir, Eddie Boy Jr, High Gay, Scotch Bliss, Linden Miss.

Quinnella — Merry Piper et Chalidale Bryan : $115.10.

Temps : 32.2, 1.07.1, 1.40.2, 2.13.3.

5ème COURSE : 5—Bob Dale (A. Théroux), 10.80, 4.10, 3.50; 2—Lucinda Tass (T. Horton), 3.30, 3.00; 4—Mariam Special (Y. Plouffe), 3.80.

Ont aussi couru : Princesse Stars, Ban Dale, Incitatus, Bravado Pick, Handy The Great.

Temps : 32.3, 1.05.2, 1.38.3, 2.14.

6ème COURSE : 1—Irma's Gold Beauchemin Guy) 4.40, 3.30, 2.70; 6—Chevy Ridge Marty (Bardier R.) 4.40, 2.80; 5—Sure Pick (Deguise A.) 2.80.

Ont aussi couru : Mike Drummond, Battle D Adios, Nancy Leo, Pixie Lobell, Paulo Mir.

Temps : 33.1, 1.09.4, 1.43.2, 2.15.3.

7ème COURSE : 5—Palacona (Robillard P.) 9.40, 5.10, 2.70; 7—Brief Candie (Bergeron L.) 7.30, 3.30; 3—Scotonia (Paradis C.) 2.40.

Ont aussi couru : Lord Claire, Proper Way, Red Top, Flemington Key, SS Glen Way.

Quinella : 5 et 7, — $45.00.

Temps : 31.4, 1.05.2, 1.39.2, 2.12.

8ème COURSE : 6—Byrd Killean (Pelletier C.) 4.00, 3.10, 2.50; 7—Gallant One (Gauthier J.) 9.40, 4.00, 2—Benny Schue (Beauchemin Guy) 2.90.

Ont aussi ccuru : Battle C Adios, Eddie Mason, Toddy Pointer, Knight Frost, Mary Lyn.

Temps : 33.2, 1.07.2, 1.40.3, 2.14.

9ème COURSE : 5—Honey Reed (Leboeuf F.) 20.50, 8.00, 5.50; 8—Barbara G (Lachance Gilles) 6.70, 4.40; 3—Dainty Brooke (Grise S.) 6.60.

Ont aussi couru : Armbro George, Drummond Widower, Solar Pick, Warpritus, Torrid Freight.

Temps : 31.4, 1.04.2, 1.37.1, 2.09.3.

10ème COURSE : 2—Dale Lind (Pelletier C.) 4.15, 3.10, 2.60; 6—McElwyn Song (Deguise A.) 5.80, 3.10; 1—Count Newport (Lachance Gilles) 2.70.

Ont aussi couru : Star Riggs, Northwood Edward, Senator Herberts, Count Pick, Baby Brother.

Exacta : 2 et 6 — $28.60.

Temps : 33.2, 1.06.3, 1.40, 2.12.4.

Assistance : 12,850.

JAILLISSANTE SUPERIORITE DE JEAN-CLAUDE KILLY A FRANCONIA

Médiocre résultat de Nancy Greene

FRANCONIA, New Hampshire (A.F.P.) — Les skieurs et skieuses français ont entamé leur tournée aux Etats-Unis en remportant les deux premières épreuves, celles de descente, des Championnats nord-américains hier à Franconia grâce à Jean-Claude Killy, chez les hommes et Isabelle Mir, chez les dames.

La domination de l'équipe de France dans les grandes épreuves internationales américaines s'annonce comme devant être encore plus accentuée cette fois que l'an dernier où les Français n'avaient pu triompher dans aucune des épreuves de descente lesquelles revinrent aux Suisses à Stowe et aux Autrichiens à Sun Valley.

Ces derniers ont pris cette année un assez mauvais départ puisque seule, l'Autrichienne Erika Schinegger, en prenant la deuxième place de la descente féminine, a quelque peu sauvé la face de l'équipe d'Autriche, totalement dominée dans l'épreuve masculine.

Sur une piste techniquement difficile sur la fin, assez courte et sur une neige rendue collante en raison du temps doux et ensoleillé, Killy partit en deuxième position derrière son compatriote J. Melquiond, fut le plus rapide à tous les passages, battant finalement son compatriote Guy Périllat de 88-100 et le surprenant américain Jim Barrows d'une seconde.

Le Français, dont la victoire dans cette descente ne jouera pas quant au classement de la coupe du monde dont il est le leader puisqu'il a déjà obtenu le maximum dans cette spécialité, s'est déclaré assez agréablement surpris de son temps étant donné les conditions de compétition.

PREMIERE VICTOIRE

Chez les dames, la jeune française de 18 ans Isabelle Mir, qui s'était révélée aux Américains l'an dernier, a remporté son premier succès aux Etats-Unis, après être partie la première pour devancer de 22-100 l'Autrichienne Erika Schinegger qui, partie en dixième position, fut la seule outre Isabelle Mir à couvrir les 1,790 mètres en moins de 1'30" pour approcher le meilleur temps réalisé par la Française.

Cette dernière, grâce à sa victoire se hisse parmi les cinq premières du classement de la coupe du monde dont le leader est toujours la Française Marielle Goitschel laquelle tomba et abandonna en début de parcours, hier.

Les Américains et les Canadiens ont été largement dominés par les Européens dans cette spécialité encore que les Américains eurent la consolation de s'octroyer une troisième place avec Jim Barrows chez les hommes, la première nord-américaine chez les dames étant Susan Chaffee, Etats-Unis, 10e. La championne canadienne Nancy Greene de Rossland, C.-B. a terminé 13e dans une spécialité qui n'est pas la sienne.

Environ 5,000 personnes assistèrent à cette première épreuve des Championnats nord-américains comptant pour la Coupe du monde.

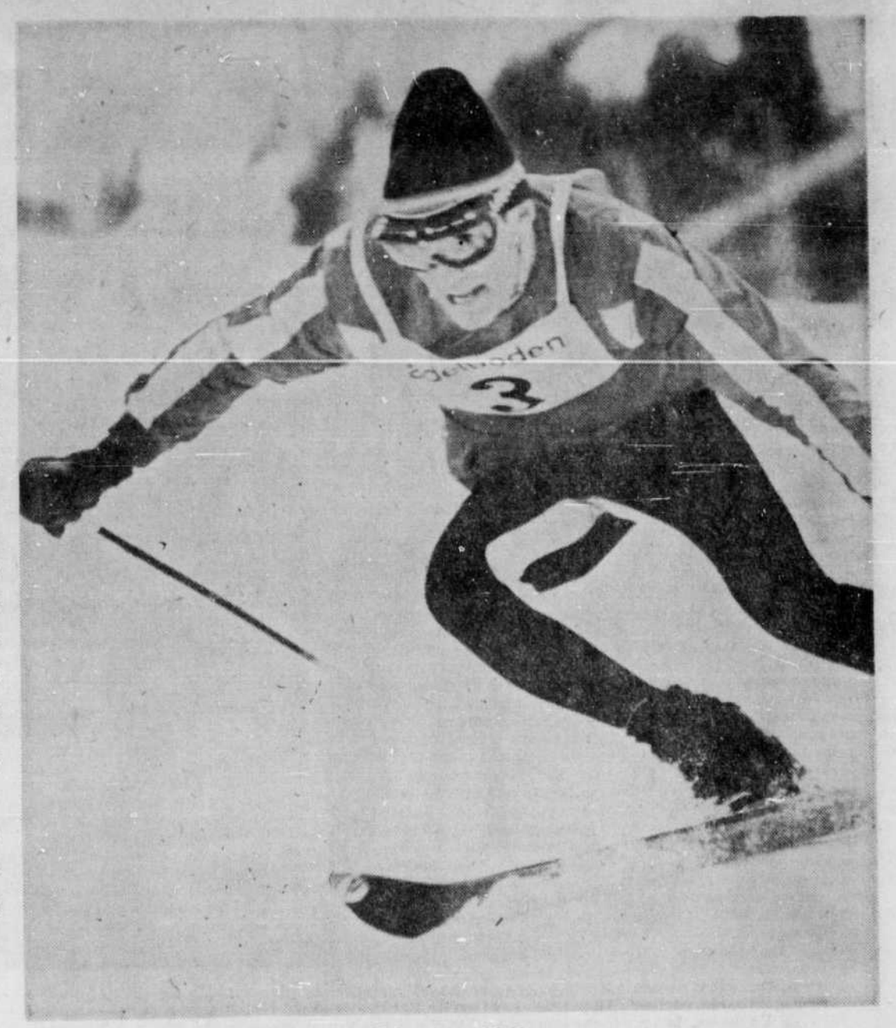
CLASSEMENT

Dames

1 —	Isabelle Mir, France	1'28"74
2 —	Erika Schinegger Autriche	1'28"96
3 —	Annie Famose France	1'30"58
4 —	Anne Zyrd, Suisse	1'31"69
5 —	Ingeborg Jochum, Autriche	1'31"98

Hommes

1 —	Jean-Claude Killy, France	1'29"03
2 —	Guy Périllat, France	1'29"91
3 —	Jim Barrows, Etats-Unis	1'30"03
4 —	Hans Peter Rohr, Suisse	1'30"19
5 —	Heini Messner, Autriche	1'30"45



Killy... Killy... Killy...

Slalom géant interscolaire

Le concours de ski pour le championnat Interscolaire, dont l'enjeu est le trophée "Guy Massicotte", se déroulera sur les pentes du Manoir Saint-Castin demain à 11 hres a.m.

Les compétiteurs classés par tirage au sort et dont les noms suivent, pourront réclamer leur dossard vers 10 hres a.m., au Chalet des Skieurs.

Ce concours organisé par Michel Taché, président du club et les directeurs, débutera à 11 hres a.m.. Les prix seront remis aux gagnants immédiatement après le concours qui est sanctionné par la zone de ski de la Vallée du Saint-Laurent.

CLASSE A

1—J. Morissette, Ecole Perrault
2—P. Raymond, Col. Jésuites
3—L. Caouette, Col. Jésuites
4—J.-G. Poirier, Académie Québec
5—G. Pouliot, St-Jean-Eudes
6—J. Fugère, Ste-Anne Pocatière
7—J. Racine, Académie Québec
8—L. Brown, Séminaire Québec
9—P. Charest, Académie Québec
10—R. Moisan, Col. Jésuites
11—J. Martin, Séminaire Québec
12—M. Fortier, St-Jean-Eudes
13—F. Gagnon, St-Jean-Eudes
14—F. Bergeron, Séminaire Québec
15—J. Dion, Académie Québec
16—S. Girard, Académie Québec
17—L. Cliche, Académie Québec
18—M. Pouliot, St Pats High
19—R. de Tilly, Col. Jésuites
20—S. Nadeau, Col. Jésuites
21—G. Giguère, Académie Québec
22—J. Gagnon, St-Jean-Eudes
23—M. Plourde, Séminaire Québec
24—R. Paquet, Séminaire Québec
25—P. Pouliot, St-Jean-Eudes
26—H. Wong, Séminaire Québec
27—Y. Descoteaux, Col. Jésuites
28—A Morissette, Acad. St-Louis

CLASSE B

29—L. Blanchet, Ecole Perrault
30—D. Samson, Col. Jésuites
31—J. Rochette, Ec. Sec. Ste-Foy
32—J.-P. Poitras, Ecole Perrault
33—J. McKay, Col. Jésuites
34—C. Baillargeon, Ecole Perrault
35—P. Larochelle, Ste-Anne Pocat.
36—A. Dion, Séminaire Québec
37—D. Lepage, Col. St-Edouard
38—J. Paquin, Ecole Perrault
39—J. Turcot, Ecole Perrault
40—C. Lessard, Col. Jésuites
41—P. Sylvestre, Col. Jésuites
42—J. Bédard, Ste-Anne Pocatière
43—J. Piché, Ste-Anne Pocatière
44—A. Gagnon, St-Jean-Eudes
45—G. Samson, Ecole Perrault
46—P. Ruelland, Ste-Anne Pocatiè.
47—M. Rousseau, Col. Jésuites
48—P. Turcot, Col. Jésuites
49—D. Paradis, Col. St-Edouard
50—P. Chalifour, Ste-Anne Pocat.
51—C. Fouquet, St-Jean-Eudes
52—J. Turcotte, St-Jean-Eudes
53—Y. Rochette, Ecole Ste-Foy
54—M. Demers, Ecole St-Michel
55—D. Gagnon, St-Jean-Eudes
56—R. de Blois, Séminaire Québec
57—J. Hardy, Collège Jésuites
58—R. Laroche, Séminaire Québec
59—J.-L. Létourneau, Ecole St-Mic.
60—J. Turcotte, Ecole St-Michel
61—A. Carrier, Ecole Perrault
62—A. Lamontagne, Ecole Perrault
63—R. Paradis, Collège Gagnon
64—J.-P. Carrier, Ecole Ste-Foy
65—A. Gourdeau, Ste-Anne Pocat.
66—M. Rouleau, Ste-Anne Pocat.
67—J Turgeon, Ecole St-Michel
68—C. Baillargeon, Ste-Anne Poc.
69—L. Blais, Notre-Dame Laur.
70—F. Grenier, Ecole Perrault
71—Y. Morissette, Ecole Nor. Laval
72—J. Lafleur, Ecole Ste-Foy
73—J. Turcotte, Col. St-Edouard
74—M. Munro, Col. St-Edouard
75—R. Martel, Col. St-Edouard
76—P. Drapeau, Ecole Perrault
77—G. Lachance, St-Jean-Eudes
78—A. Bruneau, Ecole Perrault
79—R. Moreau, Col. St-Edouard
80—S. Carrier, Ecole Ste-Foy
81—T. Carrier, Ecole Ste-Foy
82—B. Parent, Col. St-Edouard
83—D. Tremblay, Col. St-Edouard
84—Y.-P. Michaud, Col. St-Edouard
85—J. Parent, Col. Gagnon
86—L. Lemelin, Col. St-Edouard
87—D. Parent, Ec. Sec. Champlain
88—D. Fréchette, Ec. Perrault
89—P. Racine, Ec. Perrault
90—S. Cloutier, Col. Gagnon
91—C. Ste-Marie, Col. St-Edouard

Courses en raquettes

C'est dimanche qu'aura lieu une autre journée sportive, dans les cadres des activités 1966-67 de l'Union des Raquetteurs de Québec Inc.

Cet événement se déroulera au chalet de l'Union Commerciale, Lac Beauport, en face du relais.

LES SECRETS DE GORDIE



UNE INSOUCIANCE DANGEREUSE

● Il faut faire attention à la façon dont on transporte son équipement. Le bâton et les patins particulièrement peuvent causer des blessures à ceux qui sont en avant ou en arrière de vous. Les patins doivent être lacés ensemble et portés bas. Les bâtons doivent être tenus à la verticale en face de vous pour éviter le coup de pointe. La photo ci-haut montre la **mauvaise** façon de porter bâton et patins.

Programmes de la fin de semaine

Même si la saison de courses sous harnais à Blue Bonnets connait son ouverture la plus hâtive, les programmes prévus pour la fin de semaine n'en laissent rien transpirer.

Les courses principales de samedi soir et dimanche après-midi présenteront de solides pelotons, considérant cette période de l'année, pendant que les deux programmes verront d'intéressantes épreuves de trot et amble.

L'attraction majeure de fin de semaine sera un amble de $3,000, groupant six chevaux de classe, dimanche après-midi. En position de tête, on retrouvera Monsieur Richelieu, un cheval de six ans, possédant un record de deux minutes. Avec Gilles Lachance dans le sulky, Monsieur Richelieu est favori à 3-1.

Cependant, Lachance devra se surpasser, si l'on considère la forte opposition que représentent Starbound, Adios Mite C, Midge Diamond, Ruth Dudley et Fatherland. Midge Diamond, que conduira Claude Paradis, a déjà remporté quatre victoires en sept départs à la piste de Windsor et il est le deuxième favori, à 7-2.

Adios Mite C, avec Réal Bardier comme conducteur, a participé à quatre départs à la piste Yonkers. Il n'a pas connu de grand succès, mais on le dit en bonne forme pour ses débuts ici.

Parmi les autres, Starbound en est un à surveiller. Ce cheval de trois ans peut rivaliser avec tous les autres et ses gains à vie démontrent bien ses capacités. Il a gagné $86,836 et Jean-Guy Lareau le conduira.

INSCRITS DE SAMEDI

PREMIERE COURSE — TROT
A réclamer ($2,000) Bourse $1.200.

6—Wabash Vic (Gilles Filion) 3-1
7—Frysie Rosecroft (P.-E. Alain) 7-2
2—Foul Ball (L. Bergeron) 4-1
1—Tyson Dale (R. Bouthillier) 9-2
3—Air Castle (Dr W. Croteau) 6-1
4—Preferred Stock (R. Bardier) 8-1
8—Chief Corsica (F. Brochu) 8-1
5—Sir Stormy Brook (E. Smith) 10-1

DEUXIEME COURSE — AMBLE
A réclamer ($1,500) Bourse $1,100.

1—Josedale On Top (C. Paradis) 3-1
6—Sir Royal Pride (G. Horton) 7-2
3—Billy Rythm (L. Begeron) 7-XX
7—Hal Regent (M. Turcotte) 9-2
8—The Mirage (A. Bédard) 6-1
2—Flashy Z (S. Pleau) 8-1
5—Miss Valley (R. Desjardins) 8-1
4—Mr Dugan (G. Lachance) 10-1
AE—Volo Tide (P. Sauvé)

TROISIEME COURSE — AMBLE
Handicap à réclamer
($4,000—$5,000) Bourse $1,700.

1—Sunset Lee (C. Paradis) 3-1
2—Argyel Alfie 7-2
7—Senor Adios (G. Baillargeon) 4-1
6—Tranquility (J.-G. Lareau) 9-2
4—Missileman (M. Bergeron) 6-1
3—Brave Margaret (S. Grise) 8-1
5—Adios Fay C. (P. Robillard) 8-1
8—Diamond Pence (J.-J. Martineau) 10-1

QUATRIEME COURSE — TROT
A réclamer ($1,300) Bourse $1,100.

6—Lord Hope (P. Robillard) 3-1
1—Live Fast (L. Bergeron) 7-2
2—Henry Jones (A. Deguise) 4-1
5—Sue Express (J.-G. Lareau) 9-2
4—Dandy Averill (B. Côté) 6-1
3—Dark Potamac (G. Lachance) 8-1
8—Friend Mon (Y. Plouffe) 8-1
7—Veracity (M. Hébert) 10-1

CINQUIEME COURSE — AMBLE
A réclamer ($1,500) Bourse $1,100.

2—Paco Byrd (Les Turcotte) 3-1
3—Rolly's Delight (C. Pelletier) 7-2
7—Breezewood (R. Shell) 4-1
4—Sir Abbe Ace (G. Filion) 9-2
8—Borderview Rosair (G. Baillargeon) 6-1
1—Genteel Grattan (A. Bédard) 8-1
6—Shy Counsel (G. Guindon) 8-1
5—Hy Marque (R. Desjardins) 10-1

SIXIEME COURSE — AMBLE
A réclamer ($2,000-$3,600)
Bourse $1,200.

1—Lincoln's Champ (P. Robillard) 3-1
3—Casoma (J.-G. Lareau) 7-2
7—Line M. Vonian (J.-J. MARTINEAU) 4-1
3—Duchess Chief (G. Lachance) 9-2
8—Pesky D (B. Côté) 6-1
5—Marcia Queen (M. Turcotte) 8-1
6—Hail Demon (J.-P. Gauthier) 8-1
4—Noisy Queen (G. Guindon) 10-1

SEPTIEME COURSE — AMBLE
A réclamer ($2,000) Bourse $1,100.

2—Spencer's Pride (G. Hess) 3-1
1—Good Girl Mir (J. Létourneau) 7-2
5—Adios Widow (A. Bédard) 4-1
8—Voice of Spring (R. Steel) 9-2
4—Duffette (R. Bouthillier) 6-1
3—Jury Marjean (R. Desjardins) 8-1
7—Widaw Killean (S. Grisé) 8-1
6—Sugar Lind (E. White) 10-1
AE—Tarabbe (L. Desrosiers)

HUITIEME COURSE — AMBLE
Conditions — Bourse $1,200.

4—Diller Scot (C. Paradis) 3-1
7—Ace Dean (J. Quessy) 7-2
3—Sweet Harmony (J.-J. Martineau) 4-1
1—Play Rough (G. Filion) 9-2
2—Money Time (J.-L. St-Laurent) 6-1
8—Hobo Lem (Y. Plouffe) 8-1
6—Admirable Pick (A. Deguise) 8-1
5—Joey Johnston (M. Héroux) 10-1

NEUVIEME COURSE — AMBLE
Conditions — Bourse $1,800.

3—Well Away (M. Turcotte) 3-1
5—Active Bud (B. Côté) 7-2
2—Lady G (G. Lachance) 4-1
1—D and M (J.-G. Lareau) 9-2
4—Dream Pilot (L. Lepage) 6-1
7—Beautiful Katy (G. Baillargeon) 8-1
8—Coppersmith (Y. Plouffe) 8-1
6—Hearty Dares (C. Dupont) 10-1

DIXIEME COURSE — AMBLE
A réclamer ($2,500—$3,000)
Bourse $1,300.

4—Roxie Ko San (G. Horton) 3-1
3—G. M. See (P. Robillard) 7-2
1—Keyko (B. Côté) 4-1
5—Fay's Best (A. Bédard) 9-2
6—Franco Kid (F. Jodoin) 6-1
3—Duchess Cenet 8-1
8—Shafter Diamond (J. Létourneau) 8-1
7—Santaley (P. Dussault) 10-1
AE—Flare Wick (F. Brochu)

INSCRITS DE DIMANCHE

PREMIERE COURSE — TROT
CONDITIONS — BOURSE $1,200

4—Intrusion C (M. Brosseau) 3-1
2—Russ Dares (L. Lepage) 7-2
5—Silk Scott (L. Bergeron) 4-1
1—Joppa's Surprise (R. Bouthillier) 9-2
6—Fred Scott Jr (J. Lahaie) 6-1
7—Eve's Glory (G. Beauchemin) 8-1
8—Lili Song (R. Grandmaison) 8-1
3—Little Mercy (H. Ouellet) 10-1

DEUXIEME COURSE — AMBLE
A réclamer ($1,500) Bourse $1.100.

1—Jacqueline Star (G.Baillargeon) 7-2
6—Dale Freehall (B. Côté) 7-2
3—Volo Tide (P. Sauvé) 4-1
4—Governor Baldwin (Gil Filion) 9-2
7—Grandview (L. Bergeron) 6-1
5—Sandy Rumbaugh (B. Alguire) 8-1
8—Success Gold (F. Brazeau) 8-1
2—Speed Knight (M. Bergeron) 10-1

TROISIEME COURSE — AMBLE
A réclamer ($2,500) Bourse $1.300.

1—Senator Pete (C. Paradis) 3-1
6—Sign Raider (Gil Filion) 7-2
5—Sweet Song (M. Bergeron) 4-1
3—Melody Smoky (J. Hébert) 6-1
4—Lincoln Clipper (J.-G. Brosseau) 8-1
7—Steven Dell (M. Gingras) 8-1
2—Poplar Portia (G. Paquette) 10-1

QUATRIEME COURSE — AMBLE
Conditions — Bourse $1,200.

5—John Glen (J.-G. Brosseau) 3-1
1—Niagara Chance (B. Bouvrette) 7-2
8—Doris Adios (R. Steele) 4-1
6—Barny Mimbar (M. Bergeron) 9-2
2—Cornelia Adios (C. Poulin) 6-1
3—Northwood Combat (M. Gingras) 8-1
4—Tommy K (Y. Plouffe) 8-1
7—Poplar Citation (Gil Filion) 10-1

CINQUIEME COURSE — AMBLE
A réclamer ($2,000) Bourse $1,200.

2—Amiable (M. Turcotte) 3-1
5—Brother MacDee (L. Lepage) 7-2
7—Atlantic Stone (Hen. Filion) 4-1
1—Billy Blue G (G. Beauchemin) 9-2
3—Peter G 2nd (R. Savignac) 6-1
4—Brandon Hanover (J.-J. Martineau) 8-1
6—Marv Hanover (R. Grandmaison) 10-1

SIXIEME COURSE — AMBLE
A réclamer ($2,500) Bourse $1,300.

2—Rum Toddy (L. Lepage) 3-1
6—Mills Esquire (B. Côté) 7-2
4—Prince Adam (Y. Gamache) 4-1
1—Gene Niblawn (L. Bergeron) 9-2
3—Milton Hanover (R. Bardier) 8-1
7—Miss Direct (R. Lamy) 8-1
5—Flare Wick (F. Brochu) 10-1

SEPTIEME COURSE — TROT
Conditions — Bourse $1,800.

2—Famous Sun (M. Turcotte) 3-1
3—Ivanhoe Hanover (C. Poulin) 7-2
7—Scotch Irish (Y. Gamache) 4-1
4—Hard Corner (M. Gingras) 9-2
1—Kingston (N. Bardier) 6-1
6—Charmante Windsor (M. Hébert) 8-1
8—Riddell Bronze (B. Côté) 8-1
5—Major Law (A. Théroux) 10-1
AE—Miss Royal Rhea (L. Bergeron)

HUITIEME COURSE — AMBLE
Conditions — Bourse $1,200.

6—Skylark Hanover (Y. Desjardins) 3-1
2—Jimmy N (Gil Filion) 7-2
4—Show Boy (Gil Lachance) 4-1
3—Pee Wee Adios (J.-G. Brosseau) 9-2
5—Peedy Sam (R. Bérard) 6-1
7—Cavalier Pick (A. Deguise) 8-1
8—Oteca's Chuck (H. Ouellet) 8-1
1—Meadow Andy (R. Bardier) 10-1

NEUVIEME COURSE — AMBLE
Conditions — Bourse $3,000.

1—Monsieur Richelieu (Gil Lachance) 3-1
4—Midge Diamond (C. Paradis) 7-2
3—Adios Mite C (R. Barder) 4-1
6—Fatherland (Hen. Filion) 9-2
2—Starbound (J.-G. Lareau) 6-1
5—Ruth Dudley (R. Brochu) 8-1

DIXIEME COURSE — AMBLE
A réclamer ($1,500) Bourse $1,100.

3—Lord Rose (B. Côté) 3-1
8—Miss Scott Brook (E. White) 7-2
7—Chief Johnston (Gil Filion) 4-1
2—Damini (G. Horton) 9-2
1—Marquise Richelieu (A. Bérard) 6-1
4—Silver Style (P. Robillard) 8-1
6—Michael Mite (C. Paradis) 8-1
5—Miss Betty Ann (S. Pleau) 10-1
AE—Irene Royale (R. Bérard)



● Les Eperviers de Québec représentant la paroisse Ste-Odile vont prendre part aujourd'hui au tournoi de hockey mosquito de Montréal-Nord. Ils joueront en fin d'après-midi contre les porte-couleurs de Sorel. Cette équipe groupe les joueurs suivants : D. Poulin, G. Dompierre, R. Beaulieu, B. Julien, J. Poulin, M. Beaumont, L. Boulet, S. Légaré, P. Boutet, G. Gadreau, I. Barsetti, P. Polaneck, J. Blouin, M. Berthelot, R. Gagnon et R. Nolin. Gérant de l'équipe : J.-E. Lapointe. Instructeur : E. Boutet. Entraineurs : P. Maheux et C. Vezeau. (Photo l'Action, par Marcel Laforce)

Démonstration de KARATE sur le campus de l'Université Laval

Au début du mois d'octobre 1966, la Commission Athlétique de l'Université Laval organisait une équipe de Karaté, afin de procurer à ses étudiants la chance de s'entraîner et de se perfectionner dans cet art martial plusieurs fois millénaire.

Depuis ce temps, une quarantaine d'étudiants s'entraînent fermement à chaque lundi et mercredi soirs sous la direction d'un instructeur qualifié par la Fédération Canadienne de Karaté.

Contrairement à la croyance populaire, bien involontairement encouragée par la télévision et les journaux, l'étudiant en Karaté n'est pas un briseur de planches et de briques. Celui-ci vise surtout à acquérir une maîtrise parfaite de son corps et de son esprit. Pour ce, il s'entraîne à fortifier et à assouplir ses membres ainsi qu'à coordonner ses mouvements. Il cultive la rapidité, la précision et la puissance de ses réflexes, soit à la défense, soit à l'attaque. Sous l'influence d'une stricte discipline, il apprend à respecter un adversaire et surtout à se faire respecter par lui.

Tous ceux et celles qui désirent se convaincre de cette formation sont cordialement invités à se rendre au gymnase du Séminaire Universitaire sur le Campus de l'Université Laval à Ste-Foy. Deux maîtres de Montréal, Ary Anastasiadis (ceinture noire 2ème dam) et Yves Beaudin (ceinture noire 1ère dam) sont attendus à 1.00 heure p.m. aujourd'hui. Ils feront d'abord passer un examen aux candidats présents et ensuite, ils donneront une démonstration pour le public. L'entrée est libre, tout le monde est bienvenue.

Le Karaté est le sport qui engendre même de nos jours, les plus flagrantes contradictions. On ignore à peu près tout de cet art de "self-defense" et de compétition. On l'apparente au Judo, au Yoga parfois, et trop souvent à la menuiserie. Plusieurs connaisseurs en effet, voient dans le Karaté le plus sûr moyen de casser briques et planches, ou de passer à travers un mur : tout ceci bien entendu à main nue.

D'autres y ont découvert une formule magique, que l'on peut se faire parvenir par correspondance, et qui permet, avec le moindrement de pratique, de balancer un éventuel agresseur, tous les os fracassés de l'autre côté de la rue et ceci avant même qu'il n'ait atterri.

Viennent enfin ceux qui ne s'y connaissent pas du tout. Ils entrevoient pour leur part dans le karateiste au karatedo un Japonais mystique, parce que tous les Japonais sont karatedo et mystérieux. Les mains difformes, il peut tuer en moins de deux et communiquer sa magie à d'autres complexés qui pourront à leur tour se difformer les extrémités.

Le Karaté n'est pas exactement tout cela.

Tout d'abord, le Karaté est né d'un besoin historique et politique. Les empereurs nippons ayant défendu le port d'armes dans toute l'étendue de leur empire, les seigneurs de l'époque nommèrent alors pour se protéger des chevaliers qui peu à peu développèrent ces différentes techniques martiales. Les Japonais par la suite, résumèrent leurs connaissances pour produire l'actuel Karaté.

Le Karaté est une discipline physique ouverte à tous. On pratique ce sport dans un "dojo" ou salle de Karaté, sous la tutelle d'un maître (sensei). Les Karatedo évoluent debout presque tout le temps, rendant par le fait même, ce sport moins salissant que le Judo. Il consiste en parades, répliques ou attaques, réglées avec une minutie presque sacrée. En soi, la pratique des mouvements est relativement facile comparée à la tension psychologique extrême qu'elle entraîne, ainsi qu'à la détente que le Karatedo doit montrer devant l'adversaire.

Tous les gestes du Karateiste sont rassemblés, puis divisés en Katas, qui sont des chorégraphies assez élégantes et dirigées contre personne en particulier. Le Kumité est le combat où les deux adversaires ne peuvent cependant pas se frapper. Autre fait à noter, le coup du tranchant de la main qui caractérise pour plusieurs le sport en question, est défendu lors des compétitions. La concentration d'esprit y est cependant très grande.

L'explication verbale est toujours difficile lorsqu'il s'agit de Karaté. Mais une seule démonstration qui excluerait le seul cassage de briques, peut donner une très sérieuse idée de ce sport malheureusement trop méconnu.

Le club de Karaté de l'Université Laval ose tenter l'expérience. Les membres du club vous donneront cette démonstration à l'occasion du passage de leur ceinture.

Ce sera là aussi une opportunité d'apprendre quelques mots de la langue japonaise ainsi que d'admirer deux maîtres de cette science. Ary Anastasiasdis et Yves Beaudin tous deux ceintures noires.

Connues, efficaces...



Monsieur, donnez une chance à votre organisme de se refaire en prenant un bon tonique; tonifiez-vous avec les nouvelles Pilules Moro, un produit reconnu et bien établi, maintenant plus efficace que jamais et se vendant à prix raisonnable.

PILULES
MORO
Tonique pour les hommes "toujours fatigués"
4-56R

COLISEE
Tél.: 525-5129 - 525-9979
LIGUE AMERICAINE
DE HOCKEY

31e joute de cédule
DIMANCHE SOIR, à 8 h.
"CLIPPERS"
de BALTIMORE
— VS —
AS DE QUEBEC

PRIX D'ENTREE
(RES.) : Loges $3.25 — Mezz. (4 premières rang.) $2.50 — (4 autres rang.) $2.00 — Balcon : $1.60
(Taxe, charge de service incluses)
— Dépositaires de billets —
● Tabagie GRAVEL, 400, 3e Avenue
● Tabagie JOS. HUNT, 790, rue St-Jean
● Buffet L.-P. DEMERS, 901 ouest, St-Cyrille
● Pharmacie SOUCY, 369, de la Couronne (D-S)

Billets de SAISON et autres billets libres et réservés en vente dans les DEPOTS jusqu'à 7 h. CE SOIR et au COLISEE jusqu'à 5 heures. Contrôle ouvert dimanche de 11 h. a.m. à 5 h. p.m. et commençant à 7 heures.

D-S

"Coup d'Etat" dans le curling

Les Ontariens ont pris le pouvoir à Hull

HULL (P.C.) — Le rink d'Alf Phillips Jr de Toronto, jouant sous la bannière de l'Ontario a remporté le Championnat de curling masculin hier à l'issue de sa victoire au compte de 11-8 sur l'Ile du Prince-Edouard. L'Ontario a dû revenir de l'arrière pour remporter la victoire finale en disposant du rink de Ken MacDonald de Montague.

Il s'agissait de la neuvième victoire d'affilée pour Philipps après avoir perdu la première rencontre du tournoi aux mains du Manitoba. C'est la première fois qu'une équipe de l'Ontario remporte cet honneur depuis 1939. C'était leur troisième championnat en 32 ans et le premier pour un rink de l'Est depuis la victoire de H. D. Oyler de la Nouvelle-Ecosse en 1951.

Le Manitoba, grâce à une victoire de 7-4 enregistrée aux dépens de la Saskatchewan, a terminé sur un pied d'égalité aux deuxième rang avec cette dernière ayant compilé des fiches égales de 8-2.

L'Alberta, à la suite r'un revers aux mains de la Nouvelle-Ecosse au compte de 9-8, a dû se contenter d'une quatrième position après avoir remporté le championnat l'année dernière. Leur dossier a été de 7-3 cette année.

LE QUEBEC

La Colombie-Britannique a pris la cinquième place et n'a pas joué la dernière ronde. Le Québec pour sa part, a perdu 11-9 hier aux mains de Terre-Neuve et a compilé un dossier de 4-6 pour une sixième position de même que la Nouvelle-Ecosse.

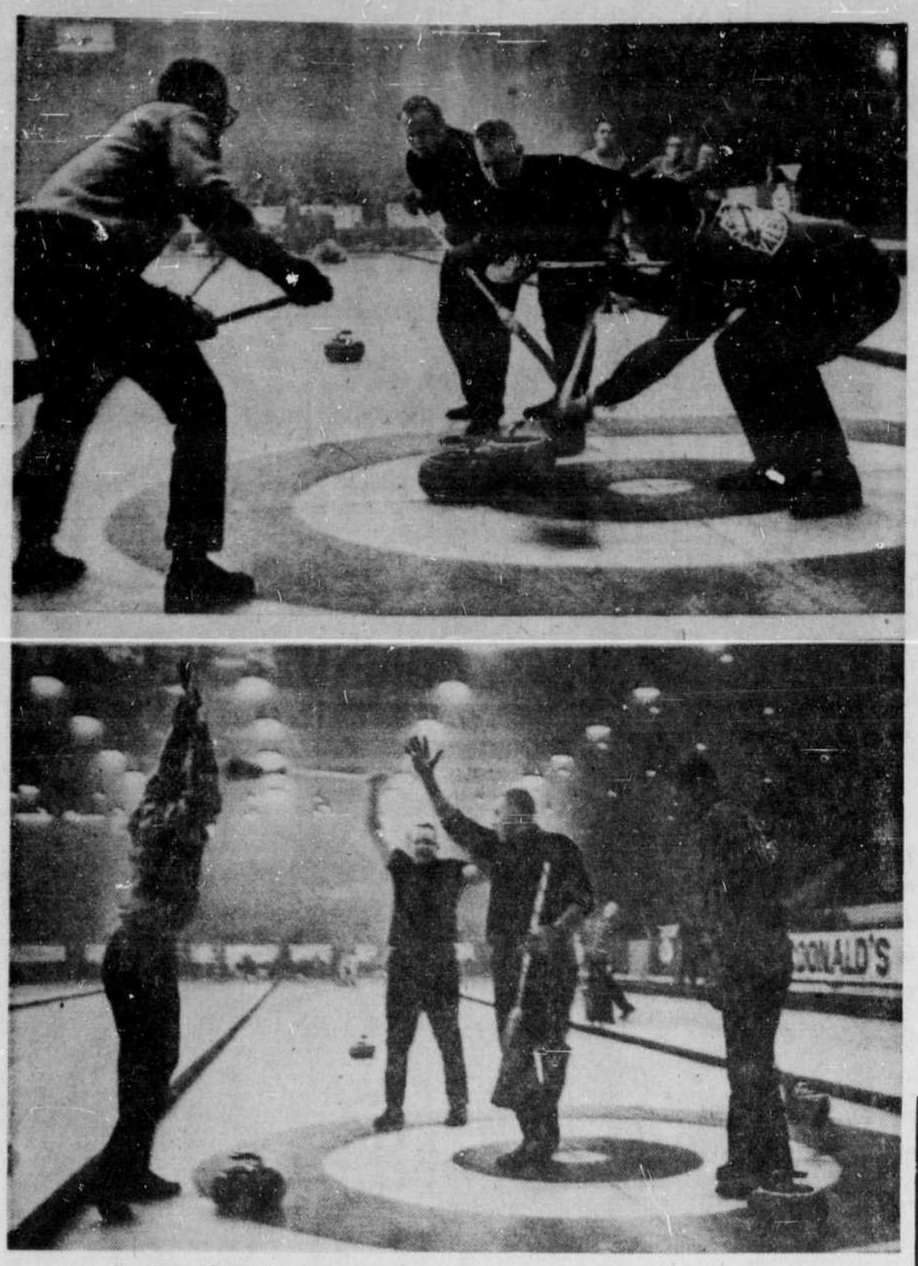
L'Ile du Prince-Edouard, Terre-Nouve de l'équipe d'Ontario-Nord ont terminé ex-aequo au huitième rang avec des fiches égales de 3-7. L'Ontario-Nord a triomphé du Nouveau-Brunswick au pointage de 8-7 dans la dernière ronde.

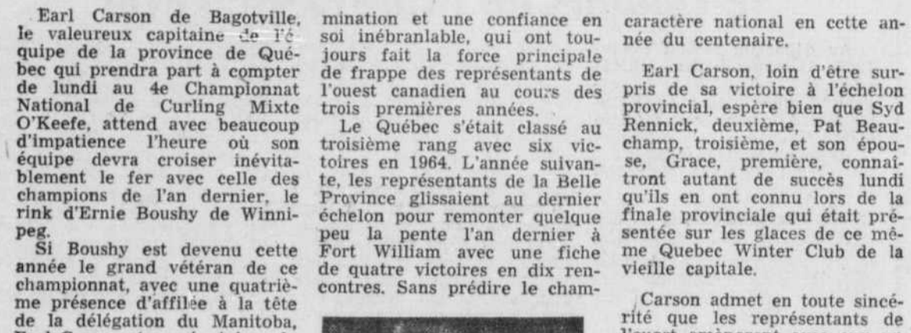
La victoire de l'Ontario a déjoué les calculs des "experts". Après une défaite à sa première rencontre, l'Ontario a encore perdu une place aux yeux de ces experts, mais a effectué un très beau retour en remportant neuf victoires d'affilée.

Le rink d'Ontario prendra part aux Championnats mondiaux disputés à Perth en Ecosse du 20 au 23 mars.

CLASSEMENT FINAL

	G	P
Ontario	9	1
Saskatchewan	8	2
Manitoba	8	2
Alberta	7	3
Colombie-Britannique	5	5
Québec	4	6
Nouvelle-Ecosse	4	6
Ile du P.-E.	3	7
Terre-Neuve	3	7
Ontario-Nord	3	7





● **Ces deux photos ont été prises durant les instants les plus décisifs du championnat canadien de curling disputé sur la glace de l'aréna de Hull. Opposés aux représentants de l'Alberta, les porte-couleurs de l'Ontario arrachèrent le triomphe par 8 à 7 après un bout supplémentaire, grâce à leur skip Alf Phillips dont la seconde pierre enregistra le point victorieux. Ce succès devait hausser nettement les chances des Ontariens qui ont effectivement remporté le tournoi aux dépens des équipes de l'Ouest dont la domination durait depuis de nombreuses années. (Téléphoto UPI)**



Lourd défi pour Nancy Greene

C'est hier à Franconia que Nancy Greene reprenait la lutte pour la suprématie du ski mondial féminin. Alors qu'elle figurait au premier rang, elle avait temporairement suspendu son ascension pour revenir au Canada participer au du Maurier International, jugeant cette compétition plus importante pour le ski canadien que ses victoires personnelles en Europe. Son absence lui valu de rétrograder au troisième rang, Mlles Goistchel et Famose l'ayant dépassée et accumulé une assez bonne avance durant ce temps.

La situation n'est plus la même maintenant et c'est devant cette accumulation de faits que Mlle Greene se trouve maintenant. Faisons la part des choses; au début de l'hiver, Mlle Goistchell n'était pas tellement en forme et souffrait des suites d'une chute récente. Nancy, pour sa part, était débordante de confiance et plus en forme que jamais. Aussitôt revenue au Canada, Nancy a disputé de nombreuses compétitions et l'on peut se demander si ses chutes fréquentes n'étaient pas des signes de fatigue.

Pour reprendre le terrain perdu, la jeune skieuse devra accomplir un tour de force extraordinaire car la tension et la nervosité s'ajoutant aux difficultés des tracés accentuent le poids du défi à relever. Après la descente d'hier où elle s'est classée treizième, il faut désormais compter sur sa grande détermination pour reprendre la situation en main. Notons que la meneuse dans le pointage, Mlle Goistchell s'est vue disqualifiée par suite d'une chute et que la situation a tourné à l'avantage d'Annie Famose qui, bien que se classant troisième pour la compétion d'hier, a récolté 15 points accentuant son avance sur Nancy Greene.

Au coeur des PATROS

TOURNOI DANS LES CANTONS DE L'EST

La fin de semaine dernière se tenait à Rivière-du-Loup le Tournoi International du Nord-Est de basketball réunissant plusieurs équipes du Québec, du Nouveau-Brunswick et des Etats-Unis. Le Québec était représenté par plus de six équipes venant de la ville de Québec, Trois-Rivières, et Thetford-Mines. Le tournoi fut des plus serré jusqu'à l'entrée des puissantes équipes américaines. Ce fut l'une d'elle qui décrocha les grands honneurs senior. En effet, le Fort Kent s'appropria quatre victoires successives pour battre en final le Madawaska avec une marge importante. L'expérience des équipes américaines puisque l'âge de leurs joueurs variaient de 25 à 38 ans, l'a emporté sur la jeunesse. Il faut cependant souligner que la meilleure étoile du tournoi fut Gabriel Michaud (18 ans), un Canadien français immigré aux Etats-Unis qui jouait pour Madawaska. La représentation québécoise chez les seniors fut surprise quand les champions dès la première partie lui firent subir sa première défaite. Le Patro Roc-Amadour tenta de se reprendre dans la seconde joute mais sans succès et dut subir l'élimination. Chez les juvéniles cependant le même patro a réussi à vaincre tous ses opposants pour s'approprier le trophée. En effet, le Thetford-Mines nt peut retenir les élans des vainqueurs lors de la joute terminale. Sans nul doute ce tournoi prendra de l'importance et déjà on se propose de ramener à Québec les deux trophées l'an prochain.

GOURET DE SALLE A QUEBEC

Lors de cette même fin de semaine les représentants du patro de Charlesbourg ont remporté les honneurs d'un tournoi bantam de gouret de salle. C'était là la première fois qu'une telle compétition était organisée alors que seules les catégories midget et junior avaient été représentées l'an dernier. Puisque le gouret de salle a pris forme dans les patros il était donc nécessaire que ce fut l'un de ses représentants qui décrocha la première palme. En effet, l'an dernier, les patros de Charlesbourg et Laval s'étaient appropriés les honneurs dans les deux catégories ouvertes aux compétiteurs. La lutte fut plus vive mais on remarqua chez les joueurs de patro, une plus grande expérience et une assurance déconcertante pour leurs adversaires. Favorisant le jeu d'équipe et employant plus souvent la ruse, nos équipes ont montré leur supériorité sur les équipes favorisant la rudesse. Malgré cet esprit de compétition vive, il n'en demeure pas moins que les centres de loisirs et nos patros s'unissent fermement pour un relancement de ce sport chez plusieurs organismes. Avec les années, la formation des joueurs sera beaucoup plus équilibrée et lors du tournoi annuel, on pourra assister à une lutte de tactiques de la part des équipes délaissant ainsi l'aspect du combat. Le tournoi cependant n'est pas terminé puisque dès cette semaine les midgets en viendront aux prises alors que Charlesbourg devra défendre son titre. Une fin de semaine plus tard ce seront les juniors qui prendront la vedette. On songe déjà à un tournoi provincial l'an prochain.

FAITS DIVERS

Les activités de la ligne interpatro ont reprises alors que chez les juniors le manoir Charles de Foucauld a vaincu le pavillon Le Prévost. Cette victoire leur a permis de rejoindre le Séminaire St-Augustin en première place et une lutte à finir s'organise entre ces deux équipes puisque chacune d'elles a cinq victoires et une défaite à leur crédit. En fin de semaine on connaîtra sûrement un champion puisque le Manoir rencontrera Charlesbourg et Roc-Amadour et le Séminaire en fera autant.

Du Côté des juvéniles le patro de Charlesbourg a défait le Laval dans une rencontre dimanche soir dernier. Il consolide par cela son avance en deuxième position tout en se rapprochant du Roc-Amadour.

Le deuxième tournoi de ballon-Volant se déroulera au patro St-Vincent du 9 au 16 avril. Il y aura lors de cette compétition trois classes soient : les patros, les écoles et collèges et enfin une classe ouverte. Trois trophées sont mis à l'enjeu et le champion de la grande finale se verra attribuer le trophée Massicotte Chalenge.

Dans une rencontre régulière de la ligue de hockey juvénile après avoir subi trois défaites contre le Laval, le Charlesbourg a réussi enfin à les vaincre 4 à 1.

La représentation des patros dans le tournoi de la fédération des loisirs est très appréciable encore cette année. Dans une première rencontre le patro Laval a réussi à vaincre le St-François d'Assise, 4 à 1 dans la catégorie midget. Ce soir, le patro de Charlesbourg le champion de l'an dernier, défendra son titre contre Sillery qu'il avait défait au dernier tournoi.

EN DERNIERE HEURE

Nous apprenons qu'une décision a été rendue par les dirigeants de la ligne de Baskett-Ball interpatro. En effet un protêt avait été lancé quant à une rencontre cédulée entre le St-Augustin et le patro Roc-Amadour. Ce dernier s'est vu mis en faute et ainsi le Séminaire remportant une sixième victoire (par défaut) pour prendre la tête de la ligne devançant le Manoir Charles de Foucauld par deux points.

Gilles PROULX.

Ardente lutte en perspective à Québec

Earl Carson de Bagotville, le valeureux capitaine de l'équipe de la province de Québec qui prendra part à compter de lundi au 4e Championnat National de Curling Mixte O'Keefe, attend avec beaucoup d'impatience l'heure où son équipe devra croiser inévitablement le fer avec celle des champions de l'an dernier, le rink d'Ernie Boushy de Winnipeg.

Si Boushy est devenu cette année le grand vétéran de ce championnat, avec une quatrième présence d'affiliée à la tête de la délégation du Manitoba, Earl Carson et ses équipiers de la base de l'Aviation Canadienne de Bagotville en seront pour leur part à leurs premières armes lorsque s'ouvrira lundi cette compétition sur les glaces du Quebec Winter Club, de Québec.

Carson entend bien miner les chances de ses adversaires avec leur propre médecine, soit la ruse, la précision, la détermination et une confiance en soi inébranlable, qui ont toujours fait la force principale de frappe des représentants de l'ouest canadien au cours des trois premières années.

Le Québec s'était classé au troisième rang avec six victoires en 1964. L'année suivante, les représentants de la Belle Province glissaient au dernier échelon pour remonter quelque peu la pente l'an dernier à Fort William avec une fiche de quatre victoires en dix rencontres. Sans prédire le championnat, ni le deuxième rang aux siens, Earl Carson compte bien toutefois redorer le blason du Québec.



Earl CARSON

Fier de ses 13 ans d'expérience dans le domaine du curling, Earl Carson, natif de Tisdale, Saskatchewan, a beaucoup de respect pour le rink d'Ernie Boushy, gagnant de 1964 et 1966 et troisième en 1965 au championnat national de curling mixte O'Keefe. "Boushy represente l'équipe à vaincre dans ce tournoi et il faut s'attendre à ce qu'elle soit favorisée au début des hostilités" déclarait récemment le skip du Québec.

Aux grands maux, les grands remèdes. Et les équipiers du vétéran pilote de 31 ans qui ont mérité le championnat provincial avec une victoire contestée de 8-7 aux dépens du rink de Mark Kremer de Matagami sont maintenant fiers de représenter le Québec et le Saguenay, à un tournoi à caractère national en cette année du centenaire.

Earl Carson, loin d'être surpris de sa victoire à l'échelon provincial, espère bien que Syd Rennick, deuxième, Pat Beauchamp, troisième, et son épouse, Grace, première, connaîtront autant de succès lundi qu'ils en ont connu lors de la finale provinciale qui était présentée sur les glaces de ce même Quebec Winter Club de la vieille capitale.

Carson admet en toute sincérité que les représentants de l'ouest amèneront avec eux un bagage précieux d'expérience et de talents. "Le curling se développe toutefois à un rythme effarant dans la province de Québec et d'ici quelques années nous serons vraiment en mesure d'affronter les meilleures équipes au pays" a déclaré le skip de Bagotville.

Quant à Ernie Boushy, ce vieux renard de 33 ans, il revient défendre les honneurs du Manitoba et tenter de remporter une 3e fois la coupe O'Keefe avec la même équipe que l'an dernier. Il sera à nouveau secondé dans son travail par Betty Hird, Garry deBlonde et Ina Light. La moyenne d'expérience de cette équipe est maintenant de 15 ans et c'est l'une des principales raisons des grands succès des porte-couleurs du Club de curling Heather de Winnipeg.

Les plus sérieux rivaux des champions de l'an dernier demeurent encore la Saskatchewan, la Colombie-Britannique, le Manitoba et le Nouveau-Brunswick. Le Québec, agira nécessairement comme la bête noire du tournoi, avec sa grande rivale de toujours, l'Ontario.

Hockey intercollégial

EDMONTON (PC) — L'Université de Sudbury a marqué trois buts à la deuxième période pour remporter un triomphe de 4-2 sur l'université Sir George Williams de Montréal dans une joute quart-de-finale des Championnats canadiens de hockey intercollégial jeudi.

Bob Berry, meilleur compteur de l'Association athlétique intercollégial Ottawa - Saint-Laurent, a marqué les deux buts de l'université montréalaise.

Richard Proceviat a dirigé l'attaque des vainqueurs avec deux buts, les autres allant à Ike Ikenen et Jim Ferguson.

Tournoi du United Kennel Club à l'Aréna Mont-Royal

Pour ceux que les chiens intéressent, un événement à ne pas manquer se tiendra à l'Aréna de ville Mont-Royal les 22-23 avril les 56ième et 57ième tournois. Tous les chiens de pure race sont éligibles à ces concours, mais les inscriptions doivent être faites avant le 4 avril.

Il s'agit des spectacles et de démonstrations de toute sorte dont les vedettes sont évidemment . . . des chiens. Des chiens d'une cinquantaine de races différentes, environ 450-500, sont attendus, de toutes les parties du Canada et des Etats-Unis. Ils nous donneront des démonstrations, feront "Le Beau et la Belle" dans des concours de beauté jugé par six juges experts.

Ces tournois constituent le seul spectacle du genre dans la région de Montréal au cours de l'année. On pourra y assister le samedi de 10.00 A.M. à 5.00 P.M. le dimanche de 9.30 A.M. à 5.00 P.M.

Comme dirait Séraphin "Viande à chien va falloir voir ça". D'autant plus que la majorité des propriétaires des bêtes sont des éleveurs et sont en mesure de répondre à toutes les questions du public.

Des renseignements supplémentaires peuvent être obtenus du United Kennel Club Inc. ou de Robert R. Vaillancourt 3163 Hays, Montréal 5. Tél.: 259-8286

C'EST POUR BIENTOT

Toujours impatiemment attendu par les fervents du ski, le printemps approche rapidement. Bien vite seront oubliées les froides journées sous zéro que l'on a connues. Beaucoup attendent les jours où le dégel et le regel transforment la neige en une sorte de gros sel, caractéristique de la neige de printemps et voient déjà voler anoraks épais et gros gilets pour être remplacés par des vêtements plus légers qui se limiteront à couper le vent.

Pour la skieuse, c'est une occasion toute spéciale de devancer les naïades et de se faire dorer la peau. Après avoir skié toute la matinée au beau soleil d'avril, elle peut se faire bronzer nonchalamment étendue sur ses skis en savourant en pleine nature son dîner. Ces piqueniques des neiges seront courants tout le long du prochain mois, car quoi de plus merveilleux que les premiers rayons ardents, quand l'hiver cède lentement le pas aux beaux jours.

Cette neige du printemps possède un magnétisme spécial qui attire les rayons du soleil, produisant un ensemble aveuglant et très dommageable à la vue. Pour des raisons de sécurité aussi bien que pour préserver ses yeux, il est nécessaire de porter des verres fumés.

Ce conseil peut surprendre car la plupart des skieuses s'abritent les yeux tout l'hiver, soit pour se protéger du vent ou de la neige qui tombe. En se séparant de leurs vêtements devenus trop chauds, beaucoup se séparent toutefois aussi de leurs lunettes. Or, s'il est un temps de l'année où les hasards lu ski et les dangers sont accentués, c'est au printemps. Bien souvent les passages où la skieuse peut s'aventurer sont réduits et glacés. Il faut admettre que si le ski de printemps est plus agréable, il est aussi plus dangereux. Des lunettes peuvent nuirent à un hâle égal mais leur utilité compense grandement ce petit désavantage. Et puis, un peu de neige et une courte exposition au soleil réparera en peu de temps ces petites inégalités . . .

NOMBREUSES OCCASIONS DE SORTIR

Maintenant que s'achève le calendrier des compétitions de ski, la fin de semaine qui s'annonce sera très mouvementée. C'est une occasion pour la skieuse de participer à un de ces concours afin de constater si, durant l'hiver, elle a fait quelques progrès. Cette semaine avait lieu le Calcuta des anciens. Cette compétition consacrée tout spécialement à ceux qui s'adonnent au ski depuis nombre d'années réunissait des équipes composées d'une femme et de trois hommes. Plusieurs autres compétitions sont au programme pour la fin de semaine.

Quoi de plus divertissant pour celles qui n'ont pas le loisir de faire du sport aussi activement qu'elles le désireraient que d'aller, aussitôt que la température le permet, visiter les centres de ski de la région par une belle journée ensoleillée. Pour celles qui se proposent d'assister aux différentes compétitions que le ski leur offre, voici un calendrier qui pourra leur être utile.

SAMEDI :

Course Lévis - Mirepois : Course de fond de 15 kms pour les hommes et de 5kms pour les dames. Départ à 1h.30 p.m. du Centre industriel St-Romuald. Une excellente occasion pour les parents qui désireraient s'informer des avantages qu'offre ce sport sur le plan familial.

Slalom des futurs champions : Au Manoir St-Castin, épreuve pour les 13 ans et moins. Départ à 11h. a.m. C'est le rendez-vous des petits parmi lesquels se trouve peut-être une future Nancy Greene et un Jean-Claude Killy en miniature.

DIMANCHE :

Course de fond du printemps : Au Centre Le Relais. Départ à 1h. p.m. Les meilleurs skieurs et skieuses nordiques y participeront.

Clôture des cours populaires de ski sur les Plaines d'Abraham. Un slalom bien spécial auquel les 610 garcons et filles qui ont suivi ces cours participeront. Ce dimanche de clôture des cours est toujours une journée très spéciale pour les parents des jeunes skieurs. C'est vraiment une activité familiale.

ON TRAVAILLE DE PIED FERME AU Y.W.C.A.

Les élèves des cours de nage synchronisée travaillent fort depuis quelque temps pour mettre sur pied leur grand gala annuel qui aura lieu à la fin du présent mois. Avis aux intéressées.

D. GENDRON



LA FAMILLE TETEBECHE — par Chic Young



TERRY ET LES PIRATES — par George Wunder



l'Action économique

COTES DES BOURSES

Toronto

(Par la Presse Canadienne)

MINES

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.
Accra	7062	12	12	12
Acme	12300	21	19	21
Agena Mg	7000	17	16	17
Agnico	300	118	116	116
Al Pitch	7000	11	10	10
Am Lerder	200	24½	24½	24½
Ang Ruyn	700	121	117	121
Ang U Dev	5700	69	68	69
Area	4000	299	295	295
Argosy	10316	115	111	113
Armore	400	17	17	17
Arcadia	1800	22	21½	22
Atl C Cop	550	88	88	88
Bnkfield	10300	10	9½	9½
Barex	500	40	40	40
Barnat	500	44	44	44
Bary Expl	500	20	20	20
B-Dqu	1000	14	14	14
Belletere	500	22	22	22
Bethlm	2670	660	650	650
Big Nama	1500	34½	34	34½
Black Bay	4600	9	9	9
BL Hawk	7700	76	75	75
Bralorne	2700	150	150	150
Broul Reef	3000	23½	22	23
Brunswk	24920	765	700	745
Bunker H	600	23	23	23
Cable	3000	13	13	13
Cam Mine	4000	19	18	18
Camflo	3125	385	375	385
Camp Chib	487	710	700	710
amp RL	100	19	18⅝	18⅝
C Tung	10450	152	150	152
CDyno	50	140	140	140
C Faraday	2000	300	285	285
C jamieson	300	102	102	102
C Keely	38000	10	9	9½
C Malart	2000	10½	10½	10½
Cantre	700	18	18	18
Captain	2000	17½	16½	17½
Cassiar	722	16½	16	16
Cent Pat	400	145	145	145
Chestrvile	3500	21	20	20
Chib Kay	4000	13	10	12
Chib M	1100	52	52	52
himo	600	90	90	90
Coch Will	500	130	156	156
Coin Lake	8100	20	18	19
Comb Met	1166	19½	19½	19½
Conlagas	2000	53	51	53
Coniaur	1000	21	21	21
conigo	19200	17	15½	16½
Con-Key	5000	11½	11½	11½
C Bellek	5600	7½	7½	7½
C Call	20800	13½	12½	13
C Halit	5950	50	47½	50
C Mrbn	13850	275	265	270
C Mogul	3050	320	315	320
C Morisn	9800	450	435	440
C Mosher	3500	36	36	36
Con Negus	2000	14	14	14
Con Nichol	1000	13½	13½	13½
C Rambler	2900	173	168	168
Conwest	250	540	535	535
Cop Fields	2900	131	130	130
Coulee	7800	49	47	49
Cowich	1000	34	34	34
Craigmt	925	13	12⅞	12⅞
Cstland	1550	28	27	27
Crowp	12000	10	9½	10
D'Aragon	2000	15	15	15
Deer Horn	2200	21	20	20
Denison	1698	58⅜	57½	58⅜
Dome	230	42	42	42
Donalda	6100	19	18½	18½
Dunraine	7834	67	64	66
Duvan	1900	9½	9½	9½
East Sull	725	560	550	550
F Mar	1360	250	230	246
Frobex	6842	430	420	425
Gnt Masct	2200	132	130	132
Giant Yk	250	875	800	875
Glenn	10000	15	14½	14½
Goldray	1000	78	78	78
Goldrim	3000	33½	33	33
Gortdrm	200	244	235	235
Grandroy	5750	33½	32	33
Granduc	2635	410	400	400
Granisle	550	560	550	560
Green Pnt	1000	27	27	27
Gulch	27700	21	20	21
Gunnar	3225	145	143	145
Hastings	800	150	145	146
Hdway	20100	21½	21	21½
Heath	2300	8½	8	8½
High-Bl	50	950	950	950
Hollinger	785	24⅞	24⅜	24⅞
Home A	100	20¾	20¾	20¾
Horne Pf	200	290	290	290
Hud Bay	1250	66½	66¼	66½
HBC	12780	17⅞	17¾	17⅞
Husky Oil	850	13¾	13	13
Husky A pr	30	51	51	51
Imp Oil	867	58½	58	58
Imp Tob	750	14⅞	14⅜	14⅞
Ind Accep	1400	24½	24¼	24½
Inglis	1825	11½	10⅞	11
Int Nickel	3429	92½	9⅝	91⅝
Int Pap	100	29¼	29¼	29¼
Int Util	450	28⅝	28½	28½
Inter Pl	175	95	95	95
Inv Grp A	1250	10½	10¼	10⅜
Island Tele	100	21	21	21
jamiaca PS	100	14½	14½	14½
Labatt	770	22½	22½	22½
Loblaw A	1200	8¼	8⅛	8¼
Loblaw B	1425	8⅜	8½	8⅜
Loeb M	100	11¾	11¾	11¾
Macmil	1550	29¾	29½	29¾
Mar Tel	186	23¾	23⅜	23¾
Mass-F	4474	25	24½	24⅞
Mitch RA	100	11½	11½	11½
Molson A	2525	22	21¾	22
Molson B	725	22½	22¼	22½
Moore Corp	305	99	96½	97
NB Tel	1001	16¾	16½	16¼
Nfld Light	875	10¼	10¼	10¼
Noranda	1235	56¼	55¾	55¾
Nor Ctl G	1820	13	13	13
NS Lp	1088	11	10¾	10¾
Ogilvie Pr		33½	33½	33½
Oshawa A	320	30½	30	30½
Pac Pete	1775	12	11⅝	11⅝
Pan Am Pts	2/447	28	25	25
Phillips C	375	53	52	52
Placer	200	32¼	32¼	32¼
Pow Corp	1500	11⅞	11⅝	11⅞
Price	2200	13⅜	13½	13⅜
QN Gas	20940	13	12¾	13
QN Gs 62 w	2000	400	400	400
QN Gs 5½	50	86	86	86
Que Phone	500	19¾	18¾	18
Reitman	100	10	10	10
Rio Alg	550	27	26⅜	26¾
Rolland A	150	10⅜	10¾	10¾
Rothmans	150	27½	27	27
Royal Bk	576	79¾	79	79¾
StL Cem A	525	27	26¾	27
Shell Can	535	25½	25½	25½
Shel In P	265	28½	28½	28½
Shell In W		950	875	86
Simpsons	600	27	26¾	27
Soc Gen Fn	512	5½	5½	5½
Stel Can	556	23¼	23¼	23¼
Steinbg A	580	18¾	18¾	18¾
Texaco Can	175	23¾	23¾	23¾
Tor Dom	170	67	66¾	66¾
N Mylama	2900	20	19	19
Newnor	3000	11	10	11
N Que Ragl	100	525	525	525
N Senator	500	18½	18½	18½
Nick Rim	8500	16	15	15
Nor Acme	4000	11	11	11
Norgold	1000	10	10	10
Northcal	2525	34½	34	34
Northgat	7410	475	460	470
N Rank	1300	28	28	28
N Rock	700	30	30	30
North Can	360	127	127	127
Obaska	4000	8½	8½	8½
Opemska	3380	11⅝	11⅜	11⅝
Orchan	1300	268	260	260
Osisko	2500	56	56	56
Pamour	700	178	178	178
Patino	630	975	960	960
Pax Int	2000	13½	13½	13½
Prless	66500	10½	10	10½
Perron	3000	7½	7	7½
Pick Crow	16	19½	19	19½
Pine Point	767	53½	52½	53½
Placer	3469	32¼	32	32
Pow Rou	500	43	41	41
Porc Pay	399	9	8	8
Preston	3090	14¾	14⅜	14⅜
Purdex	8700	9	8	9
Pyramid	2595	360	350	360
Radiore	3600	56	56	56
Rayrock	500	135	135	135
Reeves	200	185	185	185
Rio Algom	2849	26¾	26⅜	26¾
Rio Pr	50	98¾	98¾	98¾
Rio Alg	365	12¾	12¾	12¾
Roman	8747	15¼	14¾	14¾
Rowan Cn	250	4½	4½	4½
Ryanor	1000	12	12	12
San Antoni	100	18	18	18
Sarimco	200	10	10	10
Satellite	6000	25	23½	25
Sherritt	4304	435	420	430
Sil Eureka	200	162	162	162
Silvrflds	2100	320	305	320
Sil Miller	700	13½	13½	13½
Sil Stand	1400	97	93	97
Siscoe	1225	450	450	450
Stanrck	7300	240	229	229
Steep R	1160	590	580	590
Sud Cont	1000	25	25	25
Sullivan	200	380	370	380
Sunburst	200	8	8	8
Teck Corp	1782	530	503	520
Territory	1000	15	15	15
Texmont	1000	70	70	70
Tombill	2200	115	113	113
Torbrit	300	50	50	50
Towag	500	9½	9½	9½
Tribag	900	128	128	128
Trin Chib	500	11	11	11
U Mining	100	21	21	21
U Asbestos	400	290	290	290
U Buffad	22700	45	42	42
Un Keno	106	360	360	360
Utd Pore	1250	12	12	12
Upp Can	800	143	140	140
vespar	3500	30	29	29
Wasmac	100	80	80	80
W Besv	22500	9½	9	9½
West Mine	2750	425	420	420
White Star	2200	35	34	35
Wilco	2800	42	41½	42
Willroy	1225	126	125	125
Wdfall	16100	24	21	23
Yk Bear	300	190	189	189
zenmac	100	24	24	24
zulapa	1075	17	17	17

MINES ET PETROLES

All Rox	500	16	16	16
Alminex	300	460	460	460
A Led	23300	18	17	18
Anchor	500	8	8	8
Asamera	216	360	360	360
Banff	1595	14¾	14	14
Bralsa	100	105	105	105
Calvert	2000	25	24½	24½
C Dehi	700	220	210	220
C Ex Gas	4300	370	365	365
C Gridoil	700	620	615	620
C Homestd	2900	225	220	224
C LI Pete	1200	25½	25	25
Cdn Sup O	7633	32½	31¾	32
Cdn Talent	200	350	345	345
Cent Del	4084	13¼	12¾	13
Charter O	600	290	290	290
Chieftan D	100	865	865	865
C West P	250	160	160	150
Dev-Pal	180	185	184	185
Dynamic	8315	143	132	132
Fargo	1500	330	330	330
French Pt	1015	415	415	422
Gr Plains	325	11¾	11¼	11¾
Gt C Oilsds	175	10½	10½	10½
Int Heli	24733	355	350	355
Midcon	600	51	51	51
Mill C	17926	165	155	155
N Cont	12100	41	39	40
N Davies	1500	14	14	14
Numac	3900	254	246	253
Permo	1126	24	24	24
Peruv	400	287	285	285
Place G	5900	211	204	205
Prairie Oil	2000	425	425	425
Prov G	15277	500	490	490
Ranger	800	238	233	237
Scurry Rn	1180	24½	24	24
Spooner	9000	51	50	50
Triad Oil	6975	187	182	187
U Canso	3100	290	285	285
Un Reef P	6500	19	19	19
vandoo	300	6	6	6
Wspac	23200	21	20	21
W Decalta	2600	285	272	272
W Decit	150	135	135	135

DISTRIBUTION PRIMAIRE

Am Moly	5300	41	40	40
Ansil	5000	9½	9	9½
Cn Lncrt	64600	23½	21½	23
Cdn Nisto	5000	24	23½	24
Candor	21500	31	29	31
C Shaw	11305	23	21	21
C Red P	41000	30	28½	28½
Cop-M	104500	38½	35	38
Daering	9500	1 5	15	15
D'Elda	53533	138	130	135
Gradore	4040	26	25½	26
Irish Cop	100	14	14	14
jelex	1200	24	24	24
jonsm	27000	24	23	23½
Min Ore	18800	16	15	15½
Mt Wright	6750	27	26½	26½
Norlex	21000	25½	24½	25½
Norpax	3600	10½	10	10
North Exp	1500	28	28	28
Pce Exp	272142	84	75	79
Silmq	63000	38	31	36
Un Macfie	500	17½	17½	17½
Urban Q	2500	14	14	14
Win-Eld	8712	26½	25	25

La G.-B. a presque complètement acquitté les dettes contractées pour sauver la livre

LONDRES (AFP) — La Grande-Bretagne a presque entièrement passé l'éponge sur les énormes dettes à court terme qu'elle avait contractées l'été dernier pour défendre le sterling.

La trésorerie confirme que la totalité de l'endettement envers les Etats-Unis est maintenant remboursée. Les emprunts auprès des autres banques centrales (club de Bale) n'ont pas encore été intégralement amortis, mais on indique de même source que des "sommes substantielles" ont été remboursées et que le reliquat de ces emprunts est très modeste et pourra probablement être éliminé ce mois-ci si les rentrées de devises se poursuivent au rythme des dernières semaines.

C'est en effet au cours des deux premiers mois de l'année que la plus grande partie de ces dettes a été remboursée. Les versements aux Etats-Unis ont totalisé à eux seuls en janvier et février 182 millions de livres ($510,000,000).

Le montant de tous ces emprunts est estimé dans la "City" à au moins 500 millions de livres ($1,400,000,000).

L'élimination de ces dettes marque un progrès important sur la voie de l'assainissement de l'économie britannique, soulignent les observateurs de la "City". Toutefois, le danger est encore loin d'être écarté.

possibles en grande partie que parce que les capitaux qui avaient fui la Grande-Bretagne par crainte d'une dévaluation du sterling y sont revenus mais un renversement de la situation pourrait à nouveau se produire au moindre signe d'alarme.

Cette année, un excédent "substantiel" de la balance des paiements est prévu mais au maximum il ne dépassera guère 200 millions de livres ($360,000,000).

Cependant, les remboursements ont permis de reconstituer les moyens de défense à court terme de la livre puisque les lignes de crédit, ouvertes à la Banque d'Angleterre, sont de nouveau intacte ou presque, soit $1,350,000,000 de la part des Etats-Unis et environ un million de dollars du "club de Bale".

Marché étranger

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.
Clairtone	430	11	10¼	10¼
Charter Oil	600	550	550	550
Agnico	1000	136	135	135
Acme Gas	500	20	20	20
Coppf	200	135	135	135
Cons R P	500	30	30	30
Can Farday	300	300	300	300
Denison	500	59½	58	59½
East Sull	100	625	625	625
Headway	5000	25	25	25
Kerr Add	100	11¾	11¾	11¾
Kam Kotia	200	420	410	410
Lake Def	200	16½	15¾	16½
Langis Silv	100	49	49	49
Quemont	100	10	10	10
Macassa	100	210	210	210
Madsen R	100	146	146	146
Sullivan	200	390	390	390
Siscoe	800	460	450	455
Steep Rock	200	600	600	600
Utd Keno	200	290	290	290
Yukon Cons	500	110	110	110
Yell Knife	100	200	200	200

Titres les plus actifs

(Par la Presse Canadienne)

INDUSTRIES

Titres	ventes	haut	bas	ferm.	Ch.
Qn Gas	53737	13½	12⅞	13	+⅛
Alcan	14629	34½	33¾	33¾	+⅛
Loeb M	13720	11⅞	11⅝	11⅞	+⅜
H Bay	11425	18	17¾	17¾	+⅛
Nor Ctl	9366	13	12⅞	13	+⅛

MINES

Pce Ex	272132	84	75	79	
Cop Man	104500	38½	35	38	+1½
Match	93625	12½	10	12	+ 1
Peerless	66500	10½	10	10½	+ 1
C Lene	64600	23½	21½	23	+ 1

PETROLES

Int Hel	24733	355	350	355	
Am Leduc	23500	18	17	18	+½
Wespac	23200	21	20	21	
Mill City	17926	165	155	155	—10
Provo Gas	15277	500	490	490	— 5

Cote des grains

MARCHE A TERME WINNIPEG

	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
LIN				
Mai	3.02¼	3.02½	3.00¾	3.00¾
Juillet	3.05¼	3.05¼	3.03⅜	3.03⅜
Oct.	3.09¾	3.09⅞	3.08⅜	3.08⅜
GRAINE DE COLZA				
Mars	2.98	3.00¾	2.96½	2.99
Mai	2.79½	2.80½	2.78	2.78½
Juillet	2.74	2.74¾	2.72½	2.72¾
Nov.	—	—	—	2.71½
AVOINE				
Mai	89⅜	—	—	89⅜
Juillet	89½	89½	89¾	89¾
Oct.	—	—	—	91¼
ORGE				
Mai	1.26¼	—	—	1.26½
Juillet	1.26¾	—	—	1.26¾
Oct.	1.28½	1.28¾	1.28½	1.28½
SEIGLE				
Mai	1.35¾	1.36⅝	1.35⅝	1.35⅞
Juillet	1.33½	1.34¼	1.33⅜	1.33⅜
Oct.	1.37⅛	1.37⅞	1.37	1.37

MARCHE AU COMPTANT WINNIPEG

AVOINE — 2 Cw 87⅝; Ex 3 Cw, 3 Cw et Ex 1 fourragère 86⅛; 1 fourragère 85⅜; 2 fourragères 82⅜; 3 fourragères 79⅜; fourragère mélangée 45.

IRGE — 1 et 2 Cw 6-rang et 1 Cw 2-rang 1.25¾; 2 Cw 2-rang, 3 Cw 6-rang, 3 Cw 2-rang et 1 fourragère 1.22; 2 fourragères 1.19¼; 3 fourragères 1.19¼; 3 fourragères 1.16⅛.

SEIGLE — 1 et 2 Cw 1.36⅝; 3 Cw 1.38¼; 4 Cw 1.15⅛; ergotée 1.09⅝; rail 1.34⅞.

LIN — 1 Cw 2.97; 2 Cw 2.95; 3 Cw 2.64⅝; rail 2.97⅛.

GRAINE DE COLZA — No 1 Cdn 3.01; No 2 Cdn 2.86.

FONDS MUTUELS

Dominion Equity	5.99	6.24
x-Dreyfus	14.04	15.32
Entarea Investmen t	5.17	5.22
European Growth	6.01	6.57
Executive Fund of Canada	7.07	7.42
Federated Financial	5.10	5.57
Federated Growth	6.99	7.64
Fonds Collectif A	7.10	7.72
Fonds Collectif B	5.24	5.41
Fonds Collectif C	8.11	8.81
Fonds Desjardins A	4.83	
Fonds Desjardins B	4.75	
Fraser	10.87	10.92
Gis Compound	8.28	9.05
Gis Income	3.87	4.23
Growth Equity	5.33	5.83
Growth Oil and Gas	14.65	
Guardian Growth	5.46	5.95
Harvard	9.49	10.32
Investors Growth	9.58	10.41
Investors Intl Mutual	6.53	7.10
Investors Mutual	5.12	5.57
Investors Mutual	5.12	5.57
x-Keystone Cust S-1	21.76	23.74
x-Keystone Cust S-4	6.64	7.25
x-Keystone Cust K-2	6.86	7.50
Keystone Canada	8.05	8.84
Le Fonds P.E.P.	4.22	4.59
Molson M Fund	3.66	3.73
Mutual Accumulating	5.37	5.87
Mutual Bond	8.74	9.13
Mutual Growth	5.54	6.06
Mutual Income	6.31	6.90
Natural Resources	6.31	6.90
One William Street	16.78	
Prêt et Revenue Mutual	7.17	7.84
Provident Mutual	6.30	6.85
x-Putnam Growth	13.76	15.04
Radisson	4.53	4.97
Regent Fund	8.70	9.51
Research Investing	16.58	18.12
Savings Investment	7.17	7.84
x-Tv Electronics	10.09	11.09
Timed Investment Fund	6.57	6.60
United Accumulative	9.87	10.79
Universal Svgs Equity	5.32	5.81
Western Growth	5.32	5.81
York Ound of Canada	3.46	3.76
x — Fonds américains		
FONDS AMERICAINS		
Affil Fund	8.55	9.24
American Bus Shares	3.73	4.02
Boston Fund	9.15	10.06
Bullock Fund	14.74	16.15
Keystone Cust S-1	21.76	23.74
Keystone Cust S-4	6.47	7.25
Keystone Cust K-2	6.86	7.50
Mass Inv Growth	11.99	13.19
Wellington Fund	13.62	14.0

Mines hors liste

Bald Mountain	2	3
Indept	3	5
Lun Echo	37	42
Nat Mal	48	52
Oklend		2
W Leys	1	3
Young Dave	16	18

Fruits et légumes

MONTREAL (PC) — Prix payés aux producteurs et aux grossistes en fruits et légumes jusqu'à 9h. hier matin au marché central métropolitain. Ces pris sont fournis par la division des productions horticoles, section de l'inspection du ministère de l'Agriculture de la Colonisation, 201 est boulevard Crémazie, à Montréal.

Pommes : de fantaisie, Wolf River, $2.25, McIntosh $3 à $3.50, Russet $4.50, Délicieuses $4 la boîte à verger.

Betteraves : en sac de 50 livres $1.25 à $1.50, petites $1.75.

Carottes : $1.25 les 50 livres, $2.50 à $2.75 les 24 cellos de deux livres ou les 10 cellos de 5 livres.

Choux : Verts gros, moyens, Savoie, $1.75 à $2 le cageot de 50 livres.

Navets : $1.25 à $2 le sac de 50 livres, $2.25 le boisseau.

Poireaux : .75 à .90 la douzaine.

Oignons : jaunes, sacs de 50 livres, No 1, $4.25, type espagnol $5, 24 cellos de 2 livres ou 10 cellos de 5 livres, $4.50 à $4.75.

Panais : $2.50 à $3 le boisseau, $3 la douzaine de cellos de 24 onces.

Pommes de terre : .90 à $1 les 50 livres.

Cours des denrées

MONTREAL (PC) — Cours de denrées transmis à Montréal hier par le ministère fédéral de l'Agriculture :

Beurres : arrivages courants 92 .58, 93 .59. Prix de vente du Bureau de la stabilisation agricole : .61.

Fromage : livré à Montréal ciré, arrivages courants, québécois blanc en gros 42 1-2, coloré 42 3-4.

Pommes de terre : prix de gros Québec .90 à $1 les 50 livres; N.B. $1.05 les 50 livres; .27 à .28 les 10 livres; I.P.E. $1.90 à $2 les 75 livres; $1.40 à $1.55 les 50 livres; .36 à .38 les 10 livres.

Poudre de lait écrémé : procédé par vaporisation No 1 en sacs : 18 1-2 à 20 procédé par rouleau ,No 1 en sacs : 17 à 18; autre catégorie pour nourrissage 16 à 17. Poudre de lait de beurre pour nourrissage 15; poudre de lait de 5 à 5 1-2 cents.

Oeufs : prix moyens en carton d'une douzaine vendus par les grossistes aux détaillants : extra-gros 50.7, A-gros 47.8, A-moyens 41.6, A-petits 35.1.

Pincourt

La ville vend $164,000. de titres à 7%, séries 10 ans, à 96.97, un coût net de 7.4940%.

La ville de Pincourt, comté de Vaudreuil-Soulanges, a vendu, mardi soir, le 24 janvier, à Les Placements Citémont Inc., $164,000. d'obligations à 7%, échéant en séries en 10 ans, à un prix de 96.97. A ce compte, la municipalité obtient son argent à un loyer moyen net de 7.4940%. L'emprunt comporte un solde de $107,500. à renouveler en 1977 pour un terme additionnel de 20 ans.

C'est en décembre 1965 que la corporation avait fait sa transaction antérieure sur le marché des obligations. Elle avait vendu alors $308,000. de titres à 6% séries 10 ans, au prix de 91.10. Le coût moyen net de la finance avait été de 7.3509%.

Datées du 1er février 1957, les nouvelles obligations échoient en séries du 1er février 1968 au 1er février 1977 inclusivement. Elles ne sont pas rachetables par anticipation. Le capital et l'intérêt semi-annuel (1er février et 1er août) sont payables à toutes les succursales d'une banque à charte dans la province de Québec, et au bureau principal de la même banque à Toronto. Autorisé par les règlements Nos. 98, 121, 123, 129, 196, 209, 75, (210), 221 et 179, l'emprunt est contracté pour des travaux d'aqueduc, d'égouts et de voirie, une usine d'épuration et un fonds de roulement.

L'évaluation imposable de la ville, pour 1966, s'élevait à $16,684,574. Le 31 décembre 1966, la dette consolidée nette de la corporation se chiffrait par $5,708,033. Au 31 décembre 1965, la population de la ville était de 5,800 âmes.

Vieilles-Forges

La C.S. vend $404,000 de titres, à 6½%, séries 20 ans, à 95.55, un coût net de 7.0808%.

La Commission scolaire régionale des Vieilles-Forges, comté de St-Maurice, a vendu, mercredi soir le 22 février, à Cliche & Associés Ltée, à un prix de 95.55, $404,000 de titres à 6½%, remboursables en séries en 20 ans. Ainsi le coût moyen de la finance revient à 7.0808%.

La corporation était venue précédemment sur le marché des obligations en septembre 1966 lors de la vente de $100,000 de titres à 6% séries 10 ans, au prix de 92.95, soit un coût moyen net de 7.1372%.

Voici les soumissions reçues pour la présente émission :

Cliche & Associés Ltée : $404,000 à 6½% 1968-87 — Prix : 95.55 — Coût net : 7.0808%.

Banque Canadienne Nationale, Société de Placements Ltée, Florido Matteau Inc., Crédit Québec Inc. : $127,000 à 6½% 1968-76 — $277,000 à 7% 1977 — Prix : 97.30 — Coût net : 7.3331%.

Datées du 1er mars 1967, les nouvelles obligations échoient en séries du 1er mars 1968 au 1er mars 1987 inclusivement. Elles ne sont pas rachetables par anticipation. Le capital et l'intérêt semi-annuel (1er mars et 1er rseptembre) sont payables à toutes les succursales d'une banque à charte dans la province de Québec. L'emprunt, autorisé par trois résolutions adoptées respectivement les 26 novembre 1965 et le 17 juin 1966, est contracté pour bâtisses et terrains. Les commissions scolaires suivantes font partie de la C.S. régionale des Vieilles-Forges et elles sont obligées de pourvoir au service de la dette de la présente émission d'obligations : C.S. Batiscan (Champlain), C.S. Cap-de-la-Madeleine (Champlain), C.S. Champlain (Champlain), C.S. Chavigny (Trois-Rivières), C.S. Dumontier (Maskinongé), C.S. Louiseville (Maskinongé), C.S. Maskinongé (Maskinongé), C.S. Pointe-du-Lac (St-Maurice), C.S. Ste-Angèle-de-Prémont (Maskinongé), C.S. Ste-Anne-de-la-Pérade (Champlain), C.S. St-Edouard (Maskinongé), C.S. St-Etienne-des-Grès (St-Maurice), C.S. Ste-Geneviève-de-Batiscan (Champlain), C.S. St-Justin (Maskinongé), C.S. St-Louis-de-France (Champlain) C.S. St-Luc (Champlain), C.S. Ste-Marthe-du-Cap (Champlain), C.S. St-Maurice (Champlain), C.S. St-Narcisse (Champlain), C.S. St-Prosper (Champlain), C.S. St-Sévère (St-Maurice), C.S. St-Stanislas (Champlain), C.S. Ste-Ursule (Maskinongé), Com. des écoles catholiques des Trois-Rivières (Trois-Rivières), C.S. Yamachiche (St-Maurice).

Leur évaluation imposable globale pour 1965-66, s'élevait à $297,990,775. Avant l'émission actuele la dette obligatoire de la Commission scolaire régionale était de $100,000 soit l'émission contractée en seption de cette corporation comptait 24,537 propriétaires dont 496 compagnies.

CONFERENCIER



Monsieur Roland Parenteau, Président du Conseil d'Orientation Economique, sera le conférencier invité au diner-causerie de la Société des Comptables en Administration Industrielle du Québec (R.I.A.), lundi le 13 mars 1967, au Cercle Universitaire, 65, rue d'Auteuil, Québec, à 5.45 h. p.m. Le sujet de sa causerie sera : "LE COMPTABLE ET LA FONCTION PUBLIQUE".

Dividendes

Par la Presse Canadienne

Anglo Canadian Telephone Co., 56 1-4 cents l'action privilégiée à 4 1-2 pour cent; $2.90 l'action privilégiée, 72 cents; $2.65 l'action privilégiée, 66 1-4 cents; $3.15 l'action privilégiée, 78 3-4 cents, 1er mai, inscription le 1er avril.

Canada Crushed and Cut Co. Ltd, 3 cents l'action, 15 juin, inscription le 12 mai.

Cassiar Asbestos Corp., 1 cent l'action, 5 cents de suppl

Faire de la chanson et en communiquer le sens à tous: objectif de quatre artistes de Québec

Par Lucie PLANTE

Faire de la chanson un art populaire, la communiquer d'une façon populaire, sur une scène populaire tant à l'homme de la rue, qu'à l'intellectuel, au fonctionnaire et à l'ouvrier. Que leur chanson ne demeure pas un souvenir mais qu'elle descende dans la rue et que tout le monde sache la fredonner. Voilà ce à quoi tendent quatre de nos artistes québécois: Sylvain Lelièvre, Louise Poulin, Jean-Guy Gaulin et Yves Albert. Deux sont chansonniers, mais d'un genre tout à fait différent; une, interprète et un autre folkloriste.

Et les Québécois pourront s'en rendre compte jeudi soir, le 16 mars, au Palais Montcalm, lors du spectacle "Québec chante".

DEUX VIES

Louise Poulin qui interprète Vigneault et Barbara et qui dit vouloir piger partout, dans tout ce qui est beau et bon est aussi secrétaire. Jean-Guy Gaulin enseigne la catéchèse; Sylvain Lelièvre, la littérature française et canadienne et Yves Albert, le français à Kingston.

Ils ont ainsi deux carrières à mener de face. Cela peut-il nuire ? Jean-Guy Gaulin préfère de beaucoup l'enseignement, la chanson représentant pour lui une aventure. Il ne veut pas en faire une carrière. Il chante, dit-il, pour les gens qui viennent l'entendre. Quant à Louise Poulin, la chanson c'est sa vie. Et Sylvain Lelièvre soutient que la littérature nourrit la chanson, et vice-versa. Yves Albert, interprète de chansons contemporaines s'approchant du folklore et détenteur d'un certificat d'ethnographie, entend lui, en faire une carrière.

LES BOITES A CHANSONS

Nos quatre chansonniers, étant assez bien connus du public des boites à chansons, nous disent ce qu'ils en pensent. "Dans les boites on a le coeur sur la main. Cela se passe entre copains, en famille. Quoique la boite à chansons exige plus de présence en scène. L'on peut faire un excellent récital, dans une grande salle, en se dépensant moins. Mais pour Jean-Guy Gaulin, c'est autre chose. Il a besoin de parler avec les gens. Spontanément. S'il rodait quelque chose, ce ne serait plus lui. Notons qu'il est le fondateur de 8 boites à chansons.

"QUEBEC CHANTE"

Mais nos artistes, après s'être produits longtemps dans les boites à chansons désirent prouver qu'ils sont à la hauteur d'un récital professionnel. Celui de "Québec chante" ils l'ont préparé avec amour. Et ils croient en les Québécois. Ce projet les emballe. Ils chanteront chacun environ 25 minutes. Louise Poulin interprétera Vigneault, Ferland, Barbara et une chanson sud-américaine "Felicidad" en portugais. Sylvain Lelièvre presque uniquement des nouvelles chansons et Jean-Guy Gaulin ses premières compositions, afin de satisfaire le public, et aussi quelques nouvelles. Il s'accompagnera à la guitare. Yves Albert, une guitare et une contrebasse; Louise Poulin, Gérard Hébert, Vic Angellilo et Jean-Claude Guérard comme musiciens; et Sylvain Lelièvre chantera accompagné de Vic Angellilo, Léon Bernier et Jean-Claude Guérard. Jean-Guy Gaulin affirme que ses chansons ne se prêtent pas à une orchestration. Elles sont celles d'un troubadour et il préfère son unique guitare.

UN TOUT AUTRE PUBLIC

Parlant de leur expérience de spectacle dans une grande salle, telle le Palais Montcalm, ils sont tous les quatre enthousiasmés. Ce sera nouveau. Ils désirent que leur public habituel soit là. Ils sont prêts à donner leur meilleur tout de suite. Ils ne demandent que leur chance.

Jean-Guy Gaulin lui, il attend. Cela l'impressionne. Il souligne qu'il sera le même sur la scène du Palais Montcalm que sur celles des boites à chansons. Il essaiera de dialoguer avec la salle. Quant à Louise Poulin, elle aura ce soir-là un trac spécial. Car Vigneault, avant son départ en tournée, lui a dit : Tu commenceras avec "Les Vieux Mots" et tu termineras avec "La Manicouté". C'est en quelque sorte un message, pour elle. Sylvain Lelièvre est d'avis que la présence en scène suppose tout un conditionnement préalable. Car ce qu'il a à dire est d'une certaine importance. Pour lui, le trac ne change rien à la valeur des spectacles.

MONTREAL ET PARTOUT AILLEURS

Louise Poulin, Sylvain Lelièvre et Jean-Guy Gaulin ont fait tous trois la boîte "La Butte à Matthieu" à Montréal. Et selon eux, le public de Québec est plus exigeant que celui de Montréal. Ils aimeraient bien retourner chanter à Montréal, mais il semble qu'il existe un manque de collaboration entre les deux villes. "Ce qui importe, avant tout, ont-ils dit, c'est de tomber dans le goût d'un fabricant de vedettes, un imprésario, et d'un fabricant de disques."

Louise Poulin désire surtout aller chanter à Toronto. Elle veut que les anglophones comprennent ce qu'elle a à dire. Mais pour Sylvain Lelièvre, c'est inconcevable. Selon lui, un poème ne se traduit pas. Il est écrit dans la chair même d'une langue. Il n'est pas intéressé à faire l'adaptation de ses chansons en langue anglaise. Pour Gaulin, c'est la même chose. "On ne comprendrait pas mes chansons," dit-il.

UN SPECTACLE COOPERATIF

Fait remarquable, le récital "Québec chante" en est un tout à fait coopératif. Les profits seront partagés à parts égales, entre les quatre. Et ils travaillent tous avec le même désir ardent : réussir. Même que l'affiche exposée à la porte du Palais Montcalm établissait une certaine hiérarchie, et les artistes eux-mêmes ont demandé à ce qu'elle soit changée. La même chose pour les quatre. Il n'y aura pas de tête d'affiche. Ils le seront tout à la fois.

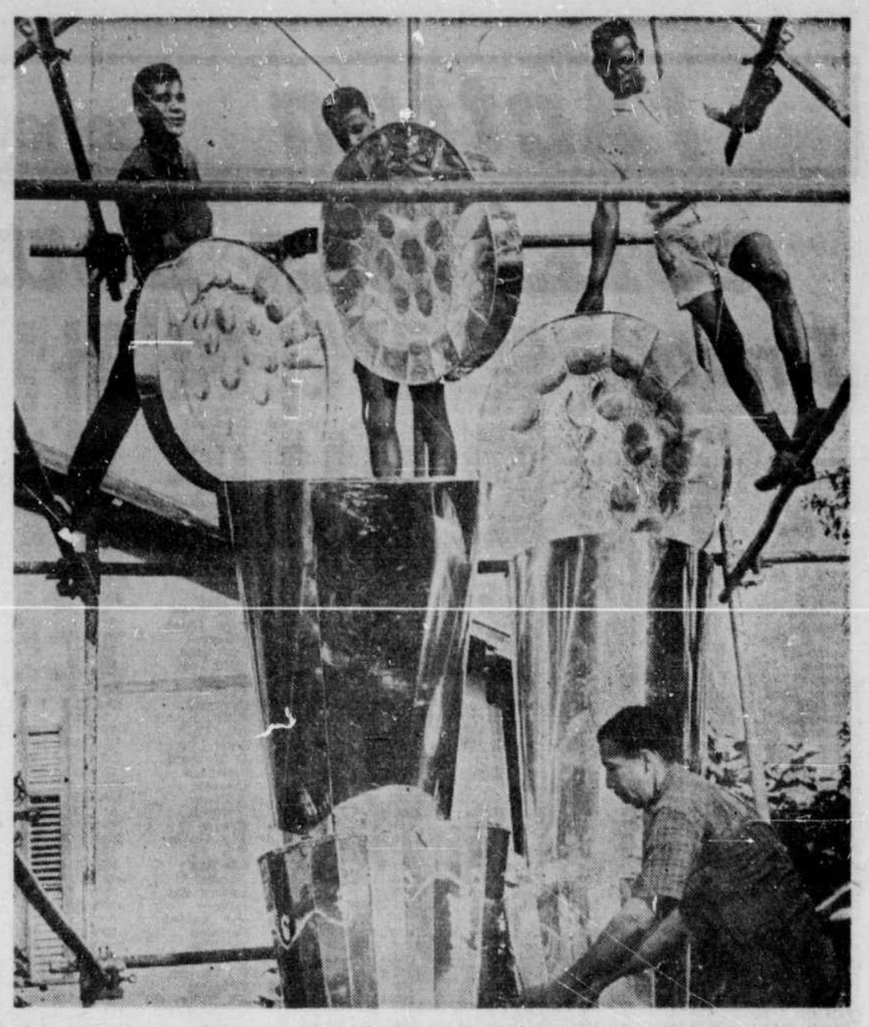
Et revenant à la chanson, nos amis nous ont dit qu'elle a le privilège de donner à des mots ordinaires une plus grande portée. Que dire de la belle poésie populaire d'Eluard, Aragon qui est chantée ! Et la musique ne constitue-t-elle pas une porte d'amitié pour la poésie ? Nombre d'étudiants ont découvert les grands poètes par la chanson.

PROJETS

Et les projets ? Sylvain Lelièvre espère écrire plusieurs autres chansons. Il a même un recueil de poèmes en préparation mais la chanson importe plus pour lui. Louise Poulin prépare un second long-jeu pour juin ou juillet. Il y interprétera un peu de tous les chansonniers canadiens. Jean-Guy Gaulin lui, aurait pu mettre un autre disque sur le marché au début de l'année. Mais il n'y a pas consenti. Il souligne qu'il se serait alors pris pour un autre. Mais il continue à faire du spectacle, jusqu'au jour où il ne plaira plus au public. Comme il dit !



● QUEBEC CHANTE — Trois des artistes du spectacle "Québec Chante", de gauche à droite : Louise Poulin, Sylvain Lelièvre et Jean-Guy Gaulin. N'apparait pas sur la photo, Yves Albert. (Photo Marcel Laforce)



● SCULPTURE DE TAMBOURS D'ACIER — Ken Morris, le célèbre artiste-sculpteur de Trinidad et Tobago, dirige les travaux d'assemblage de sa sculpture métallique qui s'élèvera à l'entrée du Pavillon de Trinidad, Tobago et de la Grenade à l'Expo '67. Façonnée de feuilles d'aluminium, la sculpture symbolise l'histoire des "Steel bands" jusqu'à la sensationnelle renommée dont ils jouissent à l'heure actuelle. La sculpture sera l'emblème du thème du pavillon "La Joie de Vivre". Les visiteurs seront bercés aux sons de chanteurs de calypso, de danseurs de limbo et de la musique des îles, qui seront donnés en spectacle à l'auditorium de 275 places à l'intérieur du pavillon ainsi que sur une plate-forme flottante amarrée à proximité du pavillon.

Le violon-solo de l'OSM entreprend une brillante carrière en Europe

PARIS. (AFP). — Un violoniste canadien, Hyman Bress, ancien premier violon de l'orchestre symphonique de Montréal, a donné, hier soir, au théâtre des Champs-Elisées un récital qui a mis en lumière les diverses phases de son talent. Il a exécuté successivement les "Trilles du Dibale" de Tartini, parfaitement rythmées, la "Partita No 1" de Bach d'un rigoureux classicisme, la Sonate en si mineur de Beethoven, aux sentiments délicats, la Sonate de Janacek, trois pièces de Smetana et "La Tzigane" de Ravel débordant de fougue et révélant, sous une apparence tranquille, un tempérament impétueux.

La "Ballade d'Ysaye" a témoigné d la virtuosité du jeune artiste et des spendides sonorités de son violon, un Guarnerius de 1739.

Le public nombreux, a chaudement applaudi et rappelé l'artiste à plusieurs reprises. Celui-ci était accompagné avec brio par le pianiste allemand Lothar Broddack.

Hyman Bress, qui réside depuis quelques années à Paris, vient de graver l'intégrale des sonates d'Ysaye, qui n'avaient jamais été enregistrées jusqu'à présent. Le disque sera mis en vente très prochainement. L'artiste canadien donnera, cet automne, deux concerts dans le cadre de l'Exposition universelle de Montréal, avant d'entreprendre une tournée en URSS.

Un spectacle de grande classe au Capitol, samedi le 18 mars, en matinée et soirée

Le Théâtre du Rideau Vert présentera au théâtre Capitol, samedi le 18 mars, un des chef-d'oeuvre de Lorca, "DONA ROSITA" ou "Le Langage des Fleurs", poème de la ville de Grenade, en 1900, divisé en plusieurs jardins. Cette pièce qui est jouée au théâtre Stella de Montréal depuis le 15 février, remporte un franc succès. Le public et les critiques sont d'accord pour louer le charme de ce théâtre, le jeu des comédiens, les trés jolis costumes et décor. La mise en scène est signée par Yvette Brind'Amour qui joue aussi le rôle principal, entourée de comédiens chevronés tels que : Mmes Marthe Thiéry, Lucie de Vienne, Rose Ray Duzil, Michèle Magny, Marthe Choquette, Suzanne Deslongschamps, Rolande Perro, Christiane Delisle, Arlette Sanders, Angèle Coutu; MM. Gérard Poirier, Louis Aubert, Loic Le Gouriadec, François Rozet, André Montmorency, Gaëtan Laniel, Jorge Juan Rodriguez. L'art de Garcia Lorca est à son meilleur ici, avec ses demi-tintes, ses allusions, ses délicatesses. Dona Rosita fut la dernière pièce de Federico Garcia Lorca, écrite en 1935. C'est un mélange d'humour et de sentimentalité non pas alternative mais dans un amalgame plaisant. Tout le long de la pièce le spectateur rit du ridicule des personnages et de leurs exagérations sentimentales tout en se sentant porté avec eux dans leurs afflictions, et finit avec le rire aux lèvres et la larme à l'oeil.

Le succès de Montréal, où presque tous les soirs, le Rideau Vert joue à guichet fermé, devrait inviter les Québécois à ne pas manquer cette occasion d'assister à un spectacle que les critiques n'hésitent pas à qualifier de "grande classe". Il y aura représentation en matinée et soirée, samedi prochain au Capitol.

LE MUSIC-HALL D'ANNIE CORDY AU CAPITOL



● Celle qu'on appelle "La Reine de la Fantaisie", Annie Cordy, reviendra à Québec, au théâtre Capitol, lundi et mardi, les 17 et 18 avril, en soirée. Lors de son dernier passage à Québec, tous les billets avaient été vendus à l'avance et plus de 10,000 personnes durent retourner faute de place. La critique, partout, souligne le talent incomparable de cette brillante vedette. Pour sa part, notre critique disait : "Le music-hall étincelait de tous ses feux hier soir au Palais Montcalm. Annie Cordy était là, chanteuse, mime, danseuse et acrobate, qui s'empare de la scène et de la salle, par sa fantaisie, sa drôlerie, sa fougue, son dynamisme. L'infatigable Annie Cordy y allait de gaieté et de rythmes à en ébranler les tréteaux et les feux de la rampe ! Ce spectacle de music-hall, il est mené sur tous les rythmes et sur toutes les fantaisies avec un égal brio, avec un talent qui semble inépuisable. Annie Cordy passe dè la drôlerie burlesque au ton railleur, de la fantaisie cocasse, loufoque ou clownesque au rythme débridé, avec l'apparence de la plus grande facilité et avec l'assurance du meilleur succès toujours retentissant. Annie Cordy, une sorte d'étoile filante" ... Dans La Presse, Claude Gingras dans une critique élogieuse : "Qu'elle soit seule en scène ou accompagnée de ses deux trombones comme elle les appelle (parce qu'ils jouent du trombone), Annie Cordy éclipse tout autour d'elle et remplit la scène de sa seule présence. Elle appartient incontestablement à la grande famille des Montand, des Clay, des Bécaud (le Bécaud première manière, bien sûr). Et aussi, nous voyons un spectacle magnifiquement rodé. Aucune bavure, aucune hésitation dans le spectacle Cordy. C'est réglé avec une précision mécanique ... et pourtant, tout ça a l'air tellement naturel, tous les gags, les trucs de scène tombent tellement à point, comme si c'était par hasard ! Je vous encourage fortement à vous rendre voir Annie Cordy si vous voulez, comme on dit, vous payer une pinte de bon sang, oublier vos soucis, ou passer tout simplement une soirée agréable et divertissante. Le spectacle d'Annie Cordy est "une bouffée d'air frais" ... Pour sa part, Maurice Chevalier nous dit : "Jamais la France n'a connu une aussi grande fantaisiste" ... "Vive, gaie, jolie, séduisante, Annie Cordy est formidablement douée" (France-Soir).

Françoise Faucher et Jean Dalmain dans "Les Oeufs de l'Autruche"

Du théâtre d'adultes joué par des adultes pour des adultes, voilà ce que vous offrent les Productions Jean Duceppe les 25 et 26 mars prochains. En effet, "Les Oeufs de l'Autruche", comédie en deux actes de André Roussin, vous feront rire aux larmes, tout en vous faisant passer une soirée inoubliable en compagnie de quelques-uns des meilleurs comédiens du Canada français. François Cartier, Jean Dalmain, Françoise Faucher, Roland Ganamet, Mimi D'Estée et Denyse Proulx sont les interprètes de cette pièce à succès, de cette pièce dont il a été écrit : "Le thème nous change un peu du chasse-croisé de l'éternel triangle, il y est plutôt question d'enfants et d'éducation. Un père se rend à l'évidence qu'un de ses fils est un introverti, un efféminé. Il prend très mal la chose et décide de le chasser de chez lui. Sa femme tâche de lui faire comprendre la voie de la sagesse". C'est une série de pirouettes que "Les Oeufs de l'Autruche". Des pirouettes qui vous amuseront à coup sûr. La mise en scène de Jean Dalmain, de même que le jeu de son interprétation, ne manque pas d'effets: par une mimique, par un geste, par un mouvement, il provoque le rire. C'est donc à un spectale du tonnerre que vous convie Jean Duceppe les 25 et 26 mars en la salle du Palais Montcalm. Vous verrez : jamais une pièce de théâtre ne vous fera tant rire que "Les Oeufs de l'Autruche".

PROGRAMME DU CENTENAIRE
THE
ART INSTITUTE OF ONTARIO
PROJET D'ACHAT DE $100,000.
Les intéressés voudront bien noter que les offres pour le programme ci-dessus doivent être mises à la poste AU PLUS TARD LE 16 MARS 1967 et adressées à :
ART INSTITUTE OF ONTARIO
643 Yonge St. Toronto 5, Ont.

IMMENSE SUCCES
La Bohème
Représentation supplémentaire
DIMANCHE 12 MARS à 8h.15
BILLETS EN VENTE AU
PALAIS MONTCALM
Tél. : 529-0786

Palais MONTCALM
le 16 mars à 8h.30 p.m.
"QUEBEC CHANTE"
avec SYLVAIN LELIEVRE
"chante l'amour et la vie" (Le Soleil)
★ LOUISE POULIN
"elle est Barbara & Gilles Vigneault" au féminin.
★ JEAN-GUY GAULIN
"son succès ne se dément jamais"
★ YVES ALBERT
"Le folklore tout pur et tout nu"
Billets maintenant au guichet.
Orch.: $1.50 - $2.00
Balcon: $1.00 - $1.50 - $2.00

Palais MONTCALM
Samedi et dimanche
25 et 26 mars - 8h.30 p.m.
Les productions Jean Duceppe présentent
"LES OEUFS DE L'AUTRUCHE"
d'André Roussin
avec
JEAN DALMAIN
Mimi D'Estée
Françoise Faucher
François Cartier
et autres.
Commandes postales
Orch. $3.00 - $3.50 —
Balc.: $1.50 - $2.00 -
$2.50 - $2.75 - $3.00 - $3.50

GALA FOLKLORIQUE
Le conseil folklorique de Québec présente un spectacle de folklore
ce soir à 8h. 30 p.m. à
L'INSTITUT CANADIEN
Prix: $1.50 — Tél.: 626-2013

LE THEATRE DU RIDEAU VERT
présentera
DOÑA ROSITA
F. Garcia Lorca
mise en scène: Yvette Brind'Amour
costumes: François Barbeau
musique André Gagnon
décors: René Caprioio
avec
Yvette BRIND'AMOUR
Gérard POIRIER
Marthe THIERY
Loic Le COURIADEC
Lucie de VIENNE
François ROZET
Rose Rey DUZIL
André MONTMORENCY
Marthe CHOQUETTE
Louis AUBERT
Arlette SANDERS
Gaetane LANIEL
Angèle COUTU
Michèle MAGNY
Rolande PERRO
Suzanne DESLONGCHAMPS
Christine DELISLE
Yves CLAUDE
Samedi 18 mars, au
THEATRE CAPITOL
matinée et soirée
BILLETS EN VENTE
ACTUELLEMENT
10 H à 6 H

★★★★★★★★★★★★★★★★★★
THEATRE CAPITOL
"Annie Cordy, une sorte d'étoile filante". (Jean Royer, L'Action)
"Annie Cordy, une petite merveille." Gaston L'Heureux, L'Evénement
"Fantaisiste, Annie Cordy l'est jusqu'au bouts des doigts". (Gaston Gingras, La Presse)
"Un petit baril de dynamite". (Le Devoir)
"Jamais la France n'a connu une aussi grande fantaisiste". (Maurice Chevalier)
Annie CORDY
LA REINE DU MUSIC-HALL
avec : Vasseur et Paquinet, trombones-virtuoses, Jacques Lalue, pianiste, Jean-François, batteur.
Un spectacle de 2 heures de chansons et sketchs inédits.
17-18 AVRIL
LOCATION — Orch. 1 à 20, $5.; 21 à 26, $4.; 27 à 29, $3.; Balc. A à G, $4.50; H à O, $3.50; P à U, $2.; Loges $5.50. Commandes postales acceptées, si accompagnées d'un mandat-poste et d'une enveloppe-retour affranchie.

FESTIVAL DES Festivals
FESTIVAL FRANÇOIS TRUFFAUT
11 mars : JULES ET JIM
avec Jeanne Moreau - Oscar Werner
12 mars : LA PEAU DOUCE
avec Jean Desailly - Françoise Dorléac
LES SAMEDIS ET LES DIMANCHES EN SOIRÉE SEULEMENT
CINE-WEEK-END
SALLE MARQUETTE, 950, JOFFRE, QUÉBEC
6h. - 8h. - 10h. (TÉL.: 527-7666)

8 nominations pour trophées de l'Académie
COMPRENANT :
MEILLEUR FILM DE L'ANNEE !
ET
MEILLEUR ACTEUR !
MEILLEURE ACTRICE !
MEILLEUR 2e ACTEUR !
MEILLEURE 2e ACTRICE !
MEILLEURE DIRECTION !
MEILLEURE REALISATION !
MEILLEURE INTERPRETATION MUSICALE !
MEILLEURE PHOTOGRAPHIE EN COULEUR !
COLUMBIA PICTURES presents
FRED ZINNEMANN'S FILM OF
A MAN FOR ALL SEASONS
TECHNICOLOR
Cinéma Ste-FOY
SALLE ALOUETTE 656-0592
GRANDE PREMIERE
Jeudi le 23 mars

ENGAGEMENT EXCLUSIF !
2 JOURS SEULEMENT — 15-16 MARS
DEUX REPRESENTATIONS CHAQUE JOUR; billets maintenant en vente au guichet.
UNE REPRESENTATION TOUTE NOUVELLE ET REELLE DE LA D'OYLY CARTE OPERA COMPANY.
Warner Bros présente toute la musique, la magie et la magnificence du plus spectaculaire Mikado jamais réalisé.
TECHNICOLOR ECRAN GEANT de WARNER BROS
THE MIKADO
Cinéma CARTIER
En soirée, 8 h. 30 ..... $2.00
En matinée, 2 h. $1.50
Etudiants et enfants $1.00

Le club Gaulois, ou une initiative fort heureuse pour les jeunes de 16 à 18 ans

Par Lucie PLANTE

Depuis toujours, l'on constate que les jeunes enfants sont plus favorisés que les adolescents, au point de vue loisirs. Ces derniers, arrivés à l'âge de 16,17 ou 18 ans ne sont plus intéressés aux jeux enfantins, et de plus ils n'ont pas d'endroit où se retrouver. Car il faut dire qu'ils se tiennent tous en groupes. Ce qui fait que leur lieu de rencontre commun c'est le restaurant. Où l'on y flâne, des soirées durant. On a bien répété, maintes et maintes fois, qu'il fallait faire quelque chose pour eux. Mais jamais rien ne s'est avéré fructueux.

Mais aujourd'hui nous avons rencontré un jeune homme qui lui, nous a confié son expérience et il semble qu'il ait réussi à "amadouer" les jeunes de son âge. Il s'agit de Jean-Pierre Beaupré, qui s'occupe du Centre de Loisirs St-Sacrement et responsable du Club Gaulois.

MAIS QU'EST-CE QUE LE CLUB GAULOIS ?

Le club Gaulois existe depuis décembre. Il compte présentement 178 membres et l'on doit en refuser, le local étant maintenant devenu trop petit. Le club a remplacé la boîte à chansons Astérix le Gaulois, car Jean-Pierre après avoir cherché durant près de quatre ans la formule pouvant mieux intéresser les jeunes, a jugé que les boîtes à chansons commençaient à perdre de la vogue. Mieux valait songer à autre chose! Et maintenant le Club progresse trop rapidement.

Pour devenir membre du Club Gaulois, l'adolescent, garçon ou fille, est soumis à une sélection: il doit s'engager à respecter les règlements du centre de loisirs St-Sacrement; ceux du Club qui consistent en quelques règles de savoir-vivre; il doit accepter de collaborer aux activités d'une façon active; faire rayonner la joie autour de lui; et ne pas se faire à l'idée que le Club est un endroit où l'on va n'importe quand, pour passer le temps. Les membres doivent à tout prix se sentir engagés. En quelque sorte, un bon membre est joyeux, il a des propos agréables, il danse bien ou du moins a le goût d'apprendre et il collabore à donner aux réunions un caractère unique que l'on ne peut retrouver nulle part ailleurs.

Une carte de membre lui est remis, s'il remplit toutes ces conditions. Un Gaulois sera immédiatement exclu du Club s'il est en état d'ébriété, s'il en a en sa possession de la boisson ou s'il s'offre en spectacle par une bataille. Est aussi passible d'une amende de $0.25 versée aux fonds du Club un membre qui: s'assied sur une table, met ses pieds sur une chaise ou dit des paroles grossières.

BUTS DU CLUB GAULOIS

Le but principal du Club Gaulois c'est de former un groupe d'ami(e)s, et de procurer à ce groupe des heures de divertissements le vendredi soir, le dimanche après-midi ainsi qu'à certaines soirées spéciales organisées par les membres. Ces membres sont d'ailleurs soigneusement choisis parmi les étudiants les plus distingués possédant une personnalité intéressante et plaisante.

ACTIVITES

Quant aux activités du Club elles sont nombreuses et tendent à sortir de l'ordinaire. Chaque vendredi soir, il y a discothèque et le dimanche après-midi, on danse, on chante et on discute. A venir jusqu'à aujourd'hui, on a organisé un bal de clochards avec costumes appropriés, une soirée western, des tournois de quilles et ballon-balais mixtes, une baignade à la piscine du Centre de Loisirs et des spectacles amateurs. Les membres possèdent même leur propre journal: Le Gaulois où l'on y retrouve des choses fort originales: un palmarès du Club; un horoscope inspiré d'Astérix et des entrevues réalisés avec des artistes, grâce au matériel d'enregistrement que certains membres ont pu se procurer chez un commanditaire. Le comédien Olivier Guimond est même membre honoraire du Club Gaulois. Il est fort possible qu'une émission de jeunes soit enregistré au local un vendredi soir. Le Club Gaulois est aussi affilié à l'émission "Le Club des Vaillants" radiodiffusée chaque semaine.

COMMENT EST VENUE UNE TELLE IDEE ?

Lorsque nous avons demandé à Jean-Pierre Beaupré comment lui était venue cette idée de fonder un Club Gaulois, pour adolescent(e)s de 16 à 18 ans, il nous a aussitôt répondu que c'était un besoin immédiat. Les boites à chansons étant déjà dépassées, à son avis, il a fallu songer à une autre formule. Mais quoi? Un club d'intellectuels? Non. Il fallait être plus à leur portée. Le meilleur moyen de les attirer: la danse. Cela a marché. Mais peu à peu il fallait les amener à voir d'autres horizons. On a organisé un bal clochards, une soirée western etc. Ensuite on en est arrivé aux sports mixtes: quilles, ballon-balais. Mais toujours en utiiisant la petite dose, afin de faire désirer aux membres eux-mêmes ces activités.

LES RESULTATS

"Ayant appliqué le principe du club Optimiste, qui est celui de montrer aux gens qu'il n'y a pas seulement moyen de se faire remarquer par des actes de vandalisme mais aussi par une conduite exemplaire, on a peu à peu remarqué une diminution de mauvais coups au Centre de Loisirs, pas nécessairement de la part des membres du Club mais venant de jeunes intéressés à adhérer au Club et aussi à cause de l'influence rayonnant autour du Club Gaulois. Et puis nombre de parents ont téléphoné pour féliciter les jeunes de leur idée et ont précisé que leurs adolescent(e)s flânent beaucoup moins dans les restaurants et entrent moins tard le soir, à la maison. Ils se sont montrés en faveur de l'expérience tentée," de nous dire Jean-Pierre.

PROJETS

Mais comme toute entreprise qui fonctionne bien, le Club Gaulois, ou du moins son responsable, entrevoit quelques projets d'avenir. Il aimerait beaucoup que plusieurs autres clubs Gaulois se forment à Québec, un peu partout dans la ville, afin de mieux répartir les membres. Que d'autres centres de loisirs adoptent la formule De plus, les membres seraient fort heureux de posséder une salle plus grande pour les danses et un local permanent pour le Club. Pourquoi pas une maison qui appartiendrait au Centre de Loisirs St-Sacrement ? Cela viendra peut-être.

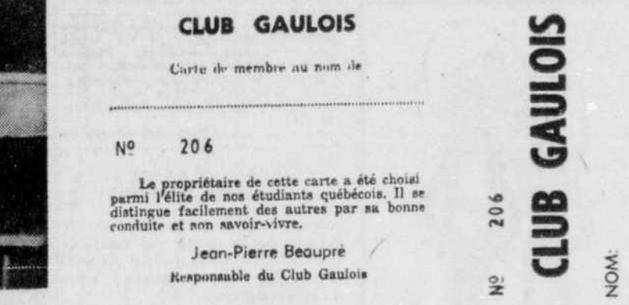
Il est aussi fort probable que l'été prochain les activités se poursuivent, même si le Centre sera fermé. On organiserait des excursions de camping et l'on songe même à faire venir des chansonniers réputés et un orchestre de Jazz. Comme on peut le constater, ce ne sont pas les idées qui manquent, au Club Gaulois. Et l'enthousiasme non plus!

UN CONSEIL D'ANIMATEURS

Soulignons que le Club Gaulois fonctionne par lui-même, Chacun possède ses propres fonctions. Les tâches sont réparties entre les membres afin que tous se sentent tout à fait engagés. Un conseil d'animateurs a été choisi par les membres. Il s'agit de M. Pierre Dubé, président; Marie Plante, vice-présidente Julie Talbot, secrétaire et Jean Fleury, trésorier.



● Vue de l'intérieur du Club Gaulois.



● UNE CARTE ORIGINALE — Voici certes, par le texte qui résume en quelque sorte l'orientation du club, une carte de membre qui ne manque pas d'originalité.

A Québec aujourd'hui

Arts

SOCIETE ARTISTIQUE DE L'UNIVERSITE LAVAL — festival de cinéma à l'amphithéâtre de la Faculté des Sciences de l'Administration: samedi à 7h p.m. "Nuit et brouillard" de A. Renais et "Le temps du ghetto" de Frédéric Rossif; à 9h p.m.: "Voir Miami" de C. Groulx et "Un goût de miel" de T. Richardson. Dimanche à 7h p.m. "L'Homoman" de J.-P. Lefebvre et "Le chemin vers l'éternité" de M. Kobayashi.

LA RESILLE — samedi à 8h. 30 et 11h p.m. Claude Gauthier, chansonnier; dimanche de 9h à minuit jazz avec le Quintet Vic Angelillo.

L'ESTOC — 9, rue St-Louis samedi à 10h.30 a.m. 1h 30 et 3h.30 p.m., Théâtre de Marionnettes: "Madame Chose à l'Expo" texte de Monique Corriveau. Représentations aussi dimanche à 1h 30 et 3h 30 p.m.

MUSEE DU QUEBEC — expositions en cours: dessins de Georges Saint-Pierre — vingt-cinquième anniversaire des Indépendants — peintures et sculptures de Marcel Jean.

PALAIS MONTCALM — le Théâtre Lyrique présente à 8h 15 p.m. dimanche "La Bohème".

Convocations

CLUB 2-N — souper mensuel chez Marino dimanche à 6h 30 p.m. Conférence du R. Frère René Domon: "Autour du manoir".

CINÉ BULLETIN

BIENVILLE — Samedi : Harum Scarum (A) à 6.30, 9.45. La guerre en dentelles (AA) à 8.05. Dimanche, matinée à 1.30. En soirée, même horaire que samedi.

CANADIEN. — Whisky et Vodka (AA) à 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00. Fin à 11.00 hres.

CANARDIERE. — Le chant du monde (D) à 12.45, 3.45, 6.35, 9.15. L'enfant du cirque (T) à 2.15, 5.15, 8.10. Continu de 12.45 à 11.20 hres. (2e semaine).

CAPITOL. — Notre homme Flint (AR) à 2.40, 6.10, 9.40. Du rififi à Paname (D) à 1.00, 4.30, 8.00. Dernier spectacle complet à 8.00. Fin à 11.30 hres.

CARTIER. — Les services secrets (AR) à 2.42, 6.07, 9.32. Chasseur de primes (A) à 1.00, 4.25, 7.50. Films à venir à 2.33, 5.58, 9.23. Nouvelles à 4.18, 7.43. Fin à 11.08 hres.

CINE WEEKEND. — Samedi : Jules et Jim (D) à 6.00, 8.00, 10.00. Dimanche : La peau douce (A) à 5.00, 8.00 et 10.00 hres.

EMPIRE. — Sujet court à 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00. Le grand restaurant (T) à 1.34, 3.34, 7.34, 9.34. Fin à 11.00 hres. (4e semaine).

IMPERIAL. — La rolls-royce jaune (AR) à 1.00, 5.00, 9.00. Sujet court à 3.02, 7.02. Gare à la peinture (A) à 3.21, 7.21. Fin à 11.02.

LAIRET. — Services secrets (AR) à 2.42, 6.07, 9.32. Chasseur de primes (A) à 1.00, 4.25, 7.50. Films à venir à 2.33, 5.58, 9.23. Nouvelles à 4.18, 7.43. Fin à 11.08 hres.

LE BIJOU. — Samedi : How to Stuff a Wild Bikini (AR) à 6.30, 9.40. Planet of the Vampires (AA) à 8.15. Dimanche : How to Stuff a Wild Bikini à 12.30, 3.40, 6.35, 9.45. Planet of the Vampires à 2.05, 5.15 et 8.20 hres.

LEVIS. — Samedi, matinée pour les jeunes : Mission sous-marine (—) à 1.30. En soirée : Violence à la loi (AR) à 6.00, 9.15. La fureur des apaches (T) à 7.40. Dimanche : Violence à la loi à 1.30, 6.00, 9.15. La fureur des apaches à 3.10 et 7.40 hres.

LIDO. — Samedi, matinée pour les jeunes : Deux films à 1.00. En soirée : Le journal d'une femme en blanc (AR) à 6.00, 9. L'espionne de Madrid (A) à 7.57. Dimanche : L'espionne de Madrid à 1.15, 4.40, 7.57. Le journal d'une femme en blanc à [illegible] et 9.25 hres.

PARIS. — Les mutins du téméraire (AA) à 12.30, 4.15, 8.00. Les bons vivants (AR) à 2.15, 5.55 et 9.45 hres.

PIGALLE. — Chatouille-moi (A) à 12.30, 3.50, 6.50, 10.05. Une fille dans la bataille (AR) à 2.00, 5.20 et 8.35. Actualités à 3.40 et 8.25.

PRINCESSE — Passage à tabac (AA) à 1.00, 3.20, 9.40. Le cauchemar de Dracula (A) à 2.33, 6.33. Sujet court à 3.52, 8.12. Frankenstein s'est échappé (AR) à 3.58, 8.18. Fin à 11.13 hres.

RIALTO. — Jerry chez les cinoques (AA) à 2.53, 6.13, 9.33. L'homme à tout faire (A) à 1.07, 4.28, 7.48. Nouvelles à 1.00, 4.21, 7.41. Annonces à 2.46, 6.07, 9.27. Fin à 11.01 hres.

SILLERY. — Et mourir de plaisir (AR) à 7.30. Diamants sur canapé (AR) à 9.00. Fin à 11.00. Samedi, matinée pour les jeunes : Le grand risque (—) à 2.00 hres. Dimanche : Et mourir de plaisir à 1.00, 4.20, 7.30. Diamants sur canapé à 2.25, 5.35, 9.00. Fin à 11.00 hres.

STE-FOY (Salle Alouette). Doctor Zhivago (AR) à 2.15 et 8.15 hres. (12e semaine).

STE-FOY (Salle Champlain) Notre homme Flint (AR) à 2.35, 5.55, 9.26. Du rififi à Paname (D) à 1.00, 4.23, 7.46. Films à venir à 9.21. Fin à 11.15 hres.

ST-ROMUALD — L'incorruptible (AR) à 7.30. Summer Holiday (AA) à 9.15. Samedi, matinée pour les jeunes : Tarzan aux Indes (T) et un autre film à 1.30. Dimanche, matinée pour les jeunes à 1.00 : Tarzan aux Indes et un autre film. En soirée : Summer Holiday à 6.00, 9.25. L'incorruptible à 7.50 hres.

STUDIO 9. — America, America (A) à 6.30 et 9.30 hres. (2e semaine). Dimanche : Le journal d'un fou à 7.30 et 9.45 hres.

VICTORIA. — Genghis Khan (AR) à 1.20, 5.05, 9.05. Le mystère du château de Blackmoor (A) à 3.35, 7.25. Fin à 11.10 hres.









LES FILMS ● LES FILMS

Du rififi à Paname

Ce film français a été tourné en franscope et eastmancolor en 1966 et est d'une durée de 99 minutes. Ce drame policier est réalisé par Denys de la Patellière, avec Jean Gabin, Claudio Brook et Nadja Tiller, d'après un roman d'Auguste Le Breton.

Un policier américain, Mike Coppolano, s'introduit dans le voisinage d'un chef de bande français, Paul Berger, pour découvrir les auteurs d'une contrebande d'armes. Berger doit se défendre contre les menées de représentants de la Mafia qui veulent s'emparer de ses trafics. Après avoir éliminé quelques adversaires, il voit mourir son principal collaborateur et doit faire face à une réunion des représentants d'un syndicat du crime international. Il réussira à faire sauter tous ses occupants avant d'être arrêté sur les indications de Coppolano.

Cette histoire de truands est un nouveau véhicule commercial bâti autour de la personnalité de Jean Gabin. Les règlements de comptes traditionnels et les scènes croustillantes d'usage y ont leur place bien réglée; on a même poussé la coquetterie jusqu'à recruter George Raft pour un rôle épisodique de gangster américain. Tout cela est assez alertement troussé, mais ne va pas bien loin dans l'étude du milieu et des personnages.

Appréciation morale: Le film met en scène des personnages crapuleux à qui d'ailleurs le crime ne profite pas. Il contient de brèves scènes d'exhibitionnisme inacceptables. A déconseiller.





LISEZ ET UTILISEZ LES ANNONCES CLASSÉES POUR D'EXCELLENTS RESULTATS !

l'Action 522-4771

TARIF DES ANNONCES CLASSEES

Fiançailles, prochains mariages, décès, services anniversaires, grand'messes, messes de requiem, remerciements pour sympathie, $1.50 par insertion selon la formule ordinaire et chaque mot additionnel, trois cents.

Les avis de fiançailles et prochains mariages sont publiés sous la rubrique appropriée ,en page féminine, les autres dans l'avant dernière page.

Reconnaissance ou remerciements pour faveurs obtenues : 50 cents.

Toute autre annonce classée

Une insertion de 25 mots ou moins, 50 cents par insertion, six insertions consécutives pour le prix de cinq, chaque mot additionnel — dépassant 25 mots — deux cents du mot par insertion. En-tête en noir, 25 cents additionnels par insertion; titre caractère plus gros que le 6 points — maximum 10 points, chaque ligne comptant un titre.

Annonce au mois, quatre fois le prix de six insertions pour 25 insertions consécutives, moins 10%.

Surcharge pour les annonces classées avec vignette, double tarif.

Les annonces composées dans un caractère autre que le 6 points et apparaissant dans les pages des annonces classées sont chargées à la ligne agate et comme suit :

1 insertion : 12 cents la ligne agate;
6 insertions consécutives : 10 cents la ligne agate;
26 insertions consécutives ou plus : .09 cents la ligne agate.

Les annonceurs n'auront droit qu'à un seul changement de copie par semaine.

Les annonces provenant de la campagne et réclamant un casier devront être accompagnées de 6 cents pour frais d'expédition du courrier.

Toutes les annonces doivent être données la veille, à l'exception des avis de décès que nous acceptons jusqu'à 11 heures a.m., pour publication le même jour.

Nous n'acceptons aucun avis de fiançailles ou mariages communiqué par la poste ou le téléphone; il en est de même pour les avis sans nom responsable.

Les annonces provenant du dehors de la ville sont strictement payables d'avance.

Tous les entrepreneurs de pompes funèbres de la ville et de la banlieue acceptent pour notre journal les avis de décès qu'on veut faire publier.

A NOS ANNONCEURS !

Nos annonceurs sont invités à bien vérifier leurs annonces dès la première insertion, de façon à pouvoir nous signaler sans retard toute erreur qui se serait glissée dans les textes ou instructions.
Nous voulons bien reprendre une insertion d'une annonce contenant des erreurs mais ne pouvons malheureusement accepter de responsabilité pour une erreur non signalée dès la première insertion, pas plus que nous ne pouvons être tenus responsables de dommages pour un montant excédant la valeur de l'annonce.

Le Service de Publicité de L'ACTION.

Argent à prêter

N'EMPRUNTEZ pas ailleurs, avant de nous consulter. Comparez nos conditions, notre service sur première et deuxième hypothèque. I. H. D. Inc., 486, de la Couronne. — 529-4982.
66609 27-2 (1 ms) 15

PREMIERE hypothèque, taux conventionnels, 20, 25 ans, deuxième hypothèque, jusqu'à 85%, 10, 15, 20 ans. Ville et campagne. Société Immobilière Frontenac, 1535, Garnier — 681-2802 — Soir: 523-9620.
66777 1-3 (1 ms) 15

ARGENT A PRETER en première hypothèque résidentiel ou commercial, sur immeubles dans la Cité de Québec et banlieue. Baillargeon & Carrier, notaires, 38, Desjardins, Québec; Tél.: 525-4637, demandez M. André Lepage.
66774 1-3 (1 ms) 15

NOUS PRETONS présentement en 1ère et 2ième hypothèque sans restriction de crédit dans Québec, banlieue, SOCIETE IMMOBILIERE QUEBEC METROPOLITAIN; Tél.: 529-0047, 524-6275 ou 845-4292.
67001 10-3 (12 fs) 15

THIBEAULT & ASS. INC.
MEMBRE: Better Business Bureau, malgré restrictions actuelles du crédit, pouvons consentir prêts d'accomodation, conditions raisonnables, première, deuxième hypothèque. Consultation gratuite, service à domicile, aucune commission, aucun frais d'évaluation. Prêt protégé en cas: décès, maladie, accident, chômage, grève, embarras financier, 285 est St-Joseph, bureau 522-6464 — soir 623-0508.
66908 10-3 (1 ms) 15

Animaux à vendre

VENDONS, ACHETONS chiens enregistrés, Boston Bulls, Boxers, Bergers Allemands, Cockers, Caniches, Chihuahuas, Pointers, autres races. Grand choix, 70 chiens. Vendons aussi chiens pour cultivateurs. LEBOEUF KENNELS REG'D, St-Casimir, été de Portneuf, TEL.: 339-2955.
67003 11-3 (1 fs) 10

Animaux domestiques

EXPOSITIONS DE CHIENS

DEUX EXPOSITIONS DE CHAMPIONNAT DE CHIENS DE TOUTES RACES; TENU A L'ARENA VILLE MONT-ROYAL LES 22-23 AVRIL; FERMETURE DES INSCRIPTIONS LE 4 AVRIL. RENSEIGNEMENTS : UNITED KENNEL CLUB INC — 3163, HAYS, MONTREAL 5. P.Q.

TELEPHONE : 259-8286

(4-3 au 11-3)

A vendre — Divers

CONTINUEZ les versements, $24.75 pour ménage de 3 appartements, comprenant 20 morceaux encore entreposés. Vendrais en bloc ou séparément. Demandez: GREGOIRE, Tél.: 626-1102.
66451 17-2 (3 ms) 21

LIVRES tout genre. Achat, vente, Canadiana. Aussi échangeons romans d'amours, marabouts, photo-romans, comics. COMPTOIR DU LIVRE, 29 rue St-Vallier Est. — Tél.: 525-6402.
66498 20-2 (1 ms) 21

LAVEUSE électrique, à partir de $20, garantie 30 jours. Aussi réparations et pièces. Simard Laveuse Service, 385 13e Rue; Tél.: 523-7953.
66927 10-3 (1 ms) 21

COFFRES-FORTS neufs, à partir de $63.50. Aussi coffres-fort et portes de voûtes reconditionnés à prix avantageux. MONARCH SAFE. Tél.: 522-3306.
66778 1-3 (1 ms) 21

VENTE DE MEUBLES, surplus de marchandises neuves et usagées, E. RICHARD Economie Royal, 5 rue Hermine, Québec; Tél.: 523-9804.
66452 17-2 (1 ms) 21

FIANCES, occasion formidable vendrait ameublement complet, encore entreposé, neuf, cause rupture pour conditions. Pour informations; M. Grégoire, TEL.: 626-1102.
66710 25-2 (1ms 6fs) 21

MEUBLES neufs, lit continental $29.91, set de chambre, noyer $78, set de chambre $44, set de salon-lit $66, réfrigérateur 11 p.c., $147, poêle, 4 ronds, $114, stéréo-combiné, noyer, $155. Prenons vos échanges. Ouvert tous les soirs. Voir M. Thibault, Foyer du Meuble Inc., 144 St-Vallier Ouest. Tél.: 529-9648.
66696 27-2 (1 ms) 21

FUTURS MARIES, meublez-vous bien, avec du bon usagé ou reprise de finance à peu de frais à 239 St-Vallier Ouest, pour appointement le soir, demandez M. Michaud; Tél.: 626-2045.
66823 2-3 (1 ms) 21

ENCHERES MARCEAU ENR.
VENDONS meubles et tout autre article. Nous avons le plus grand choix de meubles neufs et usagés à bas prix. 110 rue ST-PAUL. Tél.: 692-0317.
66300 13-2 (1ms) 21

LOT DE MEUBLES et articles de ménage, neufs, mais légèrement défraichis, chesterfields, sofa, fauteuils de repos, mobilier de cuisine et de dinette, sommiers, têtes de lit, lampes de table et de plancher, lampes de chambre, tables à café, de bouts ou étagères, poussettes de bébé, valises, bancs, chaise-pupitres, etc. Aucune offre raisonnable refusée, pour liquidation rapide. Ouvert tous les soirs, HENRI TURCOTTE LTEE, 330 de la Couronne, Québec; Tél.: 529-3365.
66932 7-3 (6 fs) 21

DUPLICATEUR à alcool avec stencil, magnétophone stéréo "Seabreeze" filière 4 tiroirs format lettre, aquarium 36" support, aquarium 24" pompe, filtres, poissons. Pour informations; Tél.: 681-0405.
9-3 (3 fs) 21

RESTAURANT, équipement usagé garanti: friti ère, pelleuse, four, mélangeur, silex, trancheuse électrique, poêle. VICTOR BUTCHER'S SUPPLY INC., 775 Côte d'Abraham, Québec.
66547 17-2 (1 mer. s. au 17-3) 21

A vendre — Divers

OUTILS pour menuisier et plombier, tour, mortaiseuse, moulin à tôle, outils à main, etc. Pour informations, s'adresser à : 92, St-Louis, Lévis. TEL.: 837-7951.
11-3 (3 fs) 21

VIOLON Guarnérius (I.H.S.) fait en l'an 1735, à Crémona Italie, en parfait ordre. Pour informations; Tél.: 872-7835.
11-3 (3 fs) 21

ROBE DE MARIEE très propre, à vendre, plus diadème, grandeur 7 ans. Pour informations; Tél.: 683-0817.
9-3 (3 fs) 21

LIT D'AUTO, parc et lit 24 x 48, le tout très propre, à prix d'aubaine. Pour informations; Tél.: 623-3178.
9-3 (3 fs) 21

EQUIPEMENT de boucherie "Hobart": hache-viande, scies électriques, batteuses, calculatrices, tranchoirs à jambon, délicatiseurs. Bonnes conditions. VICTOR BUTCHER'S SUPPLY, 775, Côte d'Abraham, Québec.
66765 6-3 (1 mer. s. au 4-4) 21

CAMPING, équipement de camping au complet, neuf, avec tente, etc., etc., valeur de $350.00 prix de débarras: $150.00. Pour informations; Tél.: 529-4843 jour; ou 525-9453 soir; demandez M. Leclerc.
66692 25-2 (18 fs) 21

BALANCE DE COMMERCE, bourses, chapeaux, pantalons, jupes, gants, etc., très bas prix. Pour informations; s'adresser à: 1530 St-Paul, Anciennelorette; Tél.: 872-7069.
66802 1-3 (12 fs) 21

ADOUCISSEUR d'eau Duro, parfait ordre. Pour informations; s'adresser à: 888 ave. Rochette; Tél.: 683-8302.
9-3 (3 fs) 21

SOUFFLEUSE à neige de marque "Sunbeam", aussi bon set de chambre usagé. Pour informations; Tél.: 837-0816.
66977 9-3 (12 fs) 21

VALISE grand format avec supports, à l'état de neuf, table à cartes (pocker), pour 8 personnes, comme neuve. Pour informations; Tél.: 527-1306.
66991 9-3 (12 fs) 21

FIANCES, MENAGE, 20 morceaux, encore entreposé, à vendre, pour balance de termes, vraie aubaine. Voir M. Corriveau; Tél.: 529-9648.
66694 24-2 (1 ms) 21

AMEUBLEMENT de bureau, pupitre 60 x 34, bibliothèque 4 rayons, noyer. Pour informations; Tél.: 623-3344 ou 842-3861.
66982 9-3 (6 fs) 21

POLYON-POLYPROPYLENE, choix de toutes les couleurs, fil pour tissage et artisanat, et tricot de tous genres. Pour informations; Tél.: 623-4682, Madame Lessard, 43 des Lilas Ouest, Québec, P.Q.
66999 10-3 (2 fs) 21

LIT D'ENFANT complet, 27 x 54 à vendre, ainsi que pousse-pousse, barrière et siège de plastique. Pour informations; Tél.: 661-5091.
10-3 (3 fs) 21

TABLE à desservir, sur grandes roues, en noyer ou acajou, en bonne condition. Pour informations; Tél.: 692-0457.
10-3 (3 fs) 21

POELE à deux feux, avec plaque d'acier, valeur de $40.00, vendrait à moitié prix. Pour informations; Tél.: 667-3865.
10-3 (3 fs) 21

MACHINE A LAVER, lessiveuse à vendre. Pour informations; Tél.: 837-4897.
10-3 (3 fs) 21

A BAS PRIX
AMEUBLEMENTS et équipements usagés de restaurant, poêles à patates frites, etc. Les Entreprises St-Laurent, 1194 rue St-Jean, Québec 4.
66926 7-3 (1 ms) 21

FJANCES AMEUBLEMENTS
MEUBLEZ-VOUS bien, à peu de frais. Ensemble pour 3 pièces, 21 morceaux. Ensemble No 1 pour $688.00, No 2 pour $888.00, No 3 pour $1,088.00. Ouvert tous les soirs. Foyer du Meuble Inc., 144 ouest St-Vallier, 529-9640. Voir M. Corriveau ou A. Morin, Québec.
66996 9-3 (1 ms) 21

HENRI TURCOTTE LTEE
VENTE MEUBLES NEUFS
Epargnez de nombreux dollars sur l'achat de meubles et appareils ménagers neufs. Choix de mobiliers de chambre, de chesterfields et de divan-lit, mobiliers de cuisine et de dinette, fauteuils de repos, lampes de table et de plancher, réfrigérateurs, lessiveuses, fournaises à l'huile, radio-stéréo, téléviseurs. Facilités de paiement si désiré pour vous convenir. HENRI TURCOTTE LTEE, 330 rue de la Couronne, Québec. TEL.: 529-3365.
67048 11-3 (6fs) 21

Lessiveuses — Sécheuses
Poêles — Repasseuses
Aussi pièces en mains

Beatty

BUREAU J.-G. COUTURE
43, Ave Bégin, Lévis
Téléphone — 837-5393
66010 31-1 (mar. j. s. au 30-3) 21



AUBE
ESTAMPES
plus creuses, meilleures
746, RACINE
QUEBEC
Tél.: 524-2783
66596 4-3 (s. au 25-3) 21

Barbiers

SALON DE BARBIER, notre mot d'ordre : SERVICE courtois, rapide, hygiénique, stationnement facile, coupes de tous genres. Pour informations, TEL.: 523-6736.
(25-2) (4-11-3) 27

Ne t'en fais pas Antoine, ça prendra pas de temps que tu auras les cheveux aussi longs que les miens.



A propos de mode, lisez "l'ACTION féminine" dans le journal l'ACTION.

SERVICE DES ABONNEMENTS "L'ACTION" — 522-4771

Avis Divers

AVIS AUX FUMEURS



100,000 cigares à sacrifier à .05, .04, et .05, 50,000 livres tabac à .50 lb., taxe incluse, ajouter .10 la lb. pour transport. Pour informations écrire: JOSEPH TREMBLAY, 245 St-Vallier Ouest, Québec.
66393 9-2 (j. v. s. au 7-4) 25

Bicyclettes

BICYCLES à vendre ou à échanger, réparation de tous genres. Pour informations; s'adresser à: GIRARD BICYCLES, 176 Chabot, Ville Vanier, TEL.: 683-9719.
66870 4-3 (1ms) 28j.n.o.

Brûleurs à l'huile

NETTOYAGE de brûleurs et fournaises, distributeurs, carburateurs A.P. et pompes, aussi distributeur des brûleurs Lynn, Kémac, Boston, Breeze. Ajustement de carburateurs. Seul dépôt de Service autorisé A.P. à Québec. Service rapide. L. Parent, 198 3e Avenue; Tél.: 524-4990.
66459 16-2 (1 ms) 35A.

Bureaux à louer

BUREAU pour professionnels, occupé par médecin depuis 40 ans. Paroisse St-Sauveur. Pour informations: TEL.: 523-6925 ou 522-2605.
66862 4-3 (12fs) 37

3e AVENUE, bureaux pour professionnels avec salle d'attente, centre des affaires. Pour informations; TEL.: 522-3949 ou 523-3470.
66873 4-3 (12fs) 37

Chambres à louer

2 GRANDES CHAMBRES, moderne, pour 1 ou 2 personnes, entrée seule, stationnement. Pour informations, s'adresser à : 1588, Chemin St-Louis. Tél.: jour 527-2548; soir 527-9413, demandez M. Bégin ou Mlle Biron.
67031 11-3 (12 fs) 44

CHAMBRE, HAUTE-VILLE, rue St-Jean, près autobus, restaurant, théâtre, gare centrale, gare Ste-Foy, école I.B.M., désirerait personne tranquille. Bon chez-soi, libre immédiatement. Pour informations; Tél.: 523-1836.
66762 1-3 (12 fs) 44

CHAMBRE à louer, avec pension si désirée, près de l'Hôpital l'Enfant-Jésus, pour personne distinguée seulement et d'un certain âge de préférence. Pour informations; Tél.: 663-7960.
10-3 (3 fs) 44

Chalets à vendre

CHALET à louer ou à vendre, plage Jacques Cartier, Cap Rouge. Pour informations; Tél.: 681-8909.
10-3 (3 fs) 49

LAC MCKENZIE, près Lac Beauport, 2 chalets à vendre, 3 pièces chacun, en bloc ou séparément. Pour informations; Tél.: 842-7732, le soir après 6 heures, demandez Mlle Yvonne Bédard.
66936 8-3 (12 fs) 51

STE-THERESE DE LISIEUX, petit chalet, en plus du bois pour agrandir, lac tout près, avec bonne condition. Pour informations; Tél.: 623-1432.
10-3 (4 fs) 51

Clavigraphes

CLAVIGRAPHES DE TOUTES MARQUES A LOUER. — $7.50 par mois ou 3 mois pour $18.00. GERALD MARTINEAU, 480 DORCHESTER, Québec. — Tél : 525-8158.
66910 10-3 (1 ms) 60

E LACOULINE INC., 530, Côte d'Abraham, Québec. — Tél.: 522-1531. Agent exclusif clavigraphe OLYMPIA. Vente et service. Location machine à additionner. Ameublement de bureau.
66773 1-3 (1 ms) 60

Clavigraphes

UNDERWOOD
AGENTS exclusifs, CLEMENT & CLEMENT Inc., 555 est, boul. Charest. Tél.: 529-9244 — Location $7.50 par mois ou $18.00 pour 3 mois. Réparons, vendons machines de toutes marques, rubans, carbone, fournitures.
66458 20-2 (1 ms) 60

Chevaux à vendre

Toujours en main grandes quantités de chevaux, venant de l'Ontario, livraison par vanne à Québec et N.-B.



Achetons aussi à prix raisonnable tous chevaux pour abattre.

ALYRE LABRIE, Ltée
Pintendre, comté de Lévis
Rés.: 837-9239 — 837-8989
Tél. Bureau : 837-7124
19-1 (j.v.s. au 18-3) 55

Commerce à vendre

EPICERIE LICENCIEE, grand poste, seul dans quartier, bonnes conditions. Pour informations; Tél.: 626-1840.
66806 1-3 (12 fs) 66

MOTELS HOTELS, maison de chambres, restaurants épiceries, ou tout autre commerce, aussi commerces demandés. Consultez : COURTAGE IMMOBILIER YVES GERMAIN LTEE, 321, St-Paul, Québec. Tél.: 529-8121.
66454 17-2 (1 ms) 66 j.n.o.

MOTELS HOTELS, maison de chambres, restaurants épiceries, ou tout autre commerce, aussi commerces demandés. Consultez: COURTAGE IMMOBILIER YVES GERMAIN LTEE, 321 St-Paul, Québec. Tél.: 529-8121.
66454 18-2 (1 ms) 66 j.n.o.

Commerces demandés

COMMERCES demandés. Nous avons acheteurs sérieux, avec comptant. Immeubles Belvédère Ltée, courtier. — Tél.: 681-6358.
66905 7-3 (1 ms) 66 A.

Dentistes

Dr LEONCE LESSARD, chirurgien-dentiste externe de Forsyth Dental Infirmary, Boston. — Fermé les mardis et jeudis soirs. — 571, 3ième Avenue, Québec 3. Tél. Bur.: 524-3312 — Rés.: 527-3375.
66602 27-2 (1 ms) 74

Ecoles

INSTITUT THOMAS INSTITUTE. Jour et soir. Conversation anglaise. Cours commercial anglais et français. Cours spéciaux, sténographie, dactylo, comptabilité, 31 D'AUTEUIL. Tél.: 522-7490.
66604 25-2 (1 ms) 81

ETUDIEZ l'électrolyse, traitement pour destruction des poils superflus. Carrière nouvelle et rémunératrice que vous pratiquerez aussi bien à temps partiel que complet. Cours jour et soir. Ecole d'électrolyse, 530 St-Jean, 524-8220. Détenant permis en vertu loi écoles professionnelles privées.
66758 28-2 (2 ms) 81

STENOTYPIE, cours du jour, cours du soir et cours par correspondance. Renseignez-vous en écrivant ou téléphonant à l'Ecole Sténotypie de Québec: 175, rue St-Jean; Tél.: 524-7619.
66499 20-2 (1 ms) 81

INSTITUT DENYS
JOUR, SOIR, PAR CORRESPONDANCE. Cours de la 6e à la 12e année commerciale et scientifique. (Examens du ministère de l'Education). Conversation anglaise, comptabilité supérieure, sténo-dactylo, préparation à l'Ecole Technique, mathématiques. 722, Côte Ste-Geneviève, Québec. Tél.: 529-3751 — 681-2808.
66296 12-2 (1ms) 81

Ecoles

BART SCHOOL
751, COTE D'ABRAHAM, QUEBEC. - Jour, soir. Spécialité : conversation anglaise, Cours commercial anglais, français. POUR ENTREVUE, TEL.: 522-5889 — 522-6160 — 653-1853.
66911 7-3 (1 ms) 81

Ecole de danse

ECOLE de danse Yvon Martel Enr., cours privés, technique et pratique. Escompte 50% sur le 1er cours. 704, St-Jean. — 523-3592.
66916 7-3 (1 ms) 81

Entrepôts demandés

STE-FOY, pour remisage de pièces d'automobile. Pour informations; s'adresser à: 2500 Quatre-Bourgeois, demander M. C. Valières; Tél.: 650-2861.
67026 10-3 (12 fs) 85-A.

Entrepôts à louer

2,000 pieds de plancher, éclairé, chauffé, rue St-Bonaventure, Eugène Desroches & Fils Ltée, 569 St-Vallier Ouest. Pour informations; TEL.: 525-4946.
66863 4-3 (12fs) 86

Entrepôts à vendre

2,700 pieds carrés, dont 1,800 chauffés, terrain 20,000 pieds, comptant : $8,000. Direct du propriétaire. Pour informations, TEL.: 653-0683.
66861 4-3 (j.s. au 30-3) 87

Entrepreneurs

JOS. BEGIN & FILS INC.
CONSTRUCTION
Construction à l'épreuve du feu, menuiserie générale, 1800, DE LA RONDE, Tél.: 661-1301.
66921 11-3 (s. au 25-3) 88

Femmes, filles demand.

GAGNEZ $23.00 par semaine plus une garde-robe gratuite, dans vos temps libres. Montrez seulement Fashion Frocks aux amies. Aucun capital, sollicitation ou expérience nécessaires. North American Fashion Frocks Ltd, 9900 Parc George, Dept 3524, Montréal 39.
66832 11-3 (1 fs) 90

NOUVELLE ANNEE - NOUVELLE CARRIERE
Joignez-vous à la merveilleuse industrie de la vente des cosmétiques AVON. Un excellent revenu. Expérience non-essentielle; nous vous enseignons.
TERRITOIRES LIBRES dans comtés de Lévis, Beauce, Lotbinière, Nicolet, Yamaska. Ecrire : MADAME MARIE DESPRES, C.P. 37, SILLERY, QUEBEC 6.
9-3 (j. v. s. au 18-3) 90

UN COMMERCE BIEN A VOUS
Les produits AVON sont en grande demande ! Comme Représentante de cette Compagnie, vous pouvez posséder un commerce des plus profitables. Informez-vous.
TELEPHONE :
523-7706
TERRITOIRES libres dans : St-Pascal, Giffard, St-Coeur de Marie, Notre-Dame du Chemin, Orsainville, Neufchâtel.
11-3 (3 fs) 90

Hommes demandés

LA GENDARMERIE ROYALE DU CANADA
a des emplois vacants pour célibataires de 18 à 30 ans, dont la taille est d'au moins 5'8", qui ont une onzième année complétée ou plus et remplissent les conditions physiques requises. Les intéressés s'adresseront au
bureau de la Gendarmerie, le plus rapproché ou au commissaire de la Gendarmerie royale du Canada, Ottawa 7, Ontario.
66412 (10-11-13-17-18-20-24-25-27-2) (3-4-6-10-11-13-17-18-20-3) 105

Hôpital maternité

POUR MERES célibataires, service social professionnel, consultation, placement, orientation médicale et sociale. Prendre rendez-vous avec La Directrice du Service Social aux parents non mariés, 43 d'Auteuil, Québec 4, C.P. 129, H.-V.; Tél.: 529-1751.
66767 4-3 (mar.j.s. au 1-4) 106B

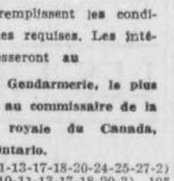
Huile à chauffage

J.-L. HARTON, 315 Latourelle, Tél.: 522-6821, Huile pour brûleurs.
65453 14-1 (mar.j.s. au 14-3) 110 A

Instruments de musique

FRED TREMBLAY
Batterie $75.00 à $1,000. Musique d'orchestre 50% réduction, Guitare $12.50, chansons, etc. — Comptant — Crédit populaire — Aussi réparations.
448, 1ère Avenue
Québec 3. Tél.: 524-1090
16-2 (mar. j. s. au 14-3) 115

Batteries $75.00 et plus



ST-CYR & FRERE INC.
Tél.: 522-1233 · 522-1234
754, St-Joseph Est, Québec
66443 15-2 (1 mer. s. au 15-3) 115

Logements meublés à louer

910 MARGUERITE BOURGEOYS, 4 pièces, meublé, chauffé, $110. par mois, libre le 1er Mai, adultes seulement. Pour informations; Tél.: 653-5221, demandez M. Roberge.
66978 9-3 (12 fs) 118-B.

Immeubles

MAISONS et COMMERCES

MAISONS A VENDRE

ST-PASCAL, 8 revenus rapportant $5,964. pour $42,000. Conditions faciles.
PROPRIETE près centre industriel, 10 revenus, briques, chauffée. Acompte $1,200.
ST-RODRIGUE, 3 logements 5 pièces et entrepôt 25 x 45 à bas prix. Acompte $5,000.
NOTRE-DAME DE PITIE, propriété refaite à neuf, 4 pièces plus chambre de bain, chauffée. Prix $10,000. Acompte discutable.
ST-SAUVEUR, 6 revenus, non chauffés, briques. Acompte $3,000.
COURVILLE, propriété 4 logements de 4 pièces plus chambre de bain, non chauffée, bonnes conditions.
CENTRE DE LA VILLE, 6 revenus rapportant $4,800 genre flats et local commercial à échanger pour propriété à logements dans Québec ou banlieue.
VILLE VANIER, 2 logements 6 pièces, 2 garages, construction 6 ans pour $19,000. Acompte raisonnable.
VILLE VANIER, 3 logements sur magnifique terrain. Prix $7,000.
VILLE DUBERGER, plain pied 5½ pièces, bien situé avec petit acompte.
SILLERY, plain pied 5 pièces, amiante, chauffé. Aubaine à $6,500.
ST-ALBERT, 6 logements 5 pièces, briques et plâtre pour $40,000. Conditions faciles.
ST-SACREMENT, 3 logements 1 de 6 pièces très bien situés, garage. Acompte $10,000.
STE-FOY, 8 logements 4-5 pièces et 4-4 pièces, rapportant 10%. Acompte $12,000.
HAUTE-VILLE, propriété 18 logements, revenus brut $21,000. Dépenses $7,458.00. Acompte $40,000.
ST-THOMAS D'AQUIN, 8 logements 5 pièces. Acompte $15,000.
MAISON DE CHAMBRES, gros revenus. Acompte $5,000.

COMMERCES A VENDRE

HAUTE-VILLE, salon de coiffure à prix d'aubaine. $3,500.
TERRAIN, route No 2, 275 par 150 pieds à 0.75 du pied carré.
TABAGIE, arrêt autobus à la porte. Prix $2,500.
RESTAURANT moderne, grosses affaires. Acepterais échange.
GARAGE en opération dans Limoilou, avec propriété 3 logements si désiré. Garage seul $6,500. avec propriété $32,000. Conditions faciles.
MOTEL de 23 unités, ouvrable à l'année pour $30,000. d'acompte. Bonnes affaires.
SALON DE COIFFURE dans St-Roch, moderne, 6 séchoirs, occasion exceptionnelle à $6,500. Acompte $1,300.
EPICERIE moderne avec ou sans propriété, bon chiffre d'affaires aussi échange possible pour propriété à revenus.
EPICERIE licenciée, bonnes affaires. Acompte $3,000.
EPICERIE-BOUCHERIE licenciée, bon rendement $6,500. Acompte $3,500.
MOTEL moderne, 40 unités, salle à manger, casse-croûte, bar-salon, piscine, ouvert à l'année gros revenus.
RESTAURANT licencié en opération. Prix $12,500.
COMPTOIR LUNCH, équipement récent, bonnes affaires. Acompte $3,000.
MANUFACTURE de liqueurs douces, grosses affaires, prix raisonnable. Accepterais échange.
TAVERNE bien achalandé, bonnes affaires. Acompte $20,000. Accepterais échange.

IMMEUBLES BELVEDERE LTEE
873, St-Vallier Ouest (Courtiers) — Tél. : 681-6358
67041 11-3 (1 fs) 111

MAISONS et COMMERCES

MAISONS A VENDRE

ST-PAUL APOTRE, 6 logements 4 pièces, cave libre, brique américaine $44,000. Acompte $7,000. Hypothèques à 7% et 6% avec propriétaire.
VILLE VANIER, 6 logements 4 pièces, construction récente, taxes basses, acompte $8,000. Prix $42,000.
COURVILLE, 3 logis, 6 grandes pièces 1er étage libre acheteur, 2 quatre 2ème. Chauffés. Terrain 75 x 100. Parfaire condition. Acompte $6,000.
ST-PAUL APOTRE, près église, plain pied 5 pièces, garage chauffé, $14,000. Acompte $4,000.
STE-ODILE, 2 cinq pièces chauffés, sous-sol prêt pour 3e logis, facilités transport. Parfaite condition.
CHARLESBOURG, plain pied 5 pièces plus salle jeu et chambre additionnelle sous-sol, $16,500. Construction 1961 en parfaite condition. Adresse 7405 Place Martin, coin 3e avenue ouest.
STE-ODILE, plain pied 6 pièces plus 2 chambres et salle de jeu sous-sol, garage chauffé, piscine extérieure chauffée 16 x 32. Près église, autobus. $33,000.
ST-PIE X, 7 pièces chauffées, sur 2 étages, coin rue. $16,000.
BEAUPORT, grand plain pied 5 pièces 30 x 40. Plâtre, brique et pierre. $15,500.
ST-SAUVEUR, rue St-Vallier, grosse résidence 13 pièces, chauffage central, charpente acier, brique solide, plâtre, planchers chêne, 5 garages chauffés donnant sur rue arrière.

COMMERCES A VENDRE

EPICERIE-BOUCHERIE LICENCIEE, située sur la 3e Avenue, paroisse St-Fidèle, à vendre avec propriété comprenant 2 grands logis 6 pièces chauffés. Commerce prospère, entourage excellent. Acompte minimum exigé $25,000. Gros revenus.
STATION SHELL AVEC CURB SERVICE, route du Lac Beauport, à vendre cause maladie. Restaurant entièrement meublé. Acompte $6,000.
MANUFACTURE située Orsainville, 5,100 pieds carrés, 12 pieds hauteur, 2 systèmes chauffage, entrée électrique 550 ampères, plus section attenante non chauffée de 1,750 pieds carrés et 1160 pieds de bureaux magnifiquement décorés. $50,000. Acompte $10,000. Balance avec propriétaire.

HARRIS GINGRAS IMMEUBLES
1183 la Canardière, Québec 3, P.Q. — Tél. : 522-1295
11-3 (1 fs) 111

Logements à louer

LIMOILOU, pour nouveaux mariés, logement moderne, chauffé, 4 pièces, $75.00. Pour informations, TEL.: 626-0943, après 6 heures.
11-15-18-3 118

GIFFARD, Avenue Royale, logement à louer chauffé, 4 pièces, 2e étage, face à l'église et près des écoles. Pour informations; s'adresser à: 3350 Avenue Royale, Giffard.
25-2 (s. au 11-3) 118

MONTMORENCY, Boulevard Ste-Anne, 5 pièces, plus salle de bain, eau chaude, "220", libre le 1er mai, balcon. Pour informations; Tél.: 663-0246.
66851 3-3 (12 fs) 118

ST-PASCAL, 4 pièces, plus salle de bain, chauffé, eau chaude fournie, stationnement gratuit. Pour informations; Tél.: 523-5550 ou s'adresser à: 1130 Avenue Goupil.
66761 1-3 (24 fs) 118

ST-JEAN-BAPTISTE, 640 St-Patrice, 3 pièces, bain, débarras, $78., visible de 2 à 3 heures p.m. Soir, 6 à 7 heures, concierge, appt. 1, convient très bien pour nouveaux mariés.
66924 7-3 (12 fs) 118

BEAUPORT, 4 grandes pièces, chauffé, entrée laveuse et sécheuse. Libre avril ou mai. Pour informations; Tél.: 663-9332.
66931 7-3 (12 fs) 118

STE-FOY, 3 pièces, chauffé, eau chaude fournie, aussi autre logement fourni gratuitement pour aider faire ménage du propriétaire dans logement de 4 pièces. Pour informations; Tél.: 653-3004.
66820 2-3 (12 fs) 118

POUR MAI, 6 pièces, 2e étage, chambre de bain, non chauffé, "220", pour adultes seulement. Pour informations: s'adresser à: 595, 1ère Rue, Limoilou, Québec 3; Tél.: 524-6310.
10-3 (3 fs) 118

BACHELOR 1½ pièce, très moderne, poêle, réfrigérateur, ventilateur, incinérateur, $60.00 par mois, chauffé. Pour informations; s'adresser à: M. Lapalme; Tél.: 653-7904.
9-3 (3 fs) 118

CHAMPIGNY, 6 milles de Québec, 4 pièces, 2e étage, "220", eau chaude, adultes avec 1 enfant. Pour informations, s'adresser à: 305 R.R. 2; Tél.: 872-2641, avant 10 heures le matin.
66979 9-3 (12 fs) 118

RUE DUCHESNEAU, 3 - 4 pièces, neufs chauffés, eau chaude fournie, thermostat individuel, près centre d'achats, école, université, piscine intérieure, stationnement, prise d'auto, libre immédiatement ou mai. Pour informations: s'adresser à: Raoul Emond Construction; Tél.: 527-3735 ou 656-1775.
66980 9-3 (1 ms 6 fs) 118

ST-RODRIGUE, 3 pièces plus salle de bain, chauffé, semi-sous-sol. Pour informations; TEL.: 623-3997.
67050 11-3 (2fs) 118

ST-ROCH, flat, 1 et 2 pièces, très propre, 460 de l'Eglise. Pour informations; TEL.: 524-8800.
67033 11-3 (12fs) 118

Logements demandés

LOYER CHAUFFE de 5 pièces, 3 chambres à coucher, entrée de laveuse et sécheuse, prix raisonnable. Pour informations; Tél.: 524-4274.
9-3 (3 fs) 119

Local à louer

LOCAL à louer. Pour informations, s'adresser à : 98, Arago ouest, ou TEL.: 529-1458.
11-3 (3 fs) 119A

Local à louer

TROIS MAGASINS et "bachelors" en construction. 722 St-Jean, très modernes, meublé ou non, différentes grandeurs, prêts le 1er mai. Pour informations; Tél.: 525-5427.
65865 9-2 (1 ms - 6 fs) 119A.

POSTE COMMERCE, situé 332, 17e Rue, environ 1,000 pieds carrés de plancher occupé présentement par épicier licencié. Peut servir autre commerce, libre le 1er mai. Pour informations; H.-P. Laliberté, TEL.: 683-3740.
66880 4-3 (12fs) 119A.

LOCAL moderne, 2e Avenue, 2,400 pieds, occupation le 1er avril. Pour informations; s'adresser à: 275, 2e Avenue. TEL.: 522-3949.
66872 4-3 (12fs) 119A.

GRAND LOCAL conviendrait étal boucher, épicerie, tabagie ou pâtisserie, coin St-Vallier, avenue Tourangeau. Pour informations, s'adresser à : 801, St-Vallier ouest, apt 3, Québec. Tél.: 527-9444.
67025 11-3 (12 fs) 119A

Machinerie

SOUFFLEUR SICARD B.M., pouvant s'adapter sur payloader. Pour informations; Tél.: 824-4201 ou 824-4762.
66837 3-3 (1 ms) 120

EQUIPEMENT DE STATION SERVICE, cries, machines mise au point, machines à bougies pompes à graisser, etc., marchandises toutes sortes, vente cause abandon des affaires. Pour informations; Tél.: 626-4142.
66779 — (12 fs) 120

Magasins à louer

MAGASIN à louer en face église. Pour informations; s'adresser à: 1327 Chemin Ste-Foy, M. Maurice Gauvin, TEL.: 527-1881.
66881 4-3 (12f) 123A.

Maisons à vendre

MAISON neuve, 6 pièces, acompte $500.00. C'est une construction Yves Germain. Pour informations; s'adresser à: COURTAGE IMMOBILIER, YVES GERMAIN LTEE, 321 St-Paul, Québec; Tél.: 529-8121.
66442 13-2 (1 ms) 127

ST-ROCH, Maisons de chambre, meublées, en bon état à vendre à prix d'occasion. R. Bélanger "Notaire" Tél.: 523-5352 ou 529-2643.
66766 5-3 (1 ms) 127

BATISSE COMMERCIALE, située à 239 St-Vallier Ouest, à vendre à très bon prix, conviendrait très bien pour épicerie, boucherie, etc., très bon poste d'affaires. G. TREMBLAY; Tél

Marchandises sèches

MARCHANDS COLPORTEURS

PORTEZ ATTENTION. Demandez notre nouveau catalogue illustré, envoyé gratuitement, vous démontrant assortiment au complet de marchandises sèches, vêtements et chaussures pour dames, hommes et enfants. Aussi marchandises à la verge et coupons. Une visite vous convaincra de l'immense choix à des prix défiant toute compétition. MONTREAL JOBBING LIMITEE, 557-859, rue St-Joseph est, Québec, P.Q.
66301 13-2 (1 ms) Mdses Sèches

LINGERIE GENERALE ATTENTION !

MARCHANDS, COLPORTEURS, JOBBERS. Achetez votre stock du printemps et d'été au prix du manufacturier. Paletots, habits, parkas, pantalons, robes, manteaux, costumes, literie de maison, sous-vêtements, chaussures. Demandez catalogues gratis. Satisfaction garantie ou argent remis. LA CIE ASSH INC., 842, St-Joseph Est, Québec.
66913 7-3 (1 ms) Mdses sèches

On demande travail

MENUISIER, 15 ans d'expérience, prendrait ouvrage: finition sous-sol, armoire, comptoir et charpente. Pour informations; Tél.: 524-0616 ou 826-2369.
66972 8-3 (12 fs) 156-A.

Photographie

FIANCES, vous qui désirez avoir d'intéressants souvenirs photographiques de votre mariage, vous aurez satisfaction en vous adressant à: Pierre H. Warren; Tél.: 524-4117.
9-3 (3 fs) 164-A.

Pianos à vendre

PLUSIEURS bons pianos usagés, en bonne condition, à vendre et livrés à destination. Pourriez voir et essayer chez Monsieur Louis Carrier, Pintendre, Lévis. Pour informations; Tél.: 837-0816.
66976 9-3 (12 fs) 165

Psychologie

DEPRESSION, peine d'amour, nerveux, insomnie, alcoolisme, manque de confiance, mauvaise habitude. Centre de conceptologie et psychologie, 750 est, St-Joseph — 524-5849.
66901 7-3 (1 ms) 179

Réparations de laveuses

REPARATIONS de laveuses de toutes marques, ordinaire et automatique. Avons pièces en stock pour un meilleur service. Ouvrage garanti. FOYER DES LAVEUSES ET MEUBLES, 144, St-Vallier ouest; Tél.: 529-9648.
66298 13-2 (1 ms) 188A

BEATTY SERVICE



Réparation de laveuses Beatty, Connor, Bendix Pièces pour toutes marques.

QUEBEC SERVICE DE LAVEUSES INC.
213, 3e Avenue,
Québec — 529-8479

65939 28-1 (mar.j.s. au 28-3) 188A

Réparations de meubles

REMBOURRAGE MODERNE

REPARATION, transformation et remodelage de meubles, recouverts. 251, rue Notre-Dame-des-Anges, Québec. — Tél.: 522-7553.
66299 13-2 (1 ms) 189

Réparations de T.V.

REPARATIONS radios, stéréos, haute-fidélité, poêles, réfrigérateurs, etc. Service à domicile. $2.50; Tél.: 523-0012, 251, 4e Rue.
66780 1-3 (1 ms) 190A.

Servantes demandées

JEUNE FILLE d'au moins 20 ans, pour entretien de maison, chambre seule, travail année, références exigées. Pour informations: Tél.: 683-9093.
66926 2-3 (12 fs) 198

JEUNE fille de campagne, de bonne apparence, distinguée, ayant une 9e année, pour 2 personnes, ouvrage général, lavage en dehors, soirées et dimanches libres. Ecrire à: 825 rue St-Jean, en donnant votre numéro de téléphone.
66937 8-3 (6 fs) 198

BONNE DEMANDEE pour travaux ménager usuel et soin de 2 enfants, tous les accessoires électriques, chambre privée, 3 soirs et dimanche libres, $20.00 par semaine. Pour informations; Tél.: 656-1592.
66998 9-3 (6 fs) 198

Spécialistes

DR LEO ROBERT
EX-ELEVE DES HOPITAUX DE PARIS. Spécialité maladies de la peau et de cuir chevelu, 969, avenue des Erables, Québec; Tél.: 522-1003.
65938 28-1 (mar.j.s. au 28-3) 202

Tabac, cigarettes

AUX FUMEURS: en vente, les tabacs: O-B, N-C, Pigalle, Valdor et Continental à cigarette, ainsi que le tabac à pipe 6-6-6 Bte ½ lb.: $1.40, TAXE COMPRISE. Pour informations; Tél.: 524-0275.
10-3 (3 fs) 203-B.

Tabac en feuilles

FUMEURS, ATTENTION ! J'ai les meilleurs tabacs en feuilles, plus bas prix du marché. Gros et détail. Liste de prix sur demande. Spécial: 50 cigares pour $2.35. Pipes à $0.95. RENE ST-JEAN, 304, de la Couronne, Québec.
65940 26-1 (mar. j. s. au 25-3) 204

Téléviseurs à vendre

LOT de télévision garanties 1 an, réfrigérateur, poêles, laveuses, excellentes conditions, termes faciles. Achetons vendons, échangeons. Locations de télévision $12.00 par mois. R.-M. ELECTRONIQUE. 430, St-Vallier Ouest. Tél.: 529-3522.
66297 13-2 (1 ms) 209B.

INCROYABLE ! seul atelier reconditionnant votre téléviseur, trouble de châssis, jobbé $12, garanti, lampes neuves, 17-21-24 pouces $18.95 garantie 12 mois. Téléviseurs $30. à $190. garanties 1 an. Location $10.00 par mois, montants versés crédités si désireux d'acheter. PLANTE & GAGNON, 773 rue St-Vallier Ouest. Tél.: 681-5496.
66457 18-2 (j.v.s. au 20-4) 209B

Terrains à vendre

2 TERRAINS de 10,000 pieds chacun, à vendre sur Avenue Garonne, Charlesbourg. Pour informations; Tél.: 524-2321 ou 524-6738.
66432 14-2 (1 ms) 210

ST-RODRIGUE, magnifiques terrains, près église, école, différentes grandeurs, 10% comptant, 1% par mois. Pour informations; s'adresser à: M. Odilon Hamel; Tél.: 626-0558.
66757 2-3 (12 fs) 210

TERRAINS à vendre, 7,000 pieds chacun environ, aubaine, village St-Rédempteur, Co. Lévis, 3 milles du pont de Québec. Pour informations; Tél.: 832-8993.
9-3 (3 fs) 210

Vendeurs demandés

VENTE de calendriers et d'art religieux. Pour appointements; Tél.: entre 7 heures et 9 heures P.M.; Tél.: 525-8489.
66973 8-3 (12 fs) 214

Gai accent irlandais



Ajoutez une attrayante touche irlandaise à votre cuisine avec cette paire de poignées commodes.

La St-Patrice s'en vient !... Crochetez ces jolis articles pour vous-même ou pour offrir en cadeau.

Le patron 7410 se vend pour deux poignées.

Envoyez .50 en bon de poste. Les timbres ne sont pas acceptés.

Ecrivez lisiblement vos nom et adresse ainsi que le numéro exact du patron. Adressez le tout au Service des Patrons, "L'Action", 3, Place Jean-Talon, Québec 2, P.Q.

Ces patrons ne sont pas échangeables. On doit compter environ 10 jours entre la date de commande et la réception du patron.

Ci-inclus .50
(Les timbres ne sont pas acceptés)
No du patron .....
Mesure désirée .....
Nom .....
.....
Adresse .....
.....

Professeurs

La Commission du service civil du Canada cherche des

PROFESSEURS D'ANGLAIS

de $5,996 à $11,900

— **Qualités minimales requises :** Le diplôme universitaire au niveau du baccalauréat (Arts, Pédagogie ou Education) et deux ans d'expérience dans l'enseignement de l'anglais; soit comme langue seconde, soit la composition anglaise, soit la correspondance d'affaires.
Une parfaite maîtrise de l'anglais est essentielle.
— **Formation :** à Ottawa, en août 1967 les candidats sélectionnés pourront bénéficier d'un cours sur la didactique des langues secondes.
— **Lieux de travail :** Ottawa-Hull, Montréal, Québec et à la base des forces canadiennes à St-Jean, P.Q.
— **Relèvement annuel :** environ $330.
— **Traitement initial :** déterminé par la scolarité et l'expérience dans l'enseignement de l'anglais.
Avantages : régime de pension, congés de maladie cumulatifs et gratification à la retraite.

On peut établir des renseignements supplémentaires en s'adressant à :

Mme L.D. Finsten,
Cadres Socio-économiques,
Commission du service civil,
Edifice Jackson,
Ottawa 4, Ontario.
Téléphone : 992-5429

Faites parvenir immédiatement à la Commission du service civil, Ottawa 4, la formule d'inscription CSC 100 F "Demande d'emploi" que vous pouvez vous procurer au bureau de poste, au bureau de la Commission du service civil ou au centre de la Main-d'oeuvre du Canada, **et mentionnez le numéro 67-440-1.**
67024 11-3 (s. au 18-3) 175

La Commission du service civil du Canada cherche des

PROFESSEURS DE FRANÇAIS

de $5,996 à $11,900

Qualités minimales requises : diplôme universitaire au niveau du baccalauréat (Arts ou Pédagogie) et deux ans d'expérience dans l'enseignement d'une langue seconde.
Une parfaite maîtrise du français est essentielle.
Formation : à Ottawa, au mois de juillet 1967, les candidats sélectionnés pourront bénéficier d'un cours sur la didactique des langues secondes.
Lieux de travail : Ottawa-Hull, Montréal, et à la base des forces canadiennes à St-Jean, P.Q.
Relèvement annuel : environ $330.
Traitement initial : déterminé par la scolarité et l'expérience dans l'enseignement d'une langue seconde.
Avantages : régime de pension, congés de maladie cumulatifs et gratification à la retraite.

On peut obtenir des renseignements supplémentaires en s'adressant à :

M. Raymond Vaillancourt,
Cadres socio-économiques,
Commission du service civil,
Edifice Jackson,
Ottawa 4, Ontario,
Téléphone : 992-5429

Faites parvenir IMMEDIATEMENT à la Commission du service civil du Canada, Ottawa 4, la formule d'inscription CSC 100F "Demande d'emploi, que vous pouvez vous procurer au bureau de poste, au bureau de la Commission du service civil ou au centre de la Main-d'oeuvre du Canada et **mentionnez le numéro de concours 67-440.**
67023 11-3 (s. au 18-3) 175

l'Action

3, Place Jean Talon, Québec, C.P. 1727 — Tél.: 522-4771
L'ACTION, quotidien catholique a été fondé en 1907.
L'ACTION est membre de la Presse Canadienne, de l'Association des quotidiens du Canada et de l'Audit Bureau of Circulation.
Les employés de l'ACTION, journal et imprimerie sont membres du Syndicat Catholique des Imprimeurs et Relieurs de Québec Inc., affilié à la Fédération Canadienne de l'Imprimerie et de l'Information C.S.N.

Le ministre des Postes à Ottawa a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication.

TARIF D'ABONNEMENT A L'ACTION

Livraison par porteurs aux endroits ci-dessous :

Beauport, Cap-Rouge, Champigny Charlesbourg, Charny, Courville, Giffard, Gros-Pin, Lac-St-Charles, Ancienne-Lorette, Les Saules, Lévis, Loretteville, Neufchâtel, Notre-Dame-des-Laurentides, Orsainville, Québec, Ville Vanier, St-David, St-Emile, Ste-Foy, St-Romuald, Sillery, Village Huron, Ville de Montmorency.
40 cents par semaine ou $17.00 par année; $8.75, 6 mois; $4.50, 3 mois, pour nos abonnés qui payent directement à nos bureaux ou à l'un de nos représentants.

Dans les autres centres où la distribution se fait par porteurs : 35 cents par semaine ou $15.00 par année; $7.75 6 mois; $4.25, 3 mois.
Dans les provinces de Québec et du Nouveau Brunswick :
1 an, $12.00; 6 mois, $6.25; 3 mois, $3.50
Ailleurs au Canada :
1 an, $15.00; 6 mois, $7.75; 3 mois, $4.25
1 an, $25.00; 6 mois, $12.50;
Etats-Unis et pays étrangers :
3 mois, $ 6.25

L'aide aux aveugles

LEVIS — Dans le but de recueillir les fonds destinés à ses oeuvres et particulièrement l'aide aux aveugles, le Club Lions de Lévis présentera la troupe de Paul Buissonneau dans "LOVE", une pièce de Murray Schisgal.

"Love", c'est une histoire d'amour... pour rire ! Une histoire pleine d'histoires comme la famille, le mariage, le goût de vivre, l'attendrissement sur soi-même, l'homosexualité, le suicide et l'amour, surtout l'amour, — tous ces mythes, ces tabous que l'auteur, Murray Schisgal, remet en question à coups d'éclats de rire.

Dans une mise en scène de Paul Buissonneau, qui a jonglé avec sa propre habileté, "Love" impose à notre admiration le talent de trois magnifiques comédiens: Michelle Rossignol, Luc Durand et Marc Favreau, qui ont su garder à cette pièce son allure américaine et lui ajouter une saveur qui nous rend son humour familier.

Voir "Love" et mourir de rire ! Voilà l'heureux événement qui ne restera pas le privilège exclusif des Montréalais. Les Productions Klein-Languirand Inc. portent le Théâtre de Quat'sous en tournée, avec ses comédiens et son décor de Hugo Wuethrich. Cette manifestation a lieu dans le cadre du "Festival du Québec 67" organisé par le Service du Centenaire du Québec.

Cette pièce sera jouée à l'Auditorium du Collège de Lévis, lundi le 20 mars.

Les billets sont en vente par les membres du club et à la Banque Royale du Canada, 91, Côte du Passage, Lévis, Tél.: jour 837-3651; soir: 837-0998.



AUTOMOBILES

AUTOS A VENDRE

ACCESSOIRES — PIECES — REPARATION — SERVICE

Autos à vendre

"CHEZ LAURENTIDE"

venez RAJEUNIR votre voiture

pour Pâques

LE CHOIX EST AU MAXIMUM

1966 — MUSTANG
Hard-Top, 8 cylindres, automatique, Seulement 13,000 milles. Ne manques pas cette occasion **$2550**

1965 — MUSTANG
Hard-Top, 8 cylindres, automatique, radio. La voiture sport par excellence **$2150**

1963 — RAMBLER
Sedan "Classic", 6 cylindres, automatique. En très bonne condition **$ 950**

1965 — FORD FAIRLANE
Sedan, automatique, radio. Seulement 17,000 milles. Garantie de voiture neuve **$1850**

1965 — FAIRLANE "500"
8 cylindres, H.-Top, 2 portes. Automatique, radio. Une beauté de voiture **$2150**

1965 — PLYMOUTH FURY
Hard-Top, 8 cylindres, 2 portes, automatique, radio **$2150**

1965 — OLDSMOBILE "88"
Hard-Top, servo-freins et direction, automatique, radio, bas millage. Voiture exceptionnellement propre **$2650**

Spéciaux bon marché
sans garantie évidemment

1962 — COMET Sedan, Radio **$325**
1961 — CORVAIR Sedan, automatique. Radio **$250**
1959 — PONTIAC Convertible **$129**
1960 — ENVOY Sedan **$149**

PREMIERS ARRIVES PREMIERS SERVIS !

PROFITEZ DE CE MAGNIFIQUE CHOIX
AVANT LES PRIX PLUS ELEVES DU PRINTEMPS
Conditions faciles de paiement

LAURENTIDE AUTOMOBILES INC.
JEAN CHAMPOUX, prés.
25 sud, rue Dorchester 525-8181
67045 11-3 (1 fs) A.V.

BAS PRIX ET QUALITE

66 —	Chevrolet Impala V8-A-T-R-P-S	$2,750
66 —	Acadian Beaumont, V8-A-T-R-P-B-P-S	$2,975
66 —	Mustang, 66, H.T., A.T.R.	$2,600
65 —	Valiant Signet, Conv., A.T.R.	$1,700
66 —	Ford, H.T., 4 ptes, V8, A.T.R., P.S.	$2,500
64 —	Buick Conv. V8-A-T-R-P-B-P-S	$2,150

Aussi DEMONSTRATEURS 66
Ski-doo usagés
SPECIAL DE LA SEMAINE
66 OLDS TORONADO - DEMONS.

DENIS PEPIN AUTOS LTEE
2475, CHEMIN SAINTE-FOY — TEL. : 653-2861
67015—11-3 (1 fs) A.V.

Bas prix — Qualité

1961 CONSUL **$400**
1966 PONTIAC Parisienne, Hard-Top, 2 portes, bas millage.
1963 PONTIAC V-8, sedan **$1150**
1964 VOLKSWAGEN "1500" Stat.-wagon **$1095**
1966 VAUXHALL VIVA Prix spécial
1963 PLYMOUTH Fury hard-top **$1350**

Garantie 12 mois

Jos. Bouchard Automobiles Ltée
Pontiac — Buick — Acadian — Vauxhall — G.M.C.
Boul. Ste-Anne – Château-Richer
Tél. : 824-4201 — 524-7417
67017—11-3 (1 fs) A.V.

SPECIAUX DE LA SEMAINE

1963	Chevrolet, S.S. H.T.	$1,695	1961	Corvair, Monza	$ 595
1960	Oldsmobile, Sed.	$ 895	1966	Chevrolet, Sed.	$2,195
1962	Cadillac, Déc.	$2,095	1963	Mercury, Sed.	$1,295
1962	Pontiac, H.T., V-8	$1,395	1964	Consul, Cortina	$ 895

ROGER BARRE AUTOS LTEE
Centre de l'auto et camions usagés
1095 de la Canardière Tél. : 529-3335
66918 8-3 (1 mer. s. au 13-3) A.V.

"OK" AU PLUS GRAND CENTRE "OK"
de voitures usagées "OK" de la vieille capitale
LES VENDEURS FIXENT LES PRIX

Paul vous offre	Frank vous offre	Lucien vous offre	Jacques vous offre
1962	1965	1964	1963
MERCURY	**CHEVROLET**	**OLDSMOBILE**	**PONTIAC**
Montery, V-8, très propre.	Biscayne, 6 cyls, automatique, radio.	Super "88", hard-top, 23,000 milles, équipé.	Sedan, V-8, automatique, radio.
$1250.	$1750.	$2050.	$1225.

LA PORTE AUTOMOBILES LTEE
"OK" 565 BOUL. HAMEL - 529-4561 "OK"
Où le service domine !
67047 11-3 (2 fs) A.V.

CHRYSLER 1959, très propre, $300.00. Pour informations; Tél.: 849-3930.
66828 2-3 (12 fs) A.V.

Volkswagen '67
$1828.
TOUT EQUIPE
Ceinture de sécurité, lumières de recul et chaufferette à gasoline incluses.
$100. COMPTANT
plus taxe de vente
$15. PAR SEMAINE
Attention spéciale aux étudiants
JOS. LAHOUD
AUTO LTEE
34 Dorchester
Québec — Tél.: 529-9051
65783 14-1 (l. mer. s. au 13-3) A.V.

Venez voir nos
SPECIAUX D'OUVERTURE
ROLAND FRADET
AUTOMOBILES ENR.
91, boul. Hamel et
3, Marie de l'Incarnation
Québec 8. 681-6283
67029—11-3 (s. au 25-3) A.V.

Autos demandées

BEAULE Automobile, Achats, ventes, tous genres, 25, 3e Avenue, 529-8477.
67042 11-3 (1 ms) A.D.

ACHETONS autos comptant, — LEO RINFRET, 210 DU PONT, QUEBEC. Tél.: 523-4708.
66764 6-3 (1 ms) A.D.

BOULEVARD HAMEL AUTOS ENR. Achetons, vendons, échangeons. 105, Boul. Hamel. Tél.: 681-6281.
67030 11-3 (1 ms) A.D.

HUDON AUTOS
ACHETONS COMPTANT, Hudon Autos Enr., 1400 Dorchester-Nord coin de l'Espinay. Tél.: 822-4769.
66600 22-2 (1 ms) A.D.

Camions à vendre

CAMION MERCURY 1962, 1½ tonne avec boîte de 12 pieds de long par 7 pieds de large par 7½ pieds de haut avec toile neuve, roues doubles, en parfaite condition. Aussi Panel Dodge 1953, $125.00. SERVICE D'ENTRETIEN DE QUEBEC, 840 St-Vallier Ouest; Tél.: 623-5245.
66929 7-3 (6 fs) C.V.

67 JEEP
GLADIATOR J-3500
pick-up, 4 x 4, flambant neuf
$3,395.
66 JEEP
pick-up, très bas millage
PRIX D'AUBAINE
J.-A. BEGIN AUTOS
Rond-Point — Lévis
837-9363
67016—11-3 (1 fs) C.V.

AUTO-NEIGE, "Bombardier", très bonne condition, $300.00. Pour informations; Tél.: 849-3930.
66827 2-3 (12 fs) A.V.

CHEVROLET Bel-Air 1965, sedan, 8 cylindres, radio, transmission régulière, très propre et direct du propriétaire. Pour informations; Tél. 529-2181, le soir 683-7675.
66942 8-3 (12 fs) A.V.

Mercury Montery 1960, tout équipé, à l'état de neuf, n'ayant jamais sorti l'hiver. Millage 18,000 milles. Information; TEL.: 524-3109 ou 849-8378.
11-3 (2fs) A.V.

LAND ROVER, pouvoir sur 4 roues, aubaine. Pour informations; TEL.: 522-3949.
66874 4-3 (12fs) A.V.

TURMEL AUTOMOBILES
1966 Chevrolet sedan, 1966 Volvo, 1964 Ford Galaxie, 1963 Chevrolet sedan, 1962 Ford sedan, 1962 Chevrolet sedan, 1962 Volkswagen, 1961 Willys Jeep, cabine vitrée, 1961 Rambler Classic, 1939 Renault. Turmel Auto, 1385 Dorchester-Nord, Québec; Tél.: 522-2793. Rond-Point Lévis: 837-2647.
66698 25-2 (1 ms) A.V.

RINFRET AUTOS
1964 Chevrolet, 1964 Vauxhall sedan 4 portes, millage 15,000 milles, 1963 Mercury décapotable, 1963 Pontiac Laurentien, 6 cylindres, 1963 Ford Fairlane, station, 1963 Ford Galaxie "500", 1962 Volkswagen, 1961 station Pontiac; 215 rue du Pont, Québec; Tél.: 523-4708.
66529 23-2 (1 ms) A.V.

Accessoires d'autos

PARTIES D'AUTOMOBILES neuves et usagées de toutes marques. Aussi WINCH (Grues) USAGEES. Achetons chars usagés, accidentés et "scraps". LUDGER FERLAND ENR., 661, 1ère AVENUE, Québec. Tél.: 524-2920.
66917 7-3 (1 ms) A.A.

MAURICE POIRIER INC.
PIECES NEUVES et usagées de toutes marques d'automobiles et camions. — Différentiels, transmissions, radiateurs, grilles, moteurs, Hoist ruxtell. Attention spéciale au courrier. S'adresser: à 589, 1ère AVENUE; Tél.: 529-0661.
66089 31-1 (mar. j. s. au 30-3) A.A.

Camions à vendre

SPÉCIAUX chez MARTIN à LÉVIS

CAMIONS
Pick-up
1967 - ½ tonne **$2250**
Prix à partir de .....

Grand assortiment de
CAMIONS TANDEM
10 roues — 1967
AUCUNE OFFRE RAISONNABLE REFUSEE

Garage W. MARTIN Ltée
OUVERT DE 8h.30 A.M. à 10h. P.M.
André Champoux, président.
ROND-POINT — LEVIS — TEL. : 837-8801
67051 11-3 (2 fs) C.V.

Déboisselage et peinture

BEAULIEU & FILLION Ltée, Déboisselage peinture, vitrage, 1600 Dorchester 522-2256 ou 683-9998.
66786 3-3 (1 ms) D.P.

Garage — Service

DOMPEUSES (HOIST) "EDBRO" TELESCOPIQUES et AUTRES
LES PLUS reputées sur le marché. Boites complètes en acier. Structure d'acier pour boite de camion, neuves et usagées. Mécanique, soudure, alignement. Opérateur électrique pour portes de garage et d'entrepôt. — Consultez nos experts avant d'acheter. — GARAGE LABRIE LTEE, Beaumont, Bellechasse. — Tél.: Région 418 837-3606.
65820 19-1 (j. v. s. au 17-3) G.S.

Réparations d'autos

AUTOMOBILISTES
DEBOSSAGE PEINTURE
BOUTET & FILS, 264, rue Caron, Québec. Tél. : 523-3370.
66870 22-2 (1 mer. v. au 12-4) R.A.

Autres annonces en page 18

AUTOMOBILES

ACCESSOIRES - PIECES
REPARATION - SERVICE

Autos à vendre

Vous avez besoin d'une bonne

VOITURE USAGÉE ?

Vous aurez ce que vous cherchez

au rendez-vous de la qualité

CHEZ HUDON

1400 RUE DORCHESTER

(coin de l'Espinay)

TEL. : 525-4769

67046 11-3 (1 fs) A.V.

Spéciaux

★ 999 ★

Boul. Charest Ouest

65 MUSTANG, équipée, très belle voiture sport.
65 ACADIAN Beaumont, 2 portes, 6 cyls, aut., radio.
65 RAMBLER, Ambassador, sedan, tout équipée.
64 CORVAIR, Monza sport, 4 vitesses, équipée.
64 RAMBLER, Classic, sedan, 6 cyls, aut. radio.
63 FORD, sedan, 6 cyls, aut., radio.
63 CHEVROLET, Bel-Air, 6 cyls, aut., équipée.
63 FALCON, 2 portes, 6 cyls, aut., radio.
63 Acadian, station, 4 portes, très propre.
62 CHEVY II, H.T., 2 portes, 6 cyls, aut., radio.
62 MERCURY, V-8, équipée au grand complet.
62 RAMBLER, American, décapotable, 6 cyls aut.
61 PONTIAC, Laurentien 2 portes, 6 cyls, aut.
60 CHEVROLET, sedan, 6 cyls, aut., radio.

TOUTES CES VOITURES SONT VENDUES EN BAS DU PRIX DE LISTE.

Echange accepté — Finance disponible

MODEL AUTO SALES INC.

683-2321 — 683-2321

(OUVERT TOUS LES SOIRS JUSQU'A 10 HEURES)

11-3 (1 fs) A.V.

RENDEZ-VOUS

Voir la nouvelle VOLVO

"144" 1967

ET LE CHOIX D'AUTOS USAGEES

CHEZ

TURMEL AUTO INC.

Rond-Point Lévis (coin Route Kennedy) - Tél. : 837-2647
1385, DORCHESTER NORD, Québec — Tél. : 522-2793

67049 11-3 (1 fs) A.V.

Accessoires d'autos

les radios d'autos on connaît ça ! VENTE et SERVICE

DROLET RADIO D'AUTO

495 RUE CARON, QUEBEC 2, P.Q. - 529-0301

66997 9-3 (1 j. s. au 6-5) A.A.

Un couple de Québec accusé de possession de $11,000 en billets d'argent contrefaits

(Par Robert GIROUX)

L'événement du jour, hier, a été sans contredit la comparution d'un homme et de sa femme accusés d'avoir été en possession ou d'avoir eu la garde de la somme impressionnante de 11,000 en billets d'argent contrefaits, soit 354 coupures de $20 et 397 de $10.

Les prévenus sont M. Gérard Claveau, menuisier de 53 ans, du 189, rue Aberdeen, Québec, et son épouse, ménagère, 49 ans.

C'est la première fois que les agents de la Gendarmerie Royale du Canada saisissent un montant si considérable de billets d'argent contrefaits, dans le Québec métropolitain.

Un enfant de cinq ans aurait déclenché toute l'affaire lorsqu'il s'est présenté dans une tabagie pour y acheter quelque chose avec un faux $10 et un autre faux de $20.

Le commis a immédiatement alerté les agents fédéraux. A leur arrivée sur les lieux, les policiers demandèrent à l'enfant où il s'était approprié de cet argent.

Il y en a beaucoup, chez nous, sous le lit, répondit-il.

Agissant avec rapidité, les agents fédéraux firent une perquisition au domicile des parents du garçon et trouvèrent les billets contrefaits derrière un meuble, dans la chambre à coucher de Mme Claveau.

L'homme, sans dossier judiciaire, a obtenu un cautionnement alternatif de $2,000 en argent ou de $3,000 sur proenquête préliminaire.

Lorsqu'il a été question du cautionnement de sa femme, Me Jules Lesage, procureur de la défense, a demandé au juge d'en fixer un qui ne soit pas élevé, vu qu'elle était l'épouse de l'accusé et que sa part de responsabilité était beaucoup moindre. De plus, il s'agit d'une personne malade.

Me Gaston Desjardins, procureur du ministère fédéral, a fait remarquer qu'il s'agissait d'une offense extrêmement grave et que le butin avait été découvert dans sa propre chambre.

Je pense que sa culpabilité est égale à celle de son mari, ajouta le procureur.

Dans son cas, le juge en chef Tremblay fixa le cautionnement à $500 par dépôt en argent ou à $1,000 par personne solvable.

M. A. Raynauld nommé conseiller au ministère des Finances à Ottawa

OTTAWA. (PC). — Le ministre des Finances a annoncé hier la nomination de M. André Raymnauld au poste de conseiller au ministère des Finances à Ottawa.

M. Raynauld prendra congé de l'Université de Montréal où il occupe le poste de directeur du département d'économique pour agir à titre de conseiller en matière d'analyse et de politique économiques auprès du sous-ministre des finances à compter du 1er juin 1967 pour une période de 12 à 15 mois.

Natif de Ste-Anne-De-La-Pocatière, M. Raynauld a obtenu une maîtrise ès arts de l'Université de Paris en 1954.

Une bonne récolte

QUEBEC (PC) — La raffinerie de Saint-Hilaire a fabriqué 35,900,000 de livres de sucre provenant de la récolte de la betterave à sucre de l'année dernière.

Le raffinerie de Saint-Hilaire, une corporation de la couronne, a produit pendant 94 jours, pour transformer la récolte de 1966. Celle-ci, achetée à plus de 940 cultivateurs, leur a rapporté un revenu brut de $1,600,000.

Il faut remonter à 1960 pour trouver une aussi bonne récolte.

CITE DE QUEBEC

CITE DE QUEBEC

AVIS PUBLIC est, par les présents, donné que des offres cachetées, scellées, endossées, "OFFRE POUR LA FOURNITURE DE CENT-VINGT (120) PROJECTEURS DE 1,500 WATTS POUR LE TERRAIN DU STADE MUNICIPAL", et adressées au greffier de la cité, hôtel de ville, Québec, seront reçues d'hui à lundi le 20 mars 1967, à TROIS HEURES P.M. (heure normale de l'est).

Les intéressés peuvent se procurer les formules d'offres et obtenir les renseignements pertinents en s'adressant au personnel du service des Travaux Publics, à la chambre 446, QUEBEC, ce 10 mars 1967.

LE GREFFIER DE LA CITE, ADOLPHE ROY, avocat

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC

AVIS DE DEMANDE D'ABANDON DE CHARTE

Prenez avis que H.B. Bignell & Son, Limited demandera au Secrétaire de la Province de Québec la permission d'abandonner sa charte, lettres patentes et lettres patentes supplémentaires.

QUEBEC, le 7 mars 1967.

Gravel, Thomson & Gravel Procureurs de la requérante.

VRAIE COPIE,
Gravel, Thomson & Gravel,
procs de la requérante.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
No : 6971

DANS LA COUR PROVINCIALE POUR LE DISTRICT DE QUEBEC

Guy Bouchard, 904, Chanoine Scott, Ste-Foy, Québec, P.Q., DEMANDEUR,

vs

Mme Hélène Darabaner, 707, Place Horizon, Ste-Foy, Québec, P.Q. DEFENDERESSE.

ORDONNANCE

Il est, par les présentes, ordonné à la défenderesse de comparaître personnellement ou par le ministère de son procureur, au Greffe de la Cour Provinciale du district de Québec, et ce, dans un délai de UN MOIS à compter de la dernière publication du présent ordre dans : Le journal "The Chronicle Telegraph, le journal "L'Action".

Prenez AVIS qu'une copie du bref et de la déclaration a été déposée audit Greffe à votre intention.

J.-EMILE VEZINA, Greffier-Adjoint Cour Provinciale.

BUREAU DU GREFFIER, QUEBEC, le 28 février 1967

VRAIE COPIE,
J.-E. VEZINA,
G.A.C.P.

MUNICIPALITE DE ST-CAMILLE DE BELLECHASSE

APPEL D'OFFRES

Le Conseil municipal de la municipalité de St-Camille de Bellechasse recevra jusqu'à 4 heures de l'après-midi, le 29 mars 1967, à l'adresse ci-dessous, des offres à forfait, dont le Conseil prendra connaissance à une séance qui sera tenue à 8 heures P.M. le même jour, pour la construction d'une citerne en béton armé d'une capacité de 30,000 gallons.

Ces offres devront être déposées suivant les formules fournies par la municipalité et sous enveloppes cachetées et marquées "Soumissions pour citerne en béton armé".

Les plans et devis et formules requises pourront être obtenus à l'adresse ci-dessous. Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque payable à l'ordre de la municipalité de St-Camille de Bellechasse tiré et visé sur une banque à charte ou Caisse Populaire pour au moins dix (10%) pour cent du prix proposé. Le Conseil ne s'engage pas à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Mme André Vermette, secrétaire-trésorière, St-Camille, Bellechasse.

St-Camille, Bellechasse,
7 mars 1967.

AVIS LEGAL
CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
No : 5189

DANS LA COUR PROVINCIALE

P.-L. Lortie Ltée, DEMANDERESSE,

vs

J.-C. Bolduc, DEFENDEUR.

AVIS PUBLIC est donné que les biens meubles et effets du défendeur saisis en cette cause en vertu d'un bref de Fieri Facias de Bonis seront vendus en justice en vertu du même bref, le 22 mars 1967, à dix heures de l'avant-midi, à Ste-Foy, 780, Barolet.

Les dits biens meubles et effets consistant en : ensemble de chalumeaux avec accessoires; un régulateur pour compresseur; un buffer.

Le tout suivant la loi.

QUEBEC, le 11 mars 1967.

LOUIS GIROUX, Huissier Cour Supérieure.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
No : 8818-F

COUR SUPERIEURE
(En matière de faillite)

Dans l'affaire de la faillite de : — MME VVE J.-ROBERT COTE, faisant affaires sous le nom de "PATRICIA ENRG", chapeaux et accessoires, 2483, boul. Ste-Anne, Québec, DEBITRICE.

AVIS est par les présentes donné que Mme Vve J.-Robert Côté a fait une cession de ses biens le 6ième jour de mars 1967 et que la première assemblée des créanciers sera tenue à Québec, le 23ième jour de mars 1967, à 10 heures de l'avant-midi au bureau de Monsieur Marcel Gaumond, le Séquestre Officiel en le Palais de Justice.

Québec, ce 9ième jour de mars 1967.

R. Lefaivre & A. Verreault, syndics.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
No : 4362

DANS LA COUR PROVINCIALE

Léonard Dessureault, DEMANDEUR,

vs

Gilles Roy, DEFENDEUR.

AVIS LEGAL

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les biens meubles et effets du défendeur saisis en cette cause, seront vendus en justice, par encan public, le 22ième jour de mars 1967, à 10 heures 30 de l'avant-midi, à 30, 31ème Avenue, Québec.

Lesdits biens consistent en : 1 automobile B.M.W.

Le tout sera vendu suivant la loi.

QUEBEC, le 10 mars 1967.

JEAN-M. PAYEUR, H.C.S.

MUNICIPALITE DU VILLAGE DE VALLEE-JONCTION

DEMANDE DE SOUMISSIONS

pour la construction d'une conduite d'amenée à l'aqueduc municipal

Plans et devis disponibles au bureau de Monsieur Gordon Boisseau, Ingénieur-Conseil, 1396, avenue Maguire, Sillery, Québec 6, moyennant un dépôt de $100.00. Date limite d'entrée de soumissions, six (6) heures P.M., le 20 mars 1967, au bureau de la Municipalité, pour être ouvertes publiquement le même jour à huit (8) heures le soir en présence des soumissionnaires.

Les soumissions seront faites sur les formules fournies par l'Ingénieur Gordon Boisseau, scellées et adressées à La Municipalité du Village de Vallée-Jonction, Comté de Beauce, Prov. Québec, portant la mention : Soumissions pour : la construction d'un système d'aqueduc, et seront accompagnées d'un chèque visé ou cautionnement d'un montant équivalent à dix pour cent (10%) du montant total de la soumission, payable à l'ordre de la Municipalité du Village de Vallée-Jonction.

La Municipalité ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni la plus haute, ni aucune des soumissions.

La demande de soumission actuelle pour la Municipalité du Village de Vallée-Jonction est formulée conditionnelle à l'approbation du règlement d'emprunt par les contribuables et les autorités gouvernementales.

ERNEST LONGCHAMPS, Secrétaire-trésorier.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
No : 5819

DANS LA COUR PROVINCIALE

Eddy Bergeron, DEMANDEUR,

vs

Jean-Guy Bernier, DEFENDEUR.

AVIS LEGAL

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les biens meubles et effets du défendeur saisis en cette cause, seront vendus en justice, par encan public, le 21ième jour de mars 1967, à dix heures de l'avant-midi, à 278, 64ième Rue est, Charlesbourg.

Lesdits biens consistent en : 1 mélangeur à peinture, 66 gallons de peinture, etc.

Le tout sera vendu suivant la loi.

QUEBEC, le 10 mars 1967.

JEAN-MARIE PAYEUR, H.C.S.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
District de MONTREAL
No : 717-602

DANS LA COUR SUPERIEURE

Algonquin Chemicals Ltd, DEMANDEUR,

vs

Luc Rhéaume, DEFENDEUR.

AVIS LEGAL

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les biens meubles et effets du défendeur saisis en cette cause, seront vendus en justice, par encan public, le 23ième jour de mars 1967, à 10 heures de l'avant-midi, à 20, 31ème Avenue, Québec.

Lesdits biens consistent en : Automobile Ford 1960.

Le tout sera vendu suivant la loi.

QUEBEC, le 10 mars 1967.

JEAN-MARIE PAYEUR, H.C.S.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
No : 146-381

DANS LA COUR SUPERIEURE

David Gagnon, DEMANDEUR,

vs

Dame Paul Milhomme, DEFENDERESSE.

AVIS LEGAL

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les biens meubles et effets de la dite défenderesse saisis en cette cause, seront vendus en justice, par encan public, le 21ième jour de mars 1967, à 11 heures de l'avant-midi, à 312, Du Pont, Québec.

Lesdits biens consistent en : caisse enregistreuse, poêle à patates frites, frigidaire, etc . . .

Le tout sera vendu suivant la loi.

QUEBEC, le 10 mars 1967.

EMILIEN MILLER, H.C.S.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
No : 118-868

DANS LA COUR SUPERIEURE

J.-E. Audet Soudures Inc., DEMANDEUR,

vs

Frank Glode Ltée, DEFENDEUR.

AVIS LEGAL

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les biens meubles et effets du défendeur saisis en cette cause, seront vendus en justice, par encan public, le 22ième jour de mars 1967, à 10 heures de l'avant-midi, à 774, rue du Roi, Québec.

Lesdits biens consistent en : 1 camion International, 1 camion G.M.C., etc.

Le tout sera vendu suivant la loi.

QUEBEC, le 10 mars 1967.

LOUIS COULOMBE, H.C.S.

LA PROTECTION UNIVERSELLE, Compagnie d'Assurances

AVIS D'ASSEMBLEE

L'assemblée générale annuelle des actionnaires de la compagnie aura lieu à 11h. 00 A.M., le mardi 21 mars 1967, au siège social, 871, chemin Saint-Louis, Québec.

Vous êtes avisés, par les présentes, que l'ordre du jour sera le suivant :

1—Présentation des états financiers pour l'année 1966;
2—Ratification des actes posés par les administrateurs durant l'année;
3—Nomination des vérificateurs pour le prochain exercice;
4—Toute autre question qui peut être portée légalement devant l'assemblée.

GUY RENAUD, Secrétaire.

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DU CLUB AUTOMOBILE DE QUEBEC

AVIS D'ASSEMBLEE

L'assemblée générale annuelle des actionnaires aura lieu à 11h. 00 A.M., le lundi 20 mars 1967, au siège social, 871, chemin Saint-Louis, Québec.

Vous êtes avisés, par les présentes, que l'ordre du jour sera le suivant :

1—Présentation du bilan des opérations pour l'année 1966;
2—Ratification des actes posés par les administrateurs durant l'année;
3—Nomination des vérificateurs pour l'année 1967;
4—Election des administrateurs pour le prochain terme;
5—Toute autre question qui peut être portée légalement devant l'assemblée.

ANDRE BEDARD, Secrétaire.

Un récidiviste, ancien combattant, veut passer du côté de Fidel Castro plutôt que de mourir pour la pègre de Québec

(Par Robert Giroux)

"Si, d'ici le printemps, je ne reçois pas de réponse aux demandes d'emploi que j'ai faites, je suis prêt à quitter le Canada pour aller demeurer à Cuba. J'ai reçu une carte du ministère de Fidel Castro et je suis prêt à m'enrôler dans son armée. J'aime mieux donner ma vie à un pays plutôt que de la donner à la pègre du Québec".

Ainsi parle un récidiviste qui, après avoir servi dans les forces canadiennes, en 1942, à l'âge de 17 ans et demi, a eu la malchance de faire de la prison, en Ontario, en 1951, acquérant ainsi un dossier judiciaire.

La même année, il s'enrôlait dans l'armée canadienne en Corée, pays où il s'est ensuite battu pendant 13 mois.

De retour au pays, après ses trois années de service, la promesse qu'il avait eue, outremer, d'un emploi régulier dans un camp militaire au Canada, ne fut pas remplie.

On lui rappella qu'il avait un dossier judiciaire criminel.

Depuis 1963, j'ai fait beaucoup de démarches pour obtenir de l'emploi, mais tout ce que j'ai pu décrocher, ça été des emplois temporaires dans la construction.

Je suis père de deux enfants et ça ne tourne pas toujours rond avec mon épouse; on a un grand besoin d'argent et les dettes s'accumulent de plus en plus, surtout depuis le 4 octobre 1965, date où j'ai subi une fracture à un talon à mon travail.

Je suis sans emploi depuis, bien que j'aie fait bien des démarches pour me trouver une position stable, à l'année longue.

Mon dossier judiciaire m'a fait tort considérablement. Chaque fois, (et je l'ai fait maintes fois), que je me présente comme candidat pour obtenir un emploi, on me refuse, lorsque je mentionne que j'ai un dossier judiciaire criminel.

Et pourtant, je n'ai pas été emprisonné depuis 1963.

"Croyez-moi, M. le juge, un ex-détenu doit être courageux, dans la société actuelle. Les gens sont surpris de voir que tant de vols et de hold-up se commettent chaque jour. Ce n'est pas par haine envers les autres".

Je reçois bien un chèque du Bien-Etre social, mais ça suffit à peine à payer mes dettes.

Dernièrement, j'ai offert mes services à deux employeurs. Je leur ai caché que j'avais un dossier judiciaire criminel. C'est une chance que j'ai pris afin de me trouver de l'emploi.

Si d'ici le printemps, je ne reçois pas de réponses, je suis prêt à quitter le pays pour aller demeurer à Cuba . . .

Tel était, en essence, la teneure d'une lettre adressée à un juge par un homme malheureux à qui ses concitoyens refusent le droit de vivre et d'élever normalement sa famille, parce qu'un jour de jeunesse, il a péché.

Quand on pense que, dans certains Etats américains, on va jusqu'à faire travailler des prisonniers dans des usines, sous surveillance le jour, et les ramener en prison, la nuit, afin de les habituer à se réadapter à la société et à aider leur famille à vivre d'une façon à peu près normale, il est à se demander si notre province n'est pas "quelque peu" en retard du côté de la réhabilitation des ex-détenus.

Mentionnons, en passant, que la nouvelle direction que la Société St-Vincent de Paul veut donner à son oeuvre est des plus louables en ce qu'elle veut se consacrer de plus en plus à l'oeuvre de réhabilitation des anciens détenus de nos prisons.

Souhaitons également que le mouvement soit épaulé par le peuple en général et par les hommes d'affaires en particulier et que ces derniers cessent de regarder les hommes qui ont "déjà péché" comme des lépreux, des rebuts de la société, se refusant systématiquement à employer ces citoyens dans leurs entreprises.

LA TÉLÉVISION A QUEBEC

4 CFCM-TV | 5 CKMI-TV | 11 CBVT-TV

Dr André Dorion, o.d.
OPTOMETRISTE
EXAMEN DE LA VUE
EDIFICE MARCEL MASSICOTTE
869 EST, RUE ST-JOSEPH — 529-9642
Dr Ghislain Dionne o.d.
OPTOMETRISTE
LENTILLES CORNEENNES

AUJOURD'HUI

SAMEDI

CANAL

8.30 A.M.
11—Musique
8.45
4—Musique
9.13
11—Aujourd'hui à CBVT
9.15
4—Horaire commenté
11—Cours Universitaires — "Biologie humaine"
9.20
4—Dessins animés
9.30
4—La roulotte du gros Bill
10.00
11—Cours Universitaires — "Civilisation grecque"
10.30
4—Un coin de paradis
10.45
11—Cours Universitaires — "Littérature anglaise"
11.00
4—Histoire du Far West
11.30
4—Le choix de . . .
11—Tour de terre — "Le printemps"
12.00 P.M.
4—De tout, de tous
11—Pépinot
12.30
4—Passeport musical — (*)
5—Music
11—Viens voir — Animateur : l'abbé Ambroise Lafortune.
12.58
5—Opening
1.00
5—CBC Sports Presents — CBC Golf Classic — (*)
11—Golf
1.30
4—La Sieste —
"Le prince rebelle" — Adultes et adolescents — Film de cape et d'épée, avec Mariella Loti et Massimo Serranto. Au XVIIIe siècle, les efforts de la Sicile pour se libérer du joug autrichien. Film assez intéressant, très mouvementé.
1.45
11—Les 4 saisons
2.00
5—CBC Sports Presents — Soviet Gymnasts
11—Elles
3.00
4—Aventures d'outre-mer
5—Wonderful World Of Golf (*)
11—Bob Morane — "Les joyaux du Maharajah"
3.30
4—Colonel March
11—Cent millions de jeunes — "Documentaires sur la vie des jeunes dans le monde".
4.00
4—Les petits bonshommes
5—CBC Sports Presents — Kaleidesport
11—L'enfant du cirque — "Le fils du grand Cambino"
4.30
4—Dernier recours
11—Images en tête —
"Othello" — Adultes — Drame, avec Orson Welles et Suzanne Cloutier. Othello, rendu jaloux par les confidences de Iago, son lieutenant, tue Desdémone. Apprenant ensuite qu'elle était innocente, il se suicide.

CANAL

5.00
4—Allez-4
5—Frankenstein Jr. — (*)
5.30
5—Bugs Bunny — (*)
6.00
4—Corporation des instituteurs du Québec
5—Teen Club
6.15
4—Les détectives
6.30
11—Téléjournal
6.45
4—Actualité
11—Langue vivante
7.00
4—Jeunesse d'aujourd'hui
5—Beverly Hillbillies — (*)
11—Hebdo-Sport
7.30
5—Tarzan — (*)
11—Suivez cet homme — (*)
8.00
4—Les arpents vers — (*)
11—Sincèrement, Fernand Gignac
Invitée : Murielle Millard.
8.30
4—A la brunante —
"Une âme perdue" — Adultes, avec réserves — Drame passionnel, avec Ray Milland et Ann Todd. La veuve d'un missionnaire anglican se laisse séduire par un amant. Inconduite. Pessimisme.
5—N.H.L. Hockey — (*)
Chicago at Montreal
11—Soirée du hockey — (*)
Chicago à Montréal
10.15
4—La crème de toast et café (*)
5—In Person — (*)
11—Les couche-tard
10.45
5—The Outdoorsman
10.46
11—Téléjournal
11.00
4—Actualité — Météo — Editorial
5—CBC-TV News
11.02
11—Nouvelles sportives
11.14
5—After II —
"A Child Is Waiting"
11.16
11—Cinéma —
"Et la femme créa l'homme" — Film, avec Olivier Despax, Juliette Villard, Diana Lepvrier et Béatrice Altariba. Un gigolo séduit successivement deux amies. Bien que préférant la première, il épouse la seconde pour son argent. Il a vite fait de reprendre sa vie frivole; sa femme, déçue, tente de se suicider.
11.18
4—Nouvelles sportives
11.24
4—Adagio —
"A la manière de Sherlock Holmes" — Adultes, avec réserves — Drame policier, avec Henri Vilbert et Claude Sylvain. Un inspecteur de police réussit à trouver le vrai coupable d'un meurtre. Un certain suspense.
12.56 A.M.
5—Sign Off
1.00
11—Fin des émissions
1.04
4—Fin des émissions

(*)—Programmes en couleurs

DEMAIN

DIMANCHE

CANAL

8.30 A.M.
11—Musique
9.13
11—Aujourd'hui à CBVT
9.15
11—Cours Universitaires — "Introduction aux mathématiques modernes"
9.45
4—Musique
10.00
11—Cours Universitaires — "Stylistique et composition"
10.15
4—Horaire commenté
10.20
4—Symphonie de Chicago
10.45
11—Cours Universitaires — "Economie politique"
11.15
4—Défi
11.30
11—Le jour du Seigneur
11.45
4—Arrêt
5—Music
12.13 P.M.
5—Opening
12.15
5—Sacred Heart Program
12.30
5—The Living Word
11—Récital
12.45
4—Ralliement national
5—Crossroads
1.00
4—Ralliement des créditistes
5—F.D.R.
11—Panorama religieux
1.15
4—La Sieste —
"Crépuscule" — Adultes et adolescents — Film d'aventures, avec Gene Tierney et Bruce Cabot. Durant la dernière guerre, au Kenya, des indigènes, aidés par un trafiquant, combattent les Anglais. Belles images.
1.30
5—Country Calendar
11—Les travaux et les jours
2.00
5—Chorus Gentlemen
11—Grandgallo et Petitro
2.30
5—Counterpoint
11—Vagabond — "Caroline"
3.00
4—Le monde merveilleux de la mode
5—Music For A Sunday Afternoon
11—Du sport et des hommes —(*) "Championnat d'athlétisme des Etats-Unis"
3.30
4—Voici l'Expo — (*) avec le maire Jean Drapeau
4.00
4—La belle époque — (*)
5—Heritage
11—Partout
4.27
5—CBC-TV News
4.30
4—Télé-Quilles
5—Through The Eyes Of Tomorrow
11—M. et Mme Détectives "Disparu"

CANAL

5.00
5—The Nature Of Things
11—De plus près
5.30
4—Au nom de la loi
5—Hymn Sing
11—L'heure des quilles
6.00
4—Les hommes volants — (*)
5—The Avengers
6.30
4—Music-Hall Catelli
11—Expo 67 — (*)
7.00
4—Ciné-Spectacle — "Captives à Bornéo" — Adultes — Drame de guerre, avec Claudette Colbert et Patrie Unewles. — Une romancière américaine est enfermée dans un camp de concentration par les Japonais. Valeurs humaines. Scènes dures.
5—Hey Landford — (*)
11—Walt Disney présente — (*) Dessins animés, documentaires et longs métrages de Walt Disney.
7.30
5—Flashback — (*)
8.00
5—Ed Sullivan — (*)
11—Les beaux dimanches — La roulotte aux poupées — Texte de Marie-Claire Blais (Prix Médicis), interprété par Geneviève Bujold (Prix Suzanne-Bianchetti), Jean Doyon et François Tassé. Concert Teresa Stratas — Teresa Stratas, soprano, interprète des extraits des "Noces de Figaro", de Mozart, et de "La Traviata", de Verdi, avec Louis Quilico et Robert Jeffrey.
8.30
4—Formi . . . formidable
9.00
4—Le Baron — (*)
5—Bonanza — (*)
10.00
4—Perry Mason
5—Music Canada — (*) "The Thirties"
11—Carnaval des petits poissons
11.00
4—Actualité — Météo — Editorial
5—CBC-TV News
11—Téléjournal
11.14
5—Sign Off
11.16
11—Sport-Dimanche
11.18
4—Nouvelles sportives
11.24
4—En fin de soirée — "Frayeur" — Adultes, avec réserves — Drame psychologique, avec Peter Cooksson et Anne Gwynne. Le cauchemar d'un étudiant hanté par un crime qu'il n'a pas commis. Tendance à excuser le crime.
11.30
11—D'hier à demain — "Yalta" ou "Le partage du monde" — Documentaire sur la conférence de Yalta, les événements mondiaux qui l'ont amenée et la situation politique internationale.
12.30 A.M.
11—Fin des émissions
1.16
4—Fin des émissions

(*)—Programmes en couleurs

LUNDI

CANAL

7.30 A.M.
4—Musique
7.45
4—Dessins animés
8.00
4—Programme St-Georges Côté
8.39
4—36 - 24 - 36
8.45
4—Toast et café — (*)
9.00
5—Music
11—Musique
9.28
5—Opening
9.30
5—Quebec Schools
9.45
4—TV-Bingo
9.58
11—Aujourd'hui à CBVT
10.00
5—Quebec Schools
11—Roman de la science
10.15
4—Ciné-Matinée — "Le comte de Monte-Cristo" (1 — La trahison) — Adultes — Drame, avec Jean Marais et Lia Amanda. A la suite d'un complot, le jeune marin Dantès est emprisonné au château d'If d'où il s'évade. Sentiment de vengeance.
10.30
5—Friendly Giant
11—La souris verte
10.45
5—Chez Helene
11—Film du matin : "Poly"
11.00
5—Mr. Dressup
11—Inspecteur Leclerc "Preuves à l'appui"
11.25
5—The Bonnie Prudden Show
11.30
11—Long métrage — "Le fascisme ordinaire" (1ère partie), documentaire. Ascension d'Hitler. Avènement du nazisme. Doctrine nazie. Conséquences néfastes d'un régime totalitaire et dictatorial.
11.45
4—Palmarès
11.55
5—CBC-TV News
12.15 P.M.
4—Horaire commenté
12.20
4—Actualité — Editorial
12.30
4—De tout, de tous
1.05
11—Téléjournal
1.10
4—Qui suis-je ?
1.15
11—Ciné-feuilleton — "Le temps des copains"
1.30
4—Féminité
11—Long métrage — "Jusqu'à plus soif" — Adultes — Etude de moeurs, avec Juliette Mayniel et Bernadette Laffont. Le trafic clandestin d'alcool pratiqué en Normandie. Belle photo.
2.15
4—La Sieste — "Le tyran de Padoue" — Adultes, avec réserves — Film d'aventures, avec Clara Calamai et Carlo Lombardi. Une jeune fille, amoureuse d'un proscrit, se voit imposer le maire de Padoue en mariage.
2.30
5—Music
2.55
5—Opening
3.00
5—Take Thirty
11—Femme d'aujourd'hui
3.30
5—Edge of Night

BRIDGE CONTRAT

Par Louisette-F. PARADIS Maitre Br.

SAMEDI, LE 11 MARS
LE SILENCE EST D'OR

Passionnée de bridge, une bridgeuse écrit : "Je voudrais avoir votre avis sur la main suivante :"

QUE DOIT DIRE OUEST AVEC :

♠ R D V 9 ♥ A D V 6 5 4
♦ A 6 ♣ 3

Annonces : S. donneur; N-S. vulnérables :

SUD	OUEST
1 Coeur	?

NORD	EST

Après avoir bien hésité (quoique cela ne se fasse pas), j'ai dit 1 Pique. Quelle aurait été la bonne annonce ?

Quand on détient la couleur d'un ouvreur vulnérable, la meilleure politique est de se taire la première fois. Cependant, si on a hésité un certain temps, il n'est pas très correct de passer et le mieux est alors de dire 1 Pique.

En fait, à la suite d'enchères variées, Ouest arriva à 4 Piques contrés et réussis, car Est avait :

♠ 10 8 7 4 3 ♥ 10 3
♦ 7 ♣ V 9 8 7 2

NEUTRALITE

Un autre bridgeur pose la question suivante : 'Que fallait-il entamer avec la main suivante en Ouest :"

♠ 7 5 3 ♥ D 10 7 4
♦ 8 5 ♣ D 10 3 2

Annonces : S. donneur. Personne vuln.

SUD	OUEST
2 Sans-Atout	Passe
6 Sans-Atout	Passe

NORD	EST
4 Sans-Atout	Passe
Passe	Passe

Précisons d'abord que l'enchère de 4 Sans-Atout n'est pas un Blackwood puisqu'aucune couleur n'a été déclarée. C'est un soutien direct indiquant environ 11 points avec une distribution régulière.

Contre un petit chelem à Sans-Atout il faut en principe faire l'ATTAQUE LA PLUS NEUTRE et il est exclu d'attaquer Coeur ou Trefle. Ouest doit donc choisir entre Pique et Carreau et, dans ce cas, il faut logiquement préférer la couleur où on est le plus long. La moins mauvaise entame est par conséquent le 7 de Pique.

CHEZ LES DAMES

1) Mlles C. Goodman et T. Grenier, 2) Mmes F. Héroux et A. Racette, 3) Mmes A. Bisson et M. Falardeau.

A L'UNION COMMERCIALE
6 MARS

1) Mme I.-G. Plouffe et M. L. Harvey, 2) MM. E. Garneau et S. Martel, 3) Mme J. Hazel et M. N. Duchesne.

Louisette-F. PARADIS.

MOTS CROISES

PROBLEME No 47

HORIZONTAL

1—Ane. nom du hêtre — Nom donné par la Bible à la Syrie.
2—Graminacée — Morceau de pâte — Nom de dignitaires orientaux musulmans.
3—Manche couvrant l'avant-bras — Pronom personnel.
4—Interjection — Labour, culture — Point où l'on vise.
5—Piquant, irritant au goût — Adj. possessif — Noire pays.
6—Tendrement aimé — Affluent du Danube.
7—Interjection — Partie de la charrue — Plus mal — Adj. possessif.
8—Louer un navire, une barque.
9—Tragédie de Corneille — Proclamation officielle et publique — Côté du navire frappé par le vent — Particule qui donne plus de force à l'affirmation.
10—Petit vase à boire sans pied ni anse — Cuvette oblongue servant aux ablutions.
11—Péninsule de l'Asie occidentale — Maigre, décharné — Habite.
12—Titre anglais de noblesse — Acteur comique français né à Paris — Aucun, pas un.
13—Symbole chimique — Ce qui ressemble à une muraille.
14—Pronom personnel — Ville d'Italie — Outil de tonnelier.
15—Qui existe réellement — Commune de Belgique.

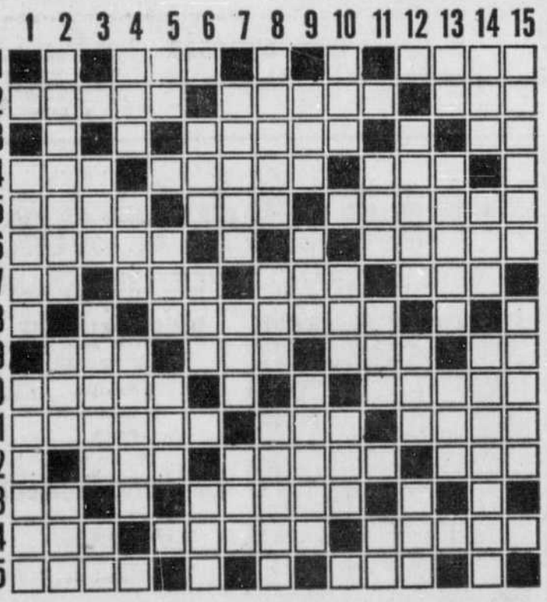
VERTICAL

1—Coupé en menus morceaux — Pourvoir des choses nécessaires.
2—Grosse main — Durillon — Bière anglaise.
3—Prairie — Roi de Phrygie — Pronom personnel.
4—Délicat, légèrement marqué — Légumineuse — Manière de débiter le bois.
5—Particule du dialecte provençal — Fils d'Apollon — Lieu où l'on s'exerce à tirer.
6—Ferme dans le midi de la France — Cheval de taille moyenne — Oiseau grimpeur.
7—Marteau pointu des carriers — Au Moyen Age, petit poème lyrique — Réunion où l'on danse.
8—Petit rat — Conifère — Epouse d'Abraham.
9—Adj. possessif — Action de rire — Echassier.
10—Préfixe — Condiment — Calme, paisible.
11—Inférieur — Terme du jeu de whist — Note de la gamme.
12—Ville de Tunisie — Tranchant d'un instrument — Cou.
13—Soleil chez les Egyptiens — Mollusque marin — Donation entre vifs.
14—Vieux — Article contracté — Revêtu d'un déguisement.
15—Pouvoir qu'une personne donne à une autre d'agir en son nom — Mammifère carnivore de l'Inde.

PROCUREZ-VOUS à la Librairie de L'ACTION la Clef des Mots Croisés Par F. J. F. — PRIX : $0.35

SOLUTION DU PROBLEME No 46

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	C	A	S	T	O	R	■	P	H	E	L	I	C	E	■
2	E	I	O	S	■	B	A	T	■	T	A	S	■	T	■
3	N	A	N	T	■	Y	I	S	E	E	■	C	E	L	A
4	T	■	D	■	L	I	S	S	A	■	R	E	■	L	■
5	R	O	■	C	O	L	■	E	N	T	E	R	■	N	E
6	E	R	S	■	T	■	A	■	O	R	N	E	R	■	R
7	■	B	■	F	E	U	X	■	I	O	N	I	E	■	■
8	P	E	L	I	S	S	E	■	N	E	M	E	S	I	S
9	■	C	E	N	I	S	■	C	O	R	S	■	D	■	■
10	H	■	S	I	T	O	T	■	S	■	D	■	S	E	C
11	E	H	■	E	U	R	O	S	■	B	A	N	D	R	E
12	B	■	F	E	■	N	A	P	E	L	■	R	■	R	■
13	E	T	O	C	■	I	N	I	O	N	■	F	I	N	I
14	T	■	R	A	S	E	N	E	■	M	A	T	■	T	■
15	E	N	T	R	E	R	■	T	E	■	P	E	T	A	L	E



LES ECHECS

Nouvelles Brèves

— Avec Fisher (USA), Larsen (Danemark), Gligoric (Yougoslavie), Petrossian et Spassky (URSS, ou au moins Tal et Kérès), et sept autres grands-maîtres, le Grand Prix de Monaco (du 24 mars au 4 avril) est assuré d'un succès aussi grand que le tournoi Piatigorski, malgré un premier prix de seulement 1000 dollars.

— La 9e ronde du championnat de la ville n'aura pas lieu le jeudi 16, comme il avait été prévu, mais les 13, 14 ou 15, à la convenance des joueurs qui seront appariés sur le même échiquier. Les appariements de cette 9e ronde seront publiés dans la chronique de lundi.

— Jacques Faillie a fait cadeau d'un demi-point à Serge Lacroix, lorsqu'il a donné une Tour (et la partie) dans une position de nulité. Il s'agit d'une partie de la 8e ronde, jouée jeudi dernier. Le champion Lacroix mène toujours par un demi-point sur Jean Couture, qui a gagné lui aussi, contre Bernard Ouimet.

N.100367

Ottawa et Québec pourraient s'entendre au sujet d'un programme commun de "recyclage"

OTTAWA PC — M. Jean Marchand, ministre de la Main-d'oeuvre, a déclaré aux Communes que des fonctionnaires de son ministère étaient actuellement en pourpariers avec le ministère québécois de l'Education au Québec du programme fédéral de formation et de recyclage de la main-d'oeuvre.

M. Marchand, répondant à une question de M. Maurice Allard Ind. — Sherbrooke, à ajouté qu'il ne pouvait formuler pour l'instant aucun commentaire sur les négociations en cours.

M. Allard voulait savoir s'il y avait eu entente entre le gouvernement fédéral et le gouvernement québécois au sujet de l'autorité qui établira les priorités dans l'exécution du programme fédéral.

Dans le monde



Florence

FLORENCE (AFP) — De nouvelles inondations se sont produites hier en Toscane où l'Ombrone, grossi par les pluies torrentielles des dernières 48 heures, a rompu ses digues et a envahi la bourgade de Caserame, située à la limite de la province de Florence et de celle de Pistoie. En certains endroits l'eau s'est élevée jusqu'à trois pieds.

Les pompiers ont dû intervenir pour évacuer de nombreuses familles. L'une d'elles, cependant, n'a pas quitté son habitation où se trouvait une fillette malade et intransportable. Les pompiers ont transporté le lit de l'enfant au dernier étage de la maison, par précaution, et ont apporté à cette famille des vivres et des médicaments. La décrue est déjà amorcée et il est probable que les habitants de Caserame pourront regagner leurs maisons aujourd'hui.

—oOo—

Buenos Aires

BUENOS AIRES (AFP) — La Confédération générale du travail d'Argentine a décidé vendredi de renoncer à son "plan de lutte" contre le gouvernement du président Juan Carlos Ongania. La décision a été prise par 90 voix contre 10 et cinq abstentions. Parmi les abstentionnistes, figurent les délégués des puissants syndicats de la métallurgie des chemins de fer, des raffineries de sucre et des textiles.

Le vote de la CGT constitue pour le gouvernement argentin une importante victoire et les observateurs estiment qu'il s'agit d'une véritable capitulation sans conditions, susceptible de modifier profondément la conjoncture sociale du pays.

Le programme de lutte de la CGT prévoyait notamment une grève générale de 48 heures qui devait avoir lieu les 21 et 22 mars prochains.

—oOo—

Djakarta

DJAKARTA (AFP) — Seule l'influence décisive du général Suharto sur les leaders politiques pourrait sauver le président Soukarno d'un procès public humiliant, estiment les observateurs diplomatiques. Un comité de quelque 60 membres a été établi la nuit dernière par le Congrès du peuple pour décider du sort du président. Au moins 85 pour cent des membres de ce comité sont pour la traduction en justice du président Soukarno, pour le rôle qu'il aurait joué dans le coup d'Etat communiste avorté de 1965.

L'armée et l'aviation sont d'accord avec la politique du général Suharto de collaboration avec l'Ouest. Mais la police et la marine, si elles acceptent la nomination du général comme président intérimaire, répugneraient à humilier le Dr Soukarno.

—oOo—

Londres

LONDRES (AFP) — Les soviétiques semblent vouloir se mettre à la mode occidentale et plus précisément se conformer au New Look londonien. En effet, l'URSS multiplie depuis quelque temps ses achats d'articles vestimentaires en laine à la Grande-Bretagne. Après des commandes de chaussures et de lainages notamment de pardessus, l'URSS vient d'acheter à une maison de confection britannique pour 800,000 livres de vêtements d'hiver. Cette commande pourrait être suivie par l'achat de robes en coton imprimé. Des négociations sont actuellement en cours. Les transactions de ces derniers jours atteignent une valeur de plus de 2 millions de livres.

—oOo—

New York

NEW YORK (AFP) — Les douanes américaines retiennent depuis lundi 500 "dossiers historiques" publiés à Londres sur l'assassinat du président Kennedy.

L'éditeur new-yorkais "Dial Press", qui avait commandé ces recueils de fac similés de pièces à conviction, a accusé les douanes d'utiliser des prétextes pour retarder la diffusion des dossiers aux Etats-Unis. Une photo de la chemise ensanglantée du président, de l'affiche "recherché pour trahison" qui circula à Dallas, avant le meurtre, une copie du rapport d'autopsie, ainsi que des "questions laissées sans réponse par la commission Warren figurent parmi les documents publiés dans le dossier.

DEMENTI

Un porte-parole des douanes de l'aéroport Kennedy de New York a démenti toute tentative de retarder la publication. Il a indiqué que deux questions étaient en suspens : L'éditeur britannique avait-il le droit de faire figurer le sceau du président des Etats-Unis sur la couverture ? La loi américaine n'exige-t-elle pas que tous les documents imprimés figurant au "dossier" portent mention du pays où ils ont été imprimés ?

—oOo—

Genève

GENEVE (AFP) — La date limite du 30 avril a été fixée hier par les négociateurs du Kennedy Round, quel que soient les résultats de la négociation.

Annonçant hier soir que le Comité des négociations commerciales du GATT, réuni hier, à Genève sous la présidence de M. Eric Windham White, directeur général du GATT, a décidé que le Kennedy Round s'achèverait le 30 avril prochain, M. Gundelach, directeur adjoint du GATT, a précisé que le comité estimait que deux mois étaient nécessaires pour établir les protocoles des résultats de la négociation, compte tenu du fait que les pouvoirs de négociation tarifaire du président des Etats-Unis, conférés par le "Trade Expansion Act", expirent légalement le 30 juin prochain.

M. Gundelach a précisé que le comité estime que la date du 30 avril devait être respectée "quel que soit le résultat de la négociation". Les protocoles doivent être signés par les gouvernements des pays prenant part à la négociation et parfois même ratifiés par les Parlements respectifs. Il a précisé également qu'il restait encore de nombreuses questions d'ordre pratique à régler avant le marchandage final.

SERVICES SPÉCIAUX

527-2579 527-3568

A.F. BARDOU ENR.
Fleuriste

1664, CHEMIN ST-LOUIS
QUEBEC

66595 4-3 (s. au 25-4) S.S.

Séance publique sur le bill 21

Le comité parlementaire de l'éducation, qui a tenu jeudi sa première réunion sur le bill 21 (Loi créant les collèges d'enseignement général et professionnel), a décidé de tenir une séance publique à l'Ecole normale Laval, à Québec, le jeudi 16 mars. Le comité entendra ce jour-là les représentations de tous les corps intermédiaires qui veulent faire valoir leurs vues sur ce bill.

Le président du comité de l'éducation de l'Assemblée législative, le député de Saint-Jean, M. Jérôme Proulx, a déclaré que la séance publique, qui débutera à 9h.30, durera toute la journée si nécessaire. Il a exprimé le désir que, pour faciliter le travail des membres du comité, les organismes intéressés fassent remettre le plus tôt possible à son bureau du parlement leurs mémoires en trente exemplaires.

Les députés dont les noms suivent sont membres du comité parlementaire de l'éducation : MM. Marc Bergeron, Jean-Jacques Bertrand, Gaston Binette, J.-Léonce Desmeules, Guy Fortier, Yves Gabias, Rock Gardner, Paul Gérin-Lajoie, Victor-C. Goldbloom, Fernand Grenier, Gérald Harvey, Gilles Houde, Jean-Paul Lefebvre, Armand Maltais, Marcel Masse, François-E. Mathieu, Jean-Marie Morin, Léo Pearson, Jérôme Proulx, Armand Russell et Georges Vaillancourt.

Tentative de vol à main armée

Par G. B.

Le gérant du magasin Woolworth, au 880 de la rue St-Jean, M. Marcel Savard, l'a échappé belle, lorsqu'il a été intercepté par trois bandits, vers 9h.30, hier soir, alors qu'il se dirigeait vers la Banque Canadienne Nationale afin d'y effectuer un dépôt de nuit.

Les trois individus ont sauté d'une Meteor de couleur rouge brique et l'un d'eux a braqué un revolver en direction de M. Savard qui était accompagné de l'assistant-gérant, M. Roch Gagnon. Heureusement, les deux employés venaient tout juste de faire glisser les recettes de la soirée dans le tiroir qui sert pour les dépôts de nuit.

Lorsque les trois apaches ont réalisé qu'il était trop tard, ils se sont enfuis à toute vitesse. Deux d'entre eux ont disparu dans l'automobile alors que le troisième qui, selon M. Savard, était vêtu d'un paletot de couleur pâle, a préféré se sauver à la course en empruntant la rue St-Eustache.

Une bonne description des voleurs a été remis à la police. Le numéro de licence de la Meteor est 1D-1788. La police n'avait pu rejoindre le propriétaire, hier soir. On croit que l'automobile est décapotable et que le toit est noir.

Dites leur comment

Signalez tout virage et virez quand vous signalez.

x x x

Conduisez entre, et non sur, les lignes blanches.

GRATUIT



Collier de perles cultivées

avec l'achat d'une
BAGUE DE FIANÇAILLES

JONC ET ASSURANCE GRATUITS

BIJOUTIER HORLOGER
Omer Rousseau
802 est, rue St-Joseph, Québec 2
10-3 (3 fs) S.S.

Couronnes - bouquets mortuaires
QUEBEC FLEURISTE
TEL.: 524-1196
67044 10-3 (l.v.s. au 6-5) S.S.

Fleurs José
Coin Henri-Bourassa Canardière
523-6901
623-2950
FLEURISTE
26-1 (mar. j. s. au 25-3) S.S.

Décès de M. Henri Gravel



Monsieur Henri Gravel, courtier en obligations à la Maison Lévesque et Beaubien, époux de dame Ernestine Pouliot, est décédé le 10 mars 1967 à l'âge de 70 ans. Monsieur Gravel demeurait au Château St-Louis, 305 Grande-Allée, Québec.

Outre son épouse, Monsieur Gravel laisse dans le deuil son frère, ses beaux-frères et ses belles-soeurs: M. et Mme Albert Gravel (Pauline Bourgeois), Mme Albert Lachance, M. et Mme Ernest Pouliot, M. et Mme Cyrille Pouliot, Mme Willie Pouliot, Mme Edmond Pouliot, M. et Mme Alexandre Richard, Mme Doliard Pouliot, M. et Mme Louis Durette, Mme Léon Pouliot.

Monsieur Gravel repose présentement à la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, 46 ouest rue St-Cyrille.

Les funérailles auront lieu mardi le 14 mars 1967 en l'église St-Dominique et l'inhumation au cimetière de Château-Richer.

Nos plus sincères condoléances à la famille en deuil.

Décès de M. Edouard Guillemette

M. Edouard Guillemette, Employé Civil, époux de Madame Lucienne Paré, est décédé le 7 mars 1967, à l'âge de 71 ans et 4 mois. Il demeurait à 71 Est St-Cyrille.

Outre son épouse, il laisse ses enfants, gendre et belle-fille: M. et Mme Jacques Guillemette (Anne-Marie Fortin), Québec; M. et Mme Jean Paul Alary (Françoise Guillemette), de Hull; sa soeur, beau-frère et belles-soeurs: Mme Arthur Lamothe (Marie Guillemette), de St-Jean; M. et Mme Arthur Dallaire (Antoinette Paré); Mlle Gabrielle Paré; Mme C.H. Paré (Yvonne Lamontagne), tous de Québec, ainsi que plusieurs autres parents.

La dépouille mortelle est exposée à 35, Est, Grande-Allée.

Les funérailles auront lieu vendredi le 10 mars 1967 en l'église de St-Coeur de Marie, et l'inhumation aura lieu au cimetière Belmont.

La direction des funérailles a été confiée à La Cie Hubert Moisan, Québec.

avis de décès

CARRIER. — A Québec le 9 mars 1967 à l'âge de 77 ans est décédé M. Pierre Carrier, autrefois restaurateur, époux de dame Jeanne Royer demeurant à 1351, Ave Maguire.

Les funérailles auront lieu lundi à 9 heures.

Départ des résidences funéraires Cie Hubert Moisan, 35 est, Grande-Allée, à 8 heures 50, pour l'église de St-Charles Garnier et de là au cimetière Belmont.

11-3 (1fs)

COTE. — A St-Gilles le 10 mars 1967 à l'âge de 93 ans est décédée Mme Dina Bergeron épouse de feu M. Arthur Côté, demeurant à St-Gilles Lotbinière.

Les funérailles auront lieu lundi à 3 heures p.m.

Départ du salon funéraire Eugène Beaudoin & Fils, St-Gilles Lotbinière, à 2 heures 50, pour l'église de St-Gilles et de là au cimetière paroissial.

11-3 (1fs)

COUTURE. — A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 9 mars 1967, à l'âge de 16 mois, est décédée Shirley, enfant bien-aimée de M. Georges-Aimé Couture et de dame Georgette Gosselin, de St-Louis de Pintendre.

La cérémonie des Anges aura lieu samedi après-midi, à 4 heures.

Départ de la résidence funéraire Gilbert & Turgeon Ltée, 58, avenue Bégin, à 3 heures 30, pour l'église de St-Louis de Pintendre et de là au cimetière paroissial.

10-3 (2 fs)

DE BLOIS. — A l'hôpital Général, le 9 mars 1967, à l'âge de 89 ans, est décédée dame Delvina Marois, épouse de feu M. J.-S. De Blois, demeurant à 74, rue de la Fabrique, St-Romuald.

Les funérailles auront lieu lundi, à 10 heures.

Départ de la résidence funéraire Claude Marcoux Ltée, 96, rue de la Fabrique, à 9 heures 45, pour l'église de St-Romuald et de là au cimetière paroissial.

9-3 (3 fs)

GAGNE. — A l'hôpital St-Augustin, le 9 mars 1967, à l'âge de 85 ans, est décédé M. Hilarion Gagné, employé du C.N.R. à sa retraite, époux de feu dame Elodie Vermette. Il était le père de Samuella (Mme Edouard Brisebois), le frère de Gracia (Mme S.-W. Fortier. Il demeurait à 1077, rue Commerciale, St-Romuald.

Les funérailles auront lieu lundi, à 11 heures 15.

Départ de la résidence funéraire Claude Marcoux Ltée, 96, rue de la Fabrique, St-Romuald, à 11 heures, pour l'église de St-Romuald et de là au cimetière paroissial. 10-3 (2 fs)

GRAVEL. — A Québec le 10 mars 1967 à l'âge de 70 ans est décédé M. Henri Gravel, Courtier à la Maison Levesque & Beaulieu, époux de dame Ernestine Pouliot demeurant à Château St-Louis, 305 Grande-Allée.

Les funérailles auront lieu mardi à 9 heures.

Départ des résidences funéraires Arthur Cloutier & Fils Ltée, 46 ouest, St-Cyrille, à 8 heures 45, pour l'église de St-Dominique et de là au cimetière Château Richer.

Le trajet se fera en automobile.

11-3 (2fs)

LANGLOIS. — A Ste-Germaine cté de Dorchester, le 10 mars 1967, à l'âge de 78 ans, est décédée Mlle Dolora Langlois, fille de feu M. Louis Langlois et de feu dame Zoé Lacasse, demeurant rue de la Salle.

Les funérailles auront lieu lundi, le 13 mars, à 9 heures.

Départ de la résidence funéraire de la Cie Hubert Moisan, 253, St-Joseph est, à 8 heures 50, pour l'église de Notre-Dame de Jacques-Cartier et de là au cimetière St-Charles. 10-3 (2 fs)

Décès de Monsieur Pierre Villeneuve

M. Pierre Villeneuve, ex-employé du ministère des Postes, époux de dame Marie-Jeanne Fortier ,est décédé le 9 mars 1967 à l'âge de 72 ans. M. Villeneuve demeurait au 962 Jean-Talon, Charlesbourg est.

Outre son épouse, M. Villeneuve laisse dans le deuil ses fils, ses filles, ses belles-filles et son gendre : Mlle Marie-Paule Villeneuve, Mlle Judith Villeneuve, MM. et Mmes Robert Martineau (Pierrette Villeneuve), Jean-Marc Villeneuve, Rodrigue Villeneuve; son frère, ses beaux-frères et ses belles-soeurs : M. et Mme Albéric Villeneuve, Mme Roméo Villeneuve, MM. et Mmes Henri Fortier, Gérard Fortier, Amédée Fortier, M. Raymond Fortier, Mme Hector Lefebvre, M. et Mme Edouard Nolin, M. et Mme René Richard de Montréal, M. Georges-Henri Morneau, d'Abitibi.

M. Villeneuve repose présentement à la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, 6450 boulevard Henri-Bourassa, Charlesbourg, auront lieu lundi le 13 mars 1967 en l'église de Charlesbourg et l'inhumation au cimetière paroissial.

Décès de Mme Dina Bergeron-Côté

A St-Gilles, le 10 mars 1967, à l'âge de 93 ans, est décédée Mme Dina Bergeron, épouse de feu M. Arthur Côté, mère de Mme Aristide Boutin (Lucienne), Lucien, Rév. Frère Gilles (Albert), St-Raymond, Armand, Mme Alfred Montmigny (Cécile) Gérard, Vancouver, Mme Charles Rousseau (Aline), Mme Adrien Gagné (Germaine) Anatole, Montréal.

Elle demeurait à St-Gilles, Lotbinière. Les funérailles auront lieu lundi, à 3h. p.m. Départ de la résidence funéraire Eug. Beaudoin & Fils, à St-Gilles, Lotb. à 2h.50 pour l'église St-Gilles et de là au cimetière paroissial. Salon 9h. à 11h.

NOLIN. — A l'hôpital St-Augustin de Courville, le 7 mars 1967, à l'âge de 68 ans, est décédé M. Arthur Nolin, époux de dame Blanche L'Hébreux, père du Dr Benoit, Monique (Mme Achille Beaudoin), Jacques, Jeannine (Mme Glorian Tanguay), Georgette (Mme Noël Monette), Liliane (Mme Roger Thériault), Jean-Charles, Hélène (Mme André Pichette), André, Gisèle (Mme Conrad Jobin), Lisette et Louise, frère de François-Xavier, Edouard, Joséphine (Mme Omer Tardif), Germaine (Mme Léliska Guay), demeurant à 120, rue St-Laurent, Lévis.

Les funérailles auront lieu samedi, à 10 heures.

Départ de la résidence funéraire Claude Marcoux Ltée, 6, rue Perreault, Lévis, à 9 heures 40, pour l'église de Ste-Jeanne-d'Arc et de là au cimetière de Lauzon.

8-3 (3 fs)

ROBITAILLE. — A St-Léonard, cté de Portneuf, le 8 mars 1967, à l'âge de 43 ans ,est décédé M. Arthur Robitaille, époux de dame Claire Godin, père de Diane, Martine, Paul, Yves et Céline.

Les funérailles auront lieu lundi, à 10 heures.

Départ des foyers funéraires Roland-G. Cantin, 101, rue St-Joseph, St-Raymond, à 9 heures 30, pour l'église de St-Léonard et de là au cimetière paroissial.

9-3 (3 fs)

SIMARD. — A Québec le 10 mars 1967 à l'âge de 72 ans est décédé Joseph Simard, époux en 1e noces de feu Marie-Louise Beauregard et en 2e noces de dame Rosa Paré, demeurant à 796, 1e Rue.

Il sera exposé au funérarium Lépine, 318, de la Canardière.

L'heure et la date des funérailles seront annoncées plus tard.

11-3 (1fs)

TESSIER. — A Montréal, le 9 mars 1967, à l'âge de 84 ans et 11 mois, est décédée Mlle Alma Tessier, demeurant à Ville Portneuf.

Les funérailles auront lieu samedi, à 2 heures 45.

Départ des foyers funéraires Laurent Leclerc & Fils à 2 heures 30, pour l'église de Ville Portneuf et de là au cimetière paroissial.

10-3 (2 fs)

VILLENEUVE. — A Québec, le 9 mars 1967, à l'âge de 72 ans, est décédé M. Pierre Villeneuve, ex-employé du ministère des Postes, époux de dame Marie-Jeanne Fortier, est décédé le 9 mars 1967 à l'âge de 72 ans. M. Villeneuve demeurait au 962 Jean-Talon, Charlesbourg est. ....

Les funérailles auront lieu lundi, à 9 heures.

Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, 6450, boulevard Henri-Bourassa, à 8 heures 45, pour l'église de Charlesbourg et de là au cimetière paroissial.

Le trajet se fera en automobile.

10-3 (2 fs)

SERVICES ANNIVERSAIRES

DUSSAULT. — Lundi, le 13 mars 67, à 9 heures, en l'église de Notre-Dame du Chemin, sera chanté le service anniversaire de Monsieur J.-P. Edmond Dussault, architecte, époux de dame Yvonne Douville.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

66933 10-3 (2 fs) S.A.

GENDRON. — Lundi, le 13 mars 1967, à 8 heures et quart, a.m., en l'église du St-Coeur de Marie, sera chanté le service anniversaire de Mademoiselle Caroline Gendron.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

67013 11-3 (1 fs) S.A.

REMERCIEMENTS

FOURNIER. — La famille Fournier remercie bien sincèrement tous les parents et amis qui leur ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de Madame Eugène Fournier, soit par offrande de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, visite ou assistance aux funérailles.

A tous un cordial merci.

67032 11-3 (1 fs) REM.

MATHIEU. — Mme Arthur Mathieu de Métabetchouan, Lac St-Jean, et sa famille remercient bien sincèrement tous les parents et amis qui leur ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de Monsieur Arthur Mathieu, soit par offrandes de messes, visites ou assistance aux funérailles.

A tous un cordial merci.

67021 11-3 (1 fs) REM.

REMERCIEMENT POUR FAVEUR OBTENUE

REMERCIEMENT à St-Judes pour faveur obtenue avec promesse de faire publier.

Signé: EM. J.

67043 11-3 (1fs) R.F.O.

REMERCIEMENT à Jean XXIII pour faveur obtenue avec promesse de faire publier.

Signé: EM. J.

67043 11-3 (1fs) R.F.O.

· dignité
· courtoisie
· discrétion

LA CIE HUBERT MOISAN
directeurs de funérailles
253 est St-Joseph
Québec 2.
524-2473



Grande reconnaissance pour très grande faveur obtenue par l'intercession de Jean XXIII.

J.C.

La reproduction de cette prière a été payée par L.P.P., en remerciement pour faveur obtenue avec promesse de publier, dans l'espérance qu'elle bénéficiera à d'autres. Sincères remerciements.

PRIERE A ST-JUDE

O GLORIEUX apôtre saint Jude, fidèle serviteur et ami de Jésus. L'Eglise vous honore et vous invoque universellement comme patron des cas désespérés. Priez pour moi si malheureux. Je vous en supplie du plus profond de mon coeur, servez-vous en ma faveur du grand privilège que vous avez d'apporter un secours visible et rapide à ceux qui vous invoquent.

Venez à mon secours et soulagez ma misère. Obtenez-moi l'aide et la grâce du Bon Dieu dans toutes mes difficultés et en particulier (demandes particulières). Faites en sorte que je sois du nombre des élus et obtienne le salut éternel.

Je vous promets, ô saint Jude, de me souvenir toujours de la grande faveur que vous m'accorderez. Toujours je vous honorerai comme mon patron et mon protecteur. En signe de reconnaissance, je ferai tout en mon pouvoir pour développer votre dévotion et vous faire connaître comme le patron des causes désespérées. Ainsi-soit-il.

Ajouter trois Notre-Père, trois Je vous salue Marie, trois Gloire soit au Père.

(3 fois 50 jours d'indulgence)
Imprimatur: †C. S. Albert Valois, V.G. Montréal, 26 mai 1950.

J. G.

Thomas-Louis Bergeron, juriste et orateur, est décédé à 85 ans

L'un des plus célèbres juristes et orateur de la province de Québec, Me Thomas-Louis Bergeron, c.r., doyen du Barreau du Saguenay - Lac-St-Jean, est décédé vers 10 h., hier matin, à l'Hôtel-Dieu de Roberval, à l'âge de 85 ans.

Maire de sa ville de 1926 à 1932, son nom est étroitement lié à celui de Henri Bourassa avec qui il collabora étroitement à la fondation du Devoir en 1910, et à André Laurendeau, dont il fut l'un des principaux conseillers dans l'offensive du Bloc populaire, au cours des années '40.

Me Bergeron fut l'un des collaborateurs du journal l'Action qui retint ses services, il y a quelques années, pour des articles à caractère juridique.

Il s'était rendu populaire en 1910 lors d'une mémorable envolée oratoire à l'occasion du Congrès international de la langue française, à Québec. Ce congrès était présidé par Etienne Lamy de l'Académie française.

Il consacra les dernières années de sa vie à la refonte de procédures civiles.

Un fils, Me Roland Bergeron, c.r., lui survit, de même que son petit-fils, Jacques, journaliste.

Montréal adopte des règlements sévères sur les moeurs dans les cabarets

MONTREAL (PC). — La ville de Montréal a adopté, jeudi soir, des règlements sévères contre la prostitution dans les boites de nuit et tous les autres établissements qui vendent des boissons alcooliques.

Le règlement vise particulièrement les solliciteuses qui, dans les cabarets, après leur numéro, invitent les clients à leur offrir des consommations ou à danser avec elles.

Dorénavant, selon le règlement, toute personne qui prend part à un spectacle donné dans un établissement où l'on vend de l'alcool ne pourra plus se mêler d'une façon ou d'une autre à la clientèle, de boire, de danser avec un client ni même de prendre place à la même table ou au même comptoir.

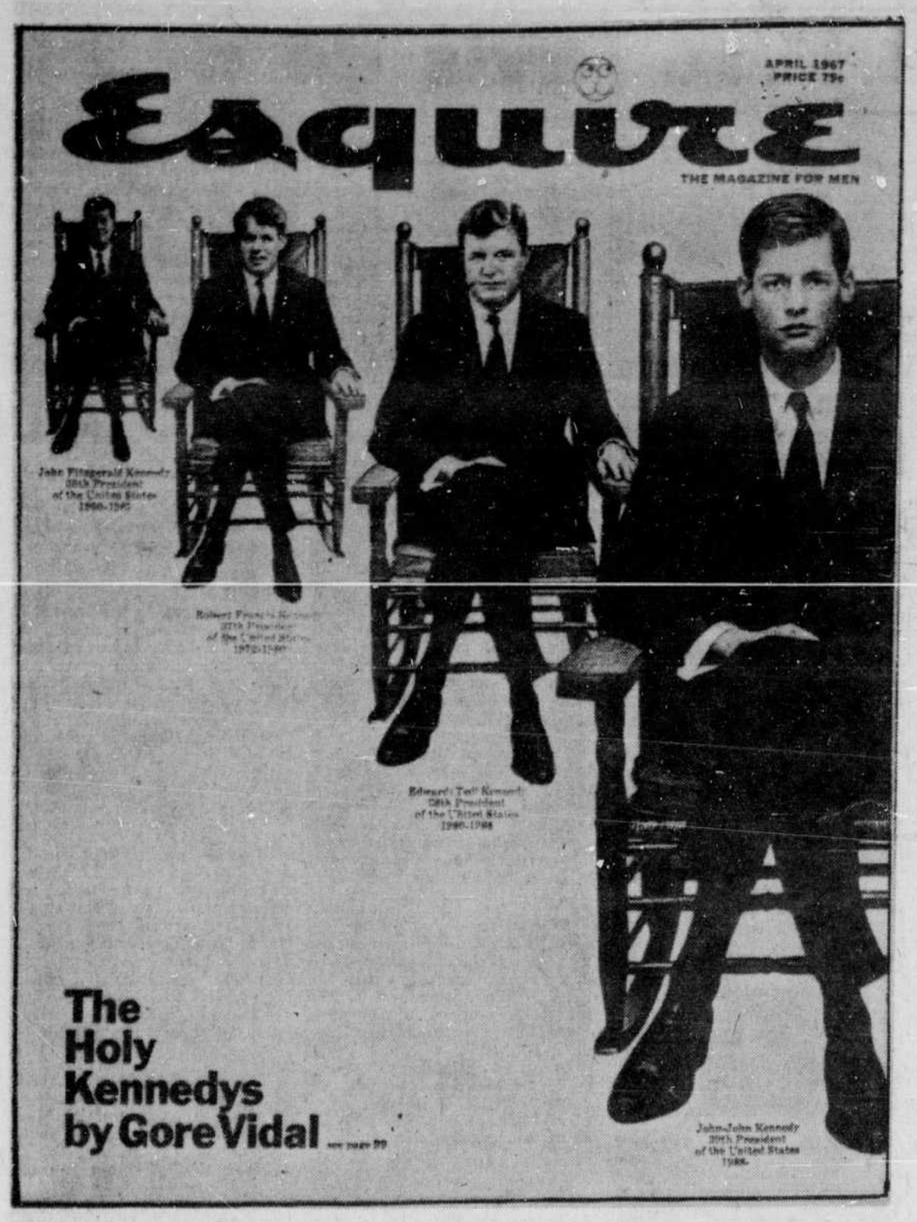
Il va sans dire que le règlement interdit aussi à quiconque possède ou gère un établissement du genre de permettre que les participants au spectacle contreviennent à la présente loi.

Selon M. Lucien Saulnier, ce règlement est le résultat d'une enquête sérieuse faite par la ville de Montréal sur des règlements en vigueur dans d'autres villes nord-américaines, en particulier New York, où un artiste de cabaret doit être identifié auprès de la police avant d'obtenir du travail.

M. Saulnier a déclaré que la ville avait décidé de présenter ce règlement à la suite de nombreuses plaintes.

Il a aussi parlé de ces établissements qui se spécialisent dans les spectacles organisés par le troisième sexe où les danseuses sont en réalité des hommes travestis qui racolent les clients.

M. Saulnier a dit que le règlement était la seule façon de mettre un terme à tous ces écarts aux bonnes moeurs.



• LE CLAN KENNEDY A LA MAISON-BLANCHE — La couverture du mois d'avril du magazine "Esquire" présente la future dynastie des Kennedy. Selon Gore Vidal, Robert Kennedy serait le prochain à occuper le fauteuil présidentiel, soit en 1972. Il serait suivi en 1980 de son frère Edward. Puis, en 1988, ce serait au tour de John-John, le fils du président défunt de faire son entrée à la Maison-Blanche. (UPI TELEPHOTO)

AU SUD-VIETNAM

Le FNL prétend pouvoir infliger des pertes de plus en plus lourdes aux forces américaines

HANOI (AFP) — "Les Etats-Unis, continuant opiniâtrement l'escalade et voulant régler le conflit vietnamien par les armes, nous n'avons pas d'autre voie que de nous battre jusqu'à la victoire finale. Aussi, pour le moment, la question des négociations ne se pose-t-elle pas", a déclaré M. Nguyen Van Tien, représentant du Front national de libération à Hanoï.

M. Nguyen Van Tien répondait à la question suivante: "Le ministre des Affaires étrangères du Nord Vietnam a subordonné la possibilité de conversations avec les Etats-Unis à l'arrêt définitif et inconditionnel des bombardements du Nord Vietnam. Quel geste correspondant le FNL exige-t-il des Etats-Unis pour envisager l'ouverture de conversations ?".

En réponse à une autre question ,le délégué général du FNL a démenti qu'il y ait eu des contacts entre les Etats-Unis et le FNL. "Toutes les informations faisant état de contacts sont pure invention", a-t-il dit.

Au cours de l'interview tenue au siège de la délégation générale du Front à Hanoï, l'ancien consulat des Etats-Unis, M. Van Tien a apporté des précisions sur quelques problèmes posés par le conflit, tant sur le plan de la poursuite de la guerre que sur l'éventualité d'un règlement politique.

Situation militaire

Evoquant la situation militaire, le délégué a déclaré: "En dépit de l'augmentation constante des effectifs américains au Sud Vietnam et de l'utilisation de nouvelles armes modernes, comme les bombes au magnésium ayant des effets plus dévastateurs que les bombes au phosphore ou au napalm, nous sommes en mesure de faire face et d'infliger à l'adversaire des pertes de plus en plus lourdes. En 1957, nous mettrons en jeu toutes les armes que nous possédons et nous suivrons de nouvelles tactiques, à la fois sur les champs de bataille et pour l'attaque des bases arrières des Etats-Unis"

"Nous recevons une aide politique et matérielle importante des pays socialistes, de nos frères du nord et d'autres pays", a poursuivi M. Van Tien. "Nous savons que la guerre sera longue et notre conception de la guerre est fondée sur une guerre longue. Nous savons aussi que nous nous heurtons à la nation la plus puissante du camp impérialiste. Nous nous sommes préparés à cela".

Abordant ensuite la situation politique, le délégué a dit: "Nous déclarons que le Front est le seul représentant authentique de la population du Sud Vietnam et que son rôle doit être décisif dans tout règlement du conflit. Tout au long de l'année 1966, l'influence du FNL s'est étendue dans les villes et les résultats que nous avons obtenus sont satisfaisants. En 1967, nous nous attacherons à élargir et consolider encore notre influence".

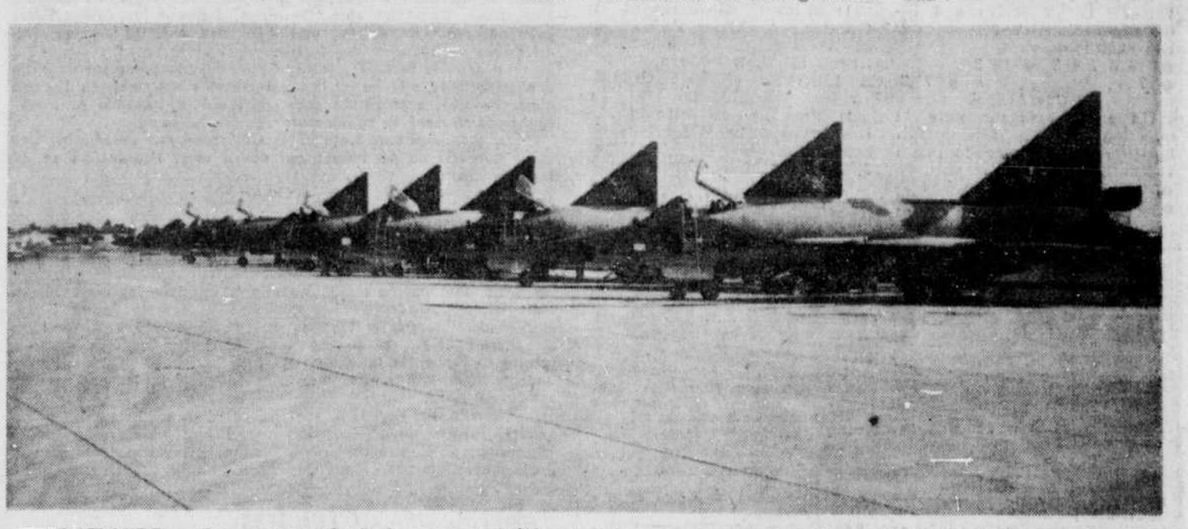
"Cette action politique est une étape vers la constitution d'un gouvernement de coalition nationale, problème qui est déjà inscrit dans le programme du Front. Notre conception est la suivante: Ce gouvernement en sera un de coalition reposant sur les bases les plus larges. Il représentera les tendances les plus diverses, mais toutes devront avoir un objectif commun: Se débarrasser des agresseurs américains. La participation de personnalités en exil est subordonnée à leur représentativité et à leur contribution à la lutte contre l'agression américaine".

Retrait

A la question: "Le Front a défini, en mars 1965 une position en cinq points sur la solution politique du conflit vietnamien. Parmi ces cinq points figure le retrait des troupes américaines et alliées. Comment concevez-vous ce retrait". M. Van Tien a répondu: "Nous n'envisageons naturellement pas ce retrait en un jour, ou même en un mois. Nous apprécions la formule du général de Gaulle d'un délai convenable et déterminé".

A propos de la constitution d'un gouvernement sud-vietnamien neutre, le représentant du FNL a déclaré: "Du fait des circonstances, le Sud Vietnam présente des différences avec le Nord Vietnam. Pendant une période transitoire, il y aura un gouvernement nord-vietnamien et un gouvernement sud-vietnamien, neutre. La période transitoire durant laquelle coexisteront les deux gouvernements vietnamiens aura, je le dis à titre personnel, une durée qui dépendra des circonstances. A mon avis, la réunification demandera du temps, car de nombreux problèmes seront à régler auparavant".

"Durant cette période transitoire", a conclu M. Van Tien, le Nord et le Sud auront aussi des problèmes communs à résoudre: Echanges commerciaux, libre circulation des populations des deux zones. A mon avis personnel, ces problèmes pourraient être résolus par une assemblée "pan-vietnamienne" où siégeraient à égalité des représentants du Nord et du Sud".



• THAILANDE — Les correspondants de presse ont été autorisés, pour la première fois vendredi, à pénétrer sur la base aérienne de Udorn, (photo ci-haut), le plus important aérodrome militaire américain de Thaïlande, situé à 300 milles environ au nord-est de Bangkok. Les journalistes n'y ont vu aucun avion stratégique mais de très nombreux appareils de reconnaissance, dont plusieurs supersoniques.

Journée noire pour les Travaillistes

LONDRES (AFP) — Journée noire pour les Travaillistes qui ont perdu jeudi le siège marginal de Glasgow-Pollok, en Ecosse au profit des conservateurs et vu leur majorité considérablement réduite dans les deux autres circonscriptions faisant l'objet d'une élection partielle.

Partout les partisans de M. Harold Wilson ont reculé, n'obtenant dans les trois circonscriptions que 39.8 pour cent des suffrages, contre 58.7 pour cent aux élections de mars dernier.

La moyenne du déplacement de voix en faveur des conservateurs à Glasgow - Pollok et Nuneaton est de 5.8 pour cent réduite à l'échelle nationale, elle donnerait au parti tory une majorité parlementaire de 70 sièges environ.

Le Labour conserve à grand peine son bastion traditionnel de Rhondda, en pays de Galles, la proportion de suffrages qui se sont portés sur lui passe de 76.1 à 49 pour cent. Il est suivi de près par le représentant du parti nationaliste gallois, le Plaid Cymru, qui quadruple les voix obtenues à la consultation de l'année dernière.

Le déplacement de voix en sa faveur est de 27.1 pour cent. C'est un vote de protestation en raison du chômage élevé qui frappe la région, en même temps qu'une manifestation indéniable de la résurrection du nationalisme gallois qui a été tout près d'avoir son deuxième représentant au palais de Westminster.

Majorité réduite

A Nuneaton, que les travaillistes conservent avec une majorité réduite de 54 à 42.1 pour cent des suffrages exprimés, le déplacement des voix en faveur du candidat tory est de 6.5 pour cent.

Ces résultats décevants pour M. Wilson confirment la baisse de popularité des travaillistes que les derniers sondages d'opinion avaient nettement indiqué. Il faudrait toutefois se garder, comme l'a affirmé l'ancien ministre conservateur Ian Mcleod, d'en tirer des conclusions hâtives, en raison des particularités locales de Rhondda-ouest et de Glasgow-Pollok et compte tenu du fait que le gouvernement Labour dispose de trois années avant la prochaine consultation générale.

Obtenez plus!
apprenez l'anglais
CHEZ VOUS
tellement FACILE
tellement UTILE



HENRI BERGERON
annonceur professionnel de réputation internationale est le principal collaborateur de

POLY-GLOT, la première méthode AUDIO-VISUELLE du genre mise sur le marché pour apprendre aux gens à parler anglais RAPIDEMENT.

POLY-GLOT n'exige aucune aptitude particulière, ni beaucoup de temps. C'est VOUS qui fixez le rythme de vos études. Vous apprenez CHEZ VOUS, quand ça vous plaît. La méthode POLY-GLOT est COMPLETE par elle-même.

Le coupon ci-dessous nous permettra de vous fournir les renseignements complets sur "POLY-GLOT". Postez-le sans tarder.

POLY-GLOT INC. (1963)
344, rue St-Roch, Québec, A—18-367
1650 Berri (Palais du Commerce)
Suite 232, Montréal.
Veuillez me faire parvenir, sans obligation de ma part, les renseignements concernant la "METHODE POLY-GLOT" de conservation anglaise, française, italienne, espagnole.
Nom .....
Adresse .....
Ville .....
Comté .....
Occupation .....
Tél.: ..... Age .....

CALENDRIER

SAMEDI, 11 MARS 1967
S. Eugène
Demain :
LA PASSION

SOLEIL: Lever: 6.19 Coucher: 6.02
LUNE: Lever: 7.15 Coucher: 7.33

Les marées, samedi le 11 mars
Hautes: 6.51 a.m. — 7.07 p.m.
Basses: 2.11 a.m. — 2.14 p.m.
Les marées, dimanche le 12
Hautes: 7.18 a.m. — 7.39 p.m.
Basses: 2.46 a.m. — 2.37 p.m.
Les marées de lundi le 13 mars
Hautes: 8.09 a.m. — 7.47 p.m.
Basses: 3.19 a.m. — 3.03 p.m.
PHASES DE LA LUNE EN MARS
Dernier quartier le 3, à 4 h. 10 a.m.
Nouvelle lune le 10, à 11 h. 30 p.m.
Premier quart, le 19, à 3 h. 31 a.m.
Pleine lune le 25, à 10 h. 21 p.m.
N.B. — L'horaire indiqué est d'après l'heure normale de l'Est.

Mon humble conviction

Il n'est pas plus difficile à Dieu, qui nous a tracé la voie, d'être présent dans tous les tabernacles du monde, que d'être l'auteur de cet espace SANS FIN dans lequel se meuvent des milliards et des milliards d'astres de dimensions qui dépassent l'imagination.

(Espace payé par H. P.)

Dans le monde



Dallas

DALLAS, Texas (AFP) — Le procureur fédéral de Dallas, M. Henry Wade, a renoncé à participer en personne ou par un représentant à l'interrogatoire de l'ancien chauffeur de taxi Ramon Cummings, qui affirma avoir, début 1963, transporté au "carroussel" le club de nuit de Jack Ruby, Lee Harvey Oswald, assassin présumé du président Kennedy et victime de Ruby, et David Ferrie, pilote d'avion décédé dans des circonstances restées mystérieuses peu après avoir été cité dans l'affaire d'un complot anti Kennedy. Mme Frank Wright, l'avocat de Cummings, a annoncé que les journalistes pourraient interviewer son client vendredi à l'heure où il devait être interrogé — à l'étude de Me Wright — par un représentant du procureur.

L'impression prévaut à Dallas que Me Henry Wade ne souhaite pas se laisser entrainer dans le cas Ramon Cummings, qui est directement lié à l'enquête de son collègue de la Nouvelle-Orléans, Jim Garrison, sur l'existence d'un complot pour assassiner le président Kennedy.

—oOo—

Washington

WASHINGTON (AFP) — Le président Johnson n'a pas fait preuve d'optimisme, hier à sa conférence de presse, en ce qui concerne les chances américaines de faire débarquer des astronautes sur la lune avant 1970.

Ce sera une entreprise très difficile, a-t-il déclaré, en ayant manifestement à l'esprit la perte des trois astronautes le 27 janvier et la destruction de leur cabine spatiale dans un incendie dont la cause n'est pas encore connue.

La question de la conquête humaine de la lune avant la fin de cette décennie, est maintenant très problématique. Il n'existe enfin aucune garantie, a conclu M. Johnson, que les Etats-Unis pourront réaliser une telle prouesse dans les délais voulus. C'est le président John Kennedy qui, en mai 1961, avait pris l'engagement que son pays enverrait des hommes sur la lune avant la fin des années 1960-1970.

—oOo—

Liège

LIEGE (AFP) — Un vibrant plaidoyer en faveur de la politique américaine au Vietnam a été prononcé jeudi par M. Paul-Henri Spaak , ancien ministre belge des Affaires étrangères et ancien secrétaire général de l'OTAN, au cours d'une conférence tenue à Liège.

L'ancien chef de la diplomatie belge, qui revient d'un long voyage en Asie, a exprimé son inquiétude devant les prises de position souvent inconsidérées, selon lui, qui sont observées dans différents pays d'Europe vis-à-vis de la guerre du Vietnam.

—oOo—

Dublin

DUBLIN (AFP) — La tension entre le gouvernement et les paysans a atteint hier le point de rupture. L'Association nationale des paysans a lancé une campagne pour l'amélioration des revenus agricoles et ses membres, dont 80 sont en prison pour avoir refusé de payer les amendes infligées pour avoir barré les routes en janvier, ont commencé à s'opposer à la frontière entre l'Eire et l'Irlande du Nord au passage des produits agricoles d'un pays à l'autre. La viande et les légumes commencent à manquer dans les villes. Le gouvernement a déclaré hier qu'il ne se laisserait pas intimider et il a invité l'Association nationale paysanne à cesser ses activités illégales avant qu'il ne soit trop tard.

La fille de Staline est-elle déjà arrivée aux Etats-Unis ?

(par FRANCIS LARA)

WASHINGTON (AFP) — La fille de Joseph Staline est-elle déjà arrivée aux Etats-Unis ? Le bruit court à Washington qu'elle aurait déjà quitté Rome à destination de l'Amérique après avoir demandé asile politique au gouvernement de Washington.

Toutefois, la Maison blanche et le département d'Etat ont imposé un blackout total sur les déplacements possibles de Svetlana. Pas un seul porte-parole de la capitale fédérale n'est disposé à fournir le moindre détail sur une affaire qui, de toute évidence, pose des problèmes extraordinairement délicats pour l'administration Johnson.

La consigne du silence est rigoureusement observée à tous les échelons du gouvernement qui se retranchent derrière un rideau d'ignorance momentanément impénétrable. "Nous ne savons rien; ne nous demandez rien", répètent inlassablement les fonctionnaires autorisés.

Ils ne laissent même pas prévoir la possibilité d'une mise au point prochaine, soit par le porte-parole de la Maison blanche, M. George Christian, soit par celui du département d'Etat à leur conférence de presse.

RETENTISSEMENT

Il n'en est pas moins vrai que cette "défection" spectaculaire a eu un retentissement considérable à Washington et dans la presse nationale. La nouvelle, diffusée par toutes les chaînes de radio et de télévision, est assortie d'innombrables commentaires et spéculations.

AUTRES DEFECTIONS

Les journaux américains rappellent à cette occasion qu'au moins six "défections spectaculaires" de cette sorte ont défrayé la chronique internationale depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale.

Ils citent notamment le cas du danseur étoile Rudolf Noureiev, qui avait sollicité et reçu le droit d'asile au Bourget, au mois de juin 1961, alors qu'il participait à une tournée de la troupe des ballets Kirov, de Leningrad.

A New York, le 12 août 1948 Mme Oksana Stepanovna Kasenkina s'était fait remarquer en sautant du troisième étage du consulat soviétique afin d'éviter son rapatriement en URSS. On cite également le cas d'Igor Gouzenko, un chiffreur qui avait fui l'ambassade soviétique à Ottawa, le 5 septembre 1945. Ses révélations avaient permis de mettre au jour l'existence d'un vaste réseau d'espionnage soviétique au Canada, avec d'importantes ramifications aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne, qui ont conduit à l'arrestation, puis à l'exécution de Julius et Ethel Rosenberg, ainsi qu'à la mise sous les verrous de Klaus Fuchs et d'Alan Nunn May.

PROBLEMES DELICATS

Toujours est-il que la "défection" présumée de Svetlana Staline pose, pour les autorités américaines, des problèmes très délicats sur lesquels il est permis de penser que les spécialistes se penchent déjà.

Les relations américano-soviétiques, malgré les vicissitudes du conflit vietnamien, s'améliorent progressivement, affirment depuis plusieurs mois les plus hautes instances de l'administration Johnson, qui ont fait d'une diminution des tensions Est-Ouest issues de l'époque de la guerre froide, une des pierres angulaires de leur politique.

Terrorisme à Kingston, Jamaïque

KINGSTON, Jamaïque AFP —Un groupe de terroristes a attaqué des policiers, jeudi, dans le quartier ouest de Kingston. Deux personnes ont été tuées et beaucoup d'autres blessées, dont quatre femmes attaquées à coups de machette par un homme devenu fou. Quatre autobus et plusieurs automobiles ont été lapidés.

La police a donné la chasse à un groupe de jeunes qui mettaient le feu à un dépôt de vieux meubles. Arrêté, l'un d'eux, âgé de 12 ans, a déclaré qu'il avait été payé avec ses camarades pour allumer des incendies.

Benoit Dumais Ltée.
ENTREPRENEUR GENERAL
Conseillers en immeubles et prêts hypothécaires
2320 rue Mont Thabor — Québec 3, P.Q.
TEL. : 523-2977
Maisons modèles: Loretteville, Tél.: 842-1647 Orsainville, Tél.: 626-1704

NOUVEAUX DUPLICATEURS SCOLAIRES
NEUFS et USAGES - Représentant exclusif "ROTO"
Procédé à stencil et encre — Procédé liquide (alcool)
Ameublement du Bureau en bois et en métal.
A.B.C. Stencil, Machines et Ameublement de Bureau Inc.
1375 ouest, boul. Charest (Centre Charest) coin ave St-Sacrement
Tél. : 681-0535
ETABLIE DEPUIS 23 ANS

Marc Gilbert
et
André Letourneau
Ingenieurs civils
990, ave. Bégin
TEL. : 681-6151

Verres de Contact
Centre d'Application de Lentille Cornéenne
DR FERNAND BELLEMARE, M.D.
425 est, Boul Charest
Québec — 529-3694

CLINIQUE BEDARD
CURE DE DESINTOXICATION ET REHABILITATION
DE L'ALCOOLIQUE
Pour informations :
Dr Alexandre Bédard
1165, Claire-Fontaine
Tél. : 525-7164

COURS DE
CONVERSATION
ANGLAISE
pour groupes de 5 ou 6 élèves
Mercredi 3 à 4 p.m. et 8 à 9 p.m.
Samedi 3 à 4 p.m. et 8 à 9 p.m.
donnés par une Religieuse diplômée de Londres et ayant fait un séjour de 11 ans en Angleterre.
$2.00 par heure
Appelez : 527-3609
entre 10h. et midi et 3h. et 8h.
Soeur Agnès.
ADRESSE :
2071, Chemin St-Louis, Sillery - Québec 6.

CLUB VENTE-PUBLICITÉ DE QUÉBEC
QUEBEC SALES AND ADVERTISING CLUB



DINER-CAUSERIE
LUNDI 13 MARS
6 hres P.M.
Au Restaurant Marino
Causerie de
M. Marius Diament
de la Compagnie canadienne pour l'Exposition mondiale de 1967
Titre de la causerie
"L'Expo 67 et l'économie de Québec"
Tous les membres et leurs amis sont invités.

FUTURES MARIEES
l'Action
vous offre un excellent choix de



Signalez : 522-4771
demandez le local 19
(Nous desservons le Québec Métropolitain).
Prenez rendez-vous avec un de nos vendeurs qui vous soumettra échantillons, prix et tous les renseignements désirés sur cette papeterie.